Encore 2 autres bombes!

— Nos informations et nos photos page 3

Neige, grésil, pluie verglaçante...

Neige, grésil, pluie verglaçante, telles sont les prévisions météorologiques pour la journée alors que le thermomètre chevauchera le point de congélation, ne se permettant que de petites pointes d'un ou deux degrés au-dessous et au-dessus.

A la lumière de ces sombres prévisions nous pouvons déjà anticiper ce qui se déroulera en fin d'après-midi dans les rues de Montréal: accrochages multiples, embouteillage, impatience, retards considérables... sans compter les sautes d'humeur de la tendre moitié à l'arrivée au foyer.

La perturbation qui nous apporte tous ces désagréments vient de chez nos voisins du sud. Le système avait ce matin son centre au sud du lac Erié et il se déplaçait en direction nord-est, devant atteindre Montréal au cours de l'après-midi.

Les inconvénients commençaient déjà à se faire sentir ce matin alors que de la neige mêlée de grésil tombait sur la ville. La neige devait tourner en pluie verglaçante vers la fin de l'avant-midi.

Pour l'après-midi, la pluie verglaçante devait par la suite tourner en neige mouillante ou en pluie... ou les deux à la fois.

Comme si tout ceci n'était pas suffisant, le vent se mettra de la partie. Il soufflera du nord-est à 20 milles à l'heure, accompagné de rafales de 30 à 35 milles à l'heure.

Pour cette nuit et demain on prévoit de la neige intermitente. Le thermomètre se maintiendra de nouveau aux environs de 32 degrés.

Coupe du golf au Canada

— page 45

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Cardinal lance sa campagne

— page 17

ÉDITION DE MONTRÉAL • 10¢ Montréal, lundi 18 novembre 1968 / Dédicace, basilique SS. Pierre et Paul / 84e année / No 269 / 4 cahiers / 56 pages / Prévision de la météo: chutes de neige / Minimum: 25° / Maximum: 32°

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Faut-il rire ou pleurer?

Il est apparu samedi matin le mystérieux personnage à la grande barbe blanche. Et la foule des jeunes s'est portée à sa rencontre comme toujours. Cette fois, le Père Noël accueillait ses petits chéris chez Dupuis Frères. En dépit de sa gentillesse, le grand bonhomme n'est pas parvenu à rassurer tous ses petits visiteurs. A preuve cette gentille demoiselle qui, ayant accepté le cadeau que venait de lui remettre son hôte, se demande s'il y a matière à "rire ou à pleurer".

Au congrès de la CEQ

Les enseignants réclament avant tout l'arbitrage

par Jacques LAFRENIERE

Tout en se déclarant prêt à recourir à la "grève totale illimitée" après avoir épuisé les moyens pacifiques pour régler leur différend avec le gouvernement et les commissions scolaires du Québec, les enseignants membres de la Corporation des enseignants du Québec réclameront cependant formellement l'arbitrage avant de passer à l'action.

Ainsi en ont décidé les 625 délégués qui assistaient en fin de semaine à un congrès spécial de la CEQ, au CEGEP Edouard-Montpetit, à Longueuil. Ce congrès a débuté à 8 h. 30 samedi matin et s'est terminé à 1 h. dans la nuit de samedi à dimanche.

Avant de procéder à la grève totale, les délégués de la CEQ ont tracé un programme qui prévoit l'utilisation de plusieurs moyens de pression "pouvant aller jusqu'à la grève tournante". Un amendement à la résolution suggérée par le conseil d'administration y ajoutait les mots suivants: "que la grève totale illimitée soit évaluée plus tard, selon les circonstances". Toute la stratégie est laissée aux mains des dirigeants et au comité central de stratégie.

Rejet des offres patronales

Les congressistes ont d'abord rejeté l'ensemble des offres actuelles de la partie patronale "parce qu'elles sont inacceptables".

Ils ont ensuite proposé à la partie patronale de confier à "un conseil spécial d'arbitrage les clauses du projet non encore déclarées réglées à la table provinciale de négociation, compte tenu des ajustements qui peuvent y être jugés nécessaires".

On a rejeté un amendement qui aurait posé comme condition que la partie syndicale revienne à ses demandes initiales sur les clauses non réglées.

Ce conseil spécial serait formé de trois ou cinq membres "agréés par les deux parties".

Il s'en est fallu de peu pour que soit rejetée une autre résolution réclamant que soient considérées comme réglées les "grilles de traitements" et la garantie qui les accompagne quant à la double augmentation minimum de 5 p. 100 et

Voir ARBITRAGE, page 2

• *Autres informations sur le congrès de la CEQ et la situation scolaire*
—pages 17, 27, 28 et 42

Benson met Washington en garde contre un retour au protectionnisme

NEW YORK. (PC) — Le ministre des Finances du Canada a donné aux Américains l'avertissement qu'un retour des Etats-Unis au protectionnisme risquerait de provoquer une réaction à l'échelle mondiale.

M. Edgar Benson, qui s'adressait aux délégués du Conseil national du commerce étranger, en congrès à l'hôtel Waldorf Astoria, a soutenu que "nous devons continuer à avancer dans la voie de la libéralisation du commerce et que nous ne pourrons y parvenir sans le leadership sûr et certain des Etats-Unis".

Le texte du discours de M. Benson, dont c'est le premier à l'étranger depuis la formation du gouvernement Trudeau, a été remis aux journalistes avant qu'il ne soit prononcé.

M. Benson a dit que l'une des tâches les plus complexes du nouveau gouvernement de M. Richard Nixon sera de mettre au point une nouvelle politique de commerce avec l'étranger pour les années 70.

"Votre nouvelle administration, a-t-il assuré, peut certainement compter sur la compréhension et l'appui du Canada. Mais ce ne sera pas une compréhension sans interrogation ni un appui sans critique. Toutefois, si les Etats-Unis continuent à rejeter le protectionnisme, nous, au Canada, sommes certainement prêts à travailler avec vous en vue de résoudre les problèmes difficiles dans ce domaine."

Bien qu'il ne contienne rien de nouveau concernant la politique canadienne en matière de commerce, le discours du ministre n'en reste pas moins significatif, en ce qu'il constitue une réaffirmation de cette politique au moment où est sur le point de s'inaugurer la nouvelle administration républicaine.

M. Benson a exprimé sa crainte du retour, au cours des derniers mois, du sentiment de protectionnisme aux Etats-Unis. Il a attribué ce phénomène à une réaction ayant suivi le succès du Kennedy Round (Accord général sur les tarifs et le commerce).

"En tout cas, a-t-il dit, je dois signaler qu'un protection-

Voir BENSON en page 2

photo LA PRESSE

L'abbé Pierre
fondateur de l'Emmaus

L'abbé Pierre de retour à Montréal

Le fondateur de l'oeuvre d'Emmaüs, l'abbé Pierre, est arrivé en fin de semaine à Montréal où il séjournera pendant quelques jours. Il a été accueilli à Dorval par le directeur de l'Emmaüs québécois, l'abbé Laurent-Robert Laporte.

L'un des buts de la visite de l'abbé Pierre à Montréal est d'avoir des discussions avec le centre montréalais en vue de la mise sur pied, au printemps de l'année prochaine, d'un secrétariat international pour coordonner les activités de l'oeuvre dans les 27 pays où sont établies plus d'une soixantaine de communautés de chiffonniers.

Durant son séjour dans la métropole, l'abbé Pierre loge au Centre d'Emmaüs. Il est accompagné du romancier français Roland Bonnet. Ce dernier était arrivé à Montréal deux jours avant l'abbé Pierre. M. Bonnet vient d'effectuer une tournée des communautés Emmaüs en Extrême-Orient.

L'OTAN lance un sérieux avertissement à l'URSS

BRUXELLES (PC, AFP, PA) — Le Canada et ses partenaires de l'OTAN ont lancé samedi à l'Union soviétique un avertissement sérieux laissant prévoir un recours à la force en cas d'agression soviétique aux frontières des pays de l'Alliance.

M. Manlio Brosio, secrétaire général de l'OTAN a déclaré pour sa part que la réunion du conseil atlantique a démontré un "esprit fondamental" de solidarité" et les ministres ont eu, malgré certaines divergences, une évaluation réellement commune de la situation créée par l'invasion de la Tchécoslovaquie.

M. Brosio a ajouté qu'il s'était agi "d'une des meilleures réunions du conseil auxquelles il ait participé".

Diplomatiquement, selon des observateurs canadiens, le ton du communiqué publié par les ministres de l'OTAN est assez dur, quoique nuancé du désir de travailler au relâchement de la tension Est-Ouest.

Les ministres de l'Alliance s'étaient d'abord réunis pour évaluer les conséquences de l'invasion de la Tchécoslovaquie. Ils ont prévenu l'URSS que de nouvelles interventions dans des pays étrangers à l'OTAN mais affectant la situation européenne ou méditerranéenne "créeraient une crise internatioale aux conséquences graves".

Le long communiqué, destiné évidemment à être lu par l'URSS, ajoutait que l'OTAN était décidée à sauvegarder la liberté de ses pays membres, et qu'elle ne pouvait "rester indifférente à toute circonstance pouvant nuire à sa sécurité".

Le communiqué ne faisait d'allusion précise à aucun pays en avertissant l'URSS. Mais au cours de la conférence, plusieurs ministres se sont inquiétés du sort de la Yougoslovavie, de l'Autriche, de la Roumanie et de l'Albanie.

Ces pays font partie de la "zone grise" où une attaque soviétique comporterait de graves conséquences pour la sécurité des 14 pays membres de l'Alliance atlantique.

Dans le communiqué les ministres ont rappelé que dans les cas de la Hongrie en 1956 et de la Tchécoslovaquie en

Voir OTAN, page 2

Un compromis franco-allemand pourrait suivre la conférence monétaire de Bâle

d'après PA, Reuter, AFP

Les gouverneurs des banques centrales occidentales ont tenu ce matin une autre réunion à Bâle, en Suisse, pour discuter les difficultés monétaires internationales et en particulier les problèmes du franc. Mais aucune déclaration officielle n'a été faite quant aux mesures projetées pour soulager la pression qui s'exerce sur la devise française.

On estime à Bâle qu'il faudra attendre d'une part le "jugement" des marchés financiers qui ont rouvert ce matin, d'autre part le discours télévisé que prononcera ce soir le premier ministre français, M. Maurice Couve de Murville, alors qu'il s'adressera à la nation.

Dans l'attente des résultats des réunions de Bâle, on notait une légère détente ce matin sur les marchés des changes de Londres et Paris. La pression a diminué sur le franc qui, à la fin de la semaine dernière, était tombé à son plus bas niveau depuis la crise politique et sociale du printemps dernier.

Une vague de spéculation a suivi les rumeurs selon lesquelles le franc serait dévalué et le mark allemand réévalué à la hausse.

Les gouverneurs des banques centrales occidentales ont tenu une autre réunion ce matin alors que circulait la rumeur que l'Allemagne fédérale était disposée à accorder à la France un crédit d'urgence d'un milliard de dollars.

Cette réunion devait être suivie d'une autre rencontre, celle des gouverneurs des cinq banques centrales du Marché commun.

Voir BALE, page 2

AUJOURD'HUI

• L'école des autres
— page 18

• Hôpitaux inadéquats
— page 24

Beaucoup de questions restent sans réponses

par Pierre SAINT-GERMAIN
envoyé spécial de LA PRESSE à l'OTAN

BRUXELLES — Il est peut-être vrai, comme l'a déclaré le secrétaire général, M. Manlio Brosio, en commentant samedi le communiqué final, que cette session ministérielle de l'Alliance atlantique a été l'une des plus intéressantes, mais il faut bien dire aussi qu'elle a laissé beaucoup de questions sans réponses.

Le résultat le plus clair des travaux tenus à Bruxelles, soulignait-on dans les couloirs après le baisser de rideau, c'est que cette rencontre a permis de réaffirmer la solidarité de l'Occident, même si la France ne s'est pas associée aux mesures "pratiques" découlant de la crise tchécoslovaque. On pouvait s'attendre à un tel résultat, cela va de soi, à la suite de l'intervention soviétique en Thécoslovaquie et des craintes que cet acte généralement inattendu a suscitées, notamment en Europe.

Cependant, la mise en garde que les alliés occidentaux ont adressée à Moscou ne revêt pas, notent les observateurs, toute la fermeté qu'auraient souhaitée les éléments extrémistes du Conseil atlantique. Ces éléments ne se satisferont pas, paraît-il, de la principale conclusion, que tire l'OTAN, c'est-à-dire que "toute intervention soviétique ayant une influence directe sur la situation en Europe et en Méditer-

Voir QUESTIONS, page 2

Droits réservés

L'industrie automobile prise à partie

WASHINGTON (AFP) — La Commission fédérale du commerce a rendu public aujourd'hui un rapport préparé par deux de ses bureaux et critiquant l'industrie automobile qui n'offrirait pas de garanties suffisantes pour ses nouvelles voitures et n'honorerait pas toujours les garanties offertes.

La commission annonce qu'elle ouvrira une enquête publique à ce sujet, le 9 janvier, avec l'intention de proposer des remèdes législatifs au Congrès.

Voir AUTOMOBILE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 32 à 42
Arts et Spectacles / 10 à 12
Bandes dessinées / 22
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 54
Editorial / 4
Finance / 24 à 26
Horoscope / 21
Informations étrangères / 29
Les secrets de polichinelle / 18
Loisirs et récréation / 22
Mots croisés / 34
"Mot-mystère" / 22
Nouvelles nationales / 17
Nouvelles régionales / 26
Radio et télévision / 30-31
Sports / 45 à 55
Tribunaux / 8
Vie féminine / 18 à 21
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 21

CKAC 73

OTAN

SUITE DE LA PAGE 1

août, dernier, les Etats-Unis avaient annoncé leur intention de ne pas intervenir. L'Alliance a d'ailleurs évité de nommer des pays afin d'épargner à ceux-ci d'autres difficultés avec les Soviétiques.

Le communiqué, le plus sévère publié par l'OTAN depuis plusieurs années, contient cependant des passages conciliatoires qui traduisent un espoir d'améliorer les relations Est-Ouest, malgré l'affaire tchéque.

La délégation canadienne que dirigeaient M. Michell Sharp, ministre des Affaires extérieures, et M. Léo Cadieux, ministre de la Défense, a participé à la rédaction du communiqué, sans soumettre toutefois aucune idée fondamentale.

Le Canada a cependant appuyé pleinement le document. Les désaccords mineurs entre M. Sharp et le secrétaire américain à la Défense, M. Clifford se sont apparemment aplanis.

Les Canadiens, comme les autres membres de l'Alliance, ont été heureux de voir la France signer les principales articles du document. Bien qu'elle se soit retirée des forces militaires intégrées de l'Alliance, la France aurait contribué à la préparation des passages les plus durs du communiqué.

La prochaine réunion ministérielle de l'OTAN aura lieu à Washington les 10 et 11 avril prochains, et le comité de planification de la défense se réunira à Bruxelles le 16 janvier.

A la réunion du comité, M. Cadieux avait annoncé que le Canada ajournerait sa décision de réduire de 20 pour cent sa division aérienne en Europe, et il doit préciser en janvier combien de temps se prolongera cet ajournement.

M. Cadieux est rentré au Canada samedi, tandis que M. Sharp partait pour Buenos Aires se joindre à une mission en Amérique latine qu'il avait quittée pour assister aux réunions de l'Alliance.

Moscou réagit violemment

La Pravda a réagi violemment hier au communiqué "belliqueux" de l'OTAN. C'est un texte de guerre froide, incapable cependant d'intimider les pays socialistes, mais dangereux parce qu'il relance la course aux armements en Europe et encourage les "revanchards" ouest-allemands, dit en substance l'organe du parti.

"Ce communiqué est inspiré de l'esprit des pires époques de la guerre froide. Si, ces dernières années, les diplomates de l'OTAN s'étaient efforcés de polir soigneusement le style de leurs déclarations, pour leur donner un caractère non belliqueux, le communiqué de samedi abonde en grossières attaques contre les pays socialistes. Le mythe usé d'une prétendue 'menace soviétique' est replacé au premier plan.

"Nous ne pensons pas, poursuit le Pravda, que les stratèges atlantiques aient à ce point perdu le sens des réalités pour imaginer sérieusement qu'ils peuvent intimider qui que ce soit dans le camp socialiste. Leur but évident est d'épouvanter certains membres de l'OTAN. Les chefs militaires américains et leurs complices de Bonn agitent devant leurs alliés l'épouvantail fripé de la 'menace communiste' pour les obliger à rester dans l'OTAN à l'expiration de l'échéance de l'an prochain".

QUESTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

ranée provoquerait une crise internationale aux conséquences graves".

En revanche, aux yeux des journalistes du camp socialiste venus voir ce qui se passait à l'OTAN, les décisions prises à Bruxelles constituent un "renforcement du dispositif agressif du bloc militaire atlantique". Comme ces observateurs reflètent le point de vue officiel, il est facile de prévoir, devant une telle réaction, que le "bloc militaire socialiste" ne manquera pas de mettre en oeuvre de nouvelles mesures de vigilance. Il s'ensuivra immanquablement, peut-on craindre, un durcissement de la politique des blocs.

De tous les pays qui prenaient part à la session, c'est la France qui a été le plus conscient de ce danger. Paris ne participera donc pas à l'effort militaire qu'entreprendra l'Allianee atlantique, du fait de la menace suscitée par l'invasion de la Tchécoslovaquie et aussi de la présence accrue des navires soviétiques en Méditerranée.

Le ministre des Affaires étrangères M. Michel Debré a réaffirmé, signalait-on dans l'entourage de sa délégation, que la France ne saurait s'associer à la politique des blocs, jugée incompatible avec la détente. Celle-ci, estime Paris, ne peut être obtenue qu'au moyen de rapprochements bilatéraux. Toutefois, comme on sait, M. Debré a déclaré que l'alliance atlantique représente un facteur de stabilité et que, pour cette raison, la France en demeurera membre.

Il n'en reste pas moins, constatent les observateurs, que la position française à l'égard de l'OTAN n'a pas changé. Pour Paris, les Etats-Unis continuent à y exercer, sinon à y imposer, leur hégémonie. Bien entendu, l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, sans parler de la révolte de mai-juin en France et d'autres événements, dont l'élection de M. Nixon à la présidence, ont permis un certain rapprochement entre de Gaulle et la Maison blanche, mais "le fond des choses n'a pas été modifié".

Par ailleurs, on notait après lecture du communiqué final de la session que l'"avertissement" à l'URSS était vague. Par qui et comment sera définie l'atteinte à la sécurité qui mettrait en action le mécanisme défensif de l'OTAN ?

Compte tenu des divergences qui existent au sein des alliés, soutenait-on, on voit mal comment ils pourraient se mettre rapidement d'accord sur une décision aux conséquences incalculables. Il est vrai que tout le monde, dans les couloirs, venait de lire la déclaration de lord Wigg selon laquelle l'OTAN avait vainement tenté, en août, de sonner l'alerte auprès de ses membres lors de l'affaire tchécoslovaque.

AUTOMOBILE

SUITE DE LA PAGE 1

Le rapport, déclare la commission, "conclut que beaucoup de nouvelles voitures sont livrées aux acheteurs en mauvais état; que les propriétaires (de voitures) éprouvent des difficultés à obtenir des réparations simplement et rapidement; que le travail des réparations effectuées sous garantie laisse souvent à désirer; et que les exceptions, limites et conditions des garanties ne sont pas indiquées clairement aux acheteurs".

ARBITRAGE

SUITE DE LA PAGE 1

les limites d'augmentations minimum.

L'arbitrage ne serait pas la seule façon "pacifique" de régler le différend. Les négociateurs syndicaux ont toute la lattitude désirée pour explorer ces moyens.

La grève

Mais en cas d'échec "dans l'utilisation de ces moyens pacifiques", les dirigeants de la CEQ devront "voir à l'organisation et à la réalisation de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève tournante inclusivement". On leur demande que "la grève totale illimitée soit évaluée plus tard, selon les circonstances".

Le président de la CEQ, M. Raymond Laliberté, a proposé une résolution privilégiée soustrayant à l'étude par le congrès des modalités touchant la grève tournante. Le tout est laissé au comité de stratégie, qu'on appelle le "stratex", et aux dirigeants. Quelqu'unes des 18 commissions qui avaient siégé dans la journée avaient adopté des résolutions précisant les dates des débrayages et certaines modalités.

Déjà, à la suite de leur action, des enseignants ont subi des sanctions. Une résolution prévoit que la CEQ offrira une assistance financière et toute la protection collective jugée adéquate aux enseignants qui seraient éventuellement congédiés, suspendus ou pénalisés.

Le congrès demande aussi aux principaux d'écoles, qui font partie de la même organisation syndicale, de n'exercer aucune pression sur les enseignants et de demeurer neutres "devant les difficultés que rencontrent les enseignants avec les commissions scolaires".

Dans son exposé, à l'ouverture du congrès, le président de la CEQ, M. Laliberté, avait réclamé que les enseignants ne répondent pas à la provocation par la réaction spontanée.

"L'objectif que nous nous sommes fixé, on s'en souviendra, a-t-il dit, c'est toujours de signer une convention collective acceptable aux deux parties dans la poursuite d'une réforme de qualité et dans le maintien de la dignité de l'enseignant.

"S'il nous faut encore modifier nos positions, par exemple, inventons de nouvelles façons de les rendre acceptables aux commissaires. S'il nous faut expliquer un à un nos objectifs à la population, envahissons le terrain de l'information; nous ne sommes pas des vulgarisateurs de profession pour rien, je l'espère. En somme, les moyens de pression devant être mesurés à leur rendement en terme de négociation, soyons davantage rusés que soupe au lait..."

Le congrès réunissait quelque 800 participants, y compris les observateurs. Après l'exposé de M. Laliberté sur l'état des négociations, les congressistes ont participé aux travaux de 18 commissions. La synthèse de ces commissions fut étudiée en assemblée générale au cours de la soirée, samedi.

Les dirigeants de la centrale ainsi que les membres du comité de stratégie se sont réunis hier matin, dans un hôtel de la rive sud. Aucune décision n'a été communiquée à la suite de cet entretien.

BENSON

SUITE DE LA PAGE 1

nisme accrû aux Etats-Unis entraînerait inévitablement une réaction semblable ailleurs en raison du rôle important des Etats-Unis dans l'économie mondiale."

M. Benson a déclaré que le Canada est disposé à rechercher une réduction "systématique, simultanée et multilatérale" des barrières tarifaires dans les principaux secteurs du commerce entre les pays industriels de l'Atlantique-Nord et des côtes du Pacifique.

L'accord canado-américain sur les automobiles et les pièces d'autos fonctionne bien pour les deux pays, a-t-il fait remarquer, et pourrait s'étendre aux métaux non ferreux et aux produits forestiers.

Le ministre a précisé que l'intérêt du Canada dans le commerce international repose sur la solution de trois problèmes de base :

— Elimination des barrières autres que tarifaires, telles que les quotas, qui empêchent une distribution efficace des ressources entre les pays industriels de la partie nord de l'hémisphère occidental.

— Modifications de l'évaluation artificielle des importations et des exportations aux fins de douanes, en vue de l'ajuster aux taxes nationales.

—Mise au point de mesures pour libérer le commerce en tenant compte des grandes corporations multi-nationales qui opèrent, d'une façon générale, indépendamment des gouvernements et qui ne prennent pas de décisions d'après les mêmes critères que les corporations nationales.

Enfin, M. Benson a dit que, malgré l'invasion de la Tchécoslovaquie par ses voisins communistes, il faut continuer à encourager le commerce entre l'Est et l'Ouest.

BALE

SUITE DE LA PAGE 1

La prolongation des conversations de Bâle, qui devaient d'abord s'achever dimanche, est considérée comme l'indice certain de l'imminence d'une solution. On s'attend à un compromis franco-allemand car, souligne-t-on, l'Allemagne n'a pas moins d'intérêt que la France et les autres membres du club des "dix" à voir le calme et le bon sens prévaloir dans les relations monétaires internationales.

Selon une source américaine à Bâle, les Allemands auraient effectivement proposé aux Français un crédit d'un milliard de dollars, mais ces derniers n'auraient pas accepté les conditions qui y étaient attachées, notamment sur les hausses des prix, d'autant qu'ils n'étaient pas vraiment demandeurs. Un tel prêt aurait eu, pour les Allemands, le gros avantage de diminuer d'autant l'excédent de leur balance des paiements, un des principaux arguments des partisans d'une réévaluation du mark.

Les pertes françaises de devises la semaine dernière ont été trop importantes — on parle de près de 400 millions de dollars pour jeudi et vendredi derniers seulement — pour continuer dans la même voie sans rien tenter. C'est pourquoi les observateurs à Bâle, estiment, en l'absence de toute indications de source française, que les gouverneurs ayant constaté leur différend (si différend il y a vraiment) pourraient en référer dès ce matin à leurs gouvernement respectifs à qui ils laisseraient le soin d'aplanir les dernières difficultés.

Quoi qu'il en soit, les observateurs estiment qu'une décision ne saurait tarder, car c'était le chaos la semaine dernière sur le marché des changes. On croit savoir qu'un milliard de dollars en fonds spéculatifs ont été envoyés à Francfort au cours des deux dernières semaines. Dans la seule journée de vendredi dernier, l'institut d'émission ouest-allemand a dû fournir des marks pour une valeur de 150,000,000 de dollars.

Les Français ont été les premiers à pratiquer ce jeu et on a même vu dans les derniers jours de la semaine dernière des ressortissants français apportant des francs par valises entières dans les bureaux de change des villes frontières allemandes.

La spéculation en était arrivée à un tel point que le change du franc avait été limité en volume dans la plupart des bureaux aux postes frontières, gares et aéroports.

Des taux fantaisistes, toujours défavorables au franc, étaient pratiqués en différents endroits. En Belgique, par exemple, on voyait réapparaître une "décote" de 6 pour cent par rapport à la parité officielle.

A Paris, le général de Gaulle recevait samedi M. Couve de Murville, premier ministre, et M. Ortoli, ministre des Finances. De source informée on croit savoir, qu'au cours de cette entrevue, le président de la République française a passé en revue avec ses deux interlocuteurs les mesures intérieures propres à redresser la situation monétaire et à redonner confiance au franc. Parmi elles, figureraient notamment la recherche d'économies budgétaires destinées à réduire en 1969 l'impasse de trésorerie qui s'établit à l'heure actuelle à 14 milliards de francs (environ $2,800,000,000. Apparemment, des réductions de dépenses de l'ordre de 1,500,000,000 francs (environ $300,000,000) auraient été décidées.

Ces mesures d'austérité budgétaire constitueraient la contrepartie du soutien que les banques centrales accorderaient à la Banque de France, si un accord intervient.

Les centaines de dollars transférés de France à Francfort aux cours des derniers jours seraient mises à la disposition de la Banque de France, sous la forme d'un accord "Swap", c'est-à-dire d'un accord de troc de devises. La Banque de France obtiendrait dans la limite du crédit offert toutes les quantités de deutsche marks dont elle a besoin. En principe, un accord "Swap" est conclu pour trois mois, mais il est renouvelable. Tout dépend des modalités d'un accord éventuel.

Tant à Bonn qu'à Paris on refuse d'envisager la réévaluation du mark ou la dévaluation du franc respectivement.

LA MÉTÉO

MAXIMUM AUJOURD'HUI 32

MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 32

Régions de Montréal, Ottawa et Cantons de l'Est : la pluie verglaçante sera intermittente ce matin et deviendra probablement continue cet après-midi et changera en neige ce soir. Neige intermittente mardi. Plus doux aujourd'hui. Les vents augmenteront du nord-est de 20 milles avec rafales jusqu'à aujourd'hui et du nord-ouest de 20 milles mardi. Le maximum aujourd'hui à Montréal, Ottawa et Sherbrooke sera de 32 et le mercure se maintiendra à près de 32 la nuit prochaine.

Région d'Abitibi : neige intermittente aujourd'hui. Possibilité de pluie verglaçante mêlée à la neige. Mardi neige intermittente suivie de chutes de neige locales. Plus doux. Vents de l'est de 15 à 20 milles aujourd'hui et du nord mardi. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val-d'Or et Rouyn-Noranda, 30 et 25.

Régions de Québec, Laurentides et Pontiac-Témiscamingue : la neige commencera en fin de matinée. Pluie verglaçante intermittente mêlée à la neige ce soir et la nuit prochaine. Neige intermittente mardi. Plus doux aujourd'hui. Les vents augmenteront de l'est à 15 milles avec rafales jusqu'à 25 cet après-midi et changeront à nord-ouest de 20 milles mardi. Maximum aujourd'hui à Québec et Sainte-Agathe, 30 et demeurera à 30 la nuit prochaine. Témiscamingue maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine, 30 et 25.

Régions du Saint-Maurice et Lac-Saint-Jean : le ciel sera couvert aujourd'hui avec neige cet après-midi. Possibilité de pluie verglaçante intermittente mêlée à la neige tôt la nuit prochaine. Neige intermittente mardi. Plus doux. Vents légers au début de la journée et du nord-est à 20 milles avec rafales aujourd'hui. Maximum aujourd'hui à La Tuque et Chicoutimi 25. Le mercure se maintiendra à près de 25 la nuit prochaine.

A l'Université

Non à l'accroissement du "Pouvoir étudiant" !

Aux étudiants qui réclament des pouvoirs accrus afin de participer davantage à la direction des universités, 52 p.c. des Canadiens répondent NON, 38 p.c., OUI. Au Royaume-Uni 43 p.c. des opinions recueillies favorisaient le point de vue estudiantin.

Si, par ailleurs, on s'en tient aux seules études, 43 p.c. des adultes interrogés chez nous — 35 p.c. seulement au Royaume-Uni — estiment qu'on pourrait faire davantage confiance aux enseignés pour ce qui est de l'élaboration des programmes et règlements, de la sélection des cours, de la préparation ou de la suppression des examens, etc . . .

Naturellement, les plus jeunes des adultes favorisent dans une plus grande proportion, soit 47 p.c., que les plus âgés, 31 p.c., l'accession des étudiants aux leviers de commande universitaires.

Question posée : Croyez-vous, oui ou non, qu'on devrait accorder aux étudiants une voix plus importante au chapitre en ce qui concerne : a) la direction générale de l'université; b) la direction du seul secteur des études (cours, examens, etc.) ?

	ROYAUME-UNI	CANADA
	(direction générale)	
Oui	43%	38%
Non	42	52
Indécis	15	10
	100%	100%
	(direction des études)	
Oui	38%	47%
Non	46	40
Indécis	19	13
	100%	100%

Série de greffes de coeur et de rein durant la fin de semaine

d'après AFP,UPI,PA

M. Leo A. Boyd, âgé de 50 ans, un Canadien de Straffordsville, en Ontario, a reçu le coeur d'une Mexicaine au cours d'une greffe effectuée samedi à l'hôpital St. Luke, à Houston, aux Etats-Unis. M. Boyd, à qui on n'accordait plus que six mois de vie, repose actuellement dans un état satisfaisant. C'est le Dr Denton Cooley qui a greffé le coeur de la Mexicaine de 38 ans décédée quelques heures plus tôt en donnant naissance à un enfant.

Hier, Toronto a connu la quatrième transplantation de coeur effectuée dans cette ville lorsque M. Charles Perrin Johnston, gé de 54 ans, de Toronto, a reçu le coeur de Ronald Marks, âgé de 18 ans. L'intervention s'est déroulée au St. Michael Hospital. Lui aussi repose dans le moment dans un état satisfaisant. Les reins du donneur ont été greffés à deux autres patients.

A Paris, entre-temps, une équipe chirurgicale dirigée par les Drs Guilmet et Dubost a greffé hier soir un nouveau coeur à M. Jacques Hémon, âgé de 53 ans, un entrepreneur en bâtiment.

Le donneur est une femme de 50 ans dont l'identité n'a pas été révélée. On a prélevé également sur ce donneur un rein qui a été greffé à un receveur non identifié. Une autre opération de greffe du rein s'est d'ailleurs déroulée presque au même moment mais avec un organe prélevé sur une autre personne.

Les trois opérés français sont dans un état satisfaisant, déclare un communiqué de l'hôpital Foch, à Suresnes, où ont eu lieu les interventions.

Par ailleurs, des chirurgiens belges ont greffé jeudi dernier un poumon à un ouvrier métallurgiste de 23 ans, Alois Vereecken. Le patient se porte bien, déclare-t-on à l'hôpital de Band où le professeur Frits de Rom a effectué la greffe.

Jusqu'à maintenant, une vingtaine de greffes de poumon ont été tentées à travers le monde, aucune n'a réussie.

H. ERIC FEIGELSON, C.R.
AVOCAT
EDIFICE DE COMMERCE
1080, COTE BEAVER HALL
866-4691

B.P.
GRAND SPÉCIAL D'AUTOMNE SUR REVÊTEMENT et CORNICHES

BENOIT PERRAS
Président

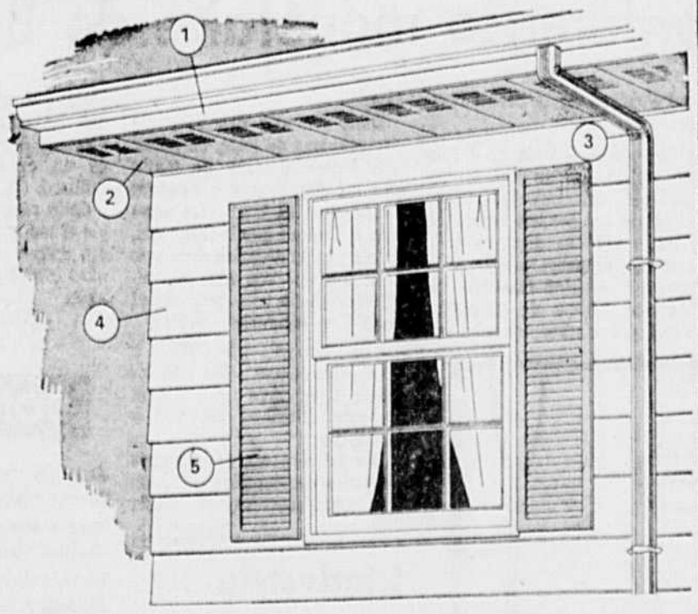

1—Parements
2—Soffites
3—Gouttières
4—Revêtements
5—Persiennes

REVÊTEMENT D'ALUMINIUM

FENETRES EN ALUMINIUM	PORTES EN ALUMINIUM	AUVENTS EN FIBRE DE VERRE et autres spécialités

GARANTIE DE 20 ANS • ESTIMATION GRATUITE

B.P. ALUMINIUM
774, PIERRE-VIGER
BOUCHERVILLE
655-1324
CENTRE D'ACHATS BOUCHERVILLE

tous les chemins mènent au Seaway

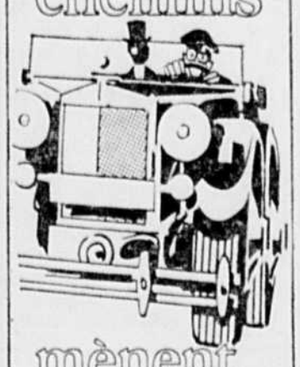

Windsor
Seaway Inn
Toronto
Seaway—Seaway Towers
Kingston
Capri Seaway
Ottawa
Talisman Seaway
Montréal
Seaway Motor Inn—Capri Seaway
Oromocto, N.B.
Oromocto Seaway
Halifax
Citadel Seaway

Vous êtes assuré d'un accueil chaleureux lorsque vous signez le registre d'un hôtel Seaway! Tous les hôtels Seaway offrent de superbes chambres, des repas succulents, des piscines, le confort de la climatisation, le stationnement gratuit, en un mot un service d'hôtellerie complet.

Pour réservations, composez:

Toronto—	766-4392
Montreal Seaway—	932-1411
Montreal Capri—	739-2771
Ottawa—	722-7601
Windsor Inn—	253-7281
Kingston—	546-1744
Halifax—	422-1391
Oromocto—	357-8424

Seaway HÔTELS

Tout ça!

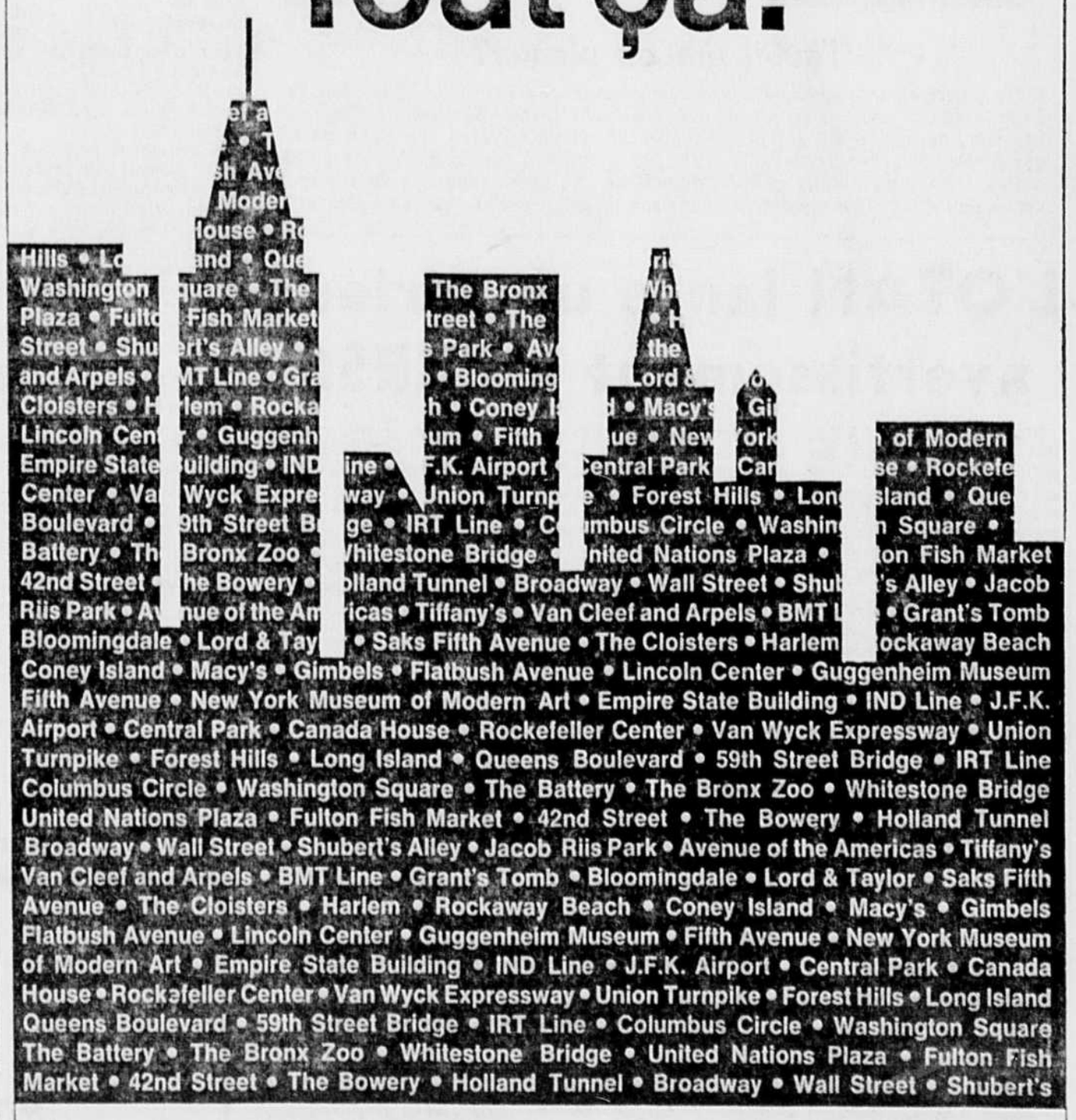

New York!...Oui tout ça...et bien plus encore pour seulement $56 aller-retour classe économique de Montréal

Sans doute, certains de ces endroits vous sont familiers. Mais vous en connaîtrez bien d'autres quand vous irez à New York. Tout ça, ce n'est qu'un avant-goût de New York. Parlez-en à votre agent de voyage ou appelez Air Canada à 931-4411.

AIR CANADA

874-7111 LES PETITES ANNONCES succès LA PRESSE

LA PRESSE

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
la plus importante société de fiducie canadienne-française

MONTREAL, LUNDI 18 NOVEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 269

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

La république des Beaux-Arts

La réunion générale de demain soir définira les exigences des étudiants

Les occupants de l'Ecole des Beaux-Arts ont remporté une victoire sur le comité des non-occupants au cours de la fin de semaine. Le comité d'occupation a en effet été consacré "interlocuteur valable" vis-à-vis du ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, qui leur a délégué, samedi, M. Bernard Landry, son "spécialiste en contestation".

M. Landry a accepté que l'occupation se poursuive afin de permettre la tenue d'une assemblée générale, demain soir, assemblée qui aura pour tâche de définir les exigences des étudiants pour la reprise des cours.

Les occupants ont, de leur côté, quelque peu assoupli leurs positions en acceptant de rencontrer un envoyé "spécial" du ministre de l'Education, à défaut de M. Cardinal lui-même. Ils ont accepté le principe des négociations avec le gouvernement, chose à laquelle ils se refusaient jusqu'à maintenant.

Les occupants de l'Ecole des Beaux-Arts avaient invité le ministre de l'Education à venir les rencontrer, samedi après-midi, mais M. Jean-Guy Cardinal leur ayant délégué son "spécialiste en contestation", M. Bernard Landry, les étudiants ont accepté de dialoguer avec lui.

M. Jean-Guy Cardinal,
ministre de l'Education

S'il ne s'est pas agi de négociations en bonne et due forme entre les étudiants et M. Landry, il n'en reste pas moins qu'à la suite de deux rencontres les deux parties se sont entendues pour reporter à mardi soir l'assemblée générale qui devait avoir lieu hier soir.

Un porte-parole des occupants, M. Pierre Monat, a déclaré hier que les deux rencontre de la fin de semaine avec le représentant du ministre ont consisté en des séances d'information mutuelle. Mais, a-t-il précisé, ça n'a pas remplacé le ministre absent.

Arrivée inopinée de Landry

A la suite du refus de M. Cardinal de les rencontrer, les occupants avaient refusé de rencontrer son "substitut", à savoir: M. Landry. Ce dernier est cependant arrivé inopinément à l'Ecole des Beaux-Arts, samedi après-midi, sans plus d'invitation.

Selon les étudiants, M. Landry voulait bel et bien se substituer à M. Cardinal. Il demanda à négocier avec eux la fin de l'occupation. Au cours de la première rencontre, qui fut brève, M. Landry était accompagné du directeur de l'école M. Claude Vidal.

C'est au cours de la seconde rencontre, dans la soirée de samedi, que M. Landry s'est engagé à prolonger le délai pour la mise en vigueur de l'ultimatum ministériel. Québec ne bougera donc pas jusqu'à la tenue de l'assemblée générale de mardi soir.

Les lettres de convocation mallées aux étudiants

Dès hier, des lettres de convocation d'une assemblée générale ont été mallées aux étudiants de l'école afin de respecter le délai de 48 heures nécessaire à la convocation d'une telle assemblée.

Vendredi, les occupants avaient émis un communiqué spécifiant qu'ils n'accepteraient pas de négocier sur un ordre de "retour en classe voilé" transmis par le truchement de la presse.

Les professeurs de l'école

Dans une séance d'information le même soir, M. Monat décrivait les tentatives de contact avec les professeurs de l'école, l'effort entrepris pour les rencontrer par groupes suffisamment petits pour qu'il y ait moyen de se parler, pour conclure qu'à ce moment-là il se trouvait des professeurs qui étaient d'accord, mais que le syndicat des professeurs était encore en majorité contre. D'ailleurs, seulement 15 des 82 professeurs avaient rencontré les occu-

Voir BEAUX-ARTS, page 6

Une bombe à Montréal, une autre à Grand'Mère

Deux bombes de fabrication domestique ont fait explosion, hier : la première à la Standard Structural Steel Ltd., à Montréal, peu après minuit ; la seconde à la Crêmerie Crête, à Grand-Mère, vers 10h.10 hier soir. Personne n'a été blessé.

Plusieurs personnes ont, paraît-il, entendu la première explosion, sans y prêter trop d'attention, toutefois, l'immeuble étant situé dans une région relativement déserte de l'île de Montréal.

C'est le déclenchement du système antivols, provoqué par ladite explosion, qui a alerté les gardiens de Standard Structural Steel Ltd. Après avoir fouillé les lieux et découvert qu'il s'agissait d'une bombe, ceux-ci ont prévenu le laboratoire technique de la police de Montréal.

La bombe avait été placée contre le mur arrière de l'immeuble. Bien que leurs recherches aient été ralenties par la neige épaisse qui s'amoncelait à cet endroit, les experts en explosifs, le sergent Robert Côté ainsi que les agents Claude Préfontaine et Jacques Forget, ont pu recueillir des débris de l'engin destructeur qui devaient être soumis à une analyse en vue d'en déterminer avec exactitude la composition de même que la puissance. Tout au plus sait-on pour l'instant que la charge était assez forte et que la bombe à retardement était composée de bâtons de dynamite reliés à un mécanisme d'horlogerie.

Pour ce qui est des dégâts, qui n'ont pas encore été évalués, signalons seulement l'éclatement de plusieurs vitres ainsi que des fissures aux fondations de béton. Des bureaux auraient également été touchés.

La police n'écarte pas l'hypothèse que cet attentat soit relié au conflit ouvrier qui fait rage chez Standard Structural Steel Ltd.

C'est le cinquième attentat du genre à Montréal en moins d'une semaine. On se rappelle qu'une bombe avait également été découverte chez Lord & Fils Cie Ltée., vendredi matin ; qu'une autre avait été désamorcée, jeudi matin, attachée sous un camion-remorque près d'une usine de Domtar, où, comme chez Lord, les employés sont en grève ; qu'une troisième avait été trouvée mardi matin, dans la côte Beaver Hall, à quelques pas de la Place Bonaventure, où une quatrième avait explosé, quelques heures plus tôt, dans le couloir souterrain reliant la gare Centrale à la Place Bonaventure et à l'hôtel Bonaventure.

Au total, 17 bombes ont explosé dans la région de Montréal depuis avril dernier, et personne n'a été blessé jusqu'ici.

Bien que la police n'ait jusqu'ici établi aucun lien avec l'attentat d'hier soir, un conflit patronal-ouvrier persiste également, depuis février, à la Crêmerie Crête, au 689 de la 114e Rue. Une vingtaine de livreurs y sont en effet en grève, sans que la livraison de lait n'en soit pour autant interrompue.

Si l'on en croit les premiers rapports, il n'est pas impossible que l'engin destructeur ait été lancé d'un véhicule en marche. Trois camions de la compagnie ont été endommagés tandis que des centaines de vitres des maisons avoisinantes ont été brisées sous le choc.

On ignore encore la composition de l'engin et l'enquête se poursuit sous la direction du détective Jacques Baillargeon de la Sûreté municipale de Grand'Mère.

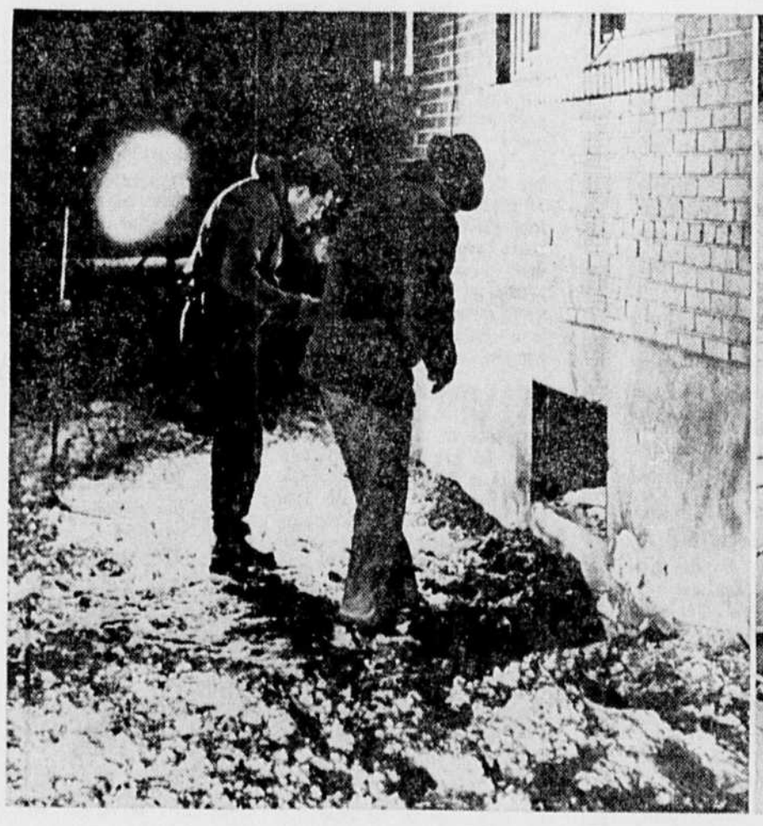

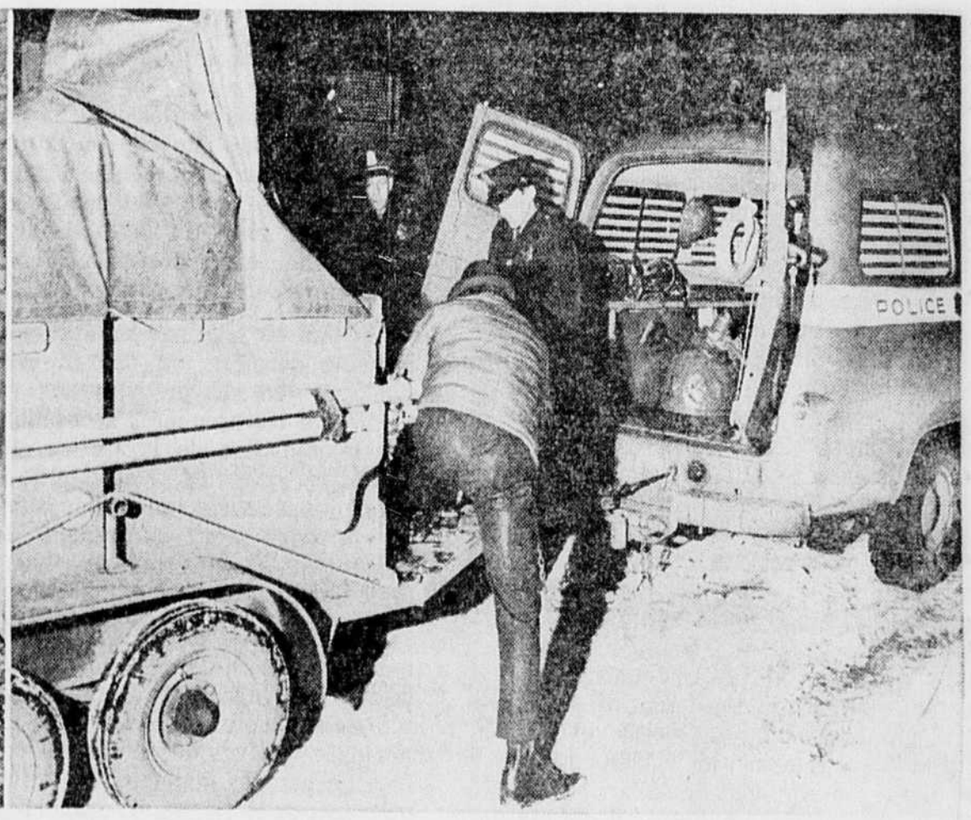

photos Robert Nadon, LA PRESSE

Cinquième bombe en moins d'une semaine dans la métropole

Les experts en explosifs de la police de Montréal, passablement occupés ces derniers temps, cherchent les débris de leur cinquième bombe en moins d'une semaine, chez Standard Structural Steel Limited cette fois.

Cultivateur abattu de trois balles

Un cultivateur, M. Marcel Faust, 41 ans, du 1281 du rang de la Rivière-Rouge, à Crabtree Mills, comté de Joliette, a été abattu de trois balles de fusil de calibre .22, vers 1 h hier matin, alors qu'il était au lit. Il est mort trois heures après son arrivée à l'hôpital Saint-Eusèbe, à Joliette.

Sa femme, âgée de 36 ans, est présentement détenue à la prison de Joliette comme témoin important. Elle souffrirait apparemment de dépression nerveuse.

La famille Faust compte trois enfants, dont l'aîné a 15 ans.

C'est le sergent Maurice Dinelle, de l'Escouade des homicides de la Sûreté du Québec, qui dirige l'enquête.

L'avenir de la rive sud sera décidé d'ici un an

—le ministre des Affaires municipales

par Claude MASSON
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — L'avenir des municipalités de la rive sud sera décidé d'ici un an.

Cette promesse, le ministre des Affaires municipales l'a faite après quelques moments de réflexion, au Café du Parlement alors que nous l'interrogions sur les différentes formules préconisées pour solutionner les problèmes communs nombreux auxquels font face les villes situées immédiatement au sud du fleuve Saint-Laurent.

Cette réaction indique clairement aussi l'intention du ministre Lussier de ne pas laisser dormir sur les tablettes les deux importants rapports des commissions gouvernementales chargées d'étudier la possibilité de regrouper les municipalités de la rive sud et les engagements financiers d'une telle fusion générale.

Le premier document a été remis à la fin de janvier 1967 et recommandait de regrouper 13 municipalités en trois grandes villes. La seconde tranche, déposée cette sermaine en Chambre, conclut que la fusion serait financièrement rentable pour l'ensemble des municipalités mais à la condition que le regroupement se fasse graduellement et prudemment.

Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, après une première analyse rapide du second mémoire qui compte au-delà de 1,000 pages dont la majorité sont remplies de graphiques et de statistiques, a déclaré qu'il y a de très bonne recommandations et que le rapport en lui même présente des aspects très intéressants.

Il faut d'ailleurs noter que c'est la première fois au Québed qu'une étude porte spécifiquement et exclusivement sur les conséquences économiques du regroupement. C'est d'ailleurs le point majeur qui, jusqu'ici, a fait hésiter plusieurs administrateurs municipaux à se prononcer dans la pratique pour la fusion.

Régionaliser en premier

Selon les commentaires du ministre, celui-ci est favorable à l'établissement d'un gouvernement régional avant de procéder à des fusions, à moins qu'elles soient volontaires comme c'est le cas pour Saint-Lambert et Préville.

Il reste à choisir la formule de gouvernement régional. Le second rapport Lemay et le mémoire remis plus tôt cette semaine par la Société pour le progrès de la rive sud prônent ouvertement un palier intermédiaire entre le pouvoir provincial et les conseils locaux, c'est-à-dire un gouvernement régional dont les membres seraient élus directement par les contribuables et non composé de délégués des conseils municipaux.

Le ministre, pour sa part, semble favoriser un gouvernement régional sur lequel les membres des conseils municipaux seraient représentés. Ceci permettrait une participation directe des maires aux décisions à caractère régional plutôt que de se voir imposer des solutions "d'en haut", c'est-à-dire des autorités régionales. Les deux documents déclarent qu'une telle formule serait inefficace.

Chose certaine, un projet de loi portant sur les gouvernements régionaux est actuellement à l'étude au bureau du plan du ministère des Affaires municipales et il est même possible qu'il soit présenté devant les Chambres dès cette session. S'il est adopté d'ici peu, la rive sud sera l'une des premières expériences à ce sujet.

Dans ses propos, le ministre a tenu à rendre hommage aux dirigeants de la Société pour le progrès de la rive sud pour le mémoire soumis aussi cette semaine. Même s'il n'est pas d'accord avec certainres des solutions préconisées et qu'il y reconnait quelques faiblesses importantes, le ministre a souligné que d'autres corps intermédiaires fassent le même effort.

Déjà, dans plusieurs allocutions antérieures, le ministre Lussier a insisté sur la participation et il se réjouit du fait que son appel a été entendu par la Société pour le progrès.

Quant au second rapport Lemay, qui préconise un regroupement sans précipitation, il entre pleinement dans les vues de la politique de l'actuel ministre des Affaires municipales, qui préfère la persuasion à l'imposition et c'est ce que suggère au fait le deuxième rapport.

Transport en commun

Si l'avenir de la rive sud sera décidé dans au plus un an d'ici, un problème particulier doit être résolu en plus tard dans six mois comme l'a promis la semaine dernière, M. Lussier aux maires de la région.

C'est le problème du transport. Aux attaques de la Fédération des travailleurs du Québec qui l'ont blâmé pour sa lenteur à créer une commission de transport propre à la rive sud, M. Lussier a répondu qu'une action précipitée dans un domaine aussi complexe et aussi coûteux pourrait entraîner des conséquences graves dans l'avenir.

La question, qui est déjà à l'étude sous tous ses angles au ministère par le bureau du plan, comporte plusieurs aspects: quelles municipalités seront groupées dans cette commission de transport en commun? Qui sera représenté à cette commission? Quel sera le mode de financement? La réponse doit être connue d'ici l'été de 1969.

Neuf morts, dont six sur les routes

Malgré le beau temps, seulement neuf personnes ont perdu la vie accidentellement au Québec, au cours de la fin de semaine. C'est la deuxième fois en autant de fins de semaine que le nombre de victimes est inférieur à 10.

Six des victimes ont perdu la vie dans des accidents de la route. Un homme a été tué dans un accident de chasse, un jeune homme de 24 ans s'est noyé dans le lac Abitibi, et un bébé de 11 mois est mort ébouillanté.

VICTIMES DE LA ROUTE

Mlle Viola Jenkinson, 73 ans, du 5532 du Chemin de la Reine-Marie, tuée, vers 7 h. 40 samedi soir, par un autobus de la CTM.

L'accident est survenu au terminus Aylmer, à l'angle de la rue Sherbrooke et de l'avenue Trenholme, dans l'ouest de la métropole. Mlle Jenkinson, qui attendait son autobus, a perdu pied et a glissé sous les roues arrière d'un autre autobus du circuit no 102. La mort a été instantanée. Le chauffeur, qui ne s'était pas aperçu de rien, a poursuivi sa route jusqu'au terminus Atwater, où l'autobus a finalement été immobilisé pour fins d'expertise.

Mlle Lois Murphy, 19 ans, comté de Gaspé-Est, tuée, vers 10 h. samedi soir, lorsque l'auto dans laquelle elle voyageait est entrée en collision avec une autre, sur la route no 6, à Sainte-Adélaïde-de-Pabos, comté de Gaspé-Est. Deux autres personnes ont été blessées dans cet accident.

M. Norbert Gagnon, 25 ans, du 1830, rue d'Assise, à Québec, s'est tué, vers 11 h. hier matin, quand son auto a capoté en bordure de la route no 15, à L'Ange-Gardien, comté de Montmorency. Une autre personne a été blessée dans cet accident.

M. Jean Bérard, 37 ans, du 187, rue Saint-Louis, à Windsor, comté de Richmond, brûlé vif dans l'incendie de son camion-citerne, vendredi, à la suite d'une collision avec un autobus scolaire et une auto survenue sur une route secondaire, au lac Brompton, dans le même comté. Père de 11 enfants, M. Bérard était à l'emploi de la compagnie Irving. Deux autres personnes ont été blessés dans cet accident. Il s'agit du chauffeur de l'autobus, vide de voyageurs au moment de l'accident, qui, blessé grièvement, a été conduit à l'hôpital de Sherbrooke et et du conducteur de l'auto, alors en stationnement en bordure de la route.

M. Jean-Maire Smith, 25 ans, du 10-A, rue Saint-Etienne, à Lévis, tué, vers 7 h. 10, vendredi soir, lorsque l'auto dans laquelle il voyageait a capoté sur la route no 23, à Soresto, comté de Lévis. M. Smith est mort à son arrivée à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Maurice Mequish, 7 ans, de la réserve indienne d'Obedjiwan, dans le comté d'Abitibi-Est, tué par un camion, vers 8 h. 15 vendredi soir, dans la

Voir MORTS en page 6

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
7 jours par semaine
24 heures par jour
845-7251
Confiez vos ordonnances à la Pharmacie Montréal, cueillette et livraison gratuites 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
PHARMACIE MONTRÉAL
JEAN P. DUQUET
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF

Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à 52 ans.

Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connait les appareils MAICO.

Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !

MAICO APPAREILS AUDITIFS

1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. G. Couture, O.D.
J. P. Cardinal, O.D. P. Meunier, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpsons
En ville, au septième 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 – poste 242
les Galeries d'Anjou, le promenoir 353-3300 – poste 234

"Chouette ! Je n'aurais jamais cru qu'il fut si économique de faire laver mon linge chez Jolicoeur". Vous aussi, madame, serez enchantée de nos prix. Confiez-nous votre lessive dès cette semaine.

TEL. 521-2161
Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALES AUX CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE LAVAL

Requête de bref mandamus contre le juge Laganière

par Pierre VENNAT

M. William D. Taylor, ancien acheteur des villes de Chomedey et de Laval, vient de signifier en Cour du Banc de la reine une requête pour l'émission d'un "bref mandamus" contre le juge Gérard Laganière, intimé.

M. Taylor qui avait été congédié par Laval après la fusion d'août 1965 mais avant l'élection de novembre, après avoir été soupçonné d'avoir trempé dans un détournement de fonds de la ville, désire que la Cour du Banc de la Reine ordonne au juge Laganière de rendre immédiatement son jugement à la suite de la pré-enquête qu'il a présidée dans l'affaire Taylor.

Le même "bref mandamus" a été signifié au premier ministre J.-J. Bertrand en sa qualité de ministre de la Justice; au juge Edouard Archambault, en sa qualité de juge en chef de la Cour des Sessions de la paix du district de Montréal qui avait ordonné la préenquête; à Me André Chaloux en sa qualité de procureur chef de Montréal; à l'assistant directeur de police Henri Francoeur, signataire de la plainte au nom de la ville de Laval, et à la ville de Laval elle-même.

Le premier ministre Bertrand, le juge Edouard Archambault, Me Chaloux, l'assistant-directeur Francoeur et la ville de Laval se sont mis en cause dans cette affaire qui avait fait couler beaucoup d'encre lors des élections de novembre 1965.

Les experts en droit municipaux font remarquer qu'il est très rare qu'un "bref mandamus" soit accordé par un juge pour forcer un autre juge à rendre jugement.

C'est Me Jean-Louis Léger, candidat conservateur défait à Laval lors des dernières élections fédérales qui défend les intérêts de la ville dans cette affaire.

On ignore quand la requête sera entendue.

Par ailleurs, il est probable que le Conseil de Laval où il se passe souvent des scènes disgracieuses aura enfin son code de procédures. Le conseiller Eddy Kaplansky a demandé au gérant Marc Perron de soumettre un rapport à la prochaine séance du conseil à ce sujet.

M. Kaplansky avait déjà présenté un avis de motion le 7 août 1967 pour que la ville prépare un tel code, mais on n'a jamais donné suite à cet avis de motion.

Enfin, la querelle de la Fraternité des policiers de Laval n'est pas terminée. Au contraire.

Les cinq policiers, présidés par M. Jean-Paul Baillargeon qui veulent déloger par la voie des tribunaux le bureau actuel de la Fraternité, ont été déboutés par le juge Emile Lamarre, de la Cour supérieure, mais ils viennent d'en appeler du jugement.

photo René Picard, LA PRESSE

Huit familles évacuées à Saint-Léonard

Les pompiers de Saint-Léonard, aidés de ceux d'Anjou, ont combattu durant près d'une heure, hier soir, un incendie qui s'était déclaré dans une maison d'appartements située au 7340, boul. Lacordaire. Huit familles ont du évacuer leurs logements respectifs endommagés par l'eau et la fumée. Une femme a été blessée légèrement dans l'incendie. Les dégâts causés par le feu seraient d'environ $15,000.

Trois balles dans le corps

Le blessé de Dorval dans un état critique

Atteint de trois balles vendredi soir, dans ce qui semble être, selon la police, un autre règlement de compte, un individu de 37 ans git encore dans un état critique à l'hôpital Général de Lachine.

C'est vers 10 h. 30 du soir que Charles Gallinger, du 2050 du boulevard de Maisonneuve, a été trouvé baignant dans une mare de sang, près de son auto, dans le terrain de stationnement de l'aéroport de Dorval. Il était blessé à la tête, au cou et à l'abdomen.

C'est un automobiliste qui a fait la découverte, prévenant aussitôt la RCMP, chargée de l'ordre, comme on le sait, à l'aéroport de Dorval, et qui a confié à son tour l'enquête à la Sûreté municipale de Dorval.

On n'a pu trouver, sur les lieux, l'arme ayant servi à l'attentat. Au fait, selon certains, il est fort probable que l'attentat ait été commis ailleurs, dans quelque ruelle montréalaise ou sur la route.

Puis, croyant la victime morte, on en aurait déposé le corps dans sa propre auto avant de lui faire prendre le chemin de l'aéroport. Abandonné par ses agresseurs dans le terrain de stationnement, Gallinger, qui mesure 5'9" et pèse 175 livres, aurait trouvé suffisamment de forces pour sortir de la valise, à l'aide d'une paire de pinces ou autre outil se trouvant dans cette dernière. C'est alors qu'il aurait réussi à attirer l'attention d'un passant.

Si l'on en croit certains rapports, Gallinger aurait un casier judiciaire passablement chargé et plus d'une de ses connaissances auraient trouvé la mort dans des règlements de compte du même genre.

LES CLINIQUES DE LA CROIX-ROUGE

Aujourd'hui : sous le patronage de la CECM: Ecole Jean-Jacques Olier, 310 est, rue Roy, dans la salle de l'école, de 2 h 30 à 5 h 30 de l'après-midi, et de 7 h à 9 h 30 du soir.

Place Victoria: Société des hémophiles, 800 square Victoria, centre commercial, de 10 h du matin à 4 h 30 de l'après-midi.

Chevaliers de Colomb, conseil de Mackayville, 3809, Laflèche. Sous-sol de l'église St-Jean-Eudes, 2000 boul. Marie, Laflèche, de 2 h à 5 h 30 et de 7 h à 9 h 30.

Sous le patronage des Lions et de la Légion canadienne, Salle de la Légion Canadienne, rue Collège, Richmond, 2 h 30 à 5 h 30 et de 7 h à 9 h 30.

Demain : CEGEP de Sherbrooke, Grande salle du pavillon numéro 1, rue Joliette (via Galt ouest et Joliette), entrée latérale, Sherbrooke, 11 h 45 à 5 h.

B'Nai Brith, Manège Royal Canadian Hussars, 4185, Côte-des-Neiges, 2 h 30 à 10 h 30.

CEGEP de Bois de Boulogne, 10500, Bois de Boulogne, salon de la Résidence, 10 h à 1 h et de 2 h à 5 h 30.

Mercredi : Lennoxville, Université Bishop, Gymnase de l'Université, 1 h à 5 h 30 et de 7 h à 9 h.

Université de Montréal: Hall d'entrée de l'aile U-1, 2900 boul. Mont-Royal, 10 h à 6 h.

Jeudi : Université de Montréal: Hall d'entrée de l'aile U-1, 2900 boul. Mont-Royal, 10 h à 6 h.

Université de Sherbrooke, Grand Hall d'Honneur, pavillon central, 10 h à 5 h (sans interruption).

Vendredi : Compagnie Imperial Tobacco du Canada Ltée, 3810, St-Antoine, salle à manger de la manufacture, 9 h à 12 h. et de 1 h 15 à 3 h 30.

Compagnie Canada Flooring Limitée, 1304, av., Beaumont, cafétéria, 10 h à 11 h 30 et de 2 h à 5 h 30.

Revenu Provincial, 105, rue St-Jacques ouest, 5e étage, 9 h à 1 h.

Compagnie Dominion Textile Ltée, Magog, cafétéria, 9 h à 12 h et de 1 h à 5 h.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

rue Hudson Bay, à Obedjiwan.

ACCIDENT DE CHASSE

M. Maurice Ewing, 61 ans, du 138, rue Ranking, à Windsor Mills, comté de Richmond, tué, vers 1 h. hier après-midi, dans un accident de chasse survenu sur sa ferme, à Kingsbury, dans le même comté.

VICTIME DE L'ONDE

M. Normand Pinard, 24 ans, des rangs nos 4 et 5, à Roquemaure, comté d'Abitibi-Ouest, s'est noyé dans le lac Abitibi, vers 10 h. 30 hier matin. Son corps a été repêché peu après.

BEBE EBOUILLANTE

Leonard Lawrence, 11 mois, du 5740, boul. Saint-Laurent, est mort ébouillanté, vers 6 h. vendredi soir, dans la baignoire de l'appartement de ses parents.

L'accident serait survenu lorsque la mère, qui lavait ses deux enfants, a dû s'absenter de la salle de bain. C'est à ce moment-là que l'un des deux enfants a ouvert le robinet d'eau chaude. Le petit Leonard, qui était dans le bain, a été aspergé d'eau bouillante.

Les policiers, mandés sur les lieux, ont rapidement transporté l'enfant à l'Hôtel-Dieu, où les médecins n'ont pu que constater sa mort.

Le corps de la jeune victime a par la suite été transporté à l'Institut médico-légal, où, à la suite d'une autopsie pratiquée samedi matin, les médecins légistes ont déclaré qu'il s'agissait d'une mort accidentelle.

Hold-up dans une taverne

Deux cagoulards, dont l'un était armé d'un revolver, ont fait main basse sur une somme de $368.60, vers 7 h., samedi matin, à la taverne Pall Mall, au 2687, rue Wellington.

C'est en laissant croire au gérant, M. John Yate, 65 ans, qu'ils étaient de la police que les deux individus ont pu pénétrer dans la taverne.

Pour les élections de 1969

La préparation des listes électorales se fera à l'ancien hôtel de ville de Sainte-Dorothée

par Pierre VENNAT

Douze mois avant le prochain scrutin, le processus électoral est déjà en branle à Laval.

En effet, le comité exécutif vient d'approuver un rapport du Service du greffe et décider que la salle du conseil de l'hôtel de ville de l'ex-municipalité de Sainte-Dorothée, disparue avec la fusion d'août 1965, soit mise à la disposition du Service du greffe, "pour fins de la préparation de l'élection de novembre 1969".

Le comité exécutif a chargé le Service du génie d'effectuer immédiatement les transformations nécessaires à cet effet.

On logera donc à l'ancien hôtel de ville de Sainte-Dorothée tout le personnel affecté à la préparation et à la revision des listes électorales et à la préparation générale des élections, en ce qui concerne le côté fonction publique.

C'est en effet le greffier de Laval, M. Jean Galarneau, et son adjoint M. Ronald Bourcier, qui président le scrutin de Laval.

En convertissant l'ancien hôtel de ville de Sainte-Dorothée en salle de préparation du scrutin, on espère ainsi avoir la place et le recul nécessaires pour éviter les erreurs de 1965, presque inévitables dans les circonstances, compte tenu du fait que le greffier Jean Galarneau, nommé après la fusion des 14 ex-municipalités, avait dû réaliser presque un miracle pour terminer ses listes à temps pour le scrutin de novembre 1965.

Les élections de Laval auront lieu le premier dimanche de 1969.

Les nouveaux quartiers

Le dernier bill de Laval, adopté en juin dernier, prévoit plusieurs changements dans la procédure électorale de 1969 par rapport à 1965.

La principale est sûrement que Laval votera alors dans huit quartiers au lieu de six, bien que le nombre de conseillers demeurera le même.

Le quartier Sainte-Rose (ex-villes de Sainte-Rose, de Fabreville et de Laval-Ouest) demeure intact avec trois conseillers.

Le quartier Saint-François garde également son unique conseiller, mais son territoire reprendra les limites de l'ancienne ville de Saint-François, enlevant cette partie à l'actuel quartier Auteuil.

Le quartier Laval-sur-le-Lac, chasse gardée, demeure le même, avec un conseiller, représentant également les îles Laval.

Le quartier d'Auteuil deviendra le quartier Auteuil-Vimont. A l'ancienne ville d'Auteuil, on ajoutera celle de Vimont, actuellement dans le quartier Duvernay. De deux, le nombre de conseillers passera à trois, le troisième conseiller étant "prélevé" sur les sept que compte actuellement le quartier Duvernay.

Le quartier Chomedey, qui comptait jusqu'ici sept conseillers, est divisé en deux.

La première partie, Chomedey, comptera trois conseillers.

La deuxième, Saint-Martin, formé de l'ex-ville de Saint Martin, d'une partie de l'ex-ville de Renaud et de Sainte-Dorothée, aura également trois conseillers.

Le septième conseiller de Chomedey, représentant Laval-des-Rapides, ira former avec deux conseillers de l'actuel quartier Duvernay, le plus à l'ouest, un nouveau quartier baptisé Laval.

Enfin, l'actuel quartier Duvernay, grandement amputé de son territoire actuel, comptera trois conseillers.

Par ailleurs, le nouveau bill permet également à un propriétaire de Laval de se présenter dans n'importe quel quartier de la ville.

En 1965, les conseillers n'avaient le droit de se présenter que dans le quartier où ils avaient leur résidence.

D'autre part, les compagnies, les associations, les sociétés commerciales, les syndicats et les coopératives ont reçu le droit de vote, s'ils payent des taxes, par le truchement d'un représentant qui devra être inscrit sur la liste électorale.

Trois frères surpris en train de voler

Trois frères et un quatrième complice sont présentement détenus dans les cellules de la police de Montréal-Nord, à la suite d'une tentative de vol à un magasin "Utilité Inc.", au 6027 est, boulevard Henri-Bourassa, peu après minuit samedi matin.

Il s'agit de Jean-Claude, Jean et Jean-Pierre Aumont, âgés respectivement de 37, 35 et 29 ains, ainsi que de Robert Bazinet, 25 ans.

C'est en patrouillant que les sergents-détectives Gaston Roussin et Jean-Marie DeRoy, de Montréal-Nord, ont d'abord aperçu deux individus en train de charger un camion, dans une ruelle, à l'arrière du magasin.

Comme ils s'approchaient, pour vérification, les deux hommes ont pris la fuite, mais ont vite été rejoints, quelques centaines de pieds plus loin, par l'un des policiers.

Quant aux deux autres voleurs, ils ont été appréhendés à l'intérieur du magasin. Dans le camion, d'autre part, l'on a retrouvé des cartouches de cigarettes d'une valeur de $1,690.

Les quatre postes de conseillers du nouveau quartier St-Michel attirent de nombreux candidats

par Raymond MASSE

Il y a définitivement une forte affluence d'aspirants candidats pour les quatre sièges de conseillers que les électeurs du nouveau quartier montréalais de Saint-Michel-Nord seront appelés à combler le dimanche 1er décembre.

"De deux choses l'une", fait remarquer un observateur.

"Ou nombreux sont ceux qui sont animés par un esprit civique souhaitable ou l'indemnité annuelle de $5,000 est alléchante et suffit à les attirer." ($1,500 de ces $5,000 ne sont pas "imposables", c'est-à-dire que, selon la charte, chaque conseiller a droit à une indemnité de $3,500 par année, "plus une somme de $1,500 par année pour frais de déplacement et autres dépenses".)

22 contribuables obtiennent un bulletin

Lors de la fermeture des bureaux, à l'hôtel de ville de Montréal, vendredi soir, un grand total de 22 contribuables avaient obtenu depuis le 6 novembre un bulletin de présentation pour l'un des quatre postes de conseillers.

Dans la seule journée d'hier, huit contribuables ont demandé et obtenu un bulletin de présentation.

Mais seulement trois des 22 contribuables ayant obtenu un bulletin de présentation en spécifiant respectivement pour quel siège ils brigueront les suffrages ont jusqu'ici rapporté les documents requis dûment remplis que Me Robert Bouchard, président général du scrutin, a "acceptés".

Mise en candidature officielle: mardi midi

Les autres aspirants candidats — s'il y en a encore! — ont jusqu'à 4 h. 30, lundi après-midi, pour obtenir un bulletin de présentation. Tous les aspirants candidats (sauf évidemment les trois qui l'ont déjà fait) ont jusqu'à midi, mardi, pour les faire accepter par le président de l'élection, étant donné que c'est à cette heure (midi) que la mise en candidature officielle aura lieu dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal.

Les bulletins que Me Bouchard a jusqu'ici acceptés sont ceux de: M. Origène Vézina, 7141, 10ème Avenue (siège no 3); M. Charles Lafontaine, 5601, avenue des Epinettes (siège no 1); et M. Jean-Claude Larouche, 8352, 9ème Avenue (siège no 3).

Répartition des 22 bulletins émis

Les 22 bulletins de présentation jusqu'ici émis permettent de prévoir qu'il y aura — à moins de "retraits stratégiques" ou autres — six candidats pour le siège no 1, cinq pour le siège no 2, sept candidats pour le siège no 3, puis quatre candidats pour le siège no 4.

En voici la répartition exacte, jusqu'ici:

Siège no 1: MM. Charles Lafontaine, Alfred Spada, Nicola Ciamarra, Joseph-F.-Marcel Toutant, André Desroches et Roger Poirier;

Siège no 2: MM. Marcel Ducharme, Gérard Caron, Aimé Sauvé, Richard Morency et André Larue;

Siège no 3: MM. Origène Vézina, Jean-Claude Larouche, Ernest Rousselle, Roland Handfield, Wilfrid Rochon, Michel Archangelo Luccisano et Paul-Emile Lessard;

Siège no 4: MM. Léopold Lavoie, Pierre Bégin, Rolland Larivière et Rocco Luccisano.

Les enseignants du PSBGM demandent la conciliation

Les enseignants du Protestant School Board of Greater Montreal ont décidé de demander la conciliation.

Contrairement à la majorité des associations d'enseignants, la Montreal Teachers Association (qui groupe les enseignants du PSBGM) n'était pas allée en conciliation, estimant qu'elle obtiendrait de meilleurs résultats par négociation directe.

Ces négociations n'ont pas abouti à ce que le syndicat considérait "un compromis acceptable"; en fait, précise le porte-parole de l'Association, l'offre finale de l'employeur constitue un raidissement de leur position.

Le feu détruit une maison à Charlesbourg

Un violent incendie, qui a débuté vers 8 h 50 samedi matin, a ravagé la maison de M. Roland Roy, au 640, rue Nogent, à Charlesbourg. Personne n'a été blessé, mais les dommages matériels s'élèveraient à quelque $12,500.

Sous la direction du sous-chef Serge Daigle, les 15 pompiers de Charlesbourg ont mis deux heures et demie à maîtriser l'élément destructeur, utilisant quatre jets d'eau.

Si l'on en croit les premières constatations, le feu aurait pris naissance dans une garde-robe à la suite d'un court-circuit.

BEAUX-ARTS

SUITE DE LA PAGE 3

pants. Les occupants ont d'ailleurs manifesté une vive méfiance envers la présidente du Syndicat des professeurs, Mlle Duquet.

La même séance d'information indiquait que, côté administrateurs de l'école, c'était le statu quo et que, côté appariteurs, sans qu'il n'y ait eu de leur part de déclaration officielle, il semblait que les recommandations des occupants leur plussent.

Activité des non-occupants appréciée

M. Monat a d'autre part manifesté de l'appréciation pour une partie de l'activité des non-occupants, en ce qu'ils se préoccupent maintenant de participation, etc., au lieu de se contenter de n'être pas d'accord avec l'occupation.

Enfin, samedi, "l'exécutif du comité des non-occupants" déclarait se considérer "comme le seul organisme habilité à représenter ses membres. Il en découle qu'à partir de ce 16 novembre 1968 l'exécutif de l'AGEEBAM devient nul par rapport à l'ensemble des étudiants".

"Le comité des non-occupants demande au gouvernement une prise de position immédiate vis-à-vis de la réintégration. Des mesures d'urgence s'imposent."

Ce comité déclare que les non-occupants sont majoritaires, et que le fait de contremander une "assemblée générale spéciale de l'AGEEBAM dûment et officiellement convoquée par lettre en date du 10 novembre 1968" est considéré par lui comme une démission.

TEST de GROSSESSE

BREVINDEX en 5 minutes
retard de 14 jours $6.00
PREGNOSTICON en 2 heures
retard de 8 jours $8.00

Prises de sang à la pharmacie ou à domicile
ANALYSES MEDICALES : urine, sang, glycémie, etc...

PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE

Laboratoire à succursale — 921 est Ste-Catherine — 842-9622

OUBLIEZ VOTRE hernie

Grâce aux 3 créations de MYOPLASTIC KLEBER
• RILSAN
• SUPER CONFORT
• RELAX

GARANTIE DE 2 ANS — Ces gammes exclusives renforcent votre paroi et maintiennent les organes en place sans ressort, ni coussin. COMME AVEC VOS MAINS — Flexibles, légères et lavables. MYOPLASTIC est ajustée dans 14 pays. CONSULTATION GRATUITE.

JOSEPH PAULER, applicateur professionnel
L'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON
6339, rue SAINT-HUBERT, suite 201, Montréal — 274-5479
Station de METRO Beaubien

Il faut qu'on cesse de nous considérer comme des opportunistes ou des charlatans — Les constructeurs de Laval

par Pierre VENNAT

"Il faut absolument corriger la tendance que l'on a, dans certains milieux, à nous considérer comme des opportunistes qui ne s'intéressent qu'à une chose, obtenir des faveurs ou vouloir déroger aux règlements. Un constructeur et promoteur qui oeuvre dans un secteur pendant plusieurs années se doit d'être consciencieux et compétent et d'offrir à sa clientèle un produit de bonne qualité."

Les constructeurs de Laval ne sont pas contents, mais pas contents du tout, de la publicité qu'a reçue M. Claude Langlois, directeur du Service d'urbanisme de Laval, à la suite de la parution dans "La Revue Canadienne d'Urbanisme" de remarques selon lesquelles la construction est l'industrie qui comporte le plus de charlatans au Canada. Remarques que M. Langlois avait d'ailleurs publiées au préalable dans la revue "Cité et villes".

Le porte-parole des constructeurs de Laval, M. Albert Gagnon, qui s'était fait leur porte-parole lors d'une rencontre organisée par les autorités de Laval justement en vue de relancer l'industrie de la construction, quelque peu déclinante, cette année, et avait alors présenté un mémoire en 12 points aux autorités proposant justement un Commissariat de l'habitation, et qui avait représenté l'Association des constructeurs de la région de Montréal devant la Commission fédérale d'études sur le logement et l'aménagement urbain, a déclaré que "le minimum que les constructeurs puissent exiger serait d'être considérés comme des hommes d'affaires qui représentent un des actifs les plus importants pour la ville de Laval", ce que trop de fonctionnaires, à son avis, oublient.

Sus aux déclarations fracassantes

M. Gagnon a déclaré que les constructeurs sont conscients que les autorités municipales font leur possible pour aider les constructeurs. Mais il croit néanmoins qu'elles devraient voir à ce que leurs fonctionnaires évitent "les déclarations fracassantes" qui coûtent à Laval "une réputation douteuse", et par conséquent "éloignent les acheteurs de maisons, les investisseurs, les constructeurs et promoteurs sérieux."

Il a rappelé que "plusieurs compagnies d'assurances et de prêts hypothécaires ont tout simplement rayé Laval des endroits propices à l'investissement".

Ayant constaté une nette amélioration, dans les derniers mois, des relations entre le Service d'urbanisme et les constructeurs, il ose espérer que l'article de M. Langlois avait été remis il y a plusieurs semaines, avant sa nouvelle attitude plus "positive" et que le Service d'urbanisme ne retombera pas dans "sa façon négative de recevoir les constructeurs et promoteurs", d'il y a quelques mois.

"Sachant que 25 p.c. seulement du territoire de Laval est développé, il faut admettre, de dire M. Gagnon, que le défi est de taille et que les constructeurs ne relèveront un tel défi, qu'à la condition de recevoir une collaboration franche des autorités."

En effet, de terminer M. Gagnon, l'industrie domiciliaire est la plus importante de Laval et sans elle il n'y a pas d'essor commercial et industriel possible pour l'Ile Jésus.

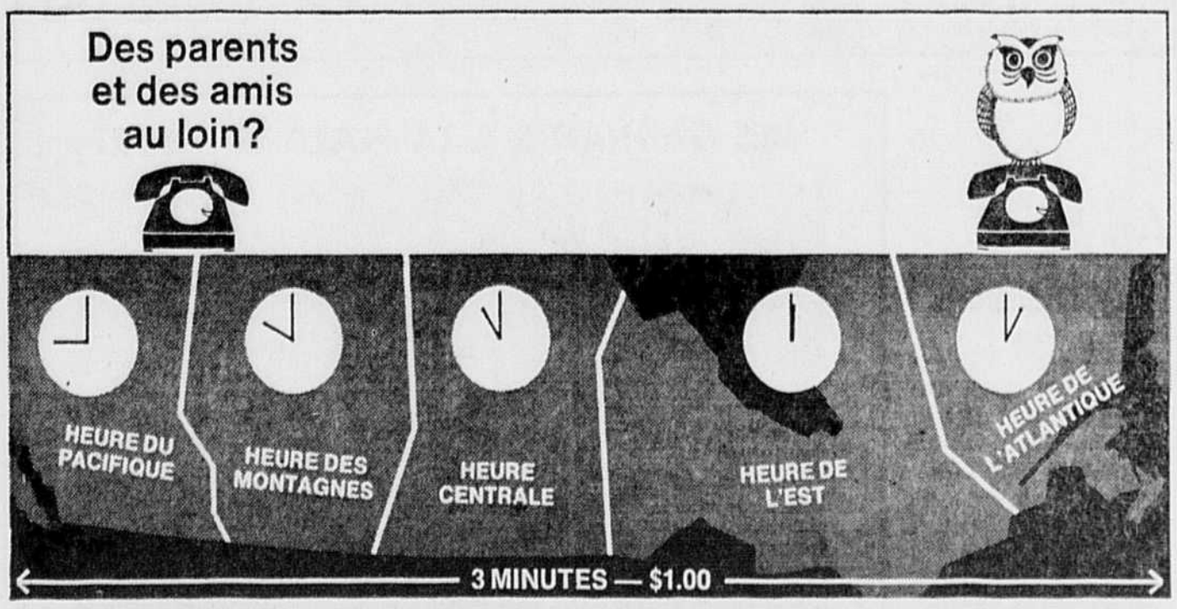

Profitez de ces "chouettes" d'aubaines!

De minuit à 6h du matin — toutes les nuits — en faisant vous-même vos appels.

Appels dans le Québec et l'Ontario.
Le plus bas tarif de 3 minutes jamais vu — 75 cents ou moins — ajouté au boni des Appels Familiaux: 10 minutes pour le prix de 5, 12 pour le prix de 6, etc.

Appels dans les autres provinces
Un dollar *ou moins* pour 3 minutes — excepté pour certains endroits éloignés. Profitez du décalage dans le fuseau horaire pour appeler n'importe où au Canada.

Bell Canada

Si l'interurbain automatique n'est pas en service dans votre localité, la téléphoniste fera votre appel au même tarif économique. L'heure au poste d'origine gouverne l'application de ces tarifs.

Bell Canada, l'un des composants du Réseau Téléphonique Transcanadien

CINÉMA

De l'ouvrier au Vietnam héroïque

Troisième et quatrième journées des "DIX JOURS DE CINEMA POLITIQUE".

Première séance :

"POUVOIR OUVRIER".
Au programme :
"FTQ" de Pascal Gélinas, S.G.C. (Québec) ;
"BACK-BREAKING LEAF" de Terence MacCartney-Filgate, O.N.F. (Canada) ;
"WONDER" du groupe Arc (France) ;
"SUD-AVIATION" du groupe Arc (France) ;
"LE CHEMINOT" des Etats généraux du cinéma (France).

Deuxième séance :

"VIETNAM HEROIQUE".
Au programme :
"HANOI, MARDI 13" (Cuba) ;
"17e PARALLELE" de Joris Ivens (France).

par Luc PERREAULT

Mise à part l'horreur vietnamienne, les documents les plus passionnants des "Dix jours" nous proviennent des milieux ouvriers, qu'ils soient français, canadiens ou tout simplement montréalais. Ainsi en fin de semaine, la séance portant le titre "Pouvoir ouvrier" a marqué l'un des moments les plus percutants de tous.

"F.T.Q." de Pascal Gélinas (dont le nom, si je me souviens bien, n'apparaît pas au générique du film) se présente comme l'une des nombreuses "Actualités québécoises" tournées ces dernières semaines par la Société générale de cinématographie. Comme son titre l'indique, il s'agit d'un reportage pris sur le vif à l'occasion d'une manifestation-monstre de 10,000 militants du syndicat québécois bien connu, M. Louis Laberge en tête. Ce dernier explique en quoi la manifestation est réussie, même si les travailleurs ont dû essuyer une pluie tenace le long du parcours. Un policier explique, l'air satisfait, la matraque rentrée, qu'"aucun incident ne s'est déroulé durant la manifestation" qui constitue de ce fait "un modèle de manifestation".

Si l'on voulait être méchant, on dirait que ce film ne conteste pas beaucoup ni dans son contenu ni dans sa forme. Par ailleurs, on sent dans ces brefs documentaires, fait en vitesse, un air de parenté qui finit par nous donner l'impression qu'on les a tous vus. "F.T.Q." ressemble à "Aimé-Renaud" comme ce dernier ressemble à "La programmation scolaire". On aimerait un peu plus de vie, moins de cadrages stéréotypés.

Les cinéastes de S.G.C. auraient avantage de prendre exemple sur leur aîné, Canadien anglais, Terence MacCartney-Filgate dont le documentaire sur les ouvriers du tabac tourné en Ontario en 1959, "The Back-breaking Leaf", reste toujours d'une rigueur exemplaire, même si encore chez ce dernier l'aspect contestataire, au niveau du contenu, laisse hautement à désirer. Il reste que la précision du document, sa simplicité formelle, ont de quoi ébahir.

Mais les meilleurs modèles à proposer nous viennent de France. Ce "Wonder", par exemple, qui nous vient du groupe Arc, tourné en un plan unique, réussit un tour de force : celui de nous montrer en un raccourci stupéfiant la distance qui sépare l'ouvrier français (et la petite ouvrière sur-exploitée) du militant C.G.T., petit-bourgeois raseur qui voudrait bien faire prendre les vessies pour des lanternes et qui appelle victoire une défaite syndicale. La caméra passe d'un petit groupe à un autre, surprend des conversations, en laisse d'autres en plan, nous montre la petite ouvrière en larmes, inconsolable, et finit par cadrer le patron tout à fait révoltant, paternaliste, qui appelle ses employés : "Allez, c'est fini, maintenant, il faut revenir au travail". Un peu comme un maître d'école qui rappelle ses écoliers à la fin d'une récréation.

"Sud-Aviation" du même groupe, nous montre que, si certains militants, syndicalistes ont démissionné par rapport à leur idéal, d'autres par contre, plus révolutionnaires, continuent la lutte et sont prêts à appuyer les étudiants, à faire front commun avec eux. Encore là, on donne la parole aux travailleurs et à leurs représentants. On n'a pas l'impression que toute est organisé à l'avance.

"Le Cheminot" des Etats généraux du cinéma mérite d'être vu à plusieurs points de vue. Il y a tout d'abord cet homme qu'une caméra suit pas à pas dans les rues placardées de Paris au mois de mai, cet homme dont on sent la richesse humaine, qui nous fait part des impressions que provoquent dans son esprit ces affiches révolutionnaires, qui en a peur un peu, mais qui reste ouvert malgré tout aux jeunes qui l'abordent. Cet homme, on apprend qu'il est cheminot, qu'il lutte pour que lui et ses semblables ne deviennent pas des esclaves dela machine. Il nous explique comment la S.N.C.F. entend petit à petit se débarrasser de ses conducteurs de locomotives et les contraint entretemps à s'abrutir devant des contrôles stupides. On ne peut s'empêcher d'admirer cet homme, qui se dit catholique, prêt à parier sur un mouvement de prime abord peu rassurant vis-à-vis ses convictions religieuses, qui redoute quelque peu Mao mais qui ne dit pas non comme beaucoup de ses semblables devant la perspective d'une révolution.

Enfin deux mots sur l'autre séance, consacrée au Vietnam. D'abord, "17e Parallèle", cette oeuvre courageuse de Joris Ivens qu'on a pu voir récemment à l'Elysée, qui nous introduit dans la vie quotidienne d'un petit village de Vietnamiens du Nord, bombardés, obligés de se terrer, mais qui conservent malgré tout un moral extraordinaire. Oeuvre très achevée, "17e Parallèle" fuit les horreurs systématiques d'un film comme "Documents d'accusation" mais il réussit cependant à montrer tous les aspects de la lutte vietnamienne.

"Hanoi, mardi 13" s'apparente beaucoup au film d'Ivens. Tourné par une équipe de cinéastes cubains (dont faisait partie Santiago Alvarez), ce moyen métrage ne recule pas, face à la cruauté et la barbarie de l'escalade américaine, devant la tentation de ridiculiser les Américains et en particulier l'ex-président Johnson et Lady Bird. Cette charge a le mérite, en plus d'être parfois comique, de contrabalancer l'imprudence des dirigeants américains.

Il sera question dans le compte-rendu de demain de la troisième séance au programme en fin de semaine, consacrée au Tiers monde.

Le prix Renaudot à Yambo Ouologem

PARIS (AFP) — Yambo Ouologem, à qui vient d'être attribué le prix Théophraste Renaudot pour son premier roman "le Devoir de violence", est né au Mali en 1940.

Après des études au Lycée Henri IV à Paris, Yambo Ouologem est licencié en lettres et en philosophie, diplômé d'études supérieures d'anglais, et prépare un doctorat ès sociologie.

"Le Devoir de violence" (Le Seuil) est une oeuvre très dense qui retrace l'entrée de l'Afrique, asservie depuis l'aube des temps, dans la civilisation moderne. L'oeuvre est une synthèse exemplaire de la civilisation du pays de l'auteur qui le redécouvre et de la civilisation française.

Le roman retrace la vie de Saif, maître absolu et despotique, qui, pour tromper l'occupant français, se dissimule derrière un homme de paille, Raymond Spartacus, architecte diplômé du gouvernement français, et même commet par son intermédiaire des actions violentes mêlées de magie noire.

Dans une langue tantôt rpeuse et acerbe, tantôt lisse et limpide, le roman est à la fois une suite d'aventures colorées, un récit épique et un chant lyrique. L'oeuvre de Yambo Ouologem, exubérante et touffue comme une jungle tropicale, témoigne de la richesse de l'imagination africaine.

C'est au neuvième tour de scrutin que Yambo Ouologem a remporté le prix Théophraste Renaudot. Des voix s'étaient portées sur François Nourissier (Le Maître de maison) sur Rezvani (Les Années Lula) et Georges Buis (La Barque).

HORAIRES

ALOUETTE : "Suzanne et ses péchés mignons" : 1.25, 3.25, 5.25, 7.30.

AMHERST : "Teenagers" : 12:30, 2:20, 6:30, 9:35. "Filles et garçons" : 1:50, 5:00, 8:10.

ART CINEMA : "The Shoppe on Main Street" : 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.

ATWATER : "Bandalero" : 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.

AVALON : "La malédiction de Belphegor". "Les nuits de l'épouvante". "La chute de la maison Usher".

AVENUE : "Rachel Rachel" : 1.05, 3.05, 5.05, 7.15, 9.25.

BEAUMONT : "C'est la fête au harem" : 6:20, 9:30. "La 10e victime" : 7:55.

BIJOU : "Bagarre à Bagdad pour X-27" : 12:05, 3:32, 6:39, 10:06. "Mercredi des cendres" : 1:29, 4:56, 8:23.

BONAVENTURE : "Les oiseaux vont mourir au Pérou" : 1.05, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

BROADWAY : "L'affaire Al Capone". "La reine des Vikings". "Arrête ton char, Cleo".

CANADIEN : "La louve solitaire" : 12:30, 4:10, 7:45. "La peur" : 2:15, 5:50, 9:40.

CINEMA DE PARIS : "Le grand Meaulnes" : 1:30, 5:30, 7:30, 9:30.

CINEMA DE MONTREAL : "Amok" : 2:43, 7:05. "Carré de dames" : 12:15, 4:16, 8:36. "Sexy gang" : 1:15, 5:37, 9:59.

CINEMA LES GALERIES D'ANJOU : "Le petit baigneur" : 7:30, 9:35.

CINEMA CINQ : "Le vieil homme et l'enfant" : Sur semaine : 7:30, 9:30. Dim. : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

CINEMA LONGUEUIL : "Le roi de coeur". "Le voleur" : Sur semaine : 6:00, 7:51, 10:03.

CINERAMA - THEATRE IMPERIAL : "Ice Station Zebra" : Tous les soirs : 8:30. Dimanche : 2:00, 7:30. Mercredi, samedi, dimanche : 2:00.

CREMAZIE : "Maldonne pour un espion" : 8:03. "Les jeunes fauves" : 6:15, 10:01.

DAUPHIN : Salle Renoir : "Baisers volés" : sur sem. : 7.30, 9.30. **Salle McLaren :** "Vivre pour vivre" : 7.30, 9.30.

DORVAL : Salle Rouge : "Desperate ones" : 7:30. "How sweet it is" : 9:25. **Salle Dorée :** "Un certain désir" : 7:45. "Grand restaurant" : 9:25.

ELECTRA : "Violence de la nuit" : 1:37, 4:37, 9:14. "La nuit la plus chaude" : 12:00, 3:20, 6:37, 9:57.

ELYSEE : Salle Resnais : "Falstaff" : 7.30, 9.30. Salle Eisenstein : "L'homme qui ment" : 7.30, 9.30.

FAIRVIEW (cinéma 1) : "Prudence and the pill" : 7:00, 9:00.

FAIRVIEW (cinéma 2) : "For the love of Ivy" : 7:00, 9:00.

FESTIVAL : "The fear" : 7.30, 9.30.

FLEUR DE LYS : "Le grand Meaulnes" : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

FRANÇAIS : "Trois implacables" : 1:00, 4:20, 7:45. "Mission Apocalypse" : 2:45, 6:05, 9:35.

GRANADA : "Mission Apocalypse" : 1:00, 4:25, 7:50. "Trois implacables" : 2:45, 6:10, 9:35.

GREENFIELD PARK (cinéma 1) : "Quatrième sexe" : 6:35, 9:35. "Prisonnières du plaisir" : 8:00.

GREENFIELD PARK (cinéma 2) : "Isabel" : 7:15, 9:15.

GUY : "High" : 11.15, 1.00, 2.45, 4.35, 6.20, 8.10, 9.55.

JEAN-TALON : "Les grandes vacances" : 6:30, 9:50. "Son seul amour" : 8:10.

KENT : "The crazy world of Laurel and Hardy" : 1.00, 3.05, 5.15, 7.20, 9.40.

LA SCALA : "Faites vos jeux mesdames" : 12:53, 6:21. "L'homme de la Sierra" : 2:22, 8:00. "Africa Addio" : 4:16, 9:44.

LAVAL (cinéma 1) : "The Graduate" : 5:15, 7:15, 9:15.

LAVAL (cinéma 2) : "Quatrième sexe" : 6:50, 9:45. "Prisonnières du plaisir" : 5:15, 8:15.

LIDO : "Blow-Up" : 5:30, 9:30. "La nuit" : 7:30.

LOEW'S : "Boston Strangler" : 10:10, 12:25, 2:35, 4:45, 6:55, 9:10.

LUCERNE : "Two for the road" : 6:00, 9:45. "Quiller Memorandum" 7:55.

MAISONNEUVE : "Les grandes vacances" : 6:30, 9:50. "Son seul amour" : 8:10.

MERCIER : "Violence de la nuit" : 8:12. "La nuit la plus chaude" : 6:35, 9:55.

MIDI-MINUIT : "Comment les séduire" : 2:05, 4:40, 10:05. "Suzanne" : 12:30, 3:10, 5:50, 8:15.

MONKLAND : "How sweet it is" : 5:25, 9:40. "Desperate ones" : 7:45.

MONTCALM : "Les anges de l'enfer". "Monsieur Dynamite" : 6:00.

OUTREMONT : "How sweet it is" : 6:10, 9:45. "Desperate ones" : 7:45.

PALACE : "Lady in cement" : 10:45, 12:55, 3:05, 5:15, 7:25, 9:40.

PAPINEAU : "Barbarella" : 1:25, 3:30, 5:35, 7:40, 9:50.

PARISIEN : "Le petit baigneur" : 10:00, 12:10, 2:35, 4:35, 6:55, 9:15.

PIGALLE : "Suzanne" : sur sem. : 9:55, 12:30, 3:10, 5:50, 8:35. "Comment les séduire" : Sur sem. : 11:25, 2:05, 4:40, 7:25, 10:05.

PLACE DU CANADA : "Funny girl" : Tous les soirs : 8.15. Matinées : merc., sam., dim. : 2.00.

PLACE VILLE-MARIE : "Closely watched trains" : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma) : "The Graduate" : 12:45, 2:45, 4:45.

PLAZA : "La peur" : 12:30, 4:10, 7:45. "La louve solitaire" : 2:15, 5:50, 9:40.

RITZ : "Femme spectacle". Sur sem. : 8:10. "Manon 70" : Sur sem. : 6:30, 9:40.

RIVOLI : "Autant en emporte le vent" : 8.00.

SAINT-DENIS : "Mercredi des cendres" : 12:00, 3:17, 6:24, 9:51. "Bagarre à Bagdad pour X-27" : 1:33, 5:00, 8:27.

SALLE HERMES : "J'ai même rencontré des tziganes heureux" : 8.00, 10.00.

SAVOY : "Jeunes Aphrodites" : 6:20, 9:55. "Haute infidélité" : 7:40.

SSVILLE : "Roméo et Juliet" : 1:00, 3:30, 6:00, 8:45.

SNOWDON : "Young Aphrodites" : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

VAN HORNE : "Hazbard and Signe" : 1:25, 3:30, 5:30, 7:35, 9:40.

VENDOME : "La maison des vierges endormies" : 12:45, 2:50, 5:00, 7:15, 9:30.

VERDI : "Cinéma politique".

VERDUN : "La nuit la plus chaude" : Sur sem. : 8:10. "Violence de la nuit" : 6:30, 9:50.

VERSAILLES : Salle bleue : "Mon amour" : 7:00, 9:10. **Salle Rouge :** "Filles et garçons" : 6:30, 9:35. "Teenagers" : 8:05.

VIAU : "Le point de mon retour". "Coplan ouvre le feu à Mexico". "Un si gentil petit gang" : 6:00.

VILLERAY : "La nuit la plus chaude" : Sur sem. : 8:05. "Les violences de la nuit" : 6:30, 9:50.

WESTMOUNT "Hot millions" : 1:55, 5:30, 5:25, 7:20, 9:25.

WESTMOUNT : "Hot Millions" : 1:55, you Alice B. Toklas" : 1:20, 3:20, 5:30, 7:35, 9:40.

YORK : "Subject was roses" : 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.25.

"LE VIEUX MONTREAL"

Ces jours derniers avait lieu le lancement d'un ouvrage groupant des reproductions de 19 peintures sur le Vieux Montréal, du peintre canadien Gilles Gingras (notre photo). "Le Vieux Montréal" est édité par Hachette (Canada) Limitée.

Bernard Clavel remporte le prix Goncourt

PARIS. (AFP) — Bernard Clavel, à qui vient d'être attribué le prix Goncourt pour son roman "Les fruits de l'hiver", est originaire du Jura, comme les héros de son livre.

Né le 29 mai 1923, il quitte l'école à 14 ans et veut préparer les beaux-arts de Lyon, tout en gagnant sa vie comme mitron. La guerre interrompt ses projets. Démobilisé en 1945, il espère pouvoir reprendre sa peinture, mais la naissance de son deuxième enfant l'oblige à prendre un métier. Il est successivement relieur, employé à la sécurité sociale, et journaliste à Lyon. Son premier roman, "L'ouvrier de la nuit", paraît en 1956. A partir de ce moment il se consacre à la littérature. Après "Qui m'emporte" (1958), "L'Espagnol" (vers 1959), et "Malataverne" (1960), il publie en 1962 le premier roman de son cycle "La grande patience", dont "Les fruits de l'hiver" est le quatrième et dernier tome. Les trois précédents sont "La maison des autres" (1962), "Celui qui voulait voir la mer" (1963) et "Le coeur des vivants" (1964). Dans l'intervalle, il publie "Le voyage du père" (1965), "L'Hercule sur la place" (1966) et "Victoire au Mans", un reportage romancé. En 1964, il quitte Lyon pour s'installer près de Paris.

Deux de ses romans ("Qui m'emporte" et "Le voyage du père") sont portés à l'écran. "L'Espagnol" est adapté à la télévision.

"Les fruits de l'hiver", qui lui vaut sa troisième récompense littéraire (il a reçu en 1962 le prix Populiste pour "La maison des autres", ainsi que le grand prix littéraire de la ville de Paris, au début du mois de novembre), raconte la vieillesse des deux protagonistes des quatre tomes de "La longue patience". Dans une petite ville du Jura, sous l'occupation, le vieux couple se débat au milieu des difficultés matérielles.

Louis Aragon démissionne de l'Académie Goncourt

PARIS. (AFP) — Louis Aragon a donné sa démission de membre de l'Académie Goncourt, avant même que soit connu le résultat du scrutin.

En effet, c'est par une lettre, déposée avant le scrutin, et dont il a demandé qu'elle soit gardée en archives, que Louis Aragon a donné sa démission spectaculaire.

DEUXIEME SEMAINE
SAINT-DENIS et Bijou
Ce jour signifia pour elle le commencement d'une vie marquée par le péché et par l'orgueil.
14 ANS
MARIA FELIX ARTURO DE CORDOVA
MERCREDI DES CENDRES
ROGER HANIN JEAN GAVEN RORY CALHOUN LEA PADOVANI
BAGARRE A BAGDAD POUR X-27
EN COULEURS
STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE DU SAINT-DENIS

Cinémas ODEON Theatres
LE FILM QUI FAIT COURIR TOUT MONTREAL
14 ANS
SIDNEY POITIER
LES JEUNES FAUVES
"TO SIR, WITH LOVE"
LAURENCE HARVEY MIA FARROW
MALDONNE POUR UN ESPION
CHAMPLAIN STATION PAPINEAU — CREMAZIE STATION CREMAZIE
524-1685 TÉL.: 388-4210

Salle Renoir 14 ANS Salle McLaren
UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT
baisers volés
ANNIE GIRARDOT
VIVRE POUR VIVRE
"Tout simplement un chef-d'œuvre" (L'EXPRESS)
CE SOIR 7.30 - 9.30
721-6060 LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE

DEAN MARTIN RAQUEL WELCH JAMES STEWART
14 ANS
BANDOLERO!
PANAVISION COLOR by DeLUXE
STATIONNEMENT INTÉRIEUR
935-4246 ODEON ATWATER
ALEXIS NIHON PLAZA
AU NIVEAU DU MÉTRO STE-CATHERINE ET ATWATER

AUJOURD'HUI À 8.15 POUR TOUS
RÉSERVATIONS : 861-4595 — 861-4500
FUNNY GIRL BARBRA STREISAND OMAR SHARIF
CINEMA ODEON PLACE DU CANADA
Laissez-passer non valables
ENTRÉE VIA LE CHATEAU CHAMPLAIN

LE MONDE IMPITOYABLE DES STRIPTEASEUSES!
18 ANS
La Nuit La Plus CHAUDE
2 GRANDS FILMS EN COULEURS
Violence de la Nuit
Verdun, Mercier et Villeray: ouverts sur semaine à partir de 6 p.m.
VILLERAY 25 station Jarry 388-5577
ODEON VERDUN 3841 Wellington 768-2092
MERCIER 255-6224 ste-catherine ODEON ELECTRA 522-9177 station beaudry

CINEMAS de REPERTOIRE
A L'AFFICHE
CE SOIR 7 h. et 9 h. 30
le Comité d'Information Politique présente :
10 JOURS de CINEMA POLITIQUE
à 7 h. (19 h.) TIERS-MONDE
— COME BACK AFRICA (L. Rogosin)
— CHINA (de Felix Greene)
à 9 h. 30 (21 h. 30)
VIVRE ou MOURIR
— RESIST (U.S.A.)
— RIO CHIQUITO (Colombie)
— ANTI-DRAFT IN BOSTON (U.S.A.)
— CAMILLO TORRES (France)
— GOLTEANDO EN LA SELVA (Cuba)
— MALGRE LES BOMBES (France)
verdi
5380, ST-LAURENT — 277-4145
CE SOIR à MERCREDI
ANTONIONI (en français)
• BLOW UP (couleur) 5.30 et 9.30
• LA NUIT à 7.30
lido VILLE DE LAVAL
360 boul. LABELLE — 681-1888

3e SEM.
"L'ANARCHIQUE ODYSSEE D'UN JEUNE COUPLE"
Maclean's
HIGH
18 ANS POUR ADULTES SEULEMENT
PRIX SPECIAL POUR ETUDIANTS
11 a.m. - 5.30 p.m. lun. à vend.
GUY
GUY & MAISONNEUVE
TEL. 931-2312

CINERAMA
8h. 30 LUN. au SAM.
7h. 30 DIM. — 2h. MER., SAM., DIM.
Metro-Goldwyn-Mayer présente une production de Martin Ransohoff
"Ice Station Zebra"
en CINERAMA et METROCOLOR
Avec Rock Hudson, Ernest Borgnine, Patrick McGowan, Jim Brown
● Un sous-marin nucléaire américain...
● Un ciel rempli de parachutistes russes...
● C'est la course au secret de "Ice Station Zebra"...
FAUTEUILS RÉSERVÉS EN VENTE... par poste... ou au théâtre... Jules Jacob Musique, Morgan (magasin Boulevard et Dorval), Roi des Bas Prix, Roland Faucher, CT, Pont-Viau.
POUR TOUS En matinée et en soirée
IMPERIAL CINERAMA
1430 Bleury, Mtl. AV. 8-7102 ou 5603
METRO STATION PLACE DES ARTS

Le démon farceur
LOUIS DE FUNES
dans
Le Petit Baigneur
EN COULEURS
avec ANDREA PARISY ROBERT DHERY
Réalisé par ROBERT DHERY
POUR TOUS
CINEMA LE PARISIEN
Tel 861-2697 — 480, Ouest, Ste CATHERINE
Repris. 10.00, 12.10, 2.25, 4.35, 6.55 et 9.15
Soirées à 7.30, 9.35
Dernière représentation à 9.05
CINEMA LES GALERIES D'ANJOU 353-5960
MÉTROPOLITAIN ET MONTÉE ST-LÉONARD

Jusqu'au 1er déc.
RELACHE LE LUNDI
Pauvre Amour
DE MARCEL DUBÉ
avec Monique LEPAGE, Jean DUCEPPE, Guy SANCHE, Louise MARLEAU et Benoit GIRARD
Mise en scène de J.-G. CARRIER — Décors de Hugo WUETHRICH
Procurez-vous chez votre dépositaire la musique originale de PAUVRE AMOUR créée par FRANÇOIS COUSINEAU. Une exclusivité GAMA
Les billets sont en vente aux endroits suivants : Dupuis pour "Ells", Corbeil sur la Plaza, Les Galeries d'Anjou et chez Ed. Archambault.
COMÉDIE CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338

CE SOIR À 7h.45
LE DIMANCHE À 2h.00
(Pas de courses le jeudi)
Blue Bonnets

Eddie Constantine
Le JAMES BOND Français à L'ACTION!
FAITES vos JEUX ... Mesdames!
à l'affiche !
Brutal Bizarre Osé..!
CINÉMA LA SCALA
PAPINEAU et BEAUBIEN
721-5107
18 ANS
PLUS "AFRICA ADDIO"
COULEURS
AUSSI "L'HOMME de la SIERRA" MARLON BRANDO
ANJANETTE COMER
JOHN SAXON
EN COULEUR

SUR SCENE du 18 au 24 NOVEMBRE
GILLES LATULIPPE PRESENTE
MARGOT LEFEBVRE
Les AVALONS — Les CAPRIS
Pierre LEROUX, m.c.
Grande comédie de Jean Grimaldi avec GILLES LATULIPPE et la troupe en plus 2 FILMS (14 ans et plus)
Lundi au samedi : films à compter de 5 h. spectacle à 8 h. Dimanche : films à midi, spectacle à 2 h. p.m. Soirée : films à 6 h. 30, spectacle à 8 h.
BILLETS DISPONIBLES A LA CAISSE
POUR LES SEMAINES SUIVANTES
25 NOV. : CESAR et les ROMAINS
2 DEC. : GUIMOND — DROUIN BERVAL — PELLERIN
9 DEC. : Tony MASSARELLI
16 DEC. : LA REVUE Clyde Du BOIS "ADAM ou EVE"
RESERVEZ IMMEDIATEMENT
Théâtre des VARIÉTÉS
4530 rue PAPINEAU
526-9311 - 526-4231

COMMENT les SEDUIRE
18 ANS réservé aux adultes
Le Guide Rose du Libertinage
aussi : Le film sensationnel du médecin suédois Kit Colfack.
Susanne EN COULEUR
DIMANCHE au Vendredi, dernier programme complet à 8.35 p.m. Samedi, dernier programme à 10.10 p.m.
TEL 842-8264 TEL 866-2774
Midi-Minuit 4462 ST-DENIS & MT-ROYAL
Pigalle 912 STE-CATHERINE & MANSFIELD

DEMAIN SOIR à 20 h 15
tnm réservations: 849-9371
LE TARTUFFE
DE MOLIÈRE
mise en scène de Jean-Louis Roux
Billets en vente : Théâtre Port-Royal, Place des Arts, Instant Theatre, Place Ville-Marie.
Billets de dernière heure en vente 15 minutes avant chaque spectacle (si disponibles) — $1.10, pour étudiants seulement.
PLACE DES ARTS THÉÂTRE PORT-ROYAL

LE PORTAGE
Le bar-cabaret le plus sensationnel de Montréal présente
BEVERLY ST. LAWRENCE
D'origine canadienne-française, cette pianiste chanteuse, qui parle français et espagnol, captive ses auditoires par son talent et sa beauté remarquables. Vedette panaméricaine des boîtes de nuit et de la TV, sa voix est aussi irrésistible que son charme.
THE PAGE CAVANAUGH TRIO
Les amateurs de jazz connaissent la magie que ce trio exerce sur les foules au cinéma, à la radio et aux spectacles de Ed Sullivan et de Johnny Carson à la TV. Partout où cet ensemble est en vedette, il soulève l'enthousiasme et l'admiration.
DU 18 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE. SPECTACLE ININTERROMPU DE 8h P.M. À 1h 45 A.M., TOUS LES SOIRS SAUF LE DIMANCHE. AUCUNS FRAIS D'ENTRÉE OU DE COUVERT.
Hotel Bonaventure
Au coeur même de Montréal, au faîte de la Place Bonaventure. Le seul hôtel-belvédère au monde.
Un hôtel du réseau WESTERN INTERNATIONAL

CAHIER No 2 / PAGES 17-28 LA PRESSE VIE FEMININE / LOISIRS FINANCE / CARRIERES ET PROFESSIONS

MONTREAL, LUNDI 18 NOVEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 269

photo Robert Nation, LA PRESSE

Le style à l'heure de 1968 : se rapprocher du peuple

Après une assemblée des électeurs du comté de Bagot, où ont défilé sur les "haustings" une phalange d'orateurs qui ont servi à leur auditoire une série de discours à l'emporte-pièce, comme aux plus beaux jours de l'Union nationale (1936-1959), rivalisant de promesses électorales, mais scandés aussi de violentes attaques contre le Parti libéral, le candidat-vedette, M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Education, a parcouru l'assemblée et serré de nombreuses mains.

Dans Bagot : campagne électorale

Cardinal est formel : le projet de loi créant une 2e université de langue française sera déposé dans 15 jours

par Maurice GIROUX
de notre envoyé spécial

ACTON VALE — Le projet de loi créant la seconde université de langue française à Montréal sera déposé à l'Assemblée législative d'ici deux semaines au plus tard. C'est ce qui ressort d'une déclaration faite, hier après-midi, par le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, alors qu'il inaugurait officiellement sa campagne électorale dans le comté de Bagot.

Le ministre a dit que le fameux projet de loi sera déposé "d'ici la fin de la présente session", mais des sources proches du ministre ont confié par la suite que le dépôt serait fait "d'ici deux semaines".

M. Cardinal a également annoncé à la population de Bagot qu'un pont serait construit à Saint-Hughes, qu'un foyer pour vieillards serait érigé à Acton Vale, et que deux autres foyers seraient éventuellement construits ailleurs dans le comté.

"On m'a reproché d'être un étranger dans le comté, a dit M. Cardinal, mais voilà trois semaines que je suis parmi vous. J'ai visité toutes les paroisses, et quelques-unes plusieurs fois.

Savoir être à Québec

"Je pense que ces rencontres vont continuer pendant plusieurs années encore."

"On m'a reproché d'être souvent à Québec. Il ne faut pas oublier que lorsqu'on représente un comté, il faut aussi savoir être à Québec", a ajouté le ministre, qui a mentionné que sa présence au comité de l'éducation de l'Assemblée législative était justement commandée par les libéraux qui, au lieu d'écouter les réponses aux questions de l'opposition, ne pensaient qu'à critiquer à tort et à travers pour des fins purement électorales.

"Les libéraux sont prêts à relancer la crise si cela sert leurs intérêts", a lancé le ministre devant une foule évaluée à quelque 800 personnes.

M. Cardinal a fait une revue des sommes d'argent qui avaient été dépensées dans le comté de Bagot avant et après l'arrivée au pouvoir de l'Union nationale en 1966. Faisant état du fait qu'il avait habité la campagne pendant huit ans, il a dit qu'il était en mesure de voir ce qu'il fallait apporter au comté de Bagot, après ces trois semaines passées à rencontrer ses électeurs.

Dans le domaine de la voirie, de l'agriculture, des travaux publics, il a vu "ce qui pouvait être fait". Concernant le pont de Saint-Hughes, la maquette sera dévoilée le 23 novembre prochain par le ministre Fernand Lafontaine, et les travaux vont commencer au début de décembre. Le projet avait été initialement approuvé du temps du premier ministre Johnson.

"Daniel, nous nous souvenons de toi !"

Si M. Cardinal a à peine évoqué la mémoire de l'ex-premier ministre, les orateurs qui ont précédé le ministre de l'Education à la tribune ont fortement insisté sur le souvenir de M. Johnson.

M. Jean-Marie Morin, ministre d'Etat délégué à l'Education, a déclaré : "Vous avez eu un grand homme comme député. On ne peut pas partir d'aussi haut pour tomber aussi bas comme certains le voudraient," faisant allusion au candidat libéral. "Il ne faut pas vous tromper, mais vous souvenir," a dit M. Morin.

M. Rémi Paul, secrétaire de la province, s'est montré plus solennel : "Je sais combien Daniel Johnson a aimé sa province. Pendant 22 ans, il s'est sacrifié. Aujourd'hui, il dort dans cette terre de Bagot. Je sais que, le soir du 4 décembre, s'épanouira la fleur du souvenir et de la reconnaissance dans tous les coeurs des électeurs de Bagot". Et le ministre d'ajouter : "Il faut remercier celui qui est mort pour la patrie. Il faut que vous gardiez votre loyauté à l'endroit de l'Union nationale".

"Les libéraux ont "tué" Daniel Johnson . . ."

M. Philippe Demers, député de Saint-Maurice, premier orateur de l'après-midi, a carrément accusé "les libéraux d'avoir tué Daniel Johnson". Il a énuméré toutes les injures et tous les sarcasmes prononcés en Chambre contre M. Johnson, affirmant que les six années d'administration du gouvernement Lesage étaient tombées sur la tête du chef de l'Union nationale et avaient entraîné sa perte.

Puis, s'adressant au premier ministre disparu, le député de Saint-Maurice s'est écrié : "Crois-nous Daniel ! tu peux reposer en paix, ils ne passeront pas. Nous ne permettrons pas que le 4 décembre édifie dans Bagot le monument de la honte, mais le monument du souvenir, Daniel, nous nous souvenons de toi !"

KLe député Demers a demandé aux électeurs de Bagot : "Au nom de ce que fut Daniel Johnson, voulez-vous faire plaisir à sa mémoire ? Faites perdre le dépôt à "Greenwood"."

M. "Greenwood", étant en réalité M. Henri Boisvert, maire d'Acton Vale, le candidat libéral contre M. Cardinal, le député de Saint-Maurice a dit que l'objectif de l'Union nationale était de faire perdre le dépôt du candidat libéral.

M. Rémi Paul devait ajouter que M. Cardinal "n'avait pas l'élection dans sa poche", mais que l'objectif facilement atteignable était de faire perdre le dépôt de M. Boisvert.

M. Paul a consacré la majeure partie de son allocution à expliquer les raisons pour lesquelles M. Cardinal devait être élu dans Bagot. Se servant pour cela des lettres formant le nom du ministre, M. Paul a dit notamment que "J" voulait dire Johnson, "E", voulait dire éducation, "A" voulait dire autonomie et ainsi de suite.

A Rawdon, Lesage s'en prend à Masse

RAWDON — Tout en réclamant de nouveau des élections générales qui, seules, "pourraient nous sortir de l'impasse actuelle", M. Jean Lesage, chef de l'opposition à l'Assemblée législative, a eu hier des paroles fort acerbes pour "ce gouvernement d'incapables, qui a conduit le Québec au seuil d'une faillite économique".

Parlant devant quelque 350 partisans libéraux dans le comté du ministre d'Etat, délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, le chef de l'opposition a mentionné la crise de l'enseignement, le chômage, les déboires de la classe agricole, les hausses d'impôt et le problème constitutionnel, s'attardant davantage sur la grève à la RAQ et le récent "scandale" du commerce de l'alcool.

"M. Masse, a-t-il dit, a d'abord été délégué à l'Education et on a eu la crise de l'éducation". Il a été nommé à la Fonction publique et "voyez ce qui se passe à la RAQ."

"Un théoricien, un homme qui aligne des mots, un savant parleur et un petit faiseur" tels sont les qualificatifs dont Lesage a affublé M. Masse à qui, par ailleurs il a reproché de "ne pas lui avoir dit la vérité au sujet de l'attitude du gouvernement dans les négociations à la RAQ.

Le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, n'a pas été plus épargné. M. Lesage lui a fait grief de ne pas avoir encore répondu aux questions qu'il avait posées en Chambre il y a cinq jours, au sujet d'un "commerce illicite de l'alcool."

Congrès de la CEQ

Recours à l'arbitrage

Le négociateur Cournoyer n'a pas fermé la porte

par Jacques LAFRENIERE

La partie patronale dans le conflit scolaire n'a pas "définitivement dit non" à l'examen de la situation par un tiers, voire même devant un arbitre, mais encore faudra-t-il qu'il y ait au préalable discussion sur la nature de l'arbitrage.

C'est ce qu'a déclaré hier Me Jean Cournoyer, chef du comité de négociation du gouvernement et des commissions scolaires du Québec, au cours d'une conversation téléphonique.

M. Cournoyer a dit qu'il étudierait avec son comité les propositions de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ), dont le congrès a réclamé, en fin de semaine, la formation d'un "conseil spécial d'arbitrage" pour étudier le différend qui oppose les 70,000 enseignants du Québec au gouvernement et aux commissions scolaires.

M. Cournoyer a dit, qu'à la demande de la CEQ (quand cette demande sera formulée), il allait "tenter une nouvelle approche pour éviter un conflit majeur". Il s'attendait que les dirigeants de la CEQ lui fassent part dès le début de cette semaine des résolutions du congrès spécial.

Le fantôme de la hausse des taxes

L'arbitrage dont il pourrait être question, si l'on en juge par les propos de M. Cournoyer, ne devra pas lier les parties, et surtout pas entrainer une hausse des taxes.

Il avoue qu'il ne sera pas facile de trouver une formule d'entente sur la forme que devra prendre l'arbitrage. "En ce qui nous concerne, a-t-il dit, nous avons concédé tout ce que nous avions à offrir. Et si de part et d'autre, nous avons tout concédé, il semble bien que la grève soit inévitable".

"Personnellement, a dit M. Cournoyer, je ne crains pas d'étaler nos offres devant un arbitre."

Il considère toutefois cet arbitre ou ce conseil d'arbitrage plus comme un tiers qui viendra étudier la situation que comme un organisme pouvant imposer un règlement aux deux parties. Il s'agirait, dans son esprit, d'une espèce de comité d'enquête.

Les questions encore en litige ont trait surtout à des problèmes d'ordre professionnel. De toute façon, les salaires sont considérés comme réglés. Parmi les questions professionnelles, il s'en trouve cependant qui entraineraient des déboursés pécuniaires, par exemple en ce qui touche le ratio maitres-élèves.

Salaires réglés

Dans plusieurs milieux on commence à se demander si les arbitres les plus qualifiés ne seraient pas des membres de la Commission Parent dont le rapport sur l'éducation a des incidences dans les présentes négociations, quand on parle notamment de la réforme scolaire.

"Si l'Etat ne veut plus faire la réforme, qu'il le dise!"

— des professeurs de la CEQ

par Lysiane GAGNON

Au cours du congrès spécial de la Corporation des Enseignants du Québec (CEQ) nombre d'interventions ont porté sur "la nécessité de bien montrer au public que nous ne nous battons plus pour de l'argent, mais pour sauver la réforme scolaile menacée par les normes du gouvernement en matière de conditions de travail".

Et c'est en effet la réforme scolaire, selon les congressistes, qui se trouve en danger, tant à l'élémentaire qu'au secondaire. Le rapport maitre-élèves défini dans les offres patronales (1/27 à l'élémentaire, 1/17 au secondaire) entraine pour les professeurs une charge de travail incompatible avec la recherche, les ateliers pédagogiques, la préparation des cours et le perfectionnement nécessaires à la poursuite de la réforme de l'éducation.

Donc, la charge de travail — qui peut dans certains cas forcer un professeur à surcharger sa classe, à devoir être en classe 25 heures par semaine par exemple — et cela ne tient pas compte des réunions, de la préparation et de la correction, etc.

Plus précisément, le rapport maitre-élèves : il englobe une partie des cadres et des techniciens de l'école. Il limite le nombre de professeurs à tel point qu'il risque d'empêcher l'engagement de spécialistes à l'élémentaire, et, au secondaire, d'entraver sérieusement l'institution du régime polyvalent : en effet, que peut faire une équipe de professeurs surchargés quand seulement 15 étudiants veulent s'inscrire à telle option ? Peu à peu, les options offertes dans le système polyvalent en viendront à se raréfier.

Les professeurs que nous avons rencontrés au cours de ce congrès ne mâchent pas leurs mots : "Si le gouvernement ne veut pas la faire, la réforme de l'éducation, qu'il cesse d'en parler !"

Depuis un mois environ, la CEQ a fait un effort d'information intensif auprès de ses membres, en leur expliquant les implications extrêmement complexes des offres patronales sur les conditions de travail. La tension est montée. Les plus militants sont prêts, personnellement, à aller jusqu'à la grève totale. Quelques-uns, parmi les plus engagés du double point de vue syndical et professionnel, pensent même à changer de profession si la situation ne s'améliore pas.

Il est d'ailleurs à noter que la possibilité de grève totale illimitée (à étudier selon les circonstances) a été soulevée par le congrès, qui s'est sur ce point écarté des propositions du bureau de l'exécutif de la Corporation.

En realité, le moindre changement dans le rapport-maitre-élève est pour le gouvernement beaucoup plus coûteux (parce qu'il implique l'engagement d'un plus grand nombre de professeurs) que les hausses de salaire proprement dites. En baissant la norme de l'élémentaire de 28 à 27, par exemple, le gouvernement estime devoir débourser $9 millions de plus.

A cela, les enseignants répliquent en se situant hors du strict domaine de l'éducation, et contestent les priorités établies par le gouvernement, en somme l'ensemble de la politique sociale du gouvernement.

Le président de la CEQ nous disait à ce sujet, samedi : "Au lieu de faire entrer la réforme scolaire dans le cadre de ses possibilités financières, que le gouvernement détermine d'abord quels sont les besoins de cette réforme, et qu'il aille chercher l'argent qu'il faut, en taxant par exemple les gains de capitaux, en éliminant les dépenses inutiles auxquelles il se livre sans cesse.

Trudeau en tête, les députés conviennent que le Parlement avance à pas d'escargot

OTTAWA (PC) — D'accord avec le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, la plupart des députés de tous partis conviennent que le Parlement avance au pas de l'escargot.

Mais le gouvernement et l'opposition se rendent mutuellement responsables de cet état de choses.

A tort ou à raison, l'opposition soupçonne le gouvernement de vouloir imposer aux Communes sa propre révision de procédures de façon à accélérer le rythme législatif si les partis ne s'entendent pas sur une question.

M. Trudeau n'a pas rejeté complètement cette idée. Mais il a annoncé que le gouvernement mettrait au moins à l'essai les recommandations des partis.

Pour accélérer le rythme

Un comité parlementaire étudie des réformes destinées à accélérer le rythme de la vie parlementaire. Le comité doit soumettre le mois prochain aux Communes un rapport qui fera l'objet d'un débat.

"Nous espérons, a déclaré M. Trudeau, que ce rapport sera conçu de telle façon que nous désirerons l'appuyer. Nous espérons que c'est également l'attitude de l'opposition".

Depuis qu'il est devenu premier ministre, M. Trudeau a toujours voulu modifier les structures de son propre bureau, du cabinet et des ministères pour adapter Ottawa aux problèmes actuels.

SPECIAUX D'AUTOMNE

LIVRAISON TRES RAPIDE

PORTES FENÊTRES EN ALUMINIUM

AUVENTS fibre de verre

APPELEZ 322-7602

Revêtement Alcan

A.B.P.

Garantie écrite du manufacturier
Pour une estimation gratuite voyez

ALUMINIUM BUILDING PRODUCTS MTL. LTD.
11,996, ALBERT-HUDON, MONTREAL-NORD

COURS de CONVERSATION ANGLAISE

Enseignement audio-visuel avec laboratoire

en studio ou à la maison

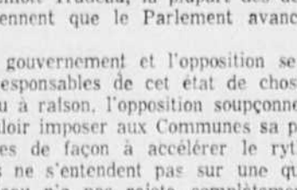

COLLÈGE CANADIEN du BILINGUISME
4956, rue HOCHELAGA, MONTREAL
Tél. 254-6011

FACILITES DE PAIEMENT . . . VOUS POUVEZ SUIVRE VOTRE COURS MAINTENANT ET PAYER PLUS TARD.

Je désire recevoir plus de renseignements sur vos cours avec laboratoire (sans obligation).
☐ en studio ☐ à domicile
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
PR. 18-11-68

LA CALVITIE... QUEL ENNUI !

D'accord, la calvitie constitue un problème. Au siècle où les relations sociales sont primordiales, l'HOMME DOIT AVOIR UNE APPARENCE IMPECCABLE. Vous que la calvitie vieillit, vous pouvez, grâce à "CHEVEUX POUR HOMME INC." avoir une chevelure digne de votre personnalité. Cette maison de confiance vous propose un toupet dont la conception ne s'applique qu'à vous, quelles que soient la couleur et la texture de votre cheveu. En outre, elle est si consciente de la qualité de ses produits qu'elle n'hésite pas à vous GARANTIR la remise totale de votre argent si vous n'êtes pas entièrement satisfait. Pour de plus amples renseignements et sans aucune obligation de votre part, appelez M. Claude chez

CHEVEUX POUR HOMME INC.
370 est, rue Jean-Talon — Montréal 327
273-1554

68-330

SERVICE DE LOCATION avec entretien gratuit

Trois leaders étudiants s'interrogent sur le rôle actuel et futur de l'UGEQ

Un colloque organisé au cours du week-end par la Ligue des jeunes socialistes, mouvement de tendance trotskiste qui patronne la candidature de Michel Mill dans le comté de Bagot contre le ministre Jean-Guy Cardinal, devait porter généralement sur la contestation étudiante et, plus particulièrement, sur l'intervention de 80 policiers et l'arrestation de cinq leaders étudiants au CEGEP de Jonquière la semaine dernière.

Le débat, toutefois, s'est vite centré autour de la question de la direction du mouvement étudiant et l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ), est sortie à peine vivante des discussions de la soirée.

Trois chefs étudiants ont traité de deux points précis : d'abord le rôle de l'UGEQ lors de la "révolution d'octobre" québécoise et, en second lieu, l'avenir de l'UGEQ.

Pour Michel Mill, les événements d'octobre ont posé la question du leadership étudiant. L'UGEQ a été contestée par les étudiants qui ne veulent plus de ce "vieux mouvement étudiant" qui consiste à faire des élections annuelles, à élire une bureaucratie qui prend toutes les décisions, qui fait tout puis qui ne fait rien finalement.

Selon le candidat socialiste dans Bagot, cependant, il semble que le mouvement étudiant se dirige dans une autre direction extrême, qui est celle de l'absence de leadership. C'est bien beau, dit-il, de rejeter la direction, la bureaucratie et de ne vouloir se fier qu'à la spontanéité de la base, mais cette spontanéité est conditionnée et limitée par la société actuelle.

Durant le mouvement d'occupation, a-t-il dit, l'UGEQ a pratiqué la théorie de la spontanéité de la base. Elle n'avait pas de programme d'action, par de revendication d'ensemble, pas d'organisation. Son attitude fut un refus de la direction du mouvement de contestation.

L'UGEQ dépassée

Pour Clément Loranger, du collège Ste-Marie, le début du mouvement de contestation étudiante a été incohérent, artificiel, et l'UGEQ a été dépassés. La plupart des étudiants n'étaient pas conscients. Ils ont agi de façon mécanique. Il y a eu mimétisme.

Aujourd'hui, ajoute-t-il, le mouvement étudiant a une certaine expérience de l'action. Nous sommes présentement dans une période d'entre-deux. Une réflexion se poursuit sur la seconde étape à entreprendre.

Quel a été le rôle de l'UGEQ en octobre ? Pour M. Loranger, la centrale étudiante s'est confinée dans l'information. Il y a eu déficience de sa part. Mais il y avait aussi, chez elle, une incapacité matérielle. Coupée de la base, l'UGEQ s'est cantonnée dans l'indécision. Elle manquait d'un programme. Elle souffrait de faiblesse idéologique.

Enfin, pour Jean Chouinard, du collège Lionel-Groulx, malgré ses lacunes, l'UGEQ n'est pas trop à blâmer. Elle a fait ce qu'on attendait d'elle, depuis son existence, à savoir de la "structurette".

Au cours de l'occupation, les problèmes ont été mal définis dans les ateliers. Les étudiants ont eu de la difficulté à cerner leurs problèmes locaux, a dit M. Chouinard. Chaque CEGEP était pris avec ses propres problèmes et, même si l'UGEQ avait voulu coordonner l'activité dans les collèges, cela lui eût été difficile.

Comment M. Chouinard envisage-t-il la future direction étudiante ? Contrairement aux Jeunes socialistes, il pense qu'on ne doit pas tant parler de réforme par en haut. Selon lui, il faut avant tout organiser la base, lui donner la parole, la rendre consciente. Pour ce faire, l'action doit avoir lieu au niveau des régions. C'est donc aux organisations régionales à bouger, bien plutôt qu'aux quelques permanents de l'UGEQ.

L'opinion de Clément Loranger se rapproche un peu de celle de son camarade de Lionel-Groulx. Sans doute conviendra-t-il de réformer l'UGEQ, car actuellement elle est dépassée, elle est impuissante. Mais il faut surtout organiser la masse étudiante pour la mettre en situation et la rendre consciente.

Les étudiants sont écoeurés, dit-il, mais ils ne savent pas trop pourquoi. Il faudrait, dans un premier pas, créer une union des "contestataires" dans toutes les institutions du Québec.

Michel Mill adopte, lui, une position différente. Selon lui, le mouvement étudiant ne doit pas se décentraliser. Au contraire. Il faut créer une UGEQ forte et centralisée mais non bureaucratisée. On a besoin, dit-il, de structures, d'organisation. La spontanéité, il faut l'organiser.

Ce qu'il reproche à l'UGEQ actuelle, c'est de s'être isolée de la base, de ne pas être connue de la base. La direction de l'UGEQ a toujours plané haut. Elle ne fait pas de campagne électorale. L'UGEQ doit aussi en finir avec le verbalisme, les discussions abstraites.

La grève à la RAQ: une erreur de la CSN

— Marcel Masse

OTTAWA (PC) — M. Marcel Masse a déclaré hier que la grève qui a été déclenchée à la Régie des alcools du Québec, le 26 juin dernier, a constitué une erreur de la part du syndicat représentant les 3.000 grévistes.

La politique salariale du gouvernement de l'Union nationale, que d'autres syndicats ont acceptée, doit également être acceptée par les grévistes de la Régie des alcools, a souligné le ministre d'Etat préposé aux négociations avec les employés de la Fonction publique, au cours d'une émission de Radio-Canada, réseau français, hier.

Cette grève, a-t-il souligné, constitue une défaite pour la Confédération des syndicats nationaux, qui représente les grévistes. "La CSN est-elle prête à reconnaître le fait que cette grève de quatre mois est une erreur ?" s'est-il demandé.

M. Masse a insisté sur le fait que le gouvernement doit s'en tenir absolument à sa politique salariale qui représente 53 pour cent du budget, soit les salaires de 250,000 personnes.

Dans la grève de la RAQ, le dernier gros obstacle est celui des salaires. Le gouvernement s'en tient à son offre d'augmentation de $16 par semaine pour trois ans. Le syndicat en exige $27

Si le gouvernement cédait aux demandes syndicales, a expliqué M. Masse, il en coûterait $130,000,000 de plus par an. Pour faire face à une telle dépense de surplus, il faudrait augmenter de 20 pour cent l'impôt sur le revenu ou porter de 8 à 10 pour cent la taxe de vente provinciale.

ANNONCE

UN DENTIER

qui bouge est bien gênant

Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous vous mettez à manger, rire ou éternuer, ne restez pas ainsi. FASTEETH, une poudre alkaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Marchez d'un pied léger...

avec les semelles intérieures Air-Pillo du Dr Scholl!

Dansez sur un nuage... Faites de moelleuse mousse de latex, les semelles intérieures Air-Pillo du Dr Scholl coussinent vos pas, rafraîchissent et soulagent les pieds fatigués. Toutes pointures. Visitez la section du Dr Scholl dans les pharmacies, magasins de chaussures, magasins à rayons ou de variétés.

Dr Scholl *Pour le confort des pieds* (prononcer "chô-le")

bagues messagères d'amour

beau saphir en étoile serti dans monture or blanc 14 K. 59.95

saphir bleu ou panier de rubis en or 10 K ... 49.95

saphir en étoile pour homme en or blanc texturé 14 K 69.95

bague massive avec sa pierre de naissance sur monture en or 10 K lisse 35.00

perle de culture dans motif tourbillon unique en or 10 K 22.95

son initiale ressortira au milieu d'une hématite aux reflets adoucis, en or 10 K 17.95

Les bagues expriment l'amour et la tendresse en un langage qui n'exige pas d'interprétation. Vous en conviendrez à la vue de ces bagues et des nombreuses autres pièces de maître illustrant l'excellence du travail de nos bijoutiers. Des bagues avec de beaux saphirs en étoile, des rubis, des opales, des diamants et des perles de culture ... des pierres d'une grande éloquence. Pourquoi payer plus ?

Servez-vous de votre crédit au magasin offrant les plus belles valeurs

Peoples Credit Jewellers

Centre-ville, 1015, Ste-Catherine ouest St-Hubert près Beaubien • Centre commercial Fairview • Place Portobello • Alexis-Nihon • Les Galeries d'Anjou • Place LaSalle • Centre Laval • Plaza Côte-des-Neiges

TRAITEURS
TRAITEURS
TRAITEURS
PIAZZA TOMASSO
739-6331
TRAITEURS
TRAITEURS

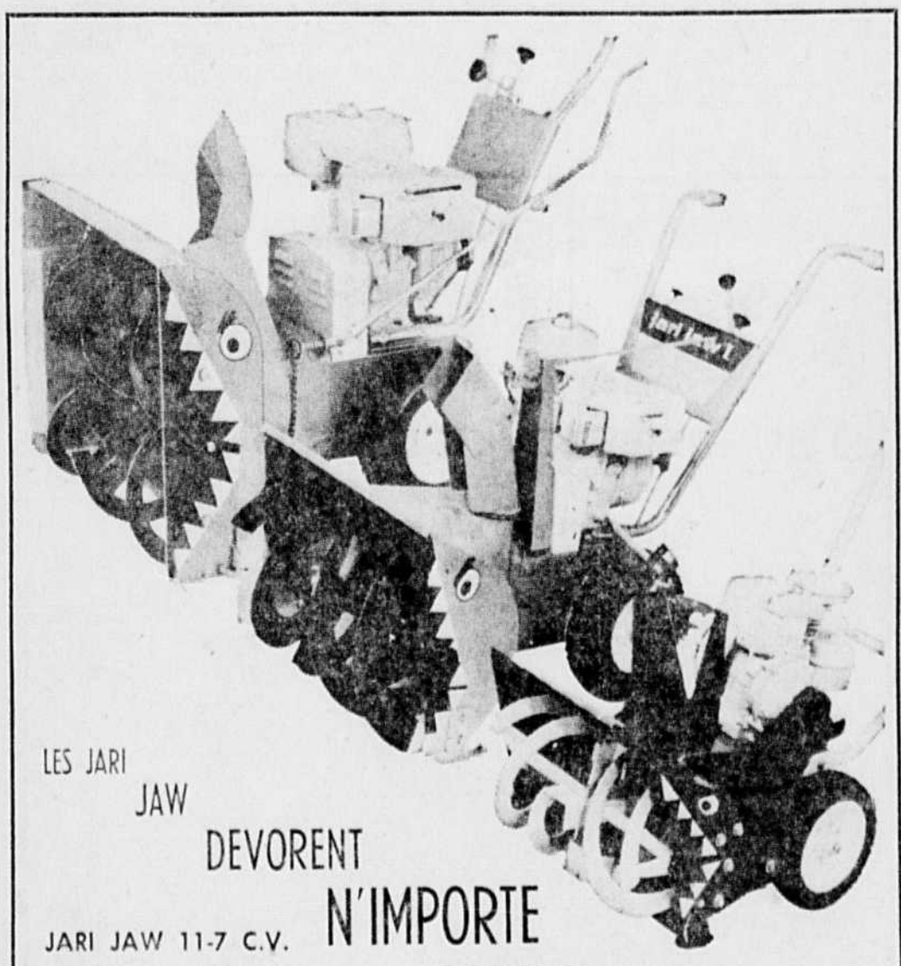

LES JARI JAW DEVORENT N'IMPORTE QUELLE NEIGE

JARI JAW 11-7 C.V.

Deux têtes valent mieux qu'une. Avec ses tarières jumelées et son éventail à haute vitesse de 12", le chasse-neige Jari Jaw 11 ouvre une tranchée large de 26" et projette la neige à 40 pieds. Trois vitesses avant ... une arrière ... puissant moteur Tecumseh de 7 C.V.... transmission, différentiel et positraction à mouvement automoteur. — Au printemps, le chasse-neige Jari Jaw 11 se transforme en tondeuse rotative de 36" à lames jumelées.

JARI JAW 1-5 C.V.

Un autre tigre issu du Jari Jaw 11. En une minute, il ouvre une tranchée longue de 132'... large de 24" ... profonde de 16". Le moteur hivérisé de 5 C.V. à démarrage instantané donne toute la fougue aux deux éléments motorisés : la tarière de 14" de diamètre qui dévore la neige à 100 RPM ; l'éventail à haute vitesse qui tourne à 1300 RPM et projette la neige de 3 à 30 pieds dans un rayon de 240°. Embrayage simple : "poussez-tirez".

JARI SNOW-CHEW 4 C.V.

La Jari Snow-Chew happe sur 20" de large et engouffre les bancs de neige par sa tarière de 10" de diamètre qui tournoie 775 fois à la minute. L'éjecteur se règle à 60° sur la verticale et peut faire 240° sur l'horizontale. Vous pouvez projeter la neige à deux pieds à peine de vous ou jusqu'à 30'. Le moteur de tout repos Briggs & Stratton va jusqu'à 2.5 milles à l'heure, actionne indépendamment la tarière.

JARI

A PARTIR DE

$279.95

Distributeur:
agri-tech INC. 2025 Ch. Chambly, Jacques-Cartier
674-4967

DISPONIBLE CHEZ LES CONCESSIONNAIRES SUIVANTS:

jari
ALIX AUTO INC.
6807, de Lorimier — 376-9191
Succ. : St-François — Laval
666-6138

jari
Quincaillerie Goyer
Ltée
1533, boul. Labelle
Chomedey
Ville de Laval — 681-3328

jari
Paquette & Guy
Limitée
367, boul. des Laurentides
Pont-Viau — Ville de Laval
669-7151

jari
Savard Machine Shop
Inc.
Vente & service
980 rue Roy
St-Laurent — 747-4719

Legaré

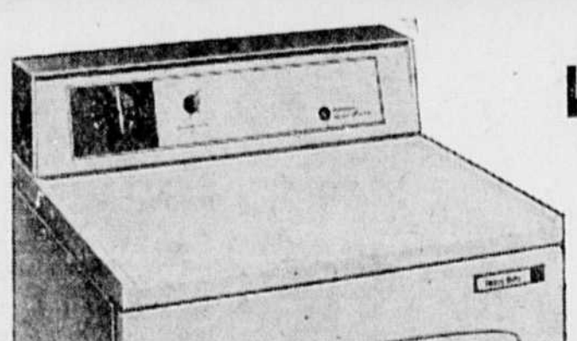

VOUS POUVEZ VOUS FIER À...

Westinghouse

ALLÉGEZ VOTRE TÂCHE AVEC CETTE EFFICACE SÉCHEUSE

Vous apprécierez les qualités techniques et l'efficacité de cette sécheuse. Vous choisissez la température convenant le mieux au tissu à sécher. A la fin de chaque cycle, il y a une période de refroidissement de 5 minutes prévenant, ainsi les faux plis. Le collecteur de charpie monté à l'avant est facilement accessible. La lisse cuve de porcelaine émaillée est à l'épreuve de la rouille. Garantie d'une année. Dimensions : 27" de largeur.

SUPER VALEUR $157 $8 par MOIS

Legaré

AUCUN DEPOT REQUIS JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER Détails disponibles à chaque succursale

OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 A.M. à 6 P.M. — JEUDI et VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.

1200 rue AMHERST Tél. 842-8911
6960 rue ST-HUBERT Tél. 271-4668
3734 ouest, rue NOTRE-DAME Tél. 935-6994
10530 BOUL. PIE IX (Mtl.-Nord) Tél. 322-2741

3730 est, rue ONTARIO Tél. 526-1667
1278 est, MT-ROYAL Tél. 521-5373
4010 rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 768-4730
3250 rue MASSON (Rosemont) Tél. 725-2453

1020 rue NOTRE-DAME Tél. 637-5825 (Lachine)
4660 est, rue STE-CATHERINE Tél. 255-7029
6589 Boul. MONK (VILLE ÉMARD) Tél. 768-4777
11,926 est, rue NOTRE-DAME (POINTE-AUX-TREMBLES) Tél. 645-5371

Le Collège de Maisonneuve use de rigueur afin de rétablir un climat de dialogue

Conscient d'avoir un devoir à remplir et "compte tenu que les membres restants du bureau exécutif de l'Association générale des étudiants du collège de Maisonneuve se sont souvent déclarés non représentatifs des étudiants", le conseil d'administration du CEGEP souhaite la tenue d'une élection de représentants des étudiants et, d'ici là, il établit des mesures coercitives en vue de ramener dans l'établissement un climat de paix susceptible de permettre l'accomplissement scolaire de la première session.

Telle est la teneur d'un communiqué remis en fin de semaine aux media d'information. Le communiqué, signé par le directeur général du CEGEP, le père René Clément, c.s.c., et par le président, M. Gilles Poirier, émet cinq mesures dites coercitives établies par le conseil d'administration, et dont l'inobservation par des étudiants peut entrainer leur expulsion "sur-le-champ".

Ces mesures sont prises en réponse à la décision des étudiants de tenir une assemblée générale cette semaine, face aux décisions administratives qui leur avaient été communiquées mercredi dernier.

Les étudiants ont voté, vendredi, à 642 contre 205 pour la tenue d'une assemblée ce soir. Les mesures rendues publiques par l'administration du collège signifient le refus administratif d'autoriser une telle assemblée.

Mesures coercitives

La première mesure interdit toute assemblée étudiante, sauf celles autorisées par le Conseil de vie étudiante en vue des élections, qu'elles aient lieu pendant ou hors des heures de cours. On défend également toute distribution de tracts non autorisée. On avise que le régime des absences aux cours sera poursuivi et qu'aucun boycottage ne sera toléré; qu'aucune forme de représailles ou de provocation par des étudiants à l'égard d'autres étudiants ne sera tolérée; que tout dommage ou acte de vandalisme entrainera l'expulsion.

La seconde mesure met fin, pour un temps indéterminé, aux émissions de Radio-Maisonneuve et à la publication du "Trait d'Union" (journal des étudiants) jusqu'à ce que le Conseil de vie étudiante (CVE) ait mis au point, avec des représentants de ces organismes, un code d'éthique de la presse et de l'information.

Les trois dernières mesures ferment les bureaux de l'AGE, interdisent l'accès au collège à tout étranger non autorisé, et prévoient une négociation de ces restrictions dès que les représentants étudiants seront élus.

Le Conseil d'administration estime que la tension qui règne au collège et les présentes restrictions sont le fait "d'un groupe d'étudiants qui refusent constamment la responsabilité qu'impliquent les principes de représentativité et qui compromettent à dessein les études de leurs confrères".

Le communiqué ajoute: "Le conseil d'administration regrette d'être dans l'obligation de prendre ces décisions, mais considère qu'il ne peut raisonnablement agir autrement pour permettre un fonctionnement normal de l'institution. Le conseil souhaite que les étudiants vraiment désireux de poursuivre leurs études sachent reprendre en main la situation et rétablir le climat de dialogue nécessaire à l'instauration à brève échéance de mesures moins coercitives."

Collège Edouard-Montpetit

Au collège Edouard-Montpetit de Longueuil, les questions de l'absentéisme et de la cogestion ont créé un tel climat de tension que le bruit de la fermeture de cette institution circulait chez les étudiants en fin de semaine.

Toutefois, M. Raymond Bériault, président du conseil d'administration, a tenu hier soir à démentir cette rumeur, qu'il a qualifiée de "canard".

"Le conseil, a-t-il dit, n'a pas eu de réunion depuis vendredi soir. Quand nous nous sommes quittés, vendredi, il n'était pas question de fermeture. Aucune décision de fermer le collège n'avait été prise."

Jeudi dernier, 36 professeurs du collège ont donné leur appui aux étudiants et ont accusé la direction de prendre prétexte des modalités d'action des étudiants pour refuser la discussion sur la signification réelle du mouvement.

En conséquence, les professeurs ont refusé de se plier à la directive de l'administration leur commandant de prendre les présences. Chaque matin, les professeurs vont remettre une liste de présences indiquant "complet".

Par ailleurs, du côté des étudiants, il y a eu aussi friction avec l'administration, mercredi dernier, au cours d'une assemblée générale convoquée par la direction.

L'assemblée en question avait été organisée par l'administration afin de procéder à l'élection de deux représentants étudiants au conseil d'administration. Les étudiants ont déclaré au représentant de l'administration que deux représentants étudiants sur un conseil comptant 19 membres ne les intéressaient pas. La réunion s'est terminée subitement avec le retrait du représentant de l'administration.

RAQ: séance possible du comité des régies dès mercredi

par Michel LORD
de notre bureau de Québec

QUEBEC — A la demande du chef de l'opposition, M. Jean Lesage, et de quatre autres députés libéraux, le Comité parlementaire des régies gouvernementales devrait siéger à nouveau mercredi prochain en rapport avec la grève à la Régie des alcools du Québec.

Si le comité se réunit, il s'agira d'un coup de force de l'opposition contre le gouvernement qui avait mercredi ajourné "sine die" les séances de ce comité. La motion d'ajournement du premier ministre avait soulevé un tollé chez les membres de l'opposition, M. René Lévesque y compris. Ceux-ci avaient soutenu que le comité devrait siéger d'une part jusqu'à l'éventuel règlement de la grève, et d'autre part pour entendre les témoignages des administrateurs de la Régie sur le trafic d'alcool.

La motion d'ajournement du premier ministre ayant été adoptée aux voix, l'opposition s'est rabattue sur le règlement de la Chambre qui permet à cinq membres d'un comité de convoquer le Comité dont ils font partie. L'opposition a donc présenté une telle requête portant en tête de liste le nom de M. Jean Lesage.

D'autre part, il semble que le gouvernement ne pourra rien faire pour empêcher l'opposition de procéder puisque celle-ci dispose d'un nombre suffisant de membres au Comité des régies gouvernementales pour qu'il y ait quorum. Il suffira que M. René Lévesque se joigne aux députés libéraux pour que le nombre de 10 membres soit atteint.

En Chambre, puis au cours d'une conférence de presse, M. Lesage a précisé les intentions de l'opposition en requérant de nouvelles séances du Comité. L'impasse subsiste dans les négociations. D'autre part, le négociateur patronal, M. Fernand Pépin, n'a depuis la dernière réunion du comité fait part à la table des négociations d'aucun de ces "certains assouplissements" dans les positions de la Régie dont le ministre Marcel Masse avait parlé mercredi.

En outre, M. Lesage n'a pas écarté la possibilité que l'opposition réclame à nouveau la comparution du président de la RAQ, M. Roger Laverdure, et d'un de ses adjoints, M. J.-P. Latulippe, afin qu'ils répondent à certaines questions concernant l'attitude de la Régie en rapport avec le trafic d'alcool depuis le début de la grève.

EPIC

Les autres petites voitures n'ont qu'à bien se tenir!

(L'Epic offre tout ceci à ses heureux propriétaires: sièges baquet, tenue de route de voiture sport, coffre de 16 pi. cu., traitement antirouille en 7 phases. Et, en option: transmission entièrement automatique à 3 rapports, moteur hautes performances de 69 CV, servo-freins avec disques à l'avant, pont arrière hautes performances, radio à boutons-poussoirs . . . et la liste continue.)

Voyez le concessionnaire Chevrolet-Envoy.

Un specialiste

Il s'occupe de l'avenir des gens. Il peut les aider à réaliser leurs rêves à l'âge de la retraite: une villa aux Antilles, un voyage autour du monde, une propriété à la campagne.

Il peut aussi vous être utile.

Par exemple, supposons que vous vouliez augmenter les avantages du régime de pension du Canada pour vous offrir quelques agréments en plus de la simple sécurité matérielle, à l'âge de la retraite.

Faites appel au représentant de la New York Life. Il peut vous montrer que vos primes d'assurance-retraite sont déductibles de l'impôt sur le revenu. C'est expliqué en toutes lettres à la section 79B de la Loi de l'Impôt sur le revenu.

Ce texte précise que vos primes peuvent être déduites jusqu'à concurrence de 20% de votre revenu à condition de ne pas dépasser $2,500.

Vous pourriez vous-même puiser tous les détails dans ce document rébarbatif qu'est le chapitre 79B mais pourquoi ne pas vous faire expliquer plutôt tout cela par notre représentant? C'est son travail et il le fera avec plaisir.

Et cela pourrait vous épargner de l'argent.

NEW YORK LIFE

New York Life

1425, rue de la Montagne
M. Leslie F. Farrell, CLU, gérant
2120 est, rue Sherbrooke
M. Albert Vaillancourt, CLU, gérant

MAINTENANT, PIED COMPLET!

des bas élastiques qui ont l'apparence des bas de nylon véritables

Les bas élastiques avec pied complet de Bauer & Black sont si diaphanes que vous pouvez les porter sans avoir à les recouvrir. Les talons et les bouts extensibles ne se replient pas et ne serrent pas le pied. Très légers, frais, nylon extensible de 2 façons.

$13.95, $21.95

PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE
SUCC. 921, STE-CATHERINE EST
VI. 2-9622

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
Le magasin tout à la Joie des Fêtes

Jeudi une

chez Morgan

PROFITEZ-EN!

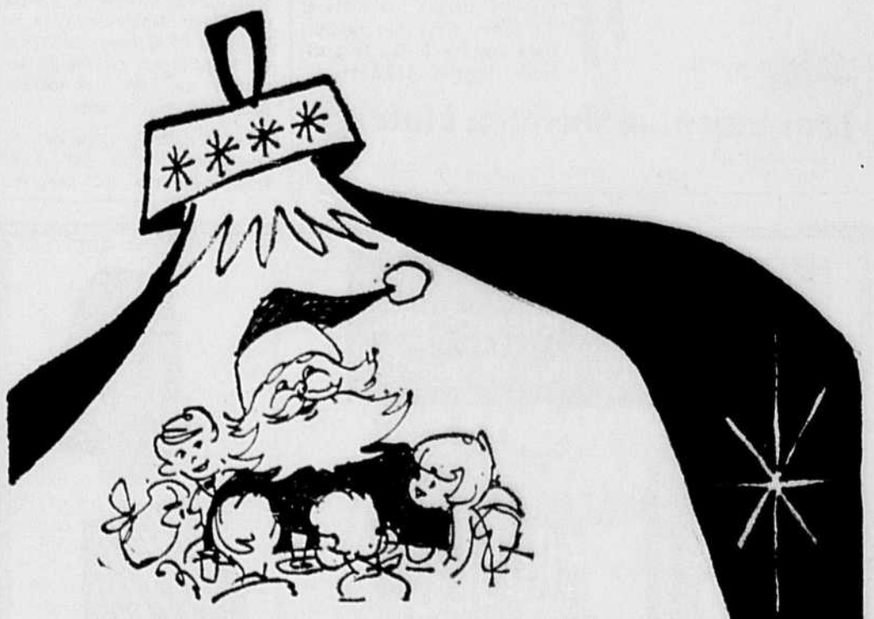

Les petits garçons et les petites filles sont invités à venir prendre le

PETIT DEJEUNER avec le Père Noël

Ho ! Ho ! Ho ! Voici le Père Noël qui passe de table en table pour faire un brin de causette avec ses petits amis ! Et maintenant, voici des clowns ! Il y a de la musique et . . . des cadeaux pour tout le monde! Et quel petit déjeuner délicieux !. . . du bacon bien croustillant et des oeufs juste à point !

Les samedis 30 novembre, 7 et 14 décembre
à 8 h. 30, 9 h., 9 h. 30 et 10 h.

Au restaurant Le Buffet, au septième, chez Morgan, centre-ville.
Retenez vos places dès maintenant pour le petit déjeuner du samedi 30 novembre. Adultes : $1 Enfants : .75

Téléphoner à 842-6261 pour retenir vos places

Les billets retenus avant le jeudi 28 novembre seront portés à votre compte et postés. Vous pouvez aussi venir les chercher à la salle à manger Regency, au sixième de 11 heures à 4 heures de l'après-midi. Les jeudis et vendredis de 11 heures à 8 h. du soir.

Tchécoslovaquie: les journalistes et les étudiants s'agitent

PRAGUE (AFP, UPI, PA) — Pendant que 600 journalistes de Prague envisagent de prendre action à la suite de l'interdiction de deux de leurs journaux, les étudiants tchécoslovaques occupent pacifiquement leurs facultés, et ce pour une durée de trois jours, en guise de protestation contre la remontée des forces "conservatrices" au sein du plénum du comité central du parti communiste.

En fait, l'occupation avait déjà commencé hier, journée internationale des étudiants. Les dirigeants avaient mis la population en garde contre des manifestations dans la rue. De fortes concentrations de policiers et de miliciens gardaient hier les points stratégiques de Prague et notamment le quartier où est située l'ambassade soviétique.

Le texte de la résolution de politique générale adopté par le plenum du comité central ne sera rendu public que ce soir. Néanmoins, un "comité exécutif du présidium", composé de huit membres, a été désigné. Cet organisme sera selon les paroles de M. Husak, "un organe opérationnel chargé de diriger le travail du parti". Il s'agirait de diluer l'autorité de M. Dubcek, premier secrétaire du parti.

Selon les observateurs, les éléments majeurs qui semblent se dégager des travaux du plenum du comité central sont les suivants: remontée des "conservateurs" au secrétariat du comité central et dans les organismes du parti, neutralisation apparente de M. Alexandre Dubcek.

Le retour en force des "conservateurs" est un fait indéniable, dit-on. Celle de M. Lubomir Strougal, tant au présidium restreint du comité central, à la tête du bureau provisoire du parti communiste de Bohême et Moravie (en fait le parti communiste tchèque) et au secrétariat du comité central est particulièrement remarquée.

Varsovie élimine Adam Rapacki

VARSOVIE (AFP, UPI, PA) — A la suite des élections au comité central du parti communiste polonais qui ont clôturé les travaux du 5e Congrès de ce parti, M. Wladyslaw Gomulka a conservé son poste de premier secrétaire, mais trois postes au présidium ont changé de titulaire. MM. Adam Rapacki, Franciszek Waniolka et Eugenius Szyr ne font plus partie du bureau politique.

Selon les observateurs, le départ de ces trois personnalités marque, dans le domaine de la politique intérieure, le triomphe de la lutte contre le "revisionnisme et le sionisme" et, dans le domaine de la politique étrangère, la soumission totale à Moscou. Ce remaniement semble confirmer les rumeurs, très répandues en Pologne, voulant que les dirigeants régionaux du parti, notamment l'influent M. Edouard Gierek, premier secrétaire de Silésie, tous ralliés à une idéologie nouvelle représentant une synthèse du vieux nationalisme et de la fidélité inconditionnelle à Moscou, aient de plus en plus d'ascendant sur les autorités centrales de Varsovie.

Panagoulis est condamné à mort

ATHENES (AFP, UPI, PA) — Le tribunal militaire d'Athènes a condamné à mort hier Alecos Panagoulis, accusé d'avoir tenté d'assassiner, le 13 août dernier, M. Georges Papadopoulos, chef de la junte militaire grecque.

Un autre accusé dans la même affaire, M. Eleftherios Veryvakis, un avocat de 33 ans, a été condamné à la détention perpétuelle. Le tribunal a imposé des sentences de prison allant d'un an avec sursis à 24 ans à 9 autres accusés. Quatre accusés ont été jugés innocents.

L'exécution de la sentence contre Panagoulis doit intervenir, selon les lois en vigueur, dans les 72 heures après sa condamnation. On se demandait toutefois hier soir à Athènes si Panagoulis sera exécuté. La réponse à cette question, d'après les observateurs, est beaucoup plus d'ordre politique que judiciaire.

Pour certains, le premier ministre Papadopoulos se refuserait à ternir la réputation qu'il s'est faite d'avoir pris et conservé le pouvoir sans effusion de sang.

Condamné à mort non pas pour l'attentat contre M. Papadopoulos, mais pour désertion et tentative de renverser le régime social par la force, Panagoulis avait déclaré au cours de son procès: "Si je meurs, ce sera en combattant pour la liberté et d'autres continueront après moi. Ce gouvernement qui s'est instauré par la force devra partir par la force."

* * *

A l'annonce de cette nouvelle, les "Organisations antidictatoriales grecques de Montréal" ont adressé un appel au gouvernement du Canada et au peuple canadien pour qu'ils agissent d'abord en sauvant le patriote Panagoulis et en arrêtant la junte grecque sur "la pente criminelle des exécutions massives".

Zond-6 a amerri et Proton-4 est lancé

MOSCOU (AFP, Reuter) — L'Union soviétique a gardé le silence jusqu'ici au sujet de son vaisseau spatial Zond-6, mais l'observatoire de Bochum, en Allemagne occidentale, a annoncé que l'engin avait effectué son retour sur Terre vers 7 h., hier matin, dans un secteur situé à l'est de Madagascar dans l'Océan Indien, après avoir gravité autour de la Lune au cours de son voyage spatial de sept jours.

Les journaux et la radiotélévision soviétiques, toujours réticents au sujet des expériences spatiales, n'ont fourni aucun renseignement au sujet du vaisseau spatial.

Zond-6 semble avoir retardé quelque peu sur l'horaire de Zond-5 qui a amerri dans l'Océan Indien, au terme d'un vol d'une semaine jusqu'à la Lune en septembre dernier. La récupération de Zond-5 n'avait été signalée que le lendemain.

L'observatoire de Bochum a précisé que les signaux de Zond-6 avaient cessé tôt hier matin, peu après que le vaisseau spatial eut été repéré dans l'atmosphère terrestre.

M. Heinz Kaminski, directeur de l'observatoire de Bochum a dit: "Quand les signaux de radio cessent, cela signifie généralement que le vaisseau est revenu sur Terre. Le prochain pas dans le programme soviétique, a-t-il ajouté, serait le lancement d'un vaisseau lunaire habité, vers la Lune, entre les 2 et 12 décembre, au moment où les conditions sont les plus favorables.

Un bolide géant sur orbite

On sait que les Américains projettent un voyage semblable alors que trois astronautes seront à bors d'"Apollo-8" devant être lancé du Cap Kennedy le 21 décembre. Ils doivent accomplir une dizaine de révolutions autour de la Lune vers le jour de Noël.

On croit que Zond-6 a transporté des petits animaux et des insectes au cours de son voyage. Zond-5 transportait des tortues, des mouches et des vers dans son vol autour de la Lune. Le but de cette expérience aurait été de vérifier les effets des rayons cosmiques sur la vie animale.

Pendant ce temps, TASS a annoncé samedi que les spécialistes soviétiques ont lancé le même jour un satellite artificiel "Proton-4" d'un poids record de 17 tonnes.

TASS précise que le poids du dernier étage de la fusée porteuse n'est pas compris dans les 17 tonnes. Le poids de l'appareillage scientifique représente à lui seul, 12,5 tonnes.

Le satellite gravite sur une orbite dont voici les caractéristiques: périgée 150 milles, apogée 300 milles; période de révolution: 91,75 minutes.

Comme ses prédécesseurs Proton 1, 2 et 3, le nouveau satellite est destiné à l'étude des rayonnements cosmiques. Ce sont des études qui exigent un appareillage encombrant et surtout très lourd a ajouté TASS.

Les trois premiers Proton, lancés respectivement les 16 juillet 1965, 2 novembre 1965 et 6 juillet 1966, pesaient chacun 12,2 tonnes.

Le trait frappant de la présente expérience est le poids de ce nouveau satellite, qui se trouve porté à 17 tonnes. C'est la plus grosse charge utile qui ait été jamais placée sur orbite.

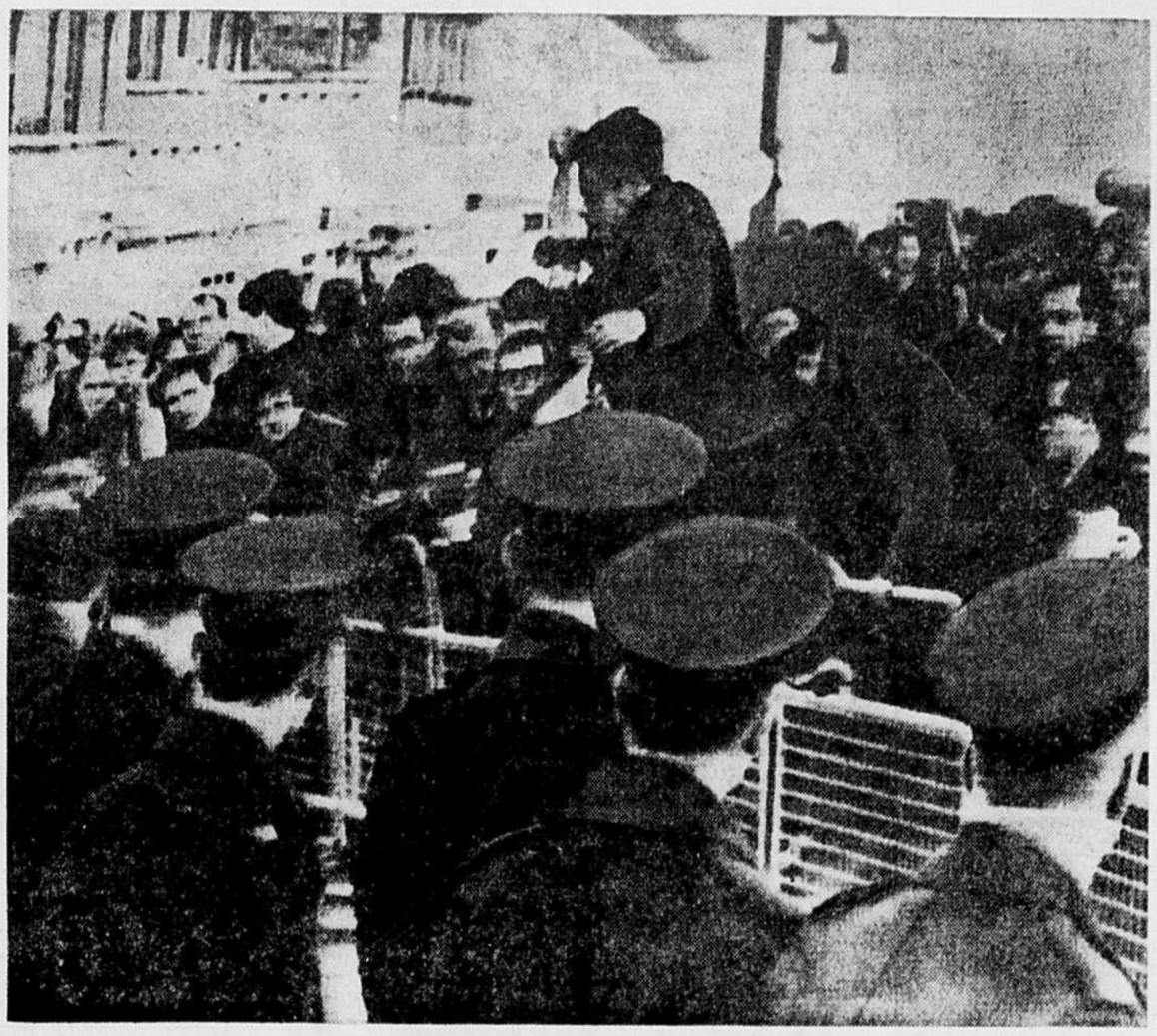

téléphoto PA

Irlande: survie des guerres de religion

Au cours des manifestations qui se sont déroulées samedi à Londonderry en Irlande du Nord, un jeune homme a réussi à sauter la barricade au moment où se faisaient face les manifestants et les policiers. Cette manifestation faisait partie d'une campagne lancée par un comité de citoyens catholiques qui accusent les autorités municipales (protestantes) de discrimination dans l'emploi, le logement et le droit de vote. A l'issue de cet incident les manifestants se sont réunis dans la principale Place de la ville pour y entendre des discours. Ils se sont ensuite dispersés, mais les autorités craignent des accrochages aujourd'hui.

Désobéissance civile en Irlande

LONDONDERRY, Irlande du Nord. (PA, UPI) — Le parti nationaliste de l'opposition en Irlande du Nord vient de lancer une campagne de désobéissance en réclamant des réformes gouvernementales.

M. Edward McAteer, leader du parti au parlement provincial, a dit que le principal but de cette campagne est l'abolition de la loi spéciale des pouvoirs qui accorde au ministre de l'Intérieur, M. William Craig, l'autorité d'interdire les manifestations politiques.

M. McAteer a ajouté que la campagne viserait également à obtenir le principe du droit de vote individuel dans les élections locales, de même que l'application en Irlande du Nord de la loi britannique régissant les relations raciales, mesure qui prévoit de lourdes peines dans les cas de discrimination raciale.

Les nationalistes, fortement appuyés par les 500,000 catholiques parmi la population de 1,500,000 personnes d'Irlande du Nord, affirment que les gouvernements municipaux dominés par les protestants à Londonderry et plusieurs autres villes pratiquent la discrimination à l'endroit des catholiques dans les domaines de l'emploi et du logement.

M. McAteer a refusé de fournir de plus amples détails sur la campagne, en précisant que l'élément surprise était d'importance capitale. Cependant, des milieux politiques ont laissé entendre que l'élément surprise pourrait être le refus de payer les loyers et les taxes ainsi que l'occupation de certains immeubles.

Le calme était revenu à Londonderry hier, à la suite d'une marche des militants des droits civiques qui a eu lieu samedi, et à laquelle des milliers de protestataires ont pris part, faisant fi de l'interdiction de la police, et se rendant jusqu'au coeur de la ville, château fort protestant. C'est à ce moment que les protestataires ont lancé pierres et poubelles aux policiers qui ont réussi à arrêter la marche.

Les autorités policières ont pris de nouvelles précausions aujourd'hui, alors que débuteront les comparutions de 46 personnes accusées d'avoir enfreint la loi régissant l'ordre public au cours des violentes manifestations du 5 octobre, qui ont été le prélude de l'extrême tension qui règne présentement dans la ville.

Les Etats-Unis auraient sommé Saigon de se rendre à Paris

(d'après UPI et AFP) — Les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils ne négocieront pas un nouvel accord avec Hanoï et ont lancé un ferme avertissement à Saigon de se rendre à la table des négociations, affirment, aujourd'hui, des diplomates à Paris.

Les mêmes personnes affirment que Washington a dit à Saigon que "constitutionnellement, ils ne pouvaient accepter" de remplir un rôle secondaire, à l'ombre du Sud-Vietnam, à la table des négociations.

Selon ces sources diplomatiques autorisées, l'avertissement ferme de Washington à Saigon est apparemment intervenu à la suite d'une mise au point catégorique d'Hanoï précisant qu'il ne se pliera pas aux conditions du Sud-Vietnam voulant que le Front national de libération ne jouisse pas d'un statut égal autour de la table des négociations.

Toujours selon les diplomates, le message des Etats-Unis a été remis personnellement au président Nguyen van Thieu à Saigon. Dès lors, la rumeur a voulu que ce dernier remanie son cabinet peu avant d'annoncer la fin du boycottage des pourparlers élargis de Paris.

On croit comprendre que les Etats-Unis ont dit à Thieu qu'après toutes les démarches et négociations secrètes qui ont conduit à l'arrêt des raids et à l'accord sur les négociations élargies, l'ambassadeur itinérant des Etats-Unis, M. Averell Harriman, ne pouvait décemment dire à Hanoï que l'accord intervenu était maintenant nul et non avenu, et qu'il fallait, par conséquent, en discuter un autre.

En fin de semaine, à Saigon, le vénérable Tri Quang, chef de l'aile militante du bouddhisme au Sud-Vietnam, a fait pression pour qu'on se mette d'accord au plus tôt afin de négocier un cessez-le-feu, toutes les autres questions, selon le bonze, pouvant être traitées après.

Enfin, on apprend que le ministère saigonnais de l'Information demande, aujourd'hui, à l'hebdomadaire américain "Newsweek" de se rétracter parce qu'il a écrit que, le 5 novembre dernier, l'Assemblée nationale sud-vietnamienne est tombée à genoux et a prié pour la victoire de M. Nixon lorsque, regardant la TV, ils virent que M. Humphrey était en avance.

Ent.-temps, une importante opération de ratissage eut lieu, hier, à Danang dans le but de décourager un plan d'attaque que le Vietcong semble s'apprêter à diriger contre la grande base militaire américaine. Selon des rapports américains et sud-vietnamiens, l'opération de ratissage aurait fait 416 morts, chez les communistes, dans la seule journée d'hier.

Le couvre-feu qui fut de 24 heures, dans la journée d'hier, à Danang, a été réduit à douze heures, aujourd'hui.

Un général sud-vietnamien affirme, aujourd'hui, que des troupes nord-vietnamiennes traversent toujours la zone démilitarisée en dépit des accords intervenus entre Washington et Hanoï à Paris.

Dans la journée d'hier, les pilotes américains ont détruit, dans la zone, neuf bunkers nord-vietnamiens, ont déclenché cinq incendies et ont tué quatre Nord-Vietnamiens.

C'était la dix-neuvième fois que l'aviation et l'artillerie américaines ripostaient à des attaques venues de la zone depuis l'arrêt des raids aériens au Nord-Vietnam, le 1er novembre dernier.

On tente de sauver un enfant avec le sang d'un chimpanzé

ATLANTA (UPI) — Une fillette de trois ans a dû recevoir deux longues transfusions de sang hier, ayant réagi négativement à une intervention sans précédent par laquelle son système sanguin fut relié à celui d'un chimpanzé.

Les médecins de l'hôpital Egleston d'Atlanta signalent que l'état de la fillette a continué de se détériorer et qu'on a dû recourir à un inhalateur pour l'aider à respirer.

Vendredi, la fillette a subi une opération de six heures dans laquelle on a relié son système circulatoire à celui d'un chimpanzé de 68 livres dans l'espoir de la sauver de l'hépatite, une maladie du foie. L'opéraiton devait permettre au foie de la patiente de récupérer et de combattre l'infection, ses fonctions étant assumées par le système sanguin du singe.

L'enfant demeure dans un état critique et est dans le coma depuis l'opération.

L'Italie est au bord de la crise

ROME (PA) — L'Italie entreprend aujourd'hui une semaine qui s'annonce difficile: une grève nationale des fonctionnaires est prévue pour ce soir, les étudiants ont annoncé des manifestations d'envergure et enfin le gouvernement est sur le point de démissionner.

La grève de 24 heures des employés de l'Etat doit débuter ce soir par le débrayage des employés du rail pour appuyer leurs demandes d'augmentation de salaires. A minuit, les postiers, les employés du téléphone et de l'électricité se joindront à eux. Et pour compléter le tableau, les fonctionnaires s'abstiendront de se rendre aux tribunaux, aux bureaux des divers ministères, aux écoles et aux agences gouvernementales.

L'ordre de grève, lancé par les syndicats d'allégeance catholique et communiste, touche deux millions de travailleurs. Une bonne partie du pays se trouvera donc paralysée. La semaine dernière, plus de dix millions de syndiqués des entreprises privées ont fait une grève de 24 heures.

En même temps, les factions étudiantes déçues du rythme sur lequel s'opère la réforme universitaire ont annoncé qu'elles feraient front commun avec les travailleurs dans d'autres manifestations cette semaine.

Depuis une semaine, les étudiants occupent quatre des universités du pays. Des affrontements violents entre manifestants et forces de l'ordre sont survenus la semaine dernière, et, samedi, des étudiants se sont bagarrés avec les troupes de choc de la police de Florence lorsqu'une manifestation organisée pour demander la libération d'étudiants emprisonnés dégénéra en émeute.

D'autre part, la direction de l'Université de Rome a annoncé qu'elle avait fait interrompre les circuits téléphoniques à la faculté de Droit occupée parce que les étudiants avaient logé de nombreux appels téléphoniques vers d'autres pays.

Le malaise étudiant et les grèves sont reliés à l'incertitude qui plane sur les milieux gouvernementaux.

Depuis cinq mois, la formation minoritaire des Chrétiens démocrates évolue bolteusement sous la férule du premier ministre Giovanni Leone, dans l'attente du retour des socialistes vers leur coalition.

Les socialistes sont maintenant prêts et on croit que M. Leone présenterait sa démission mardi.

Mercredi, le conseil national des chrétiens démocrates doit se réunir pour discuter de la reconstitution d'un gouvernement de centre-gauche.

En général, on s'attend que M. Mariano Rumor, secrétaire du parti et le ministre du Trésor Emilio Colombo seront les principaux candidats au rôle du premier ministre.

Schroeder candidat à la présidence

BONN (Reuter) — Le parti démocrate-chrétien de l'Allemagne de l'Ouest a décidé de présenter la candidature de M. Gerhard Schroeder, ministre de la Défense du gouvernement Kiesinger, à l'élection, en avril prochain, pour le poste de président de la République. Son adversaire sera M. Gustav Heinemann, ministre de la Justice et candidat du parti social-démocrate.

Pourcentage très élevé d'abstentions

WASHINGTON (AFP) — Jamais depuis 1956, il n'y a eu autant d'abstentions lors d'élections présidentielles que cette année, estime l'agence "Associated Press" qui a établi les statistiques suivantes: Sur 120 millions d'Américains en âge de voter, 90.141,433 se sont inscrits dans les bureaux de vote et environ 72 millions seulement ont voté, ce qui donne une participation aux élections de 60.8 pour cent. En 1964, 62 pour cent de l'électorat avait voté, 63.8 pour cent en 1960 et 60.5 pour cent en 1956.

N.Y.: accord de principe entre les autorités et les instituteurs

NEW YORK (AFP, UPI) — Le maire de New York, M. John V. Lindsay, a annoncé hier qu'un accord était intervenu entre les représentants de la municipalité et ceux des syndicats des instituteurs des écoles publiques. Les termes de cet accord, le troisième depuis que la grève a été déclenchée le 9 septembre, ne seront publiés qu'après avoir été ratifiés par les grévistes. La dernière séance de négociations a duré plus de 26 heures, d'après M. Lindsay.

Aucune des parties ne semble pleinement satisfaite de cet accord et les dirigeants de la fédération, qui groupe 55,000 instituteurs, ont commencé par retarder le vote des grévistes sur le règlement proposé, qui devait avoir lieu hier soir. Toutefois, quand ils apprirent qu'un certain nombre d'instituteurs avaient déjà voté, ils décidèrent de laisser libre cours au scrutin et annoncèrent que la salle réservée à cet effet resterait ouverte ce matin pour permettre à tous les grévistes de voter.

L'essentiel c'est d'être sûr de soi

VOUS AUSSI

Quels que soient votre âge, votre occupation et votre degré d'instruction, vous pouvez tirer profit de notre cours de culture humaine. Ce n'est pas un cours théorique, mais un cours pratique de 15 semaines.

UN SEUL SOIR PAR SEMAINE

Les frais de cours sont déductibles selon l'article II(1)q.c. de la loi de l'impôt sur le revenu.

Venez assister à une DEMONSTRATION GRATUITE

Rendez-vous au Palais du Commerce, suite 219 ... ou entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur. (Venez en METRO, descendez à la station Berri — de Montigny et prenez la sortie Ontario).

Mercredi le 20 nov. ou vendredi le 22 nov. à 8 h p.m.

Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, composez 842-8136

Depuis 1954, plus de 11,000 gradués enthousiastes, dans 4 provinces canadiennes.

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION DES ÉCOLES PRIVÉES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC INC.

Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions

L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ

Jean-Guy Lebeuf

Extra-Special DE LA SEMAINE

AU PAVILLON COLONIAL

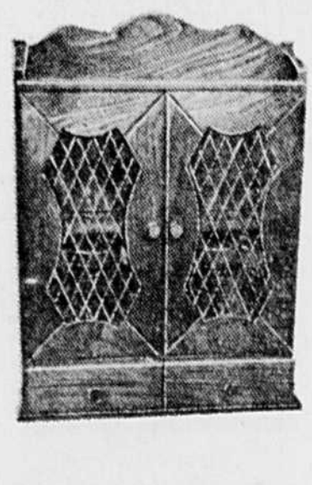

Etagère à épices, pratique et décorative. Beau fini chêne — Deux portes à grillage, deux tiroirs.

Valeur de $12.95

ACHAT SPECIAL Seulement $6.95

Le style colonial, c'est une spécialité chez Jean-C. LeBlanc. 1001 meubles et accessoires de décoration.

Jean C. LeBlanc AMEUBLEMENT INC.

5826 rue ST-HUBERT 272-1122

• Sortie Rosemont du Métro — • Stationnement gratuit à l'arrière

940 AUTOS A VENDRE

A PRIX REDUIT

Achetez d'un dépositaire responsable dont la réputation est établie

68 COMET 2 ptes, h.t., V-8, aut., radio, servo-direction.
Rég. $2795 **Sp $2495**

67 COUGAR h.t., 2 ptes V-8, aut., radio, servo-freins, servo-direction, toit vinyle.
Reg. $2850 **Sp $2650**

67 CHEVROLET Bel Air, 4 ptes, sedan V-8, aut., radio, servo-freins, servo-direction.
Rég. $2295 **Sp $1995**

65 METEOR 4 ptes, sedan, 6 cyl., aut. **Sp $ 550**

65 BUICK convertible, V-8, aut., radio, servo-freins, servo-direction. Sièges baquets.
Rég. $1995 **Sp $1695**

66 FORD 2 ptes, V-8, aut., radio.
Rég. $1750 **Sp $1495**

65 STUDEBAKER coach, 6 cyl., radio **Sp $ 350**

62 PONTIAC coach, 6 cyl, aut., comme neuf **Sp $ 650**

65 COMET 6 cyl., aut., servo-freins-direction, aut., radio.
Rég. $1195 **Sp $1050**

64 FORD 2 ptes, h.t., aut., radio. Très propres.
Rég. $995 **Sp $750**

63 FORD sedan, aut, 6 cyl., radio. **Sp $ 495**

940 AUTOS A VENDRE

EN SPECIAL
1968 METEOR
2 PORTES, H.T., V8, TOUT EQUIPEE
$2,795

64 MERCURY St-Wagon, V-8, aut., radio. Très belle voiture, blanc, int. rouge. Rég. $1250 **Sp $995**

64 OLDSMOBILE 4 ptes h.t., complètement équipée. Très belle voiture, 1 seul propriétaire.
Rég. $1395 **Sp $1150**

64 VALIANT Signet, conv., 6 cyl., aut., radio.
Rég. $1295 **Sp $1050**

64 DODGE St-Wagon, V-8, aut,. radio, servo-freins-direction.
Rég. $1195 **Sp $ 950**

64 COMET 6 cyl., aut.
Rég. $1150 **Sp $ 895**

64 VOLKSWAGEN modèle 1500.
Rég. $895 **Sp $ 650**

— AUCUN COMPTANT — OPTION 3 JOURS D'ESSAI —
CHOIX DE 200 AUTOS

Toledo Mercury Sales Ltée

10380, boul. Pie-IX coin Fleury 324-1300

OUVERT SAMEDI JUSQU'A 5 HEURES P.M.

"L'endroit que l'on recommande à ses amis"

OLDSMOBILE Cutlass 67 tout équipé, 376-4734.

OLDSMOBILE 1964, HARDTOP, TOUT EQUIPEE, 30,000 MILLES ORIGINAL, AUTOMATIQUE, COMME NEUVE PARTICULIER, CAUSE DECES, 272-1363.

PARISIENNE 1962, Pontiac, très propre, bonne occasion, $350. 728-8255.

PARISIENNE 1963, toit rigide, 2 portes, tout équipée, raison auto fournie, servo-freins, direction 667-9012.

PARTICULIER, Pontiac sedan 1963 automatique, 40,000 milles, très bonne condition, $525. 522-7496.

PARTICULIER, Galaxie 500, 1964, V-8, automatique, complètement équipée, très propre, parfaite condition, $975 522-7496.

PARTICULIER, Chevrolet 1966, automatique, impeccable, aubaine, cause auto neuve. 351-0516.

PARTICULIER, Pontiac GTO 1965, convertible, bas millage. 435-5375.

PARTICULIER, Ford Galaxie 500, 2 portes, hard top V-8, automatique, 1964, rouge, toit blanc, très propre, 288-2583.

PARTICULIER, Chevrolet 1962, convertible, 8 automatique, vrale bijou. $650. 324-9336.

PARTICULIER, Parisienne 1963, conv. V-8 aut., mécanique 100%, 288-2583.

PARTICULIER, économique, B.M.W. 1961, lilas, $125. 288-2898.

PARTICULIER, Acadian 63 Canso, 6 cylindres, automatique, radio, 2 portes, 38,000 milles, $375. 522-7496.

PARTICULIER, Acadian Custom 2 portes hard top, 6 cylindres, automatique 1965, 31,000 milles, 288-2583.

PARTICULIER Pontiac 65, Parisienne V-8, automatique, radio, servo-freins, servo-direction, 33,000 milles, $1,350, 522-7496.

PARTICULIER Ford 1966 Fairlane 500 XL, tout équipée, sièges baquet, bonnes conditions, 35,000 milles, 366-0666.

PARTICULIER, Oldsmobile 1964, convertible, tout équipée, pas comptant 663-1767; 725-2476.

PARTICULIER, Chevrolet 1966, Impala hardtop, V-8, automatique radio, servo-freins, servo-direction, 25,000 milles originale, comme neuve, cause décès 272-1363.

PARTICULIER, belle occasion, Chevrolet 1963, V-8, standard, radio, parfaite condition, cause voiture neuve. 376-5760.

PARTICULIER, Chrysler 1964, équipée, peinture neuve, moteur A-1, aubaine, 365-4442.

PARTICULIER, dame, Parisienne, 1965, convertible, 8, automatique, ultra propre, 729-4643.

PARTICULIER, Buick Electra, 1964, 4 portes hardtop, comme neuve, 334-9468.

PARTICULIER, Chevrolet 1961, hardtop, 2 portes, Belair, 6 automatique, radio, tout équipée, 40,000 milles original, jamais sorti l'hiver, $425, 272-1363.

PARTICULIER, Chrysler 1964, très propre, bonne condition, après 6, 279-4206.

PARTICULIER, Firebird Ho, 1967, décapotable, 27,000 milles, cause départ pays étranger, 627-4082.

PARTICULIER, Ford 1965, 4 portes, automatique, excellente condition, cause mortalité, appeler 689-7322.

PARTICULIER, Parisienne 1965, 4 portes, $1,200, 728-4006.

PARTICULIER Austin "Cambridge" 1962, bon état, radio, $100., 849-9580.

PARTICULIER Impala 1964, sport, tout équipée, comme neuve, 725-8015, soir.

PEUGEOT 403, 1966, 22,000 milles, radio, bon ordre 679-0698.

PEUGEOT 403 1961, 4 portes, 6, moteur et transmission, bonne carrosserie, bons pneus, transport d'hiver A-1, dois vendre, $190, 273-1448.

1965 PEUGEOT 403, complètement hivérisée, état impeccable, 849-7616 Soir.

PEUGEOT, 1968, Coupé, Sport, 7,000 milles, jour, 381-9901, soir, 334-4755.

PLYMOUTH 65, 6 cyl., 52,000 milles, pneus Dominion Royal, 1re qualité, 3,000 milles, $1,000. Appeler Levasseur 761-3496, soir.

1967 PLYMOUTH, Satellite, hardtop, tout équipée, balance de garantie, 738-1143.

1965 PLYMOUTH Fury III, hardtop, tout équipée, V-8, belle occasion, 738-1143.

PLYMOUTH 1956, V-8, prêts pour l'hiver, très bon état, $80. 524-0402.

PLYMOUTH FURY 62, radio, propre, comme neuve, $325. 353-6100.

PLYMOUTH 1968, flambant neuve, prix dérisoire, 681-6072.

PLYMOUTH Taxi Pack, 6 cylindres, 1967, en très bonne condition seulement $1,495. Maurice Fontaine, 353-4961.

PLYMOUTH 1963, Fury III, sport, V-8, automatique, parfaite condition, 254-8753.

PLYMOUTH sedan 1963, 6, très propre, $775, 674-8203, entre 11 a.m.-5 p.m.

PLYMOUTH Fury III, tout équipée, hardtop, 1967, 25,000 milles, $2,400. Bon état, aubaine, 353-2343.

PONTIAC 1963, Parisienne hardtop, automatique, équipée, propre $425. RA 2-3061.

PONTIAC 1962, Parisienne, hardtop, 4 portes, radio, 6, $390; 722-5529.

PONTIAC 1963, automatique, radio, $495 ou $5 par semaine. 849-4631.

PONTIAC 1958, très propre, bon mécanisme, $115. 374-1283.

PONTIAC 1963, Parisienne, 6, automatique, radio, parfaite condition, aubaine. 729-8642.

PONTIAC Laurentian 1968, 4 portes, sedan 8 cylindres automatique, Radio, échange accepté et termes faciles. M. Brasseur 727-4919.

PONTIAC 1960, radio, 4 portes, automatique, bon mécanisme, $100; 259-0946.

PONTIAC 1968, toit rigide, V8, tout équipée, 4 ans de garantie G.M., meilleure offre. 384-8684. Demander Mlle Anne.

PONTIAC 1963, parisienne, hardtop, 4 portes, V-8, en parfaite condition, garantie 12 mois. Termes faciles, 523-1122.

1964 PONTIAC, convertible, servo-direction, peinture neuve. 735-1331.

PONTIAC Parisienne, 4 portes, hardtop 1964 excellente condition. Peinture neuve 8 cylindres, automatique, radio, échange et termes acceptés. M. Brasseur, 727-4919.

PONTIAC Parisienne 1966, 4 portes, hard-top, bas millage, voiture originale 8 cylindres, automatique, radio, échange et termes acceptés. M. Labelle 727-1440.

PONTIAC coach 1964, 8 cylindres, automatique, radio, très bonne mécanique, aucun comptant. I. M. Labelle 727-1440.

PONTIAC station-wagon 1964, 8 cylindres, bonne condition, $775. 387-9850.

PONTIAC 1962, V-8, automatique, 2 portes, hardtop, $290., particulier 384-4155.

PONTIAC 1963, Parisienne, 6, automatique, radio, bonne condition, aubaine. 663-4396.

PONTIAC Parisienne 1966, V-8, vinyl, hard top, servos, radio, Succession, doit vendre $1,650. Financement possible, 861-6691.

PONTIAC 1964, Custom sport, V-8, auto., radio, sièges baquets, transmission plancher, peinture originale, faut voir. $50 comptant, bal. $30 mois, M. Albert, 273-4211.

RAMBLER 1968, démonstrateur, modèle Javelin et Ambassador, en bas du coûtant Maurice Héroux Automobile, 3095, Bannantyne, Verdun.

RAMBLER 1963, station, $1,200, très bon état, 735-6773.

RAMBLER 1963, 2 portes bonne mécanique $375. Aucun comptant. 276-5519.

RAMBLER 65, 2 portes hardtop, comme neuve, irais montrer. 467-4717.

RAMBLER 1964, Classic, automatique, radio, bas millage, $575. Aubaine. 521-8458.

RAMBLERS 1968, sedan, Rebel, automatique, choix de couleurs, $2,595, prix final. Maurice Héroux Automobiles Ltée, 3995 Bannantyne, 766-4122.

RENAULT R-8 1966, excellente condition, prix intéressant, 435-0681.

RENAULT R10, sedan 1968, auomatique, 4,000 milles. Vendra, échange termes. 276-5022.

RENAULT, tous modèles, toutes années, choix couleurs, garantie Renault Canada, 738-1143.

RENAULT R-10, automatique, 1968, 10,000 milles, encore sur garantie, radio, conditions excellentes, $1650. 849-9893 après 5 heures.

RENAULT 1963 à 1968, tous modèles, automatiques et standards 526-3781.

RIVIERA 1968 GS, tous accessoires, excellent état, 731-3535.

SPECIAL, beau Pontiac Parisienne convertible 62, tout équipée, moteur 327, prix $900, 738-4042.

940 AUTOS A VENDRE

STATION Ford, Country Squire 1965, V-8, aut., radio, power steering, power brake, voiture comme neuve. $100 comptant, bal. $30 mois. M. Albert, 273-4211.

STATION FORD Country-Squire 1964, V-8, aut., radio, 9 passagers, power steering, power brakes, parfaite condition. $50 comptant, bal. $30 mois, M. Laforet, 273-4212.

STATION WAGON 1968, Dodge Polara V8 automatique, bas millage, garantie, excellente condition, 526-3781.

STATION WAGON Chevrolet 1960 moteur V8, faut vendre. $180. 276-5022.

STATION WAGON Ford 1964, Country sedan, bonne condition, termes faciles, 276-5022.

STATION WAGON, Ambassador, 8 cylindres, modèle 990, 334-1486.

STUDEBAKER 1962, $70
279-9316

THUNDERBIRD 1962, tous accessoires, meilleure offre, 681-9624, après 5.

TOYOTA Corolla 1968, parfaite condition, financerais. Après 5, 626-2123, Paul.

TRIUMPH TR4-A, 1967, AM-FM, Pirelli, transmission défectueuse. 669-6987, soir.

UN MESSAGE pour vous. Désirez-vous changer d'auto? Nous avons Chrysler Plymouth, et Valiant avec garantie 50,000 milles. Marc Girard, 353-4961.

VALIANT, 1964, Deluxe, radio, automatique, très propre, 2e voiture, 324-2651.

VALIANT 1965, V200, automatique, très propre, termes faciles. Echange. 276-5022.

VALIANT Signet 1966, tout équipé, $1150. Echange et termes acceptés. 3850 Masson, 725-6461.

VALIANT V-100, 1965, très propre, peu de parcours; prix raisonnable; appeler Danny, 327-9816, avant 5 h, après 6 h, 481-6887.

VAUXHALL 1966, Viva 1965. En parfaite condition 12 mois de garantie, aucun comptant, 523-1122.

VAUXHALL VIVA, 65, très propre, pneus à neige, $375; 353-6100.

VIVA 1968, automatique, 3,000 milles, garantie, 342-9807, après 6 heures.

VOLKSWAGEN 1965, modèle "1500" station wagon, en parfaite condition, garantie de 12 mois, termes faciles, 523-1122.

VOLKSWAGEN 1962 Deluxe toit coulissant, radio, $450. Petit comptant, 276-5519.

VOLKSWAGEN 1968, de luxe, radio, 9,000 milles, $1,675; 381-6862.

VOLKSWAGEN 1964, van, idéal pour livraison, reprise de finance. Aucune offre raisonnable refusée. Lundi, vendredi, 9 à 5 heures, 259-4621.

VOLKSWAGEN 1966, Fastback, parfaite condition, financerais. Après 5, 626-2123, Paul.

VOLKSWAGEN, 1964, excellente condition, chaufferette gaz, $550, 256-0267.

VOLKSWAGEN 1965, de luxe, très propre, $675. 387-9850.

VOLKSWAGEN, 1961, moteur, neuf, bonne condition $200, soir, 489-7431.

VOLKSWAGEN 1969 ou usagées, Victor Desroches, 5295 St-Hubert, 274-5476.

VOLKSWAGEN 1500, station-wagon 1964, très bonne condition, $750. Tél.: 931-6441; soir: 843-8583, M. Lemaire.

VOLKSWAGEN neuve ou usagée, à vendre avec garantie. Appelez en toute confiance chez Fortin Automobile Auteuil Inc. Ville Laval, 625-0751.

VOLKSWAGEN 1962, en parfait ordre, particulier, prix $350, raisonnable. Jour: 270-2534, soir, 270-3615.

VOLKSWAGEN 1966, un propriétaire, finance, 376-6080.

1964 VOLVO, automatique, radio, peinture neuve, belle occasion, 738-1143.

VOLVO 1967, 1965, parfaite condition, garantie 12 mois, termes faciles, 523-1122.

VOLVO 1964, P-1800S, 44,000 milles, radio, pneus neufs, $1700, 725-5569.

VOLVO 544, 1964, peinture et suspension neuves, pour hiver, très bonne condition, $1,200, 321-4035.

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

SOUMISSIONS

Entretien des planchers de bois dur
Habitat '67
Cité du Havre, P.Q.

Des soumissions scellées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à midi, mardi, le 3 décembre 1968, pour le ponçage, la teinture et la finition des planchers de bois dur à Habitat '67, Cité du Havre, P.Q.

Les devis et les formules de soumissions requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous. Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement garantissant la soumission ou d'un dépôt de sécurité se chiffrant à 10% de la cotation. Ce dépôt de sécurité compensera la Société contre toute perte dans l'éventualité où le soumissionnaire accepté refuserait d'entreprendre le contrat. Un chèque certifié ou des obligations négociables du Gouvernement du Canada seront acceptés comme dépôt de sécurité. Tout chèque doit être fait payable à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement celle acceptée.

LE GERANT
SOCIETE CENTRALE
D'HYPOTHEQUES ET
DE LOGEMENT
CENTRE INTERNATIONAL
DU COMMERCE
Cité du Havre
Montréal, P.Q.

CN

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sous enveloppes scellées et adressées à l'agent des achats soussigné avec la mention "SOUMISSION POUR BALLAST DE PIERRE CONCASSEE, CHALEURS (2)", seront acceptées jusqu'à midi (heure normale de l'Atlantique), le 10 décembre 1968, pour la livraison de 300,000 tonnes nettes de ballast de pierre concassée en un endroit le long de la voie du chemin de fer entre Napadogan, N.-B., et Monk, Qué.

Il est essentiel que toute soumission soit présentée individuellement avec un chèque visé de toute banque canadienne à charte à l'ordre des Chemins de fer Nationaux du Canada au montant égal à cinq pour cent de la somme globale de la soumission. Les obligations de soumissions ne seront pas acceptées en lieu du chèque ci-haut mentionné.

On peut obtenir les renseignements, les cahiers des charges et la formule du contrat de

Monsieur C. G. H. Blackwell
Agent des achats
Chemins de fer Nationaux
du Canada
Moncton, N.-B.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

C. G. H. Blackwell
Agent des achats
Moncton, N.-B.

DOLLARD-DES-ORMEAUX

SOUMISSIONS

CONTRAT No 159

Règlement no 337

DES SOUMISSIONS dans des enveloppes scellées, portant l'inscription "SOUMISSION — EGOUTS-AQUEDUC" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 16 hres 30, le 29 novembre 1968 pour l'égout et l'aqueduc sur Harvard Road.
Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'Ingénieur de la Ville, Wm. J. Arthurs ing. On obtiendra ces formules de même que les plans et cahiers de charges moyennant un dépôt de cinquante ($50.00) dollars en s'adressant au bureau de l'Ingénieur de la Ville, 4139, Chemin Des Sources, Dollard Des Ormeaux.
Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la date de réception des soumissions.
Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne à Charte et payable à la Ville de Dollard Des Ormeaux pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission.
La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

WM. J. ARTHURS, ing.
Ingénieur de la Ville,
4139, Chemin des Sources,
Dollard Des Ormeaux

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

SOUMISSIONS

Peinture des résidences
Habitat '67
Cité du Havre, P.Q.

Des soumissions scellées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à midi, jeudi, le 5 décembre 1968, pour la peinture des résidences, à Habitat '67, Cité du Havre, P.Q.

Les devis et les formules de soumissions requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous. Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement garantissant la soumission ou d'un dépôt de sécurité se chiffrant à 10% de la cotation. Ce dépôt de sécurité compensera la Société contre toute perte dans l'éventualité où le soumissionnaire accepté refuserait d'entreprendre le contrat. Un chèque certifié ou des obligations négociables du Gouvernement du Canada seront acceptés comme dépôt de sécurité. Tout chèque doit être fait payable à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement celle acceptée.

DU COMMERCE
Cité du Havre
LE GERANT
SOCIETE CENTRALE
D'HYPOTHEQUES ET
DE LOGEMENT
CENTRE INTERNATIONAL
Montréal, P.Q.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
No 7097 (1967)

COUR SUPERIEURE
(Division de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de : RAYMOND GAECHTER, restaurateur, domicilié au 1375, boulevard Leblanc, à Ville de Laval, district de Montréal,
Failli
et
GASTON BELIVEAU, en sa qualité de syndic à la faillite de Raymond Gaechter, ayant sa principale place d'affaires à Montréal, district de Montréal,
Requérant
et
DAME CLAIRE MARIER GAECHTER, épouse du failli, domiciliée au 1375, boulevard Leblanc, à Ville de Laval, district de Montréal,
Intimée

Une requête en annulation de dation en paiement concernant la propriété située au 1375, boulevard Leblanc, Ville de Laval, a été prise et que cette requête sera présentée pour adjudication devant un juge de la Cour supérieure siégeant en matière de faillite, dans et pour le district de Montréal.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à Raymond Gaechter et à Dame Claire Marier Gaechter de se présenter à la Cour de Faillite, 407, rue St-Laurent, Montréal, 3e étage, dans un délai d'une semaine à compter de la dernière publication de cet ordre pour répondre à ladite requête.

Montréal, 14 novembre 1968.
PAUL DEVOS
Registraire adjoint
Mes LEFEBRE & MERCURE
Immeuble G.L., suite 380
1, Place Laval
(Chomedey) Laval
Tél.: 667-6515

CITE D'OUTREMONT

SOUMISSION
LOCATION D'AUTOMOBILES

On recevra jusqu'à midi (12) heures le 27 novembre 1968, des soumissions cachetées dans des enveloppes portant la mention "Location d'automobiles" et adressées au soussigné.

On ne prendra en considération que les soumissions écrites sur les formules spéciales fournies par l'Ingénieur-Administrateur de la Cité. Ces formules de soumissions et les spécifications peuvent être obtenues à l'Hôtel de Ville, 543 Chemin de la Côte Ste-Catherine.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à la Cité d'Outremont pour un montant égal à 10% du prix total de la soumission.

La Cité d'Outremont ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et sans aucune obligation de la part de la Cité.

Richard Vanier
Ingénieur-Administrateur

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA PROVINCE DE ST-MARC, CO. VERCHERES
APPELS D'OFFRES No 2

La Commission Scolaire de la paroisse de St-Marc, Co. Verchères, recevra jusqu'à 6 heures, heure normale de l'est, le 2 décembre 1968 au bureau du secrétaire trésorier, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture de classes, bibliothèque, salle polyvalente.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le bordereau de soumission préparé à cette fin par la Commission Scolaire, auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalant à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire et tiré sur une banque Canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins. L'Offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire de la paroisse de St-Marc, Co. Verchères.

Les soumissionnaires pourront se procurer plan, devis, cahiers de charge et autres documents à compter de mardi le 19 novembre 1968 auprès de l'acheteur de la Commission Scolaire, M. Claude Ladouceur, 595, rue Richelieu, St-Marc, Co. Verchères, tél. 584-2113.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu à 8.30 hres p.m. heure normale de l'est, le lundi 2 décembre 1968, à la salle de l'école.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toutes soumissions en tout ou en partie.

Donné le 18 novembre 1968.

Le secrétaire-trésorier
Claude Ladouceur.

Des commissaires critiquent la lenteur du ministère

Le congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques a pris fin, samedi, par une séance plénière au cours de laquelle les commissaires ont posé des "colles" aux représentants du ministère de l'Education.

Le gouvernement du Québec a-t-il réellement des difficultés financières? a demandé un commissaire au sous-ministre de l'Education, M. Arthur Tremblay, après avoir rappelé les retards apportés par le ministère à la construction d'écoles polyvalentes.

M. Tremblay a esquivé la question en rappelant que pour "année en cours, le ministère avait dépensé $170,000,000 pour la construction d'écoles polyvalentes.

Plusieurs commissaires ont affirmé que le ministère, plutôt que de demander aux commissions scolaires de retarder la construction d'écoles projetées, les obligeait à grands frais à faire des changements aux plans déjà préparés.

Retard

"Les subventions sont en retard, les documents sont en retard, on se permet de douter de l'efficacité de l'administration du financement du ministère de l'Education," a déclaré un commissaire.

M. Clermont a révélé que la commission scolaire de Laval-des-Rapides venait tout juste de recevoir l'approbation du budget pour l'année 1965-66, un décalage de deux ans.

"La lenteur de toute cette procédure administrative s'explique par le fait du très grand nombre de commissions scolaires," a répondu M. Tremblay.

Taxation

Le ministère s'efforce-t-il de faire en sorte que l'effort de la taxation soit semblable par toute la province, a demandé un délégué, notant qu'à Ste-Adèle le taux de la taxe scolaire était de $1.78 les $100 d'évaluation à la commission scolaire catholique, tandis qu'il n'était que de .70 à la commission protestante.

"C'est un motif suffisant pour inciter ceux qui sont déjà chancelant à changer de religion," a-t-il dit.

L'objectif du système est que l'effort soit le même d'un bout à l'autre de la province, a répondu M. Tremblay, compte tenu de la richesse du milieu, mais l'application d'un tel principe pose des problèmes techniques.

"Nous avons été très rapidement conscients que ces problèmes ne pouvaient être résolus d'un seul coup".

M. Sylvester White, directeur du Service de financement au ministère, a pour sa part révélé qu'il y a quelques années la proportion de la différence entre certaines régions était de 1 à 19, qu'elle a été réduite par la suite à un rapport de 2 à 5 et que pour l'année 1967-68, les écarts n'avaient plus qu'une proportion de 3 à 4.

Ste-Adèle n'est pas un cas unique, a affirmé M. White, qui a expliqué que cette situation venait du fait que l'évaluation imposée par élève, dans le cas de la commission protestante, était de beaucoup supérieure à celle de la commission catholique.

Orientation

Est-il normal qu'un nombre aussi faible d'étudiants universitaires se dirige vers les sciences commerciales, économiques et les affaires, a demandé un congressiste.

"Le problème comporte une première dimension : la diversité des options offertes aux étudiants," a répondu M. Tremblay.

"Le problème majeur c'est de savoir pourquoi les étudiants ne font pas un choix qui colle aux réalités du marché du travail. "Le ministre a donné comme exemple le domaine de l'information, où de 1300 à 1400 places ont été créées au niveau des CEGEP. "C'est étrange, a-t-il dit, nous avons eu à peine 500 inscriptions."

21e congrès de la FCSCQ

Il faut accélérer le regroupement des commissions scolaires

— Jean-Marie Morin

Le ministre d'Etat à l'éducation, M. Jean-Marie Morin, a engagé samedi dernier les commissions scolaires à "accélérer le mouvement" du regroupement pour qu'il soit "complété ou en bonne voie de l'être à la fin de la présente année scolaire", et a évoqué la possibilité d'un regroupement imposé par voie législative, si le rythme de l'"opération-regroupement" se ralentissait trop.

M. Morin, qui s'adressait aux quelque 2,000 commissaires à la clôture du 21e congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques (FCSCQ) a mis l'accent sur la nécessité et l'urgence du regroupement, sans lequel les enfants continueront d'être privés "de leur droit de recevoir tous les services éducatifs requis à notre époque et que, seule, une commission scolaire bien organisée est en mesure d'assurer".

"Certains, dit-il, ne cachent pas leur déception ou leur impatience devant la lenteur apparente du mouvement et le nombre peu impressionnant des projets de regroupement complètement réalisés.

Après avoir souligné les difficultés très réelles de l'opération, le ministre d'Etat a affirmé: "Il faut de toute nécessité accélérer le mouvement, car nous ne pouvons retarder plus longtemps la réalisation d'une condition aussi indispensable au succès de la réforme scolaire.

"Aussi, dans l'esprit du ministère, le regroupement devrait être complété ou en bonne voie de l'être à la fin de la présente année scolaire. Si, dans quelques mois, le rythme de l'opération ne nous permettait pas d'entrevoir un dénouement heureux et prochain, il ne nous restera plus d'autres ressources que de demander au gouvernement de se faire donner, par voie de législation, le pouvoir d'opérer d'autorité les regroupements qui s'imposent."

"Si Marchand avait dirigé le plan Marshall, l'Europe serait encore en ruines"

— R. Stanfield

BATHURST, N.-B. (PC) — Le chef conservateur, M. Robert Stanfield, a dénoncé dimanche le gouvernement fédéral pour son refus de mettre en vigueur "son plan Marshall pour le développement des provinces de l'Atlantique."

"Nous savons tous ce que le vrai plan Marshall a fait pour l'Europe, a joute M. Stanfield, et on peut dire que si Jean Marchand en avait été le chef, l'Europe serait encore en ruines."

M. Marchand est ministre du Développement régional.

Le chef conservateur a déclaré devant des partisans que le retard apporté par le gouvernement central aux projets de développement des provinces de l'Atlantique représentait un des trois événements qui assombrissaient les perspectives de développement de la région sous-développée du nord-est du Nouveau-Brunswick.

Les deux autres événements sont le budget du 22 octobre, qui ne contenait aucune clause de réduction des disparités régionales et le durcissement de la position du gouvernement Trudeau vis-à-vis des provinces.

M. Stanfield a ajouté que la décision d'Ottawa de se retirer de trois des programmes conjoints les plus coûteux mènerait à une guerre financière entre Ottawa et les provinces.

Soulignant qu'Ottawa entendait également imposer son programme d'assurance-maladie aux provinces, pour ensuite s'y retirer également, M. Stanfield a lancé: "Cette façon d'agir est particulièrement brutale lorsqu'elle s'applique aux provinces moins riches telles que le Nouveau-Brunswick."

Ottawa a déjà annoncé qu'elle augmenterait la péréquation pour permettre aux provinces de défrayer le coût du programme. Néanmoins, les nouvelles dépenses seront, certainement plus élevées que les nouveaux revenus dans les provinces moins fortunées.

Ceci signifie que les services seront affectés et que les projets de rénovation d'écoles ou d'hôpitaux devront être remis.

Etes-vous observateur?

SOLUTION:

1—Oreille gauche du livreur plus grande.
2—La queue de sa chemise est incomplète.
3—Selle du triporoteur indiquée.
4—Potence du guidon non indiquée.
5—Montagne incomplète au milieu de l'horizon.
?—Poteau téléphonique du milieu plus long au pied.
7—Un fil en moins sur l'extrémité droite de la ligne téléphonique.
8—Volet de fenêtre de la roulotte plus court.

VOYEZ
PARKWAY MOTORS
"LA VRAIE PLACE"
pour acheter la meilleure auto usagée à Montréal

1964 CORVAIR Coach. Transmission automatique. Rég. $895 Vente **$695**

MERCURY Park Lane 4 portes, sedan, servo-direction, servo-freins, radio, automatique, etc... Rég. $1350. Vente **$1095**

1964 METEOR Rideau sedan, 4 portes, V-8, automatique, radio, servo-direction, servo-freins. Rég. $1100 Vente **$995**

1967 FIREBIRD "400" 4 vitesses, transmission Rég. $2850 Vente **$2600**

OLDSMOBILE de Luxe 4 portes, hardtop, servo-direction, servo-freins, radio, vitres électriques, siège baquet, un propriétaire. Rég. $1695. Vente **$1395**

1968 VIVA 4 vitesses Rég. $1650 Vente **$1350**

1965 AUSTIN "1100" Rég. $950 Vente **$750**

1966 PONTIAC Parisienne, V-8, servo-direction, servo-freins, automatique, radio. Rég. $1950 Vente **$1750**

1966 OLDSMOBILE 4 portes, sedan Rég. $2295 Vente **$1895**

1967 MUSTANG 2 portes, hardtop, servo-direction, servo-freins, automatique, console. Rég. $2850 Vente **$2600**

332-1673

PARKWAY MOTORS MONTREAL LTD.

ROUTE TRANSCANADIENNE, SORTIE 17

Juste 4 minutes à l'ouest du rond-point Décarie

• SUPERVISEUR DES COMMANDES

demandé par un

MANUFACTURIER DE METAL DE CHAUFFAGE ET FOURNISSEUR GROSSISTE

A cause de nos activités grandissantes, nous avons besoin d'un homme parfaitement bilingue qualifié et expérimenté. Ce poste commande un excellent salaire et un bel avenir avec avantages sociaux au candidat sérieux.

Appeler M. Silcoff

METROPOLITAN OIL AND GAS INDUSTRIES INC.

4609, rue Iberville — 524-7575
Discrétion assurée aux réponses

Ville de Montréal

ENCAN PUBLIC

125 AUTOMOBILES

FOURRIERE MUNICIPALE, 1700 EST, RUE SAUVE
MERCREDI 20 NOVEMBRE 1968, A 10:00 HEURES

VISITES: la veille de l'encan de 10:00 à 16:00 heures et le jour de l'encan de 8.00 à 10:00 heures

PAIEMENT: argent comptant et immédiatement après la vente

INFORMATIONS: tél. 872-4770, Emile Guertin, surintendant
SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS, DIVISION DE LA RECUPERATION

Hôtel de Ville
Montréal, le 18 novembre 1968

Le Greffier de la Ville
ROBERT BOUCHARD, C.R.

Laurent Dumais marque 33 points et le collège de Rigaud s'assure le championnat provincial

par François BELIVEAU

Faisant face à une équipe visiblement hors de calibre, les Voltigeurs du Collège Rigaud-de-Vaudreuil ont facilement surclassé les Lions du St. Lawrence College, de Ste-Foy, au compte de 71-7 hier après-midi et ont ainsi accédé au titre de premiers champions provinciaux du football intercollégial senior.

Les Voltigeurs, qui étaient champions de la ligue Intercollégiale de football du Québec, se sont donc mérité le trophée emblématique de ce championnat du Québec qui leur a été remis par M. Paul-Marcel Raymond, président de l'Association Plumica Sports, organisme groupant tous les rédacteurs, chroniqueurs, annonceurs et photographes sportifs.

Le Rigaud en était à son 9e et dernier match de la saison et il n'a subi aucune défaite, annulant une fois au compte de 25-25 avec les Chevaliers Bleus du Collège Sainte-Marie. De son côté, le St. Lawrence, champion de l'Association sportive intercollégiale du Québec (groupant trois équipes de Québec, une de Chicoutimi et une autre de Jonquière) en était à son premier revers en sept matches.

Hier, malgré l'évidente supériorité des Voltigeurs, qui menaient déjà 28-0 à la fin du premier quart et 44-7 à la demie, la rencontre a été robuste jusqu'à la fin, les joueurs du collège anglais affichant une ténacité constante.

Les quelque 600 amateurs qui s'étaient rendus au stade de l'Université de Montréal malgré le froid ont applaudi le centre-arrière Laurent Dumais, le meilleur des Voltigeurs avec 33 points, soit quatre touchés et neuf bottés de transformation. L'autre centre-arrière Jacques Guérin, qui a pris la place de Richard Dupras au quart-arrière dans le dernier quart, a accumulé 12 points en marquant deux des trois premiers touchés des gagnants au premier quart.

Les quatre autres touchés du Rigaud ont été réussis par des joueurs différents, soit le flanqueur Pierre Chartrand sur une course de 80 verges après avoir capté un retour de botté; l'ailier Yves Séguin; le demi-défensif Richard Tatlock et le secondeur intérieur Gilles Morin, qui a recouvré un ballon échappé par les Lions à l'intérieur de leur zone de buts. Le garde-offensif François Borduas a complété le pointage avec un touché de sûreté.

L'ailier droit John Foster a réussi le seul touché des Lions au début du 2e quart et William Wiatis a botté le converti.

Laurent Dumais, qui a réussi neuf des dix convertis tentés hier, a donc accumulé au total 125 points cette saison dans l'uniforme des Voltigeurs.

En plus de leur infériorité vis-à-vis des locaux les Lions, qui n'ont pas affronté une aussi bonne opposition que les Voltigeurs au cours de la saison, semblaient toujours se butter à la malchance, hier, malgré leur grande détermination de faire bonne figure. C'est ainsi qu'en plus d'une échappée dans leur zone de buts, plusieurs autres échappées sur le terrain pendant leurs jeux offensifs; la faiblesse de leur formation offensive qui frappait encore, mais sans succès, à la porte des buts des Voltigeurs à la dernière minute de jeu, ils ont perdu 101 verges de terrain en huit punitions, contre seulement deux punitions pour 30 verges de pertes aux Voltigeurs.

Le Rigaud a gagné 22 premiers essais contre seulement huit pour les visiteurs qui, à la première demie, en raison des punitions, n'avaient pu gagner de terrain au sol mais plutôt, accusaient une perte de 11 verges. Pendant ce temps, le Rigaud accumulait des gains de 173 verges dans ses jeux au sol.

Au total, le Rigaud a obtenu 290 verges de gains au sol et 168 dans les airs pour un total de 458 contre 65 verges de gains au sol et 66 dans les airs pour un total de 131 en faveur des Lions qui se sont révélés nuls dans les jeux aériens au cours de la deuxième demie.

Les deux équipes qui s'affrontaient hier pour la première fois, représentaient deux collèges privés. Celle de Rigaud, dirigée par l'instructeur William Shaw, alignait des joueurs âgés de 22 ans au maximum choisis parmi quelque 400 étudiants, tandis que celle du St. Lawrence College, les joueurs, âgés au maximum de 24 ans, avaient été choisis parmi les quelque 200 étudiants de l'institution. Ils étaient dirigés par l'instructeur Brenden Rooney.

Le champion compteur John St-Arnaud et le quart-arrière Victor Radoux ont bien travaillé hier pour les Lions, mais tous leurs efforts ont été annihilés tandis que ceux du quart-arrière Dupras, des Voltigeurs ont été couronnés de succès, souvent alors qu'il ne s'y attendait pas lui-même.

PREMIER QUART

Rigaud: J. Guérin, touché à 3:24 sur une course de 3 verges.
Rigaud: L. Dumais, converti
Rigaud: L. Dumais, touché à 5:25 à la suite d'une passe et d'une course de 16 verges.
Rigaud: L. Dumais, converti
Rigaud: J. Guérin, touché à 7:10 sur une course de 66 verges.
Rigaud: L. Dumais, converti
Rigaud: L. Dumais, touché à 13:04 sur un plongeon de deux verges.
Rigaud: L. Dumais, converti

DEUXIEME QUART

St. Lawrence: J. Foster, touché à 0:19 sur une passe suivie d'une course de 50 verges.
St. Lawrence: W. Wiatis, converti
Rigaud: P. Chartrand, touché à 0:44 sur une course de 80 verges après un retour de botté.
Rigaud: L. Dumais, converti
Rigaud: F. Borduas, touché de sûreté à 10:00
Rigaud: Y. Séguin, touché à 12:57 à la suite d'une passe et d'une course de 37 verges.
Rigaud: L. Dumais, converti

TROISIEME QUART

Rigaud: L. Dumais, touché à 5:40 sur une course de deux verges.
Rigaud: R. Tatlock, touché à 7:15 sur une course de 5 verges.
Rigaud: L. Dumais, converti

QUATRIEME QUART

Rigaud: G. Morin, touché à 3:42 en recouvrant un ballon échappé par les Lions dans leur propre zone de buts.
Rigaud: L. Dumais, converti
Rigaud: L. Dumais, touché à 8:00 sur une course de 52 verges.
Rigaud: L. Dumais, converti

BARS-SALON

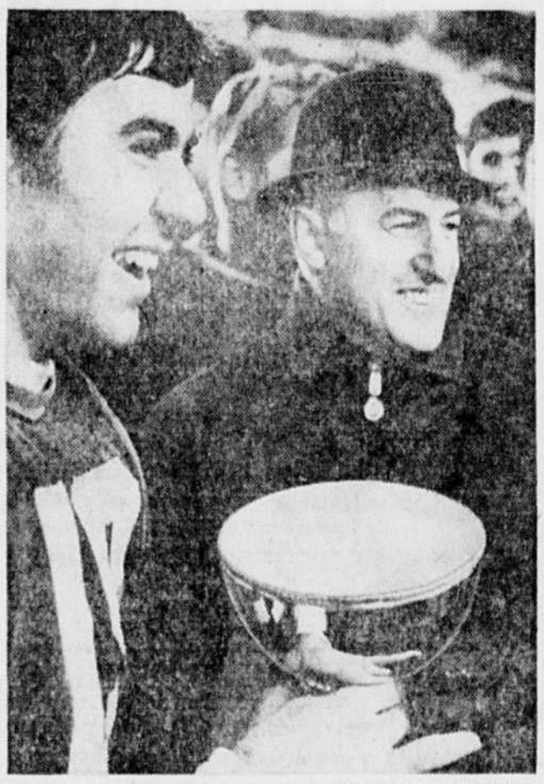

photo Robert Nadon, LA PRESSE

La coupe des champions!

Les premiers champions provinciaux du football intercollégial sénior ont été couronnés hier, quand le président de Plumica-Sports, M. Paul-Marcel Raymond, a remis la coupe emblématique à Jacques Guérin, capitaine des Voltigeurs de Rigaud, qui venaient de surclasser la meilleure équipe de la région de Québec par le compte de 71-7.

Des amateurs de football protestent

NEW YORK (UPI) — Le service téléphonique du réseau américain de télévision NBC a été submergé d'appels de la part d'amateurs enragés d'avoir raté la fin du match de la ligue Américaine de football entre les Jets de New York et les Raiders d'Oakland.

Le réseau a cessé la diffusion du match alors qu'il ne restait que 60 secondes de jeu et que les Jets menaient par 32-29, pour présenter l'émission Heidi, prévue pour 7 h. p.m.

Les amateurs n'ont guère prisé cette décision du réseau puisque les Raiders ont finalement remporté la victoire par 43-32, enregistrant deux touchés en neuf secondes.

Le président de NBC, Julian Goodman, a déclaré qu'il s'agissait d'une "erreur pardonnable, commise par des humains, soucieux de l'intérêt que portent les enfants à l'émission Heidi". Goodman a ajouté qu'il était aussi peiné que les amateurs de n'avoir pu assister à la fin du match.

Jeune Québecois au tournoi de golf "Orange Bowl"

Le jeune golfeur Jean-Louis Boyer, âgé de 17 ans, de Laval, Québec, participera au 5e tournoi annuel "Orange Bowl International", réservés aux joueurs de catégorie junior.

Ce tournoi se déroulera au Club de golf Biltmore, à Coral Gables, en Floride, du 26 au 29 décembre.

Commandité par le comité Orange Bowl, le tournoi est ouvert à tous les golfeurs âgés de 17 ans et moins.

Les golfeurs se disputeront le trophée Gary Player dans un tournoi par coup de 72 trous.

VOYEZ
SKI-DOO '69!
Chez
PIGEON
MARINE & SPORTS inc.
"La MAISON du SERVICE"
10 MAGNIFIQUES NOUVEAUX MODELES
DE 12 A 45 FORCES

chez PIGEON
c'est l'endroit idéal
• Prix plus avantageux
• Conditions faciles
• Service personnel
• Choix complet 10 modèles
À PARTIR DE $695.00
SEULEMENT $27.00 PAR MOIS

• Bon choix de Ski-Doos usagés
• Remorques simples ou doubles
• Attaches pour remorques installées sur autos
• Traineaux — Carrioles — Toiles
• Habits — Bottes — Mitaines — Etc.
• Stock de pièces adéquat et mécaniciens entrainés à l'usine

Acceptons échanges de toutes marques
Commandez maintenant — Livraison sur demande
OUVERT LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 9 H 30 — LE SAMEDI JUSQU'A MIDI
PIGEON
MARINE & SPORTS inc.
"La MAISON du SERVICE"
11921 BELLEVOIS, MONTREAL-NORD — 322-1610
10 rues à l'est de Pie-IX, près boul. Gouin

POURQUOI une ? offre à petit profit MAINTENANT?

POURQUOI! Parce que nous croyons toujours que c'est un bon procédé que de faire seulement un petit profit sur chaque auto afin d'en vendre davantage. Le résultat? De nombreux petits profits pour nous et de GRANDES EPARGNES POUR VOUS.

LE PETIT PROFIT, QUEL AVANTAGE! C'EST ENCORE MIEUX QUE LE MEILLEUR MARCHANDAGE!

MID-TOWN MOTORS
EST LE CONCESSIONNAIRE AU PETIT PROFIT
DES PONTIAC, BUICK, CADILLAC, FIREBIRD,
BEAUMONT, ACADIAN ET VAUXHALL
1395 o., boul. DORCHESTER (angle Crescent) 866-9961
OUVERT JUSQU'A 10 P.M.
Financement A TAUX MODIQUE
Pour le bénéfice de nos employés FERME TOUTE LA JOURNEE LE SAMEDI

VOTRE DÉPOSITAIRE 'JEEP'
ARBOUR Automobile Ltée
Venez nous voir aujourd'hui même pour une aubaine exceptionnelle.

JEEP WAGONER 4 ROUES MOTRICES
à partir de $4495
La seule station wagon qui dépasse en apparence et en commodités la compacte familiale; mais combien plus de sécurité et d'allant avec sa commande aux quatre roues. Moteur 6 cylindres standard à haute puissance de poussée; aussi alerte moteur V-8, 250 h.p. optionnel.
Examinez aussi le Jepter convertible et universelle.
LES PIECES: nous les avons
LE SERVICE: voyez-nous
Am Arbour
Un des plus grands centres Rambler au Canada AUTO LTEE Echanges acceptés
10300 boul. PIE-IX (coin Fleury) — 323-4330
PLAN D'ACHAT FACILE IAC

$149.95*
et vos problèmes de déneigement sont résolus
La SNOW PUP® de TORO est petite... légère... maniable... et d'un rendement incroyable. La SNOW PUP projette 600 livres de neige à la minute. Il faut l'essayer pour le croire. Elle déblaie une entrée de 50 pieds en dix minutes. C'est bien ce que fait la SNOW PUP de TORO... dotée d'avantages qui plaisent aussi au sexe faible et aux adolescents: pas d'éjecteur qui bloque, palettes de polyéthylène, télécommande d'éjection, démarreur sur la poignée (on n'a pas à se pencher).

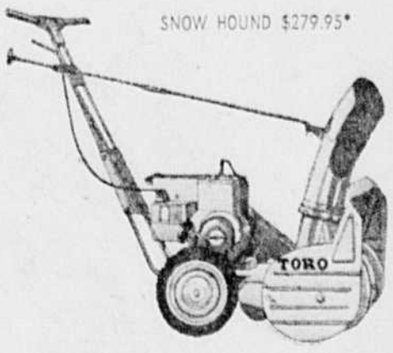

SNOW HOUND $279.95*
TORO®
*Prix de détail suggéré par le fabricant... SNOW PUP 14" à essence
SNOW PUP 21" — 50% de capacité de plus — $179.95
SNOW PUP électrique 14" — $179.95
Distributeur: agri-tech INC. 2025 Ch. Chambly, Jacques-Cartier 674-4967
DISPONIBLE CHEZ LES CONCESSIONNAIRES SUIVANTS:

TORO
ALIX AUTO INC.
6807, rue de Lorimier
376-9191

TORO
J. E. David & Fils Limitée
3940 boul. Ste-Rose
Laval-Ouest — 627-2661

TORO
Jean Guglia & Fils
10318, rue de La Roche
387-0871
VENTE ET REPARATION

TORO
Paquette & Guy
Limitée
367, boul. des Laurentides,
Pont-Viau — Ville de Laval
669-7151

TORO
PASCAL
DANS TOUTES NOS SUCCURSALES
866-5692

TORO
W. H. Perron & Cie Ltée
515, boul. Labelle
Chomedey-Laval — 681-1615

TORO
REAL MOTOR INC.
1940 rue Provost
Lachine — 634-4161

TORO
Quincaillerie Roberge Inc.
2225, chemin Chambly
Cité Jacques-Cartier — 679-5160
Centre d'achats St-Hubert
676-0381

TORO
Savard Machine Shop
INC.
980, rue Roy
St-Laurent — 747-4719

Encore 2 autres bombes!

— Nos informations et nos photos page 3

Neige, grésil, pluie verglaçante...

Neige, grésil, pluie verglaçante, telles sont les prévisions météorologiques pour la journée alors que le thermomètre chevauchera le point de congélation, ne se permettant que de petites pointes d'un ou deux degrés au-dessous et au-dessus.

A la lumière de ces sombres prévisions nous pouvons déjà anticiper ce qui se déroulera en fin d'après-midi dans les rues de Montréal: accrochages multiples, embouteillage, impatience, retards considérables... sans compter les sautes d'humeur de la tendre moitié à l'arrivée au foyer.

La perturbation qui nous apporte tous ces désagréments vient de chez nos voisins du sud. Le système avait ce matin son centre au sud du lac Erié et il se déplaçait en direction nord-est, devant atteindre Montréal au cours de l'après-midi.

Les inconvénients commençaient déjà à se faire sentir ce matin alors que de la neige mêlée de grésil tombait sur la ville. La neige devait tourner en pluie verglaçante vers la fin de l'avant-midi.

Pour l'après-midi, la pluie verglaçante devait par la suite tourner en neige mouillante ou en pluie... ou les deux à la fois.

Comme si tout ceci n'était pas suffisant, le vent se mettra de la partie. Il soufflera du nord-est à 20 milles à l'heure, accompagné de rafales de 30 à 35 milles à l'heure.

Pour cette nuit et demain on prévoit de la neige intermitente. Le thermomètre se maintiendra de nouveau aux environs de 32 degrés.

Coupe du golf au Canada

— page 47

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Cardinal lance sa campagne

— page 17

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ — Montréal, lundi 18 novembre 1968 / Dédicace, basilique SS. Pierre et Paul / 84e année / No 269 / 4 cahiers / 56 pages / Prévision de la météo: chutes de neige / Minimum: 25° / Maximum: 32°

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Faut-il rire ou pleurer?

Il est apparu samedi matin le mystérieux personnage à la grande barbe blanche. Et la foule des jeunes s'est portée à sa rencontre comme toujours. Cette fois, le Père Noël accueillait ses petits chéris chez Dupuis Frères. En dépit de sa gentillesse, le grand bonhomme n'est pas parvenu à rassurer tous ses petits visiteurs. A preuve cette gentille demoiselle qui, ayant accepté le cadeau que venait de lui remettre son hôte, se demande s'il y a matière à "rire ou à pleurer".

Au congrès de la CEQ

Les enseignants réclament avant tout l'arbitrage

par Jacques LAFRENIERE

Tout en se déclarant prêt à recourir à la "grève totale illimitée" après avoir épuisé les moyens pacifiques pour régler leur différend avec le gouvernement et les commissions scolaires du Québec, les enseignants membres de la Corporation des enseignants du Québec réclameront cependant formellement l'arbitrage avant de passer à l'action.

Ainsi en ont décidé les 625 délégués qui assistaient en fin de semaine à un congrès spécial de la CEQ, au CEGEP Edouard-Montpetit, à Longueuil. Ce congrès a débuté à 8 h. 30 samedi matin et s'est terminé à 1 h. dans la nuit de samedi à dimanche.

Avant de procéder à la grève totale, les délégués de la CEQ ont tracé un programme qui prévoit l'utilisation de plusieurs moyens de pression "pouvant aller jusqu'à la grève tournante". Un amendement à la résolution suggérée par le conseil d'administration y ajoutait les mots suivants: "que la grève totale illimitée soit évaluée plus tard, selon les circonstances". Toute la stratégie est laissée aux mains des dirigeants et au comité central de stratégie.

Rejet des offres patronales

Les congressistes ont d'abord rejeté l'ensemble des offres actuelles de la partie patronale "parce qu'elles sont inacceptables".

Ils ont ensuite proposé à la partie patronale de confier à "un conseil spécial d'arbitrage les clauses du projet non encore déclarées réglées à la table provinciale de négociation, compte tenu des ajustements qui peuvent y être jugés nécessaires".

On a rejeté un amendement qui aurait posé comme condition que la partie syndicale revienne à ses demandes initiales sur les clauses non réglées.

Ce conseil spécial serait formé de trois ou cinq membres "agréés par les deux parties".

Il s'en est fallu de peu pour que soit rejetée une autre résolution réclamant que soient considérées comme réglées les "grilles de traitements" et la garantie qui les accompagne quant à la double augmentation minimum de 5 p. 100 et

Voir ARBITRAGE, page 2

• *Autres informations sur le congrès de la CEQ et la situation scolaire* —pages 17, 27, 28 et 42

Benson met Washington en garde contre un retour au protectionnisme

NEW YORK. (PC) — Le ministre des Finances du Canada a donné aux Américains l'avertissement qu'un retour des Etats-Unis au protectionnisme risquerait de provoquer une réaction à l'échelle mondiale.

M. Edgar Benson, qui s'adressait aux délégués du Conseil national du commerce étranger, en congrès à l'hôtel Waldorf Astoria, a soutenu que "nous devons continuer à avancer dans la voie de la libéralisation du commerce et que nous ne pourrons y parvenir sans le leadership sûr et certain des Etats-Unis".

Le texte du discours de M. Benson, dont c'est le premier à l'étranger depuis la formation du gouvernement Trudeau, a été remis aux journalistes avant qu'il ne soit prononcé.

M. Benson a dit que l'une des tâches les plus complexes du nouveau gouvernement de M. Richard Nixon sera de mettre au point une nouvelle politique de commerce avec l'étranger pour les années 70.

"Votre nouvelle administration, a-t-il assuré, peut certainement compter sur la compréhension et l'appui du Canada. Mais ce ne sera pas une compréhension sans interrogation ni un appui sans critique. Toutefois, si les Etats-Unis continuent à rejeter le protectionnisme, nous, au Canada, sommes certainement prêts à travailler avec vous en vue de résoudre les problèmes difficiles dans ce domaine."

Bien qu'il ne contienne rien de nouveau concernant la politique canadienne en matière de commerce, le discours du ministre n'en reste pas moins significatif, en ce qu'il constitue une réaffirmation de cette politique au moment où est sur le point de s'inaugurer la nouvelle administration républicaine.

M. Benson a exprimé sa crainte du retour, au cours des derniers mois, du sentiment de protectionnisme aux Etats-Unis. Il a attribué ce phénomène à une réaction ayant suivi le succès du Kennedy Round (Accord général sur les tarifs et le commerce).

"En tout cas, a-t-il dit, je dois signaler qu'un protection-

Voir BENSON en page 2

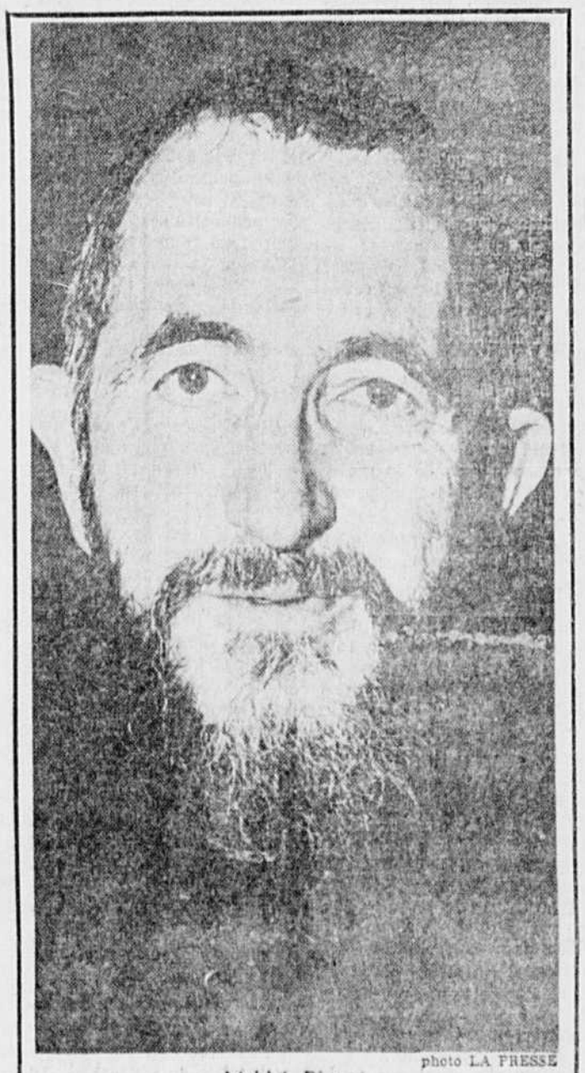

photo LA PRESSE

L'abbé Pierre
fondateur de l'Emmaüs

L'abbé Pierre de retour à Montréal

Le fondateur de l'oeuvre d'Emmaüs, l'abbé Pierre, est arrivé en fin de semaine à Montréal où il séjournera pendant quelques jours. Il a été accueilli à Dorval par le directeur de l'Emmaüs québécois, l'abbé Laurent-Robert Laporte.

L'un des buts de la visite de l'abbé Pierre à Montréal est d'avoir des discussions avec le centre montréalais en vue de la mise sur pied, au printemps de l'année prochaine, d'un secrétariat international pour coordonner les activités de l'oeuvre dans les 27 pays où sont établies plus d'une soixantaine de communautés de chiffonniers.

Durant son séjour dans la métropole, l'abbé Pierre loge au Centre d'Emmaüs. Il est accompagné du romancier français Roland Bonnet. Ce dernier était arrivé à Montréal deux jours avant l'abbé Pierre. M. Bonnet vient d'effectuer une tournée des communautés Emmaüs en Extrême-Orient.

L'OTAN lance un sérieux avertissement à l'URSS

BRUXELLES (PC, AFP, PA) — Le Canada et ses partenaires de l'OTAN ont lancé samedi à l'Union soviétique un avertissement sérieux laissant prévoir un recours à la force en cas d'agression soviétique aux frontières des pays de l'Alliance.

M. Manlio Brosio, secrétaire général de l'OTAN a déclaré pour sa part que la réunion du conseil atlantique a démontré un "esprit fondamental" de solidarité" et les ministres ont eu, malgré certaines divergences, une évaluation réellement commune de la situation créée par l'invasion de la Tchécoslovaquie.

M. Brosio a ajouté qu'il s'était agi "d'une des meilleures réunions du conseil auxquelles il ait participé".

Diplomatiquement, selon des observateurs canadiens, le ton du communiqué publié par les ministres de l'OTAN est assez dur, quoique nuancé du désir de travailler au relâchement de la tension Est-Ouest.

Les ministres de l'Alliance s'étaient d'abord réunis pour évaluer les conséquences de l'invasion de la Tchécoslovaquie. Ils ont prévenu l'URSS que de nouvelles interventions dans des pays étrangers à l'OTAN mais affectant la situation européenne ou méditerranéenne "créeraient une crise internatioale aux conséquences graves".

Le long communiqué, destiné évidemment à être lu par l'URSS, ajoutait que l'OTAN était décidée à sauvegarder la liberté de es pays membres, et qu'elle ne pouvait "rester indifférente à toute circonstance pouvant nuire à sa sécurité".

Le communiqué ne faisait d'allusion précise à aucun pays en avertissant l'URSS. Mais au cours de la conférence, plusieurs ministres se sont inquiétés du sort de la Yougoslovavie, de l'Autriche, de la Roumanie et de l'Albanie.

Ces pays font partie de la "zone grise" où une attaque soviétique comporterait de graves conséquences pour la sécurité des 14 pays membres de l'Alliance atlantique.

Dans le communiqué les ministres ont rappelé que dans les cas de la Hongrie en 1956 et de la Tchécoslovaquie en

Voir OTAN, page 2

Un compromis franco-allemand pourrait suivre la conférence monétaire de Bâle

d'après PA, Reuter, AFP

Les gouverneurs des banques centrales occidentales ont tenu ce matin une autre réunion à Bâle, en Suisse, pour discuter les difficultés monétaires internationales et en particulier les problèmes du franc. Mais aucune déclaration officielle n'a été faite quant aux mesures projetées pour soulager la pression qui s'exerce sur la devise française.

On estime à Bâle qu'il faudra attendre d'une part le "jugement" des marchés financiers qui ont rouvert ce matin, d'autre part le discours télévisé que prononcera ce soir le premier ministre français, M. Maurice Couve de Murville, alors qu'il s'adressera à la nation.

D'autre part, les cinq gouverneurs des banques centrales du Marché commun ont tenu, au début de l'après-midi, leur brève réunion bimensuelle au siège de la Banque de règlements internationaux. Ils se sont séparés sans communiqué, ni déclaration pour regagner leur capitale respective.

La "Tribune" de Genève écrit aujourd'hui que le gouvernement français a décidé de dévaluer le franc. Le journal mentionne que la France a retardé l'annonce publique de cette dévaluation du fait que les pourparlers visant à une réévaluation du mark allemand se poursuivent. Selon le journal, tout dépend de l'attitude de l'Allmagne, mais nous ne savons pas encore ce qu'elle décidera.

Voir BALE, page 2

AUJOURD'HUI

• L'école des autres — page 18

• Hôpitaux inadéquats — page 24

Beaucoup de questions restent sans réponses

par Pierre SAINT-GERMAIN
envoyé spécial de LA PRESSE à l'OTAN

BRUXELLES — Il est peut-être vrai, comme l'a déclaré le secrétaire général, M. Manlio Brosio, en commentant samedi le communiqué final, que cette session ministérielle de l'Alliance atlantique a été l'une des plus intéressantes, mais il faut bien dire aussi qu'elle a laissé beaucoup de questions sans réponses.

Le résultat le plus clair des travaux tenus à Bruxelles, soulignait-on dans les couloirs après le baisser de rideau, c'est que cette rencontre a permis de réaffirmer la solidarité de l'Occident, même si la France ne s'est pas associée aux mesures "pratiques" découlant de la crise tchécoslovaque. On pouvait s'attendre à un tel résultat, cela va de soi, à la suite de l'intervention soviétique en Thécoslovaquie et des craintes que cet acte généralement inattendu a suscitées, notamment en Europe.

Cependant, la mise en garde que les alliés occidentaux ont adressée à Moscou ne revêt pas, notent les observateurs, toute la fermeté qu'auraient souhaitée les éléments extrémistes du Conseil atlantique. Ces éléments ne se satisferont pas, paraît-il, de la principale conclusion, que tire l'OTAN, c'est-à-dire que "toute intervention soviétique ayant une influence directe sur la situation en Europe et en Méditer-

Voir QUESTIONS, page 2

Droits réservés

Incendie en Ecosse: 24 morts

GLASGOW (AFP) — Une des plus horribles tragédies qu'ait connue l'Ecosse, s'est déroulée, ce matin, en quelques minutes à Glasgow, où 24 hommes et femmes ont péri, brûlés vifs, en tentant en vain de se sauver par des fenêtres à barreaux. Le drame a éclaté dans un entrepôt de tissus d'ameublement situé au coeur des docks à Glasgow. Un violent incendie s'est déclaré au rez-de-chaussée de l'immeuble. "Soudain, j'ai entendu des cris affreux", déclare un témoin, M. George

Voir INCENDIE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 32 à 42
Arts et Spectacles / 10 à 12
Bandes dessinées / 22
Courrier "Que faire?" / 20
Décès, naissances, etc. / 54
Editorial / 4
Finance / 24 à 26
Horoscope / 21
Informations étrangères / 29
Les secrets de polichinelle / 18
Loisirs et récréation / 22
Mots croisés / 34
"Mot-mystère" / 22
Nouvelles nationales / 17
Nouvelles régionales / 26
Radio et télévision / 30-31
Sports / 45 à 55
Tribunaux / 8
Vie féminine / 18 à 21
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 21

CKAC 73

ARBITRAGE

SUITE DE LA PAGE 1

les limites d'augmentations minimum.

L'arbitrage ne serait pas la seule façon "pacifique" de régler le différend. Les négociateurs syndicaux ont toute la latitude désirée pour explorer ces moyens.

La grève

Mais en cas d'échec "dans l'utilisation de ces moyens pacifiques", les dirigeants de la CEQ devront "voir à l'organisation et à la réalisation de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève tournante inclusivement". On leur demande que "la grève totale illimitée soit évaluée plus tard, selon les circonstances".

Le président de la CEQ, M. Raymond Laliberté, a proposé une résolution privilégiée soustrayant à l'étude par le congrès des modalités touchant la grève tournante. Le tout est laissé au comité de stratégie, qu'on appelle le "stratex", et aux dirigeants. Quelqu'unes des 18 commissions qui avaient siégé dans la journée avaient adopté des résolutions précisant les dates des débrayages et certaines modalités.

Déjà, à la suite de leur action, des enseignants ont subi des sanctions. Une résolution prévoit que la CEQ offrira une assistance financière et toute la protection collective jugée adéquate aux enseignants qui seraient éventuellement congédiés, suspendus ou pénalisés.

Le congrès demande aussi aux principaux d'écoles, qui font partie de la même organisation syndicale, de n'exercer aucune pression sur les enseignants et de demeurer neutres "devant les difficultés que rencontrent les enseignants avec les commissions scolaires".

Dans son exposé, à l'ouverture du congrès, le président de la CEQ, M. Laliberté, avait réclamé que les enseignants ne répondent pas à la provocation par la réaction spontanée.

"L'objectif que nous nous sommes fixé, on s'en souviendra, a-t-il dit, c'est toujours de signer une convention collective acceptable aux deux parties dans la poursuite d'une réforme de qualité et dans le maintien de la dignité de l'enseignant.

"S'il nous faut encore modifier nos positions, par exemple, inventons de nouvelles façons de les rendre acceptables aux commissaires. S'il nous faut expliquer un à un nos objectifs à la population, envahissons le terrain de l'information; nous ne sommes pas des vulgarisateurs de profession pour rien, je l'espère. En somme, les moyens de pression devant être mesurés à leur rendement en terme de négociation, soyons davantage rusés que soupe au lait..."

Le congrès réunissait quelque 800 participants, y compris les observateurs. Après l'exposé de M. Laliberté sur l'état des négociations, les congressistes ont participé aux travaux de 18 commissions. La synthèse de ces commissions fut étudiée en assemblée générale au cours de la soirée, samedi.

Les dirigeants de la centrale ainsi que les membres du comité de stratégie se sont réunis hier matin, dans un hôtel de la rive sud. Aucune décision n'a été communiquée à la suite de cet entretien.

QUESTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

ranée provoquerait une crise internationale aux conséquences graves".

En revanche, aux yeux des journalistes du camp socialiste venus voir ce qui se passait à l'OTAN, les décisions prises à Bruxelles constituent un "renforcement du dispositif agressif du bloc militaire atlantique". Comme ces observateurs reflètent le point de vue officiel, il est facile de prévoir, devant une telle réaction, que le "bloc militaire socialiste" ne manquera pas de mettre en oeuvre de nouvelles mesures de vigilance. Il s'ensuivra immanquablement, peut-on craindre, un durcissement de la politique des blocs.

De tous les pays qui prenaient part à la session, c'est la France qui a été le plus conscient de ce danger. Paris ne participera donc pas à l'effort militaire qu'entreprendra l'Alliance atlantique, du fait de la menace suscitée par l'invasion de la Tchécoslovaquie et aussi de la présence accrue des navires soviétiques en Méditerranée.

Le ministre des Affaires étrangères M. Michel Debré a réaffirmé, signalait-on dans l'entourage de sa délégation, que la France ne saurait s'associer à la politique des blocs, jugée incompatible avec la détente. Celle-ci, estime Paris, ne peut être obtenue qu'au moyen de rapprochements bilatéraux. Toutefois, comme on sait, M. Debré a déclaré que l'alliance atlantique représente un facteur de stabilité et que, pour cette raison, la France en demeurera membre.

Il n'en reste pas moins, constatent les observateurs, que la position française à l'égard de l'OTAN n'a pas changé. Pour Paris, les Etats-Unis continuent à y exercer, sinon à y imposer, leur hégémonie. Bien entendu, l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, sans parler de la révolte de mai-juin en France et d'autres événements, dont l'élection de M. Nixon à la présidence, ont permis un certain rapprochement entre de Gaulle et la Maison blanche, mais "le fond des choses n'a pas été modifié".

Par ailleurs, on notait après lecture du communiqué final de la session que l'"avertissement" à l'URSS était vague. Par qui et comment sera définie l'atteinte à la sécurité qui mettrait en action le mécanisme défensif de l'OTAN ?

Compte tenu des divergences qui existent au sein des alliés, soutenait-on, on voit mal comment ils pourraient se mettre rapidement d'accord sur une décision aux conséquences incalculables. Il est vrai que tout le monde, dans les couloirs, venait de lire la déclaration de lord Wigg selon laquelle l'OTAN avait vainement tenté, en août, de sonner l'alerte auprès de ses membres lors de l'affaire tchécoslovaque.

OTAN

SUITE DE LA PAGE 1

août dernier, les Etats-Unis avaient annoncé leur intention de ne pas intervenir. L'Alliance a d'ailleurs évité de nommer des pays afin d'épargner à ceux-ci d'autres difficultés avec les Soviétiques.

Le communiqué, le plus sévère publié par l'OTAN depuis plusieurs années, contient cependant des passages conciliatoires qui traduisent un espoir d'améliorer les relations Est-Ouest, malgré l'affaire tchéque.

La délégation canadienne que dirigeaient M. Michell Sharp, ministre des Affaires extérieures, et M. Léo Cadieux, ministre de la Défense, a participé à la rédaction du communiqué, sans soumettre toutefois aucune idée fondamentale.

Le Canada a cependant appuyé pleinement le document. Les désaccords mineurs entre M. Sharp et le secrétaire américain à la Défense, M. Clifford se sont apparemment aplanis.

Les Canadiens, comme les autres membres de l'Alliance, ont été heureux de voir la France signer les principales articles du document. Bien qu'elle se soit retirée des forces militaires intégrées de l'Alliance, la France aurait contribué à la préparation des passages les plus durs du communiqué.

La prochaine réunion ministérielle de l'OTAN aura lieu à Washington les 10 et 11 avril prochains, et le comité de planification de la défense se réunira à Bruxelles le 16 janvier.

A la réunion du comité, M. Cadieux avait annoncé que le Canada ajournerait sa décision de réduire de 20 pour cent sa division aérienne en Europe, et il doit préciser en janvier combien de temps se prolongera cet ajournement.

M. Cadieux est rentré au Canada samedi, tandis que M. Sharp partait pour Buenos Aires se joindre à une mission en Amérique latine qu'il avait quittée pour assister aux réunions de l'Alliance.

Moscou réagit violemment

La Pravda a réagi violemment hier au communiqué "belliqueux" de l'OTAN. C'est un texte de guerre froide, incapable cependant d'intimider les pays socialistes, mais dangereux parce qu'il relance la course aux armements en Europe et encourage les "revanchards" ouest-allemands, dit en substance l'organe du parti.

"Ce communiqué est inspiré de l'esprit des pires époques de la guerre froide. Si, ces dernières années, les diplomates de l'OTAN s'étaient efforcés de polir soigneusement le style de leurs déclarations, pour leur donner un caractère non belliqueux, le communiqué de samedi abonde en grossières attaques contre les pays socialistes. Le mythe usé d'une prétendue 'menace soviétique' est replacé au premier plan.

"Nous ne pensons pas, poursuit le Pravda, que les stratèges atlantiques aient à ce point perdu le sens des réalités pour imaginer sérieusement qu'ils peuvent intimider qui que ce soit dans le camp socialiste. Leur but évident est d'épouvanter certains membres de l'OTAN. Les chefs militaires américains et leurs complices de Bonn agitent devant leurs alliés l'épouvantail fripé de la 'menace communiste' pour les obliger à rester dans l'OTAN à l'expiration de l'échéance de l'an prochain".

BENSON

SUITE DE LA PAGE 1

nisme accrû aux Etats-Unis entraînerait inévitablement une réaction semblable ailleurs en raison du rôle important des Etats-Unis dans l'économie mondiale."

M. Benson a déclaré que le Canada est disposé à rechercher une réduction "systématique, simultanée et multilatérale" des barrières tarifaires dans les principaux secteurs du commerce entre les pays industriels de l'Atlantique-Nord et des côtes du Pacifique.

L'accord canado-américain sur les automobiles et les pièces d'autos fonctionne bien pour les deux pays, a-t-il fait remarquer, et pourrait s'étendre aux métaux non ferreux et aux produits forestiers.

Le ministre a précisé que l'intérêt du Canada dans le commerce international repose sur la solution de trois problèmes de base :

— Elimination des barrières autres que tarifaires, telles que les quotas, qui empêchent une distribution efficace des ressources entre les pays industriels de la partie nord de l'hémisphère occidental.

— Modifications de l'évaluation artificielle des importations et des exportations aux fins de douanes, en vue de l'ajuster aux taxes nationales.

—Mise au point de mesures pour libérer le commerce en tenant compte des grandes corporations multi-nationales qui opèrent, d'une façon générale, indépendamment des gouvernements et qui ne prennent pas de décisions d'après les mêmes critères que les corporations nationales.

Enfin, M. Benson a dit que, malgré l'invasion de la Tchécoslovaquie par ses voisins communistes, il faut continuer à encourager le commerce entre l'Est et l'Ouest.

INCENDIE

SUITE DE LA PAGE 1

Hendry. "En quelques secondes j'ai vu des hommes et des femmes s'agripper désespérément aux barreaux des fenêtres, hurlant de terreur. Ils ne pouvaient sortir. Il n'y avait rien à faire. Les pompiers arrivés à la rescousse ne pouvaient les aider non plus. Rapidement, toutes ces personnes ont été enveloppées par une fumée noire et soudain les cris ont cessé. On n'entendait plus que le crépitement furieux des flammes qui sortaient des fenêtres et du toit."

Il y avait 27 personnes à l'intérieur de l'entrepôt, indique la police. Trois d'entre elles ont pu sortir par la porte, juste au début de l'incendie. Elles ont été légèrement brûlées. Parmi les victimes se trouvent des directeurs de la firme "B. Stern" à laquelle appartient l'entrepôt.

Une centaine de pompiers ont combattu pendant plusieurs heures, l'incendie qui menaçait de se propager à d'"immenses entrepôts de whisky voisins. Dans la rue, "où il faisait presque nuit" tant le nuage de fumée était épais, le désordre était indescriptible. Tandis que retentissaient les sirènes d'ambulances et de voitures de pompiers, des centaines de curieux s'étaient approchés, malgré les efforts de la police pour les disperser." Des jeunes filles travaillant dans des immeubles voisins étaient en proie à des crises nerveuses, indique un autre témoin. Une femme se tordant de douleur criait: "Mon mari est dans la fournaise, que Dieu lui vienne en aide" . . . Les pompiers, équipés de masques à gaz, déversaient des tonnes de neige carbonique sur l'entrepôt. Au début de l'après-midi des renforts de police sont arrivés pour s'efforcer d'évacuer le quartier. Le feu est pratiquement éteint.

BALE

SUITE DE LA PAGE 1

Au cours de l'après-midi, sur le marché des changes de Londres, la livre sterling est tombée au niveau le plus bas jamais enregistré, par suite de volumineux achats de marks allemands. Quant au franc français, il est toujours à son plancher de soutien officiel.

A la Bourse de Paris, on a enregistré une légère détente sur le marché de l'or et une légère reprise des valeurs françaises, dans l'attente des décisions qui seront prises à Bâle, et des déclarations que le premier ministre français doit faire, ce soir, à la télévision.

Une vague de spéculation a suivi les rumeurs selon lesquelles le franc serait dévalué et le mark allemand réévalué à la hausse.

Les gouverneurs des banques centrales occidentales ont tenu une autre réunion ce matin alors que circulait la rumeur que l'Allemagne fédérale était disposée à accorder à la France un crédit d'urgence d'un milliard de dollars.

Cette réunion devait être suivie d'une autre rencontre, celle des gouverneurs des cinq banques centrales du Marché commun.

La prolongation des conversations de Bâle, qui devaient d'abord s'achever dimanche, est considérée comme l'indice certain de l'imminence d'une solution. On s'attend à un compromis franco-allemand car, souligne-t-on, l'Allemagne n'a pas moins d'intérêt que la France et les autres membres du club des "dix" à voir le calme et le bon sens prévaloir dans les relations monétaires internationales.

Selon une source américaine à Bâle, les Allemands auraient effectivement proposé aux Français un crédit d'un milliard de dollars, mais ces derniers n'auraient pas accepté les conditions qui y étaient attachées, notamment sur les hausses des prix, d'autant qu'ils n'étaient pas vraiment demandeurs. Un tel prêt aurait eu, pour les Allemands, le gros avantage de diminuer d'autant l'excédent de leur balance des paiements, un des principaux arguments des partisans d'une réévaluation du mark.

Les pertes françaises de devises la semaine dernière ont été trop importantes — on parle de près de 400 millions de dollars pour jeudi et vendredi derniers seulement — pour continuer dans la même voie sans rien tenter. C'est pourquoi les observateurs à Bâle, estiment, en l'absence de toute indications de source française, que les gouverneurs ayant constaté leur différend (si différend il y a vraiment) pourraient en référer dès ce matin à leurs gouvernement respectifs à qui ils laisseraient le soin d'aplanir les dernières difficultés.

Quoi qu'il en soit, les observateurs estiment qu'une décision ne saurait tarder, car c'était le chaos la semaine dernière sur le marché des changes. On croit savoir qu'un milliard de dollars en fonds spéculatifs ont été envoyés à Francfort au cours des deux dernières semaines. Dans la seule journée de vendredi dernier, l'institut d'émission ouest-allemand a dû fournir des marks pour une valeur de 150,000,000 de dollars.

L'industrie automobile prise à partie

WASHINGTON (AFP) — La Commission fédérale du commerce a rendu public aujourd'hui un rapport préparé par deux de ses bureaux et critiquant l'industrie automobile qui n'offrirait pas de garanties suffisantes pour ses nouvelles voitures et n'honorerait pas toujours les garanties offertes.

La commission annonce qu'elle ouvrira une enquête publique à ce sujet, le 9 janvier, avec l'intention de proposer des remèdes législatifs au Congrès.

Le rapport, déclare la commission, "conclut que beaucoup de nouvelles voitures sont livrées aux acheteurs en mauvais état; que les propriétaires (de voitures) éprouvent des difficultés à obtenir des réparations simplement et rapidement; que le travail des réparations effectuées sous garantie laisse souvent à désirer; et que les exceptions, limites et conditions des garanties ne sont pas indiquées clairement aux acheteurs".

A l'Université

Non à l'accroissement du "Pouvoir étudiant" !

Aux étudiants qui réclament des pouvoirs accrus afin de participer davantage à la direction des universités, 52 p.c. des Canadiens répondent NON, 38 p.c., OUI. Au Royaume-Uni 43 p.c. des opinions recueillies favorisaient le point de vue estudiantin.

Si, par ailleurs, on s'en tient aux seules études, 43 p.c. des adultes interrogés chez nous — 35 p.c. seulement au Royaume-Uni — estiment qu'on pourrait faire davantage confiance aux enseignés pour ce qui est de l'élaboration des programmes et règlements, de la sélection des cours, de la préparation ou de la suppression des examens, etc . . .

Naturellement, les plus jeunes des adultes favorisent dans une plus grande proportion, soit 47 p.c., que les plus âgés, 31 p.c., l'accession des étudiants aux leviers de commande univer taires.

Question posée : Croyez-vous, oui ou non, qu'on devrait accorder aux étudiants une voix plus importante au chapitre en ce qui concerne : a) la direction générale de l'université; b) la direction du seul secteur des études (cours, examens, etc.) ?

	ROYAUME-UNI	CANADA
	(direction générale)	
Oui	43%	38%
Non	42	52
Indécis	15	10
	100%	100%
	(direction des études)	
Oui	38%	47%
Non	46	40
Indécis	19	13
	100%	100%

Série de greffes de coeur et de rein durant la fin de semaine

d'après AFP,UPI,PA

M. Leo A. Boyd, âgé de 50 ans, un Canadien de Straffordsville, en Ontario, a reçu le coeur d'une Mexicaine au cours d'une greffe effectuée samedi à l'hôpital St. Luke, à Houston, aux Etats-Unis. M. Boyd, à qui on n'accordait plus que six mois de vie, repose actuellement dans un état satisfaisant. C'est le Dr Denton Cooley qui a greffé le coeur de la Mexicaine de 38 ans décédée quelques heures plus tôt en donnant naissance à un enfant.

Hier, Toronto a connu la quatrième transplantation de coeur effectuée dans cette ville lorsque M. Charles Perrin Johnston, gé de 54 ans, de Toronto, a reçu le coeur de Ronald Marks, âgé de 18 ans. L'intervention s'est déroulée au St. Michael Hospital. Lui aussi repose dans le moment dans un état satisfaisant. Les reins du donneur ont été greffés à deux autres patients.

A Paris, entre-temps, une équipe chirurgicale dirigée par les Drs Guilmet et Dubost a greffé hier soir un nouveau coeur à M. Jacques Hémon, âgé de 53 ans, un entrepreneur en bâtiment.

Le donneur est une femme de 50 ans dont l'identité n'a pas été révélée. On a prélevé également sur ce donneur un rein qui a été greffé à un receveur non identifié. Une autre opération de greffe du rein s'est d'ailleurs déroulée presque au même moment mais avec un organe prélevé sur une autre personne.

Les trois opérés français sont dans un état satisfaisant, déclare un communiqué de l'hôpital Foch, à Suresnes, où ont eu lieu les interventions.

Par ailleurs, des chirurgiens belges ont greffé jeudi dernier un poumon à un ouvrier métallurgiste de 23 ans, Alois Vereecken. Le patient se porte bien, déclare-t-on à l'hôpital de Band où le professeur Frits de Rom a effectué la greffe.

Jusqu'à maintenant, une vingtaine de greffes de poumon ont été tentées à travers le monde, aucune n'a réussie.

H. ERIC FEIGELSON, C.R.
AVOCAT
EDIFICE DE COMMERCE
1080, COTE BEAVER HALL
866-4691

B.P.
GRAND SPÉCIAL D'AUTOMNE SUR REVÊTEMENT et CORNICHES

BENOIT PERRAS
Président

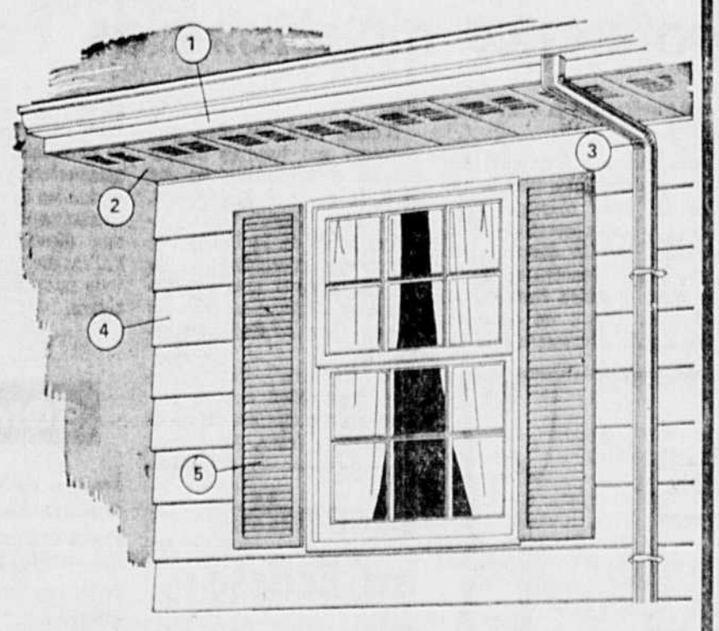

REVÊTEMENT D'ALUMINIUM

FENETRES EN ALUMINIUM	PORTES EN ALUMINIUM	AUVENTS EN FIBRE DE VERRE et autres spécialités

GARANTIE DE 20 ANS • ESTIMATION GRATUITE

B.P.
ALUMINIUM
774, PIERRE-VIGER BOUCHERVILLE 655-1324
CENTRE D'ACHATS BOUCHERVILLE

tous les chemins mènent au Seaway

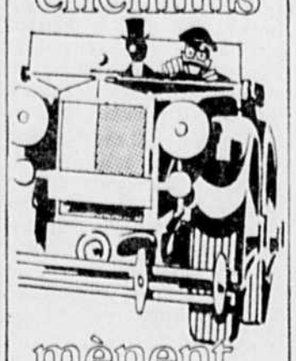

Windsor
Seaway Inn
Toronto
Seaway—Seaway Towers
Kingston
Capri Seaway
Ottawa
Talisman Seaway
Montréal
Seaway Motor Inn—Capri Seaway
Oromocto, N.B.
Oromocto Seaway
Halifax
Citadel Seaway

Vous êtes assuré d'un accueil chaleureux lorsque vous signez le registre d'un hôtel Seaway! Tous les hôtels Seaway offrent de superbes chambres, des repas succulents, des piscines, le confort de la climatisation, le stationnement gratuit, en un mot un service d'hôtellerie complet.

Pour réservations, composez:

Toronto–	766-4392
Montreal Seaway–	932-1411
Montreal Capri–	739-2771
Ottawa–	722-7601
Windsor Inn–	253-7281
Kingston–	546-1744
Halifax–	422-1391
Oromocto–	357-8424

Seaway HÔTELS

Tout ça!

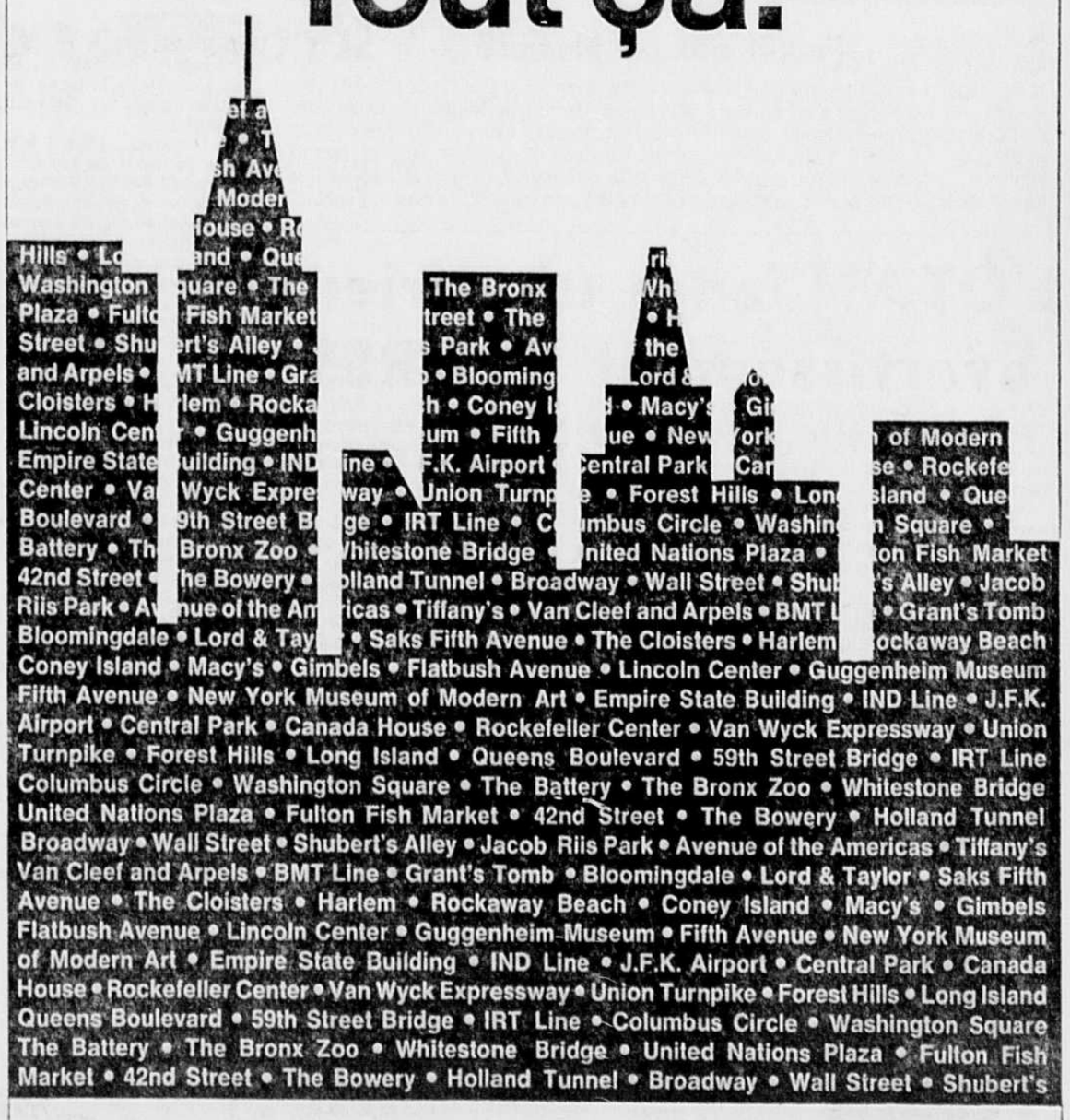

New York!...Oui tout ça...et bien plus encore pour seulement $56 aller-retour classe économique de Montréal

Sans doute, certains de ces endroits vous sont familiers. Mais vous en connaîtrez bien d'autres quand vous irez à New York. Tout ça, ce n'est qu'un avant-goût de New York. Parlez-en à votre agent de voyage ou appelez Air Canada à 931-4411.

AIR CANADA

874-7111 LES PETITES ANNONCES "succès" LA PRESSE

LA PRESSE

TGC TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
la plus importante société de fiducie canadienne-française

MONTREAL, LUNDI 18 NOVEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 269

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / 3

La république des Beaux-Arts

La réunion générale de demain soir définira les exigences des étudiants

Les occupants de l'Ecole des Beaux-Arts ont remporté une victoire sur le comité des non-occupants au cours de la fin de semaine. Le comité d'occupation a en effet été consacré "interlocuteur valable" vis-à-vis du ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, qui leur a délégué, samedi, M. Bernard Landry, son "spécialiste en contestation".

M. Landry a accepté que l'occupation se poursuive afin de permettre la tenue d'une assemblée générale, demain soir, assemblée qui aura pour tâche de définir les exigences des étudiants pour la reprise des cours.

Les occupants ont, de leur côté, quelque peu assoupli leurs positions en acceptant de rencontrer un envoyé "spécial" du ministre de l'Education, à défaut de M. Cardinal lui-même. Ils ont accepté le principe des négociations avec le gouvernement, chose à laquelle ils se refusaient jusqu'à maintenant.

Les occupants de l'Ecole des Beaux-Arts avaient invité le ministre de l'Education à venir les rencontrer, samedi après-midi, mais M. Jean-Guy Cardinal leur ayant délégué son "spécialiste en contestation", M. Bernard Landry, les étudiants ont accepté de dialoguer avec lui.

M. Jean-Guy Cardinal,
ministre de l'Education

S'il ne s'est pas agi de négociations en bonne et due forme entre les étudiants et M. Landry, il n'en reste pas moins qu'à la suite de deux rencontres les deux parties se sont entendues pour reporter à mardi soir l'assemblée générale qui devait avoir lieu hier soir.

Un porte-parole des occupants, M. Pierre Monat, a déclaré hier que les deux rencontre de la fin de semaine avec le représentant du ministre ont consisté en des séances d'information mutuelle. Mais, a-t-il précisé, ça n'a pas remplacé le ministre absent.

Arrivée inopinée de Landry

A la suite du refus de M. Cardinal de les rencontrer, les occupants avaient refusé de rencontrer son "substitut", à savoir: M. Landry. Ce dernier est cependant arrivé inopinément à l'Ecole des Beaux-Arts, samedi après-midi, sans plus d'invitation.

Selon les étudiants, M. Landry voulait bel et bien se substituer à M. Cardinal. Il demanda à négocier avec eux la fin de l'occupation. Au cours de la première rencontre, qui fut brève, M. Landry était accompagné du directeur de l'école M. Claude Vidal.

C'est au cours de la seconde rencontre, dans la soirée de samedi, que M. Landry s'est engagé à prolonger le délai pour la mise en vigueur de l'ultimatum ministériel. Québec ne bougera donc pas jusqu'à la tenue de l'assemblée générale de mardi soir.

Les lettres de convocation mallées aux étudiants

Dès hier, des lettres de convocation d'une assemblée générale ont été mallées aux étudiants de l'école afin de respecter le délai de 48 heures nécessaire à la convocation d'une telle assemblée.

Vendredi, les occupants avaient émis un communiqué spécifiant qu'ils n'accepteraient pas de négocier sur un ordre de "retour en classe voilé" transmis par le truchement de la presse.

Les professeurs de l'école

Dans une séance d'information le même soir, M. Monat décrivait les tentatives de contact avec les professeurs de l'école, l'effort entrepris pour les rencontrer par groupes suffisamment petits pour qu'il y ait moyen de se parler, pour conclure qu'à ce moment-là il se trouvait des professeurs qui étaient d'accord, mais que le syndicat des professeurs était encore en majorité contre. D'ailleurs, seulement 15 des 82 professeurs avaient rencontré les occu-

Voir BEAUX-ARTS, page 6

Une bombe à Montréal, une autre à Grand'Mère

Deux bombes de fabrication domestique ont fait explosion, hier : la première à la Standard Structural Steel Ltd., à Montréal, peu après minuit ; la seconde à la Crêmerie Crête, à Grand-Mère, vers 10h.10 hier soir. Personne n'a été blessé.

Plusieurs personnes ont, paraît-il, entendu la première explosion, sans y prêter trop d'attention, toutefois, l'immeuble étant situé dans une région relativement déserte de l'île de Montréal.

C'est le déclenchement du système antivols, provoqué par ladite explosion, qui a alerté les gardiens de Standard Structural Steel Ltd. Après avoir fouillé les lieux et découvert qu'il s'agissait d'une bombe, ceux-ci ont prévenu le laboratoire technique de la police de Montréal.

La bombe avait été placée contre le mur arrière de l'immeuble. Bien que leurs recherches aient été ralenties par la neige épaisse qui s'amoncelait à cet endroit, les experts en explosifs, le sergent Robert Côté ainsi que les agents Claude Préfontaine et Jacques Forget, ont pu recueillir des débris de l'engin destructeur qui devaient être soumis à une analyse en vue d'en déterminer avec exactitude la composition de même que la puissance. Tout au plus sait-on pour l'instant que la charge était assez forte et que la bombe à retardement était composée de bâtons de dynamite reliés à un mécanisme d'horlogerie.

Pour ce qui est des dégâts, qui n'ont pas encore été évalués, signalons seulement l'éclatement de plusieurs vitres ainsi que des fissures aux fondations de béton. Des bureaux auraient également été touchés.

La police n'écarte pas l'hypothèse que cet attentat soit relié au conflit ouvrier qui fait rage chez Standard Structural Steel Ltd.

C'est le cinquième attentat du genre à Montréal en moins d'une semaine. On se rappelle qu'une bombe avait également été découverte chez Lord & Fils Cie Ltée., vendredi matin ; qu'une autre avait été désamorcée, jeudi matin, attachée sous un camion-remorque près d'une usine de Domtar, où, comme chez Lord, les employés sont en grève ; qu'une troisième avait été trouvée mardi matin, dans la côte Beaver Hall, à quelques pas de la Place Bonaventure, où une quatrième avait explosé, quelques heures plus tôt, dans le couloir souterrain reliant la gare Centrale à la Place Bonaventure et à l'hôtel Bonaventure.

Au total, 17 bombes ont explosé dans la région de Montréal depuis avril dernier, et personne n'a été blessé jusqu'ici.

Bien que la police n'ait jusqu'ici établi aucun lien avec l'attentat d'hier soir, un conflit patronal-ouvrier persiste également, depuis février, à la Crêmerie Crête, au 689 de la 114e Rue. Une vingtaine de livreurs y sont en effet en grève, sans que la livraison de lait n'en soit pour autant interrompue.

Si l'on en croit les premiers rapports, il n'est pas impossible que l'engin destructeur ait été lancé d'un véhicule en marche. Trois camions de la compagnie ont été endommagés tandis que des centaines de vitres des maisons avoisinantes ont été brisées sous le choc.

On ignore encore la composition de l'engin et l'enquête se poursuit sous la direction du détective Jacques Baillargeon de la Sûreté municipale de Grand'Mère.

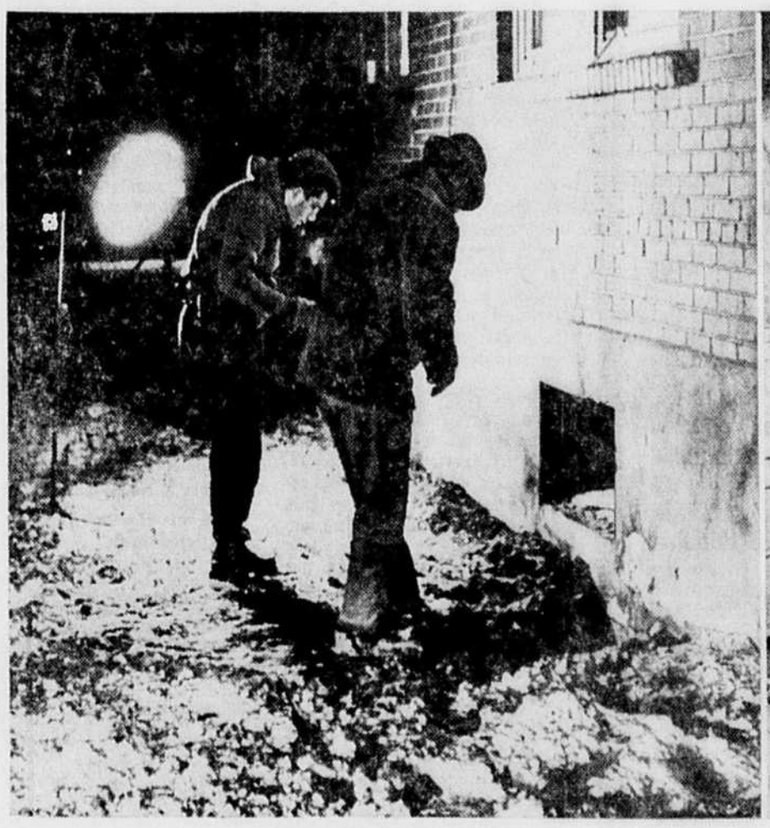

photos Robert Nadon, LA PRESSE

Cinquième bombe en moins d'une semaine dans la métropole

Les experts en explosifs de la police de Montréal, passablement occupés ces derniers temps, cherchent les débris de leur cinquième bombe en moins d'une semaine, chez Standard Structural Steel Limited cette fois.

Cultivateur abattu de trois balles

Un cultivateur, M. Marcel Faust, 41 ans, du 1281 du rang de la Rivière-Rouge, à Crabtree Mills, comté de Joliette, a été abattu de trois balles de fusil de calibre .22, vers 1 h hier matin, alors qu'il était au lit. Il est mort trois heures après son arrivée à l'hôpital Saint-Eusèbe, à Joliette.

Sa femme, âgée de 36 ans, est présentement détenue à la prison de Joliette comme témoin important. Elle souffrirait apparemment de dépression nerveuse.

La famille Faust compte trois enfants, dont l'aîné a 15 ans.

C'est le sergent Maurice Dinelle, de l'Escouade des homicides de la Sûreté du Québec, qui dirige l'enquête.

L'avenir de la rive sud sera décidé d'ici un an

—le ministre des Affaires municipales

par Claude MASSON
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — L'avenir des municipalités de la rive sud sera décidé d'ici un an.

Cette promesse, le ministre des Affaires municipales l'a faite après quelques moments de réflexion, au Café du Parlement alors que nous l'interrogions sur les différentes formules préconisées pour résoudre les problèmes communs nombreux auxquels font face les villes situées immédiatement au sud du fleuve Saint-Laurent.

Cette réaction indique clairement aussi l'intention du ministre Lussier de ne pas laisser dormir sur les tablettes les deux importants rapports des commissions gouvernementales chargées d'étudier la possibilité de regrouper les municipalités de la rive sud et les engagements financiers d'une telle fusion générale.

Le premier document a été remis à la fin de janvier 1967 et recommandait de regrouper 13 municipalités en trois grandes villes. La seconde tranche, déposée cette sermaine en Chambre, conclut que la fusion serait financièrement rentable pour l'ensemble des municipalités mais à la condition que le regroupement se fasse graduellement et prudemment.

Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, après une première analyse rapide du second mémoire qui compte au-delà de 1,000 pages dont la majorité sont remplies de graphiques et de statistiques, a déclaré qu'il y a de très bonne recommandations et que le rapport en lui même présente des aspects très intéressants.

Il faut d'ailleurs noter que c'est la première fois au Québed qu'une étude porte spécifiquement et exclusivement sur les conséquences économiques du regroupement. C'est d'ailleurs le point majeur qui, jusqu'ici, a fait hésiter plusieurs administrateurs municipaux à se prononcer dans la pratique pour la fusion.

Régionaliser en premier

Selon les commentaires du ministre, celui-ci est favorable à l'établissement d'un gouvernement régional avant de procéder à des fusions, à moins qu'elles soient volontaires comme c'est le cas pour Saint-Lambert et Préville.

Il reste à choisir la formule de gouvernement régional. Le second rapport Lemay et le mémoire remis plus tôt cette semaine par la Société pour le progrès de la rive sud prônent ouvertement un palier intermédiaire entre le pouvoir provincial et les conseils locaux, c'est-à-dire un gouvernement régional dont les membres seraient élus directement par les contribuables et non composé de délégués des conseils municipaux.

Le ministre, pour sa part, semble favoriser un gouvernement régional sur lequel les membres des conseils municipaux seraient représentés. Ceci permettrait une participation directe des maires aux décisions à caractère régional plutôt que de se voir imposer des solutions "d'en haut", c'est-à-dire des autorités régionales. Les deux documents déclarent qu'une telle formule serait inefficace.

Chose certaine, un projet de loi portant sur les gouvernements régionaux est actuellement à l'étude au bureau du plan du ministère des Affaires municipales et il est même possible qu'il soit présenté devant les Chambres dès cette session. S'il est adopté d'ici peu, la rive sud sera l'une des premières expériences à ce sujet.

Dans ses propos, le ministre a tenu à rendre hommage aux dirigeants de la Société pour le progrès de la rive sud pour le mémoire soumis aussi cette semaine. Même s'il n'est pas d'accord avec certainres des solutions préconisées et qu'il y reconnait quelques faiblesses importantes, le ministre a souligné que d'autres corps intermédiaires fassent le même effort.

Déjà, dans plusieurs allocutions antérieures, le ministre Lussier a insisté sur la participation et il se réjouit du fait que son appel a été entendu par la Société pour le progrès.

Quant au second rapport Lemay, qui préconise un regroupement sans précipitation, il entre pleinement dans les vues de la politique de l'actuel ministre des Affaires municipales, qui préfère la persuasion à l'imposition et c'est ce que suggère au fait le deuxième rapport.

Transport en commun

Si l'avenir de la rive sud sera décidé dans au plus un an d'ici, un problème particulier doit être résolu en plus tard dans six mois comme l'a promis la semaine dernière, M. Lussier aux maires de la région.

C'est le problème du transport. Aux attaques de la Fédération des travailleurs du Québec qui l'ont blâmé pour sa lenteur à créer une commission de transport propre à la rive sud, M. Lussier a répondu qu'une action précipitée dans un domaine aussi complexe et aussi coûteux pourrait entrainer des conséquences graves dans l'avenir.

La question, qui est déjà à l'étude sous tous ses angles au ministère par le bureau du plan, comporte plusieurs aspects: quelles municipalités seront groupées dans cette commission de transport en commun? Qui sera représenté à cette commission? Quel sera le mode de financement? La réponse doit être connue d'ici l'été de 1969.

Neuf morts, dont six sur les routes

Malgré le beau temps, seulement neuf personnes ont perdu la vie accidentellement au Québec, au cours de la fin de semaine. C'est la deuxième fois en autant de fins de semaine que le nombre de victimes est inférieur à 10.

Six des victimes ont perdu la vie dans des accidents de la route. Un homme a été tué dans un accident de chasse, un jeune homme de 24 ans s'est noyé dans le lac Abitibi, et un bébé de 11 mois est mort ébouillanté.

VICTIMES DE LA ROUTE

Mlle Viola Jenkinson, 73 ans, du 5552 du Chemin de la Reine-Marie, tuée, vers 7 h. 40 samedi soir, par un autobus de la CTM.

L'accident est survenu au terminus Aylmer, à l'angle de la rue Sherbrooke et de l'avenue Trenholme, dans l'ouest de la métropole. Mlle Jenkinson, qui attendait son autobus, a perdu pied et a glissé sous les roues arrière d'un autre autobus du circuit no 102. La mort a été instantanée. Le chauffeur, qui ne s'était pas aperçu de rien, a poursuivi sa route jusqu'au terminus Atwater, où l'autobus a finalement été immobilisé pour fins d'expertise.

Mlle Lois Murphy, 19 ans, comté de Gaspé-Est, tuée, vers 10 h. samedi soir, lorsque l'auto dans laquelle elle voyageait est entrée en collision avec une autre, sur la route no 6, à Sainte-Adélaïde-de-Pabos, comté de Gaspé-Est. Deux autres personnes ont été blessées dans cet accident.

M. Norbert Gagnon, 25 ans, du 1830, rue d'Assise, à Québec, s'est tué, vers 11 h. hier matin, quand son auto a capoté en bordure de la route no 15, à L'Ange-Gardien, comté de Montmorency. Une autre personne a été blessée dans cet accident.

M. Jean Bérard, 37 ans, du 187, rue Saint-Louis, à Windsor, comté de Richmond, brûlé vif dans l'incendie de son camion-citerne, vendredi, à la suite d'une collision avec un autobus scolaire et une auto survenue sur une route secondaire, au lac Brompton, dans le même comté. Père de 11 enfants, M. Bérard était à l'emploi de la compagnie Irving. Deux autres personnes ont été blessés dans cet accident. Il s'agit du chauffeur de l'autobus, vide de voyageurs au moment de l'accident, qui, blessé grièvement, a été conduit à l'hôpital de Sherbrooke et et du conducteur de l'auto, alors en stationnement en bordure de la route.

M. Jean-Maire Smith, 25 ans, du 10-A, rue Saint-Etienne, à Lévis, tué, vers 7 h. 10, vendredi soir, lorsque l'auto dans laquelle il voyageait a capoté sur la route no 23, à Soresto, comté de Lévis. M. Smith est mort à son arrivée à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Maurice Mequish, 7 ans, de la réserve indienne d'Obedjiwan, dans le comté d'Abitibi-Est, tué par un camion, vers 8 h. 15 vendredi soir, dans la

Voir MORTS en page 6

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
7 jours par semaine
24 heures par jour
845-7251
Confiez vos ordonnances à la Pharmacie Montréal, cueillette et livraison gratuites 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
PHARMACIE MONTRÉAL
JEAN P. DUQUET
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF
Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à 52 ans.
Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.
Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.
Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.
Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !
MAICO APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. G. Couture, O.D.
J. P. Cardinal, O.D. P. Meunier, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpsons
En ville, au septième 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 – poste 242
les Galeries d'Anjou, le promenoir 353-3300 – poste 234

"Chouette ! Je n'aurais jamais cru qu'il fut si économique de faire laver mon linge chez Jolicoeur". Vous aussi, madame, serez enchantée de nos prix. Confiez-nous votre lessive dès cette semaine.

TEL. 521-2161
Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALES AUX
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE LAVAL

Requête de bref mandamus contre le juge Laganière

par Pierre VENNAT

M. William D. Taylor, ancien acheteur des villes de Chomedey et de Laval, vient de signifier en Cour du Banc de la reine une requête pour l'émission d'un "bref mandamus" contre le juge Gérard Laganière, intimé.

M. Taylor qui avait été congédié par Laval après la fusion d'août 1965 mais avant l'élection de novembre, après avoir été soupçonné d'avoir trempé dans un détournement de fonds de la ville, désire que la Cour du Banc de la Reine ordonne au juge Laganière de rendre immédiatement son jugement à la suite de la pré-enquête qu'il a présidée dans l'affaire Taylor.

Le même "bref mandamus" a été signifié au premier ministre J.-J. Bertrand en sa qualité de ministre de la Justice; au juge Edouard Archambault, en sa qualité de juge en chef de la Cour des Sessions de la paix du district de Montréal qui avait ordonné la préenquête; à Me André Chaloux en sa qualité de procureur chef de Montréal; à l'assistant directeur de police Henri Francoeur, signataire de la plainte au nom de la ville de Laval, et à la ville de Laval elle-même.

Le premier ministre Bertrand, le juge Edouard Archambault, Me Chaloux, l'assistant-directeur Francoeur et la ville de Laval se sont mis en cause dans cette affaire qui avait fait couler beaucoup d'encre lors des élections de novembre 1965.

Les experts en droit municipaux font remarquer qu'il est très rare qu'un "bref mandamus" soit accordé par un juge pour forcer un autre juge à rendre jugement.

C'est Me Jean-Louis Léger, candidat conservateur défait à Laval lors des dernières élections fédérales qui défend les intérêts de la ville dans cette affaire.

On ignore quand la requête sera entendue.

Par ailleurs, il est probable que le Conseil de Laval où il se passe souvent des scènes disgracieuses aura enfin son code de procédures. Le conseiller Eddy Kaplansky a demandé au gérant Marc Perron de soumettre un rapport à la prochaine séance du conseil à ce sujet.

M. Kaplansky avait déjà présenté un avis de motion le 7 août 1967 pour que la ville prépare un tel code, mais on n'a jamais donné suite à cet avis de motion.

Enfin, la querelle de la Fraternité des policiers de Laval n'est pas terminée. Au contraire !

Les cinq policiers, présidés par M. Jean-Paul Baillargeon qui veulent déloger par la voie des tribunaux le bureau actuel de la Fraternité, ont été déboutés par le juge Emile Lamarre, de la Cour supérieure, mais ils viennent d'en appeler du jugement.

photo René Picard, LA PRESSE

Huit familles évacuées à Saint-Léonard

Les pompiers de Saint-Léonard, aidés de ceux d'Anjou, ont combattu durant près d'une heure, hier soir, un incendie qui s'était déclaré dans une maison d'appartements située au 7340, boul. Lacordaire. Huit familles ont du évacuer leurs logements respectifs endommagés par l'eau et la fumée. Une femme a été blessée légèrement dans l'incendie. Les dégâts causés par le feu seraient d'environ $15,000.

Trois balles dans le corps

Le blessé de Dorval dans un état critique

Atteint de trois balles vendredi soir, dans ce qui semble être, selon la police, un autre règlement de compte, un individu de 37 ans git encore dans un état critique à l'hôpital Général de Lachine.

C'est vers 10 h. 30 du soir que Charles Gallinger, du 2050 du boulevard de Maisonneuve, a été trouvé baignant dans une mare de sang, près de son auto, dans le terrain de stationnement de l'aéroport de Dorval. Il était blessé à la tête, au cou et à l'abdomen.

C'est un automobiliste qui a fait la découverte, prévenant aussitôt la RCMP, chargée de l'ordre, comme on le sait, à l'aéroport de Dorval, et qui a confié à son tour l'enquête à la Sûreté municipale de Dorval.

On n'a pu trouver, sur les lieux, l'arme ayant servi à l'attentat. Au fait, selon certains, il est fort probable que l'attentat ait été commis ailleurs, dans quelque ruelle montréalaise ou sur la route.

Puis, croyant la victime morte, on en aurait déposé le corps dans sa propre auto avant de lui faire prendre le chemin de l'aéroport. Abandonné par ses agresseurs dans le terrain de stationnement, Gallinger, qui mesure 5'9" et pèse 175 livres, aurait trouvé suffisamment de forces pour sortir de la valise, à l'aide d'une paire de pinces ou autre outil se trouvant dans cette dernière. C'est alors qu'il aurait réussi à attirer l'attention d'un passant.

Si l'on en croit certains rapports, Gallinger aurait un casier judiciaire passablement chargé et plus d'une de ses connaissances auraient trouvé la mort dans des règlements de compte du même genre.

DISPARU

Cet adolescent de 14 ans, Robert Burton, est disparu du Boy's Farm, à Shawbridge, depuis le 24 octobre dernier. Le disparu, qui mesure 5 pieds 8 pouces et pèse 140 livres, a les yeux bleus et les cheveux bruns. Au moment de sa disparition, il portait une chemise à carreaux et un pantalon kaki. Toute personne pouvant donner des renseignements sur ses allées et venues est priée de communiquer avec la Sûreté du Québec, en composant : 395-4141.

Pour les élections de 1969

La préparation des listes électorales se fera à l'ancien hôtel de ville de Sainte-Dorothée

par Pierre VENNAT

Douze mois avant le prochain scrutin, le processus électoral est déjà en branle à Laval.

En effet, le comité exécutif vient d'approuver un rapport du Service du greffe et décider que la salle du conseil de l'hôtel de ville de l'ex-municipalité de Sainte-Dorothée, disparue avec la fusion d'août 1965, soit mise à la disposition du Service du greffe, "pour fins de la préparatior de l'élection de novembre 1969".

Le comité exécutif a chargé le Service du génie d'effectuer immédiatement les transformations nécessaires à cet effet.

On logera donc à l'ancien hôtel de ville de Sainte-Dorothée tout le personnel affecté à la préparation et à la revision des listes électorales et à la préparation générale des élections, en ce qui concerne le côté fonction publique.

C'est en effet le greffier de Laval, M. Jean Galarneau, et son adjoint M. Ronald Bourcier, qui président le scrutin de Laval.

En convertissant l'ancien hôtel de ville de Sainte-Dorothée en salle de préparation du scrutin, on espère ainsi avoir la place et le recul nécessaires pour éviter les erreurs de 1965, presque inévitables dans les circonstances, compte tenu du fait que le greffier Jean Galarneau, nommé après la fusion des 14 ex-municipalités, avait dû réaliser presque un miracle pour terminer ses listes à temps pour le scrutin de novembre 1965.

Les élections de Laval auront lieu le premier dimanche de 1969.

Les nouveaux quartiers

Le dernier bill de Laval, adopté en juin dernier, prévoit plusieurs changements dans la procédure électorale de 1969 par rapport à 1965.

La principale est sûrement que Laval votera alors dans huit quartiers au lieu de six, bien que le nombre de conseillers demeurera le même.

Le quartier Sainte-Rose (ex-villes de Sainte-Rose, de Fabreville et de Laval-Ouest) demeure intact avec trois conseillers.

Le quartier Saint-François garde également son unique conseiller, mais son territoire reprendra les limites de l'ancienne ville de Saint-François, enlevant cette partie à l'actuel quartier Auteuil.

Le quartier Laval-sur-le-Lac, chasse gardée, demeure le même, avec un conseiller, représentant également les îles Laval.

Le quartier d'Auteuil deviendra le quartier Auteuil-Vimont. A l'ancienne ville d'Auteuil, on ajoutera celle de Vimont, actuellement dans le quartier Duvernay. De deux, le nombre de conseillers passera à trois, le troisième conseiller étant "prélevé" sur les sept que compte actuellement le quartier Duvernay.

Le quartier Chomedey, qui comptait jusqu'ici sept conseillers, est divisé en deux.

La première partie, Chomedey, comptera trois conseillers.

La deuxième, Saint-Martin, formé de l'ex-ville de Saint Martin, d'une partie de l'ex-ville de Renaud et de Sainte-Dorothée, aura également trois conseillers.

Le septième conseiller de Chomedey, représentant Laval-des-Rapides, ira former avec deux conseillers de l'actuel quartier Duvernay, le plus à l'ouest, un nouveau quartier baptisé Laval.

Enfin, l'actuel quartier Duvernay, grandement amputé de son territoire actuel, comptera trois conseillers.

Par ailleurs, le nouveau bill permet également à un propriétaire de Laval de se présenter dans n'importe quel quartier de la ville.

En 1965, les conseillers n'avaient le droit de se présenter que dans le quartier où ils avaient leur résidence.

D'autre part, les compagnies, les associations, les sociétés commerciales, les syndicats et les coopératives ont reçu le droit de vote, s'ils payent des taxes, par le truchement d'un représentant qui devra être inscrit sur la liste électorale.

Trois frères surpris en train de voler

Trois frères et un quatrième complice sont présentement détenus dans les cellules de la police de Montréal-Nord, à la suite d'une tentative de vol à un magasin "Utilité Inc.", au 6027 est, boulevard Henri-Bourassa, peu après minuit samedi matin.

Il s'agit de Jean-Claude, Jean et Jean-Pierre Aumont, âgés respectivement de 37, 35 et 29 ains, ainsi que de Robert Bazinet, 25 ans.

C'est en patrouillant que les sergents-détectives Gaston Roussin et Jean-Marie DeRoy, de Montréal-Nord, ont d'abord aperçu deux individus en train de charger un camion, dans une ruelle, à l'arrière du magasin.

Comme ils s'approchaient, pour vérification, les deux hommes ont pris la fuite, mais ont vite été rejoints, quelques centaines de pieds plus loin, par l'un des policiers.

Quant aux deux autres voleurs, ils ont été appréhendés à l'intérieur du magasin. Dans le camion, d'autre part, l'on a retrouvé des cartouches de cigarettes d'une valeur de $1,690.

Les quatre postes de conseillers du nouveau quartier St-Michel attirent de nombreux candidats

par Raymond MASSE

Il y a définitivement une forte affluence d'aspirants candidats pour les quatre sièges de conseillers que les électeurs du nouveau quartier montréalais de Saint-Michel-Nord seront appelés à combler le dimanche 1er décembre.

"De deux choses l'une", fait remarquer un observateur.

"Ou nombreux sont ceux qui sont animés par un esprit civique souhaitable ou l'indemnité annuelle de $5,000 est alléchante et suffit à les attirer." ($1,500 de ces $5,000 ne sont pas "imposables", c'est-à-dire que, selon la charte, chaque conseiller a droit à une indemnité de $3,500 par année, "plus une somme de $1,500 par année pour frais de déplacement et autres dépenses".)

22 contribuables obtiennent un bulletin

Lors de l'ouverture des bureaux, à l'hôtel de ville de Montréal, ce matin, un grand total de 22 contribuables avaient obtenu depuis le 6 novembre un bulletin de présentation pour l'un des quatre postes de conseillers.

Dans la seule journée de vendredi, huit contribuables ont demandé et obtenu un bulletin de présentation.

Mais seulement trois des 22 contribuables ayant obtenu un bulletin de présentation en spécifiant respectivement pour quel siège ils brigueront les suffrages ont jusqu'ici rapporté les documents requis dûment remplis que Me Robert Bouchard, président général du scrutin, a "acceptés".

Mise en candidature officielle: mardi midi

Les autres aspirants candidats — s'il y en a encore! — ont jusqu'à 4 h. 30, lundi après-midi, pour obtenir un bulletin de présentation. Tous les aspirants candidats (sauf évidemment les trois qui l'ont déjà fait) ont jusqu'à midi, mardi, pour les faire accepter par le président de l'élection, étant donné que c'est à cette heure (midi) que la mise en candidature officielle aura lieu dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal.

Les bulletins que Me Bouchard a jusqu'ici acceptés sont ceux de: M. Origène Vézina, 7141, 10ème Avenue (siège no 3); M. Charles Lafontaine, 5601, avenue des Epinettes (siège no 1); et M. Jean-Claude Larouche, 8352, 9ème Avenue (siège no 3).

Répartition des 22 bulletins émis

Les 22 bulletins de présentation jusqu'ici émis permettent de prévoir qu'il y aura — à moins de "retraits stratégiques" ou autres — six candidats pour le siège no 1, cinq pour le siège no 2, sept candidats pour le siège no 3, puis quatre candidats pour le siège no 4.

En voici la répartition exacte, jusqu'ici:

Siège no 1: MM. Charles Lafontaine, Alfred Spada, Nicola Ciamarra, Joseph-F.-Marcel Toutant, André Desroches et Roger Poirier;

Siège no 2: MM. Marcel Ducharme, Gérard Caron, Aimé Sauvé, Richard Morency et André Larue;

Siège no 3: MM. Origène Vézina, Jean-Claude Larouche, Ernest Rousselle, Roland Handfield, Wilfrid Rochon, Michel Archangelo Luccisano et Paul-Emile Lessard;

Siège no 4: MM. Léopold Lavoie, Pierre Bégin, Rolland Larivière et Rocco Luccisano.

Les enseignants du PSBGM demandent la conciliation

Les enseignants du Protestant School Board of Greater Montreal ont décidé de demander la conciliation.

Contrairement à la majorité des associations d'enseignants, la Montreal Teachers Association (qui groupe les enseignants du PSBGM) n'était pas allée en conciliation, estimant qu'elle obtiendrait de meilleurs résultats par négociation directe.

Ces négociations n'ont pas abouti à ce que le syndicat considérait "un compromis acceptable"; en fait, précise le porte-parole de l'Association, l'offre finale de l'employeur constitue un raidissement de leur position.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

rue Hudson Bay, à Obedjiwan.

ACCIDENT DE CHASSE

M. Maurice Ewing, 61 ans, du 138, rue Ranking, à Windsor Mills, comté de Richmond, tué, vers 1 h. hier après-midi, dans un accident de chasse survenu sur sa ferme, à Kingsbury, dans le même comté.

VICTIME DE L'ONDE

M. Normand Pinard, 24 ans, des rangs nos 4 et 5, à Roquemaure, comté d'Abitibi-Ouest, s'est noyé dans le lac Abitibi, vers 10 h. 30 hier matin. Son corps a été repêché peu après.

BEBE EBOUILLANTE

Leonard Lawrence, 11 mois, du 5740, boul. Saint-Laurent, est mort ébouillanté, vers 6 h. vendredi soir, dans la baignoire de l'appartement de ses parents.

L'accident serait survenu lorsque la mère, qui lavait ses deux enfants, a dû s'absenter de la salle de bain. C'est à ce moment-là que l'un des deux enfants a ouvert le robinet d'eau chaude. Le petit Leonard, qui était dans le bain, a été aspergé d'eau bouillante.

Les policiers, mandés sur les lieux, ont rapidement transporté l'enfant à l'Hôtel-Dieu, où les médecins n'ont pu que constater sa mort.

Le corps de la jeune victime a par la suite été transporté à l'Institut médico-légal, où, à la suite d'une autopsie pratiquée samedi matin, les médecins légistes ont déclaré qu'il s'agissait d'une mort accidentelle.

Hold-up dans une taverne

Deux cagoulards, dont l'un était armé d'un revolver, ont fait main basse sur une somme de $368.60, vers 7 h., samedi matin, à la taverne Pall Mall, au 2687, rue Wellington.

C'est en laissant croire au gérant, M. John Yate, 65 ans, qu'ils étaient de la police que les deux individus ont pu pénétrer dans la taverne.

LES CLINIQUES DE LA CROIX-ROUGE

Aujourd'hui : sous le patronage de la CECM: Ecole Jean-Jacques Olier, 310 est, rue Roy, dans la salle de l'école, de 2 h 30 à 5 h 30 de l'après-midi, et de 7 h à 9 h 30 du soir.

Place Victoria: Société des hémophiles, 800 square Victoria, centre commercial, de 10 h du matin à 4 h 30 de l'après-midi.

Chevaliers de Colomb, conseil de Mackayville, 3809, Lafleche. Sous-sol de l'église St-Jean-Eudes, 2000 boul. Marie, Lafleche, de 2 h à 5 h 30 et de 7 h à 9 h 30.

Sous le patronage des Lions et de la Légion canadienne. Salle de la Légion Canadienne, rue Collège, Richmond, 2 h 30 à 5 h 30 et de 7 h à 9 h 30.

Demain : CEGEP de Sherbrooke, Grande salle du pavillon numéro 1, rue Joliette (via Galt ouest et Joliette), entrée latérale, Sherbrooke, 11 h 45 à 5 h.

B'Nai Brith, Manège Royal Canadian Hussars, 4185, Côtes-des-Neiges, 2 h 30 à 10 h 30.

CEGEP de Bois de Boulogne, 10500, Bois de Boulogne, salon de la Résidence, 10 h à 1 h et de 2 h à 5 h 30.

Mercredi : Lennoxville, Université Bishop, Gymnase de l'Université, 1 h à 5 h 30 et de 7 h à 9 h.

Université de Montréal: Hall d'entrée de l'aile U-1, 2900 boul. Mont-Royal, 10 h à 6 h.

Jeudi : Université de Montréal: Hall d'entrée de l'aile U-1, 2900 boul. Mont-Royal, 10 h à 6 h.

Université de Sherbrooke, Grand Hall d'Honneur, pavillon central, 10 h à 5 h (sans interruption).

Vendredi : Compagnie Imperial Tobacco du Canada Ltée, 3810, St-Antoine, salle à manger de la manufacture, 9 h à 12 h. et de 1 h 15 à 3 h 30.

Compagnie Canada Flooring Limitée, 1304, av., Beaumont, cafétéria, 10 h à 11 h 30 et de 2 h à 5 h 30.

Revenu Provincial, 105, rue St-Jacques ouest, 5e étage, 9 h à 1 h.

Compagnie Dominion Textile Ltée, Magog, cafétéria, 9 h à 12 h et de 1 h à 5 h.

TEST de GROSSESSE

BREVINDEX en 5 minutes
retard de 14 jours $6.00
PREGNOSTICON en 2 heures
retard de 8 jours $8.00

Prises de sang à la pharmacie ou à domicile
ANALYSES MEDICALES : urine, sang, glycémie, etc...

PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE
Laboratoire à succursale — 921 est Ste-Catherine — 842-9622

OUBLIEZ VOTRE **hernie**

Grâce aux 3 créations de MYOPLASTIC KLEBER
• RILSAN
• SUPER CONFORT
• RELAX

GARANTIE DE 2 ANS — Ces gammes exclusives renforcent votre paroi et maintiennent les organes en place sans ressort, ni coussin. COMME AVEC VOS MAINS — Flexibles, légères et lavables. MYOPLASTIC est ajustée dans 14 pays. CONSULTATION GRATUITE.

JOSEPH PAULER, applicateur professionnel
L'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON
6339, rue SAINT-HUBERT, suite 201, Montréal — 274-5479
Station de METRO Beaubien

Des parents et des amis au loin?

Profitez de ces "chouettes" d'aubaines!

De minuit à 6h du matin — toutes les nuits — en faisant vous-même vos appels.

Appels dans le Québec et l'Ontario.
Le plus bas tarif de 3 minutes jamais vu — 75 cents ou moins — ajouté au boni des Appels Familiaux: 10 minutes pour le prix de 5, 12 pour le prix de 6, etc.

Appels dans les autres provinces
Un dollar *ou moins* pour 3 minutes — excepté pour certains endroits éloignés. Profitez du décalage dans le fuseau horaire pour appeler n'importe où au Canada.

Bell Canada

Si l'interurbain automatique n'est pas en service dans votre localité, la téléphoniste fera votre appel au même tarif économique. L'heure au poste d'origine gouverne l'application de ces tarifs.

Bell Canada, l'un des composants du Réseau Téléphonique Transcanadien

Demande de hausse des tarifs des camionneurs

Le Bureau des Tarifs du Québec Inc. qui représente 194 compagnies de transport réalisant un chiffre d'affaires de plus de $300 millions par année réclame de la Régie des Transports du Québec la permission d'augmenter ses taux de transports. Par ailleurs, la Ligue canadienne industrielle du trafic s'oppose à cette augmentation et demande conséquemment à la Régie de ne pas l'accorder.

Les deux adversaires se sont retrouvés en présence vendredi à la séance publique présidée par le juge Pierre Roger, président de la Régie des transports, et ont tous deux fait valoir leurs vues.

La Ligue représente 1200 expéditeurs au Canada, dont 325 au Québec. Elle s'oppose à la majoration des taux parce que celle-ci va entrainer une hausse des prix généralisée. Les consommateurs ne réalisent pas, dit un porte-parole de la Ligue, que les frais de transport comptent jusqu'à 50 pour cent du prix de détail des marchandises.

La Ligue ajoute que les tarifs des camionneurs ont été augmentés en janvier 1967 et en juin 1968.

Le Bureau des Tarifs rétorque que l'augmentation de juin 1968 n'en était pas une véritable, puisqu'il s'agissait d'une reclassification et qu'elle n'a pas entrainé de hausses de tarifs.

Dans son rapport préparé à l'intention de la Régie pour le compte du Bureau des Tarifs du Québec, M. L.J. Carrière, de la compagnie comptable Clarkson, Gordon, affirme que, pour permettre aux entreprises de camionnage de réaliser en 1969 un revenu net avant impôt sur le revenu de 7 pour cent par rapport au revenu brut, une augmentation générale et immédiate des taux de transport d'au moins 10 pour cent s'impose.

Trois raisons principales motivent la demande de hausses de taux, a dit M. Roland Pouliot, c.a., directeur général du BTQ. Il y a d'abord l'augmentation du coût de la main-d'oeuvre, et l'on s'attend que lors de l'expiration de la convention collective les chauffeurs de camion demanderont d'autres augmentations de salaires.

Il y a également, dit M. Pouliot, l'accroissement effarant des dépenses d'exploitation depuis le 1er janvier 1967, et enfin, les nouveaux taux d'immatriculation qui entreront en vigueur dans quelques semaines au Québec.

L'avocat qui représente les expéditeurs, Me George Allison, a tenté de démontrer, en rappelant que le BTQ n'a obtenu les états financiers que de 59 entreprises de camionnage sur une possibilité de 194, que la majorité des entreprises constituant cet échantillon sont en fait les moins efficaces de toutes, et que les grosses entreprises n'attendent pas après les hausses de tarifs pour faire des profits.

Le directeur général de la BTQ a répondu qu'en fait les entreprises canadiennes de camionnage sont sous-capitalisées et qu'il leur faut des revenus additionnels, qui leur permettront de financer l'achat d'équipement.

BEAUX-ARTS

SUITE DE LA PAGE 3

pants. Les occupants ont d'ailleurs manifesté une vive méfiance envers la présidente du Syndicat des professeurs, Mlle Duquet.

La même séance d'information indiquait que, côté administrateurs de l'école, c'était le statu quo et que, côté appariteurs, sans qu'il n'y ait eu de leur part de déclaration officielle, il semblait que les recommandations des occupants leur plussent.

M. Monat a d'autre part manifesté de l'appréciation pour une partie de l'activité des non-occupants, en ce qu'ils se préoccupent maintenant de participation, etc., au lieu de se contenter de n'être pas d'accord avec l'occupation.

Enfin, samedi, "l'exécutif du comité des non-occupants" déclarait se considérer "comme le seul organisme habilité à représenter ses membres. Il en découle qu'à partir de ce 16 novembre 1968 l'exécutif de l'AGEEBAM devient nul par rapport à l'ensemble des étudiants".

"Le comité des non-occupants demande au gouvernement une prise de position immédiate vis-à-vis de la réintégration. Des mesures d'urgence s'imposent."

La Cour d'appel annule la pension du "père au fils"

Un fils de 44 ans, sans emploi, mais dont le père est fortuné, qui avait obtenu en juillet dernier une pension provisoire de $700 par mois, alors qu'il avait intenté à son père une poursuite pour pension alimentaire... vient de perdre cette pension en Cour d'appel.

En effet, les juges Fernand Choquette, George Montgomery et Antoine Rivard ont maintenu à l'unanimité l'appel du père dans une décision rendue sur le Banc.

La poursuite du fils était basée sur des articles du code civil qui prévoient que les enfants doivent des aliments à leurs parents dans le besoin et ceci réciproquement.

A un moment donné un des juges demanda à brûle-pourpoint à l'avocat du fils: "Voulez-vous dire que si mon fils cessait de travailler demain, je serais obligé par une décision du tribunal de lui payer une pension?"

Le procureur répliqua naturellement dans l'affirmative.

"Mais, lui demanda un autre juge, si mon fils est paresseux, est-ce que je dois le faire vivre?"

Le troisième juge a émis l'opinion que dans les circonstances la meilleure chose qui pourrait arriver au fils, serait si son père cessait d'effectuer ses paiements de pension. "On se chercherait alors une situation", conclut-il.

Les juges demandèrent ensuite si on pouvait présenter de la jurisprudence en faveur de cette réclamation telle qu'elle se présentait et on lui répondit qu'il n'y en avait aucune.

Le juge de première instance mentionnait dans son jugement qu'en réclamant cette pension mensuelle de $700 le fils avait rempli, en principe, les conditions exigées par la loi à l'appui de sa demande. Il avait démontré qu'il était sans emploi, incapable de s'en trouver un. Il avait établi de plus, que son père possédait un capital et un revenu considérables.

Une réclamation comme celle qui faisait l'objet du litige devait être acceptée, selon la loi, avait déclaré le juge de la Cour supérieure, lorsque l'on démontre que le créancier alimentaire est fortuné et que le débiteur est dans le besoin.

les tribunaux

Assermentation du nouveau juge Rhéal Brunet

Rappelant Joubert dans ses Pensées et citant: "La Justice sans force et la force sans justice, quel malheur affreux", le juge Rhéal Brunet, nouveau juge de la Cour des sessions de la paix du district judiciaire de Montréal a déclaré, samedi, "que le manque de respect à l'autorité est une forme de contestation qu'il faut reviser en 1968".

Le nouveau juge de la Cour des sessions de la paix qui, jusqu'à son élévation au Banc, était procureur chef de la Couronne pour Montréal, prêtait alors les serments d'allégeance et d'office au cours d'une brillante cérémonie qu'a présidée le juge Archambault et qui s'est déroulée dans la grande salle des Assises où comme représentant du ministère public Me Brunet avait laissé voir pendant plusieurs années de grandes qualités de juriste.

Le juge Archambault a fait l'éloge de son nouveau collègue cependant que Me Louis Paradis, procureur chef adjoint de la Couronne, devait rappeler l'esprit de travail et de compréhension dont le nouveau juge a toujours fait preuve dans ses délicates et très importantes fonctions.

Puis Me Jacques Bellemare, professeur à l'Université de Montréal, un ancien collègue de Me Brunet à la Couronne, maintenant exerçant le droit avec Me Antonio Lamer et d'autres, a souligné, au nom des avocats de la défense, les belles qualités de celui qui est un "modèle de travail... et de discipline pour les jeunes", s'est-il plu à le faire remarquer.

Et Me Philip F. Vineberg, premier conseiller du Barreau, a rendu hommage au juge Brunet au nom du bâtonnier, Me L.-Philippe DeGrandpré.

Enfin, Me Denys Dionne, sous-ministre associé de la Justice, s'est dit certain que le nouveu juge exercera la justice avec une très grande humanité.

Au premier rang, de chaque côté du juge Brunet, on remarquait le juge Ognac-J. Deslauriers, de la Cour Supérieure, le président des Assises; le juge en chef adjoint Allan B. Gold, de la Cour Provinciale et le juge Jacques Trahan, de la Cour des sessions de la paix, président de la Conférence des juges du Québec.

Les parents du nouveau juge avaient pris place sur les banquettes réservées habituellement aux jurés et les juges de la Cour des sessions de la paix sur le banc... des accusés, mais disons-le sans malice aucune.

Tous les procureurs de la Couronne étaient dans la salle d'audience et on remarquait la présence aussi de nombreux avocats et d'une multitude d'amis du nouveau juge.

De Wall Street à Montréal

"Cachez ce sein que je ne saurais voir" disait le Tartufe de Molière. Une jeune et "forte" Américaine (ses mensurations, à ce qu'il paraît: 46-22-37) a peut-être pensé à cette citation si d'aventure elle s'est jamais frottée à la francophonie, vu qu'elle comparaissait samedi matin en Cour municipale de Montréal, sous l'accusation d'avoir présenté un spectacle qualifié d'"indécent" par qui avait mené le demoiselle en cour.

Cette jeune personne, dénommée Rhonda Morales, connue aussi sous le pseudonyme, décerné par concours, de Mlle Connecticut, cru 1965, avait il y a peu, défrayé et la chronique et le regard masculin dans les environs du lieu dit Wall Street, pour s'y être tout bonnement promenée le midi: ses seins doués, eût-on dit de propriétés magnétiques, avaient réussi à paralyser la circulation, tant automobile que pédestre, dans ce Saint des Saints de la finance américaine.

Depuis lors, la jeune mammifère avait entrepris une carrière dans le monde du cabaret et aurait présenté à Montréal, à Toronto et aux Etats-Unis, le même spectacle, sans être dérangée par les gens qui décident des limites de la vertu.

Mlle Morales s'est dite coupable samedi, disant souhaiter rentrer le plus vite possible chez elle. Il lui en a, en conséquence, coûté $160.75, y compris une amende de $150.

Au fait, samedi matin, Mlle Morales portait une robe noire à longues manches.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Le nouveau juge Rhéal Brunet, à gauche, photographié au moment où le juge en chef Edouard Archambault, de la Cour des sessions de la paix, lui faisait prêter les serments d'office et d'allégeance.

UN NOUVEAU MOBILIER
POUR RAJEUNIR VOTRE SALON!

DIRECTEMENT DE LA
MANUFACTURE BELLAIRE CHESTERFIELD

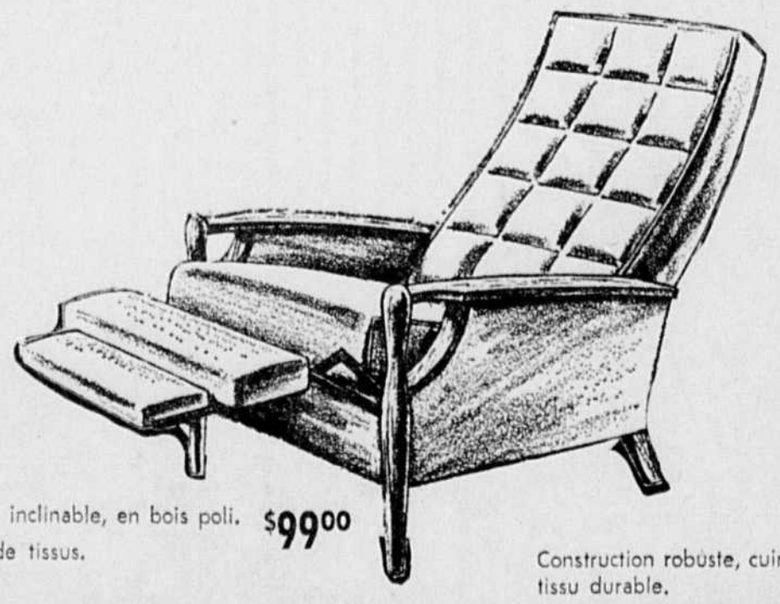

Fauteuil inclinable, en bois poli. Choix de tissus. $99.00

Construction robuste, cuirette ou tissu durable. $59.00

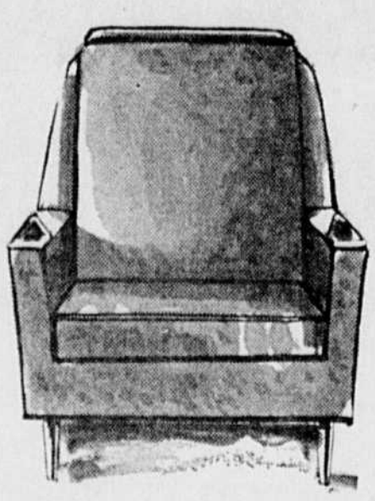

Ensemble deux pièces, modèle contemporain, choix de tissu. 2 pces $179.00

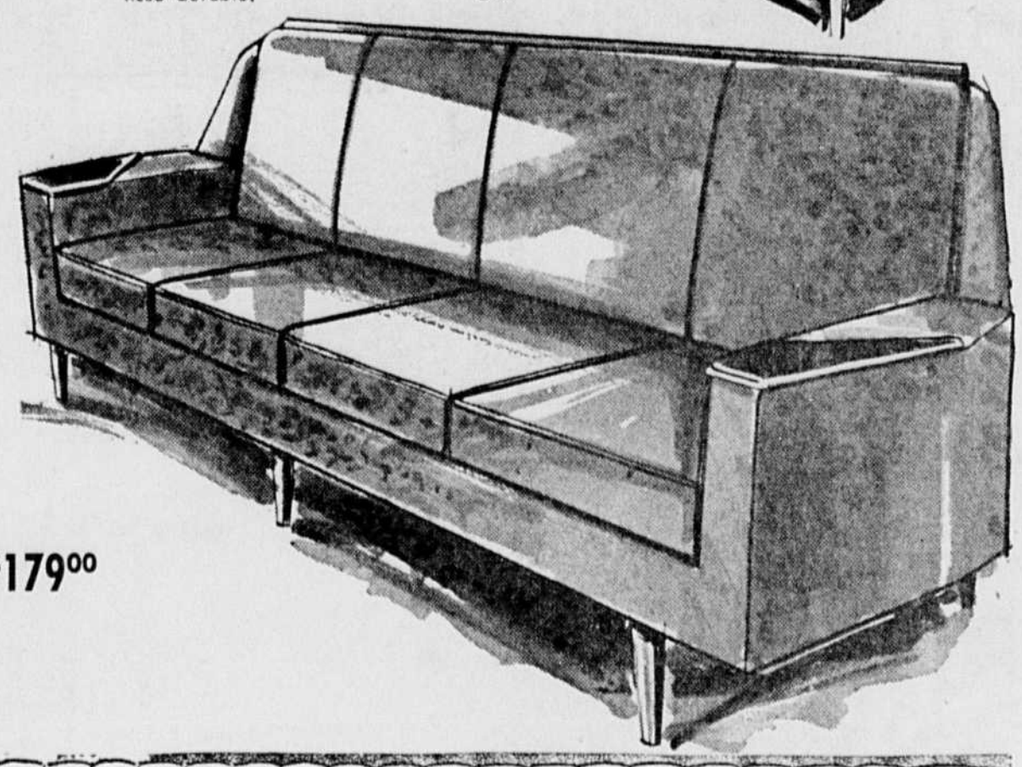

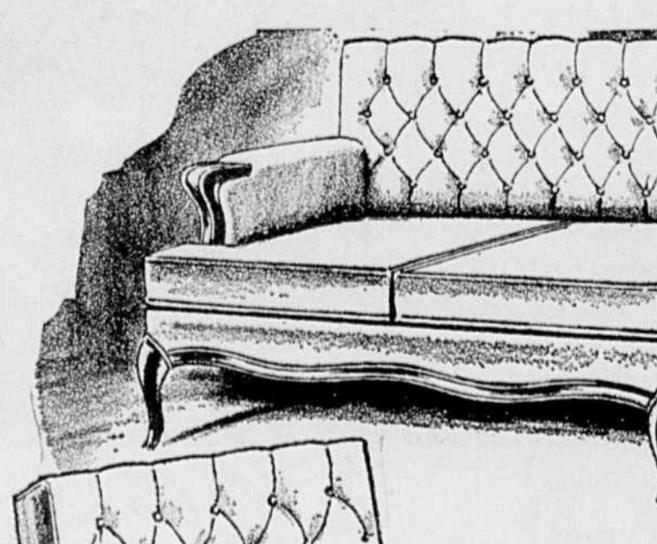

Provincial français, 2 articles, choix de tissus tels que soies, damassés, etc.

2 articles
$289.00

Toutes les pièces illustrées ici sont rembourrées de mousse et/ou avec coussins

GALERIES D'ANJOU
EST | BOUL. METROPOLITAIN | OUEST
NORD RAY LAWSON SUD
1ère AVENUE
1er CRESCENT
2ième AVENUE
2ième CRESCENT
3ième AVENUE
8600

TELEPHONEZ IMMEDIATEMENT A
352-3500
LIVRAISON IMMEDIATE

- Facilités de paiement — Jusqu'à 20 mois pour payer
- Livraison gratuite dans un rayon de 100 milles
- Garantie de 5 ans

Bellaire Chesterfield Co. Ltd
8600, 3e AVENUE, MONTREAL 5,

OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr, O.D.
900 SHERBROOKE OUEST (ch. 11) VI. 9-1274
OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.
VENDREDI DE 9 A.M. A 9 P.M. — SAMEDI DE 9 A.M. A MIDI

AUBAINES SPECIALES
OUVERT 3 JOURS SEULEMENT
JEUDI — VENDREDI — SAMEDI
9 A.M. à 9 P.M.
CADEAUX IDEALS POUR NOEL
- Bidons à lait (porte-parapluie)
- Parfums renommés
- Bijoux • Nouveautés

Pour informations appelez mercredi matin
CONTINENTAL COMMODITES LTD
270, rue PRINCE, MONTREAL
Tél.: 878-4635

Anniversaire à la bibliothèque N.D.G.

Une quatrième section de la bibliothèque pour garçonnets et fillettes de Notre-Dame-de-Gràces, succursale Snowdon, 5065 chemin de la Reine-Marie, sera inaugurée ce soir à 20 heures, au cours d'une brève cérémonie en présence du Docteur Wilder Penfield et du vice-président du comité exécutif M. Gerry Snyder, a-t-on appris aujourd'hui à l'hôtel de ville.

L'inauguration coïncide exactement avec le 25e anniversaire d'ouverture de la bibliothèque Notre-Dame-de-Grâces.

Les deux autres succursales sont la bibliothèque Western et la bibliothèque Centennial.

M. Patrick S. Farrell, président du comité directeur de la bibliothèque souhaitera la bienvenue. On sait que cette bibliothèque pour garçonnets et fillettes de Notre-Dame-de-Grâces est subventionnée par la ville et la province de Québec.

Parties de cartes

Le comité féminin des Chevaliers de Colomb Saint-Henri, organise une partie de cartes qui aura lieu le mardi 19 novembre, au profit des Chevaliers de Colomb et de leurs oeuvres. Les personnes intéressées peuvent se procurer des billets en communiquant avec Mme G. Toro à 932-3094, ou à la porte le soir même, au 730 de la rue Laporte.

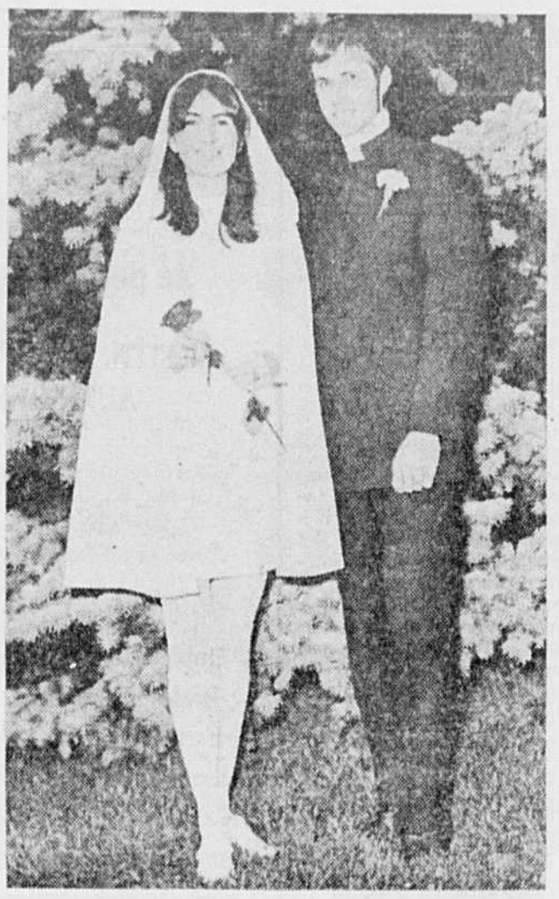

Récent mariage

M. et Mme Jacques Brossoit (Suzanne Lechasseur) dont le mariage a été béni récemment par le R. P. Marcel de la Sablonnière, s.j., en la municipalité de Val des Lacs. La mariée est la fille de M. et Mme Guy Lechasseur, et le marié est le fils de M. Gérard Brossoit.

La fille de Churchill bien accueillie à Paris

LONDRES (PC) — Cette politique britannique d'inclure un membre de la famille Churchill dans la représentation diplomatique de la Grande-Bretagne en France pourrait porter fruit, peut-on lire dans les journaux de Londres, aujourd'hui.

"Officiellement, il y a le 'non' perpétuel," écrit le Sun en faisant allusion au véto du président de Gaulle au sujet de l'entrée de la G.-B. dans le Marché commun.

"Mais, dans les rues de Paris, tout le monde veut rencontrer la fille de Churchill."

C'est Mme Christopher Soames, l'épouse du nouvel ambassadeur britannique à Paris et fille cadette de feu Winston Churchill, qui est l'objet de tant de sollicitude de la part des Parisiens.

"Les invités qui assistent aux réceptions ont la larme à l'oeil lorsqu'ils parlent de mon père pour qui ils éprouvaient une grande admiration," a confié Mary Churchill-Soames au reporter du Daily Mail. "Cela me va droit au coeur", ajouta-t-elle.

Amitié pour la fille de De Gaulle

Bien qu'elle ait souvent rencontré de Gaulle dans le passé et qu'elle se soit liée d'amitié avec sa fille, à Londres, durant la seconde Grande Guerre, Mme Soames, aujourd'hui âgée de 45 ans, n'a pas encore rencontré le président de la République depuis son arrivée à Paris, avec son mari, il y a deux mois, écrit le reporter du Sun, Amy Landreth.

"Elle a cependant été reçue par Mme de Gaulle qui, selon l'épouse de l'ambassadeur britannique, s'est montrée charmante et affectueuse." "Cette affection est d'ailleurs présente partout où je vais," ajoute Mary Churchill-Soames.

Les yeux de son père

Mme Soames qui a "ces yeux Churchill d'un bleu intense" a apporté à l'ambassade un autre héritage de son célèbre père — 12 toiles peintes de ses mains.

Elle fume même le cigare. A l'occasion il est vrai, et de taille bien plus petite que ceux de son père.

A un journaliste britannique, elle a dit qu'il existe "une énorme somme de bonne volonté à l'égard de l'Angleterre, que le peuple français exprime avec spontanéité, quelle que soit l'opinion de son gouvernement."

M. et Mme Soames ont récolté pas mal de succès auprès de la population de Lille, ville natale de De Gaulle, lors d'une promenade faite à pied au centre, à l'occasion de la semaine commerciale angaise qui s'y tenait.

Une de leurs filles prépare actuellement ses examens d'admission à la Sorbonne. Une autre, plus jeune, a été inscrite dans un nouveau genre d'école bilingue à Paris. C'est Charlotte, et sa mère dit qu'elle s'y plait et qu'elle s'y est fait des amis.

On sait que Mme Soames a toujours été très attachée à sa mère, Lady Spencer-Churchill, laquelle du reste se prépare à venir à Paris pour y passer en famille des fêtes de Noël.

Enfin, Mme Soames trouve "touchant et émouvant que mon père soit si vénéré en France."

Vente de Noël à Notre-Dame

La vente de Noël des dames auxiliaires de l'hôpital Notre-Dame, au comptoir du cadeau, aura lieu le mercredi 27 novembre. Sur la photo, Madame Etienne Crevier, présidente du comptoir (à gauche) et Madame Henri Branchaud, trésorière. Les bénéfices de cette vente seront versés aux oeuvres des dames auxiliaires.

L'histoire peu réjouissante de la pauvre fille millionnaire

NEW YORK (PA) — L'une des femmes les plus riches du monde, Barbara Hutton, a célébré jeudi son 56e anniversaire de naissance. Malgré les millions de dollars reçus en héritage, six de ses mariages ont été des échecs, et durant des années, sa santé est demeurée chancelante.

"The Poor Little Rich Girl", comme on la surnommait dans son enfance, a eu une jeunesse dorée sur le plan matériel, mais tout ce luxe ne pouvait remplacer la chaleur d'un véritable cadre familial.

A la mort de sa mère, Barbara hérita de plus d'un tiers de la fortune de son grand-père, qui représentait $60,000,000.

Rappelant ses souvenirs d'enfance, alors qu'elle vivait avec des parents ou avec son père qui s'était remarié, Barbara a déjà déclaré que sa jeunesse ne fut pas très heureuse. "Je possédais des millions, mais je n'avais pas de mère et pas de foyer", a-t-elle dit.

L'héritière de l'une des plus grosses fortunes des Etats-Unis, n'a jamais choisi un Américain pour époux.

Son premier mari, Alexis Mdivani se donnait le titre de prince d'une famille de Georgie de la Russie tsariste. Après le divorce, qui devait précéder cinq autres, Barbara Hutton épousa successivement le comte danois Kurt Haugwitz-Reventhlow; l'acteur Cary Grant, d'origine britannique; le prince lituanien Igor Troubetzkoy; Porfirio Rubirosa, playboy de la République dominicaine; le baron allemand Gottfried von Cramm.

Le septième mari de la blonde milliardaire est le prince vietnamien-français Doan Na Champacak, qui a obtenu son titre par adoption dans la famille d'un ex-premier ministre laotien, le prince Boun Oum Na Champacak.

La Croix Blanche réclame des bénévoles

Depuis nombre d'années les étudiants et étudiantes donnent bénévolement quelques heures par semaine pour aller prendre soin des malades, des vieillards, dans les hôpitaux, les auspices, etc . . .

Les dames de la société et toutes les personnes désireuses d'aider ceux qui se trouvent dans des conditions difficiles font de même.

Un domaine, cependant, que très peu de gens connaissent est celui de l'assistance aux malades atteints de certains désordres mentaux. Le Centre de la Croix Blanche n'attend que les âmes de bonne volonté pour apporter une aide plus importante à ces personnes.

Car il est possible d'oeuvrer dans les branches suivantes, auprès des patients et expatients : éducation, prévention, guérison et réadaptation. Par des récréations, des cours, des sorties, des visites, des spectacles, des concerts, des causeries, des projections de films, chacun peut leur venir en aide.

Les responsables du Centre n'exigent rien des bénévoles; ils leur demandent uniquement de donner le temps qu'ils peuvent chaque semaine ou chaque mois, ne serait-ce que quelques heures.

Ceux que ce genre de service social intéresse, sont invités à communiquer avec Mme Suzanne LeBel à 849-1935.

Hommage à Miss Laval

La ville de Laval a rendu hommage à Miss Laval IV, ces jours derniers par une réception à l'hôtel de ville à l'occasion du lancement de son premier disque. Sur la photo prise à cette occasion, de gauche à droite, Mlle Lise Blouin, directrice du Courrier de Laval, Miss Laval IV (Murielle Vézina) et Son Honneur le maire de Laval, Me Jacques Tétreault qui a offert à la jeune fille des fleurs et une pièce d'artisanat.

Guide de fourrures

Publié conjointement par Reid Fourrures et la Fair Trade Furriers Association

Attention aux prix comparatifs !

VISON

Soyez prudente . . . lisez ceci avant d'acheter

Lorsqu'il s'agira de choisir votre manteau de vison, vérifiez ces caractéristiques essentielles afin d'établir la relation entre qualité, durée et prix : d'abord, vérifiez la densité du duvet et notez la régularité de l'alternance des teintes pâles et foncées, la souplesse et le lustre de la fourrure. Le nombre de peaux utilisées pour la confection d'un manteau, en augmente la valeur.

Les peaux de vison sont utilisées "entières", "fendues" ou "allongées" selon la nature et le prix du vêtement. Pour un plus grand choix voyez Reid au carrefour de la fourrure.

PRIX BUDGET	PRIX POPULAIRES	QUALITE DE CHOIX	QUALITE DE LUXE
$645	$ 995	$1195	$1495

Comme dans les précieux bijoux, il y a des joyaux en vison tels que : LAVENDER, BLACK GEM, VIOLET, PEARL, HOPE, ETC. . . dont les prix sont plus élevés.

FACILITES DE PAIEMENT — Reid Fourrures Tors Inc. — NOUS HONORONS CHARGEX

1473, rue Amherst—522-3181

STATIONNEMENT GRATUIT

Invitation de courtoisie d'EDITH SEREI

L'unique EDITH SEREI et la maison EATON sont heureux de vous inviter au Salon de beauté EDITH SEREI situé au rez-de-chaussée, rayon des cosmétiques EATON. Si vous êtes intéressées à mieux connaître les canons de la beauté et comment mettre la vôtre en relief, il vous suffi de prendre rendez-vous. Au Salon de beauté EDITH SEREI des esthéticiennes entraînées feront un maquillage complet — c'est une courtoisie — et vous feront découvrir qu'elle belle femme vous pouvez être ! Pour rendez-vous, veuillez

COMPOSER 842-9331, poste 1255

EATON en ville seulement (rayon 212) au rez-de-chaussée

EATON

Pourquoi vous devez éliminer sans tarder ces poils superflus

par Dorothy Gregory

Avant de vous servir de votre pince à épiler pour vous débarrasser de poils disgracieux, songez un instant aux conséquences de cette opération.

Peut-être avez-vous remarqué que dans les régions épilées avec la pince, les poils repoussent plus épais, plus noirs et plus nombreux. Plus vous employez cette méthode, plus le nombre de poils à arracher augmente.

Savez-vous se qui se produit dans les follicules où les poils ont été arrachés? Et comment ils peuvent se déformer après des extractions répétées? Et que certains follicules provoqueront la pousse de poils jumelés? Savez-vous de combien cette pratique peut augmenter le coût et le temps requis pour faire disparaitre, plus tard, ces poils superflus à jamais?

Avez-vous aussi songé aux troubles émotifs qui peuvent découler de l'habitude de s'épiler à la pince?

Cette croissance de poils, phénomène non-féminin s'il en est, peut devenir une véritable hantise. Dès que vous avez terminé de vous épiler, vous vous demandez déjà si vous avez tout enlevé. Puis vous vous demandez si vous en aurez pour longtemps à attendre avant de recommencer cette ennuyeuse opération. Ce problème de poils superflus n'existe donc pas seulement sur votre épiderme, mais dans votre esprit; ce qui peut être malsain et avoir de fâcheuses conséquences.

De nos jours, il n'y a plus de raison de courir le risque de provoquer ces troubles physiques et émotifs.

Grâce à la thermolyse Gregory, l'épilation permanente des poils superflus est maintenant chose facile pour la plupart des femmes.

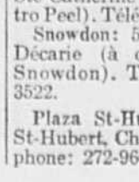

La seule objection qui pourrait encore subsister repose sur une idée fausse fondée sur les anciennes méthodes d'électrolyse — qui étaient efficaces, mais coûteuses, douloureuses et demandaient beaucoup de temps.

La thermolyse Gregory évite tous ces inconvénients. Si vous le désirez, vous pouvez y recourir facilement. Appliquée par les techniciennes Gregory hautement compétentes, cette méthode requiert cinq à six fois moins de temps qu'anciennement, et est de beaucoup plus confortable. De fait, la thermolyse Gregory est si rapide et confortable qu'un nombre toujours croissant de femmes y recourent pour se faire épiler entièrement de grandes surfaces, telles les bras et les jambes.

Venez vous-même constater la véracité de ces affirmations. Visitez la clinique Gregory, où vous obtiendrez sans difficulté une démonstration "échantillon" de thermolyse Gregory gratuitement.

La clinique Gregory est ouverte de 10h a.m. à 7:30h p.m. tous les jours, et de 9h à 2h le samedi.

Centre-Ville: 301 Edifice Dominion Square, 1010 ouest, rue Ste-Catherine (station de métro Peel). Téléphone: 861-9741.

Snowdon: 5253, boulevard Décarie (à côté du théatre Snowdon). Téléphone: 481-3522.

Plaza St-Hubert: 6339, rue St-Hubert, Chambre 300. Téléphone: 272-9664.

"Fascination" dans le vent

Les diamants Fascination sont garantis de qualité A-1

"Fascination" classique

Les diamants Fascination sont assurés tous risques

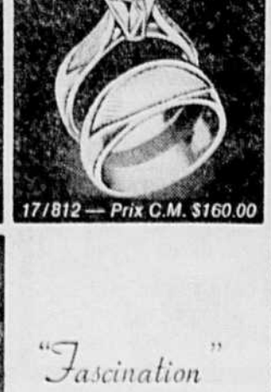

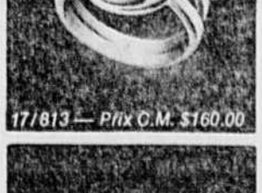

"Fascination" romantique

Les diamants Fascination sont nettoyés et vérifiés gratuitement

et gratuit pour toutes

un chic jonc en or jaune est offert gratuitement avec tout achat d'un ensemble de bagues à diamant "Fascination" Une autre aubaine C.M. qui préservera votre splendide ensemble

LES IMPORTATIONS C.M. Ltée

8225 boul. St-Laurent
Tél.: 389-8081
5975 boul. Monk
Tél.: 769-8815

ouvert jusqu'à 9h.30 jeudi et vendredi

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR connaîtront une jeunesse quelque peu orageuse. Leur entourage devra leur témoigner indulgence, estime, compréhension. Il faudra également savoir pardonner et miser sur la confiance totale, l'harmonie et l'affection inconditionnée qui suivront les tempêtes. Ce seront par ailleurs des sujets très intéressants.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Imposez-vous doucement, discrètement, mais f. r m e ment; vous finirez par vaincre des influences hostiles. Rencontre qui pourra vous troubler et réveiller en vous des sentiments nouveaux et étranges; ne vous appesantissez pas sur une situation vraisemblablement sans lendemain.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Surveillez vos réactions et ne reportez pas sur les autres un peu de mauvaise humeur. Vous risqueriez de blesser l'être aimé par une observation juste, mais désagréable; laissez-vous au contraire pénétrer par son charme et sa douceur.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Soyez sur vos gardes avec des relations d'affaires qui ne sont pas de votre milieu; vos gestes pourraient être mal interprétés. Votre indépendance ne doit pas gêner la liberté d'action de vos proches; sachez reconnaître ce que l'on fait pour vous.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Aujourd'hui, dégagez l'essentiel de ce que vous devez faire et accomplissez-le au détriment des sujets secondaires. Ne vous heurtez pas de front avec un natif du Capricorne; recherchez plutôt la compagnie des natifs de la Vierge et du Scorpion.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Un peu de fantaisie pourra vous amener à négliger certains de vos devoirs; on vous pardonnera facilement, mais n'abusez pas. Une affection tendre pourra se transformer en camaraderie profonde et solide; laissez-vous mener par les événements.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Ne vous laissez pas aller à cultiver des idées de lutte et d'opposition contre des griefs imaginaires. Acceptez l'aide d'une personne amie, même si vous devez faire un effort sur vous-même; vous ne le regretterez pas. Santé plus calme et équilibrée.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Essayez de mieux pénétrer les mobiles des êtres qui vous entourent. L'atmosphère sera agréable et constructive, apportant de la bienveillance, des tendances artistiques et intellectuelles et une extrême gentillesse et l'affabilité d'un être cher.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Tendances à trop discuter pour finalement ne rien dire de vraiment positif; suivez une discipline plus stricte. A v e n t u r e sentimentale qui semble bien conduite au départ, mais qui pourra vous attirer quelques ennuis; voyez où se trouve votre intérêt.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE.

Ne vous engagez pas spontanément dans un travail qui v o u s lasserait rapidement; succès assuré dans une oeuvre de longue haleine. Atmosphère plus harmonieuse où les véritables sentiments se feront jour; évitez de paraître indifférent à l'être aimé.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Vous trouverez dans votre travail un nouvel intérêt et ce qui vous était difficile deviendra joie et plaisir. L'être que vous aimez pourra vous irriter légèrement; ne le lui faites pas sentir. La fin de soirée vous apportera réconfort et détente.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Votre patience sera peut-être mise à l'épreuve, mais vous serez récompensé de vos efforts. Soyez discret et effacez-vous si vous sentez gêner un proche. Respirez mieux et plus profondément p e n d a n t quelques minutes chaque jour; dormez davantage.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Influences nettement bénéfiques, surtout le matin; faites le plus de travail possible en un minimum de temps. Rencontre intéressante qui vous ouvrira de nouveaux horizons; toutefois, évitez de vous engager dans une voie trop contraire à votre nature.

Fraîcheur de la jeunesse

Dès la vingtaine, le meilleur moyen d'atténuer les fines rides d'une peau sèche est de se masser au coucher à l'aide d'une crème de nuit vitalisante. Appliquez la crème vitalisante Olay sur les joues, le front, le cou, et faites-la pénétrer en tapotant la peau vers le haut. Ensuite pour enlever la crème, employez des papiers-mouchoirs. De tels soins conserveront à votre teint tout son éclat.

GRANDE VENTE ANNUELLE DE CHARITE DU MONTREAL WOMEN'S ORT
Commençant le mardi 19 novembre, à 1 p.m., se poursuivant le mercredi 20 novembre toute la journée jusqu'à 6 p.m., au Centre civique, 90, av. Roosevelt, ville Mont-Royal.
Mieux et plus importante que jamais. Vêtements pour dames, hommes et enfants, épicerie, bijouterie, cadeaux de Noël, profusion d'aubaines. Restaurant sur les lieux. 274-6483.

Pour les optométristes

Récemment les élèves finissants des cours d'Opticiens d'ordonnances de la province de Québec pour l'année 1968, organisaient un diner dansant, sous la présidence de M. L. R. Savage, président de la Corporation. Des diplômes furent décernés à 26 nouveaux opticiens d'ordonnances du Québec et des trophées commémoratifs furent remis aux professeurs, le docteur Henri Côté, o.d. et L. Bamford, en reconnaissance de leurs 28 années d'enseignement à l'Ecole des Opticiens.

Les n o u v e a u x diplômés sont : M. Yves Allaire, Mme Carmelle Blouin, MM. Claude Cantin, Roger Chevalier, Marcel Cayer, Ezzat Doss, Claude Fortier, Mme Estella Franken, MM. Marc Gagné, André Hallé, Mme Lise Pilotte-Hinton, MM. Michel Laurendeau, Michel L a b e r g e, Roland Laoun, Michel Lapointe, MM. Raymond Lemay, Claude Lemay, Mlle Nicole Meunier, MM. Pierre Meloche, Roger Nadeau, Marcel P a q u e t t e, Jean Petit, Charles Rhéaume, Karl-Heinz Rollke, David Sebbag, Egan Zeigler.

De nombreux opticiens de toutes les parties de la province étaient présents à cette soirée qui fut couronnée d'un succès sans précédent.

OGILVY

Apprenez à vous faire une beauté

Mme Jeannine DeChêne Chez Ogilvy

Une esthéticienne de la Maison Max Factor fera l'analyse de votre teint et vous préparera un schéma-couleur individuel. A compter de demain, mardi, jusqu'au samedi 23.

OGILVY'S — Cosmétiques, au rez-de-chaussée

OGILVY

OGILVY

PROBLEMES D'ARGENT, LES ENFANTS ?

Chez Ogilvy, pas besoin de comptant . . . Payez à termes tout simplement ! Prenez 12 mois pour payer : Ouvrez un C.B.P. (Compte budget permanent)

Bureau du Crédit, au quatrième

OGILVY

Mesdames, du lundi au vendredi vous avez . . .

Rendez-vous

avec PIERRE FOURNIER à l'antenne de CKAC/73 de 14 h. 05 à 16 h. 30

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

Intoxications médicamenteuses

par le Dr Wilfrid LeBlond (7)

De façon générale dans le grand public, on use trop fréquemment et sans l'avis du médecin, on abuse donc des médicaments. Pour une personne adulte, c'est son affaire, en somme; et on a alors qu'à s'en prendre à soi-même, pour les é t a t s d'empoisonnement qui résultent de ces abus plus ou moins relatifs. Mais, quand il s'agit des enfants, auxquels on fait ingurgiter, souvent de force, ces "remèdes" plus ou moins poisons, c'est une autre affaire. Il sera donc question, dans le p r é s e n t article, de quelques médicaments dangereux pour l'enfant.

En procédant par ordre alphabétique, et non par gravité des empoisonnements par les remèdes, voici ce que nous disent les spécialistes déjà cités : Précisément parce qu'elle n'est pas strictement personnelle, mais bien parce qu'elle vient de la "Documentation Médicale Permanente", Paris, mars-avril 1968, nous croyons vraiment qu'il s'agit là de très bonne information médicale, réservée surtout aux médecins praticiens; mais que nous livrons, en p r i m e u r, aux lecteurs de la rubrique "Un médecin vous parle"; car, après tout, ce n'est pas votre médecin à vous, qui écrit chaque fois sous cette rubrique de "La Presse".

Donc, parmi les remèdes "dangereux pour l'enfant", il faut placer d'abord cet acide borique, ce borax, ce "bourax" comme on l'appelle encore parfois chez nous.

Il faut savoir que l'acide borique, en usage externe, sur la peau simplement, peut déterminer chez les enfants: 1—de la diarrhée et d'autres troubles intestinaux; 2—de la f i è v r e; 3—des convulsions; 4—des troubles urinaires g r a v e s, des "retranchements d'urine" . . ., et bien d'autres troubles plus ou m o i n s sérieux.

Viennent ensuite les alcools qui, même administrés à faible dose, peuvent déterminer, chez les jeunes enfants autrement en bonne santé, le coma alcoolique. Il est inutile d'insister, croyons-nous, sur le danger qui existe dans l'utilisation de l'alcool de bois, ou même de l'alcool isopropylique (usage externe) chez les petits.

Il y a aussi, comme médicaments qui peuvent s'avérer "poison" chez les enfants certains r e m è d e s "contre les vers"; voire la pipérazine, la santonine, le thymol et enfin "l ' e s s e n c e de chéropode". C'est à retenir, ces noms-là!

Parmi les remèdes contre la fièvre, chez les enfants, il faut n'user qu'avec infiniment de prudence, et seulement d'après l'avis de son médecin de famille, de médicaments tels que l'aspirine, l'antipyrine, la phénacétine, et surtout le pyramidon. Car, en plus de produire des accidents à la peau de l'enfant, le recours inopportun à de tels médicaments (comme le pyramidon) peut arriver à réduire les moyens "naturels" de défense contre les agents microbiens de maladie.

Pour avoir réduit une élévation, parfois "défensive", de la température de l'enfant, on en est arrivé à abaisser la barrière naturelle contre l'infection microbienne. La "fièvre" est primordialement une réaction de défense, la seule parfois, d'un enfant contre une infection microbienne. Essayer de la faire "baisser" par un médicament constitue une erreur dans les soins à apporter au petit malade.

VENTE

Le solde 54ième anniversaire se continue . . . épargnes jusqu'à 50% sur les trois étages.

- Fourrures
- Robes
- Manteaux
- Costumes
- Vêtements sport

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.

Perley

Ste-Catherine et de la Montagne

Northside

NETTOYAGE DE HAUTE QUALITÉ

Tricots • Robes de toilette Suède • Tentures

115-119 est, HENRI-BOURASSA, Montréal — 388-3513

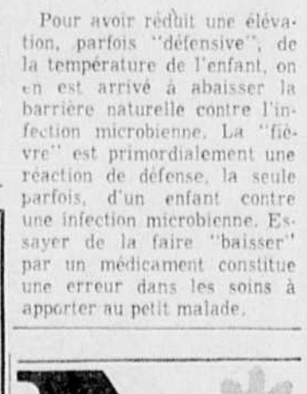

Pour calmer la tension

Versez une demi-livre de soda à pâte Cow Brand dans l'eau de votre bain. Détendez-vous. Le soda à pâte soulage aussi les irritations causées par le vent et le soleil.

LE SODA À PÂTE COW BRAND

L'ASSORTIMENT DE PERRUQUES ET TOUPETS LE PLUS COMPLET AU QUEBEC

100 COULEURS AU CHOIX

SPECIAL DU MOIS TOUPETS

Cavité, prêt-à-porter 4" x 5"

$49

PERRUQUES toutes teintes à partir de $15

Catalogue gratuit pour hommes et femmes sur demande

CLAUDE SEGUIN artiste de la TV

PERRUQUE ELEGANTE LTEE

856 est, SHERBROOKE, Montréal, P. Qué. — Tél. 527-8877

visitez 'Design Canada'

VOYEZ L'EXPOSITION "DESIGN CADEAUX" PRÉSENTÉE JUSQU'AU 4 JANVIER

Vous y verrez de beaux objets aussi fonctionnels qu'agréables à regarder.

CENTRE 'DESIGN CANADA', Place Bonaventure ouvert tous les jours de 10h30 à 18h sauf le dimanche. Sous les auspices du Conseil national de l'esthétique industrielle, ministère de l'Industrie du Canada.

UNE VENTE DE FOURRURES OGILVY

POUR 5 JOURS SEULEMENT

MANTEAUX DE VISON

*Vison Pastel ou brun foncé Canada Majestic** peaux descendues	$1250.
*Vison Pastel Canadien; peaux descendues	995.
*Pattes de Vison en blanc et noir	695.
*Visons pâles; peaux horizontales	895.
Vison Mâle Pastel ou brun foncé; peaux horizontales	695.
Vison Pastel ou brun foncé; peaux en diagonale	750.

MANTEAUX DE PHOQUE

*Phoque d'Alaska, teinte Matara; procédé Fouke	$1295.
*Phoque du Cap, teinte Matara; procédé Fouke	950.

MANTEAUX D'OCELOT

*Ocelot du Mexique, quelques-uns garnis de Vison	$1950.
Chat Ocelot, garni de Vison	1050.

MANTEAUX DE LOUTRE

*Loutre Canadienne retouchée	$795.
*Loutre du Labrador	1150.

MANTEAUX DE CASTOR

*Castor canadien retouché	595.
*Castor canadien naturel	1150.

MANTEAUX DE RAT MUSQUE

Teint noir; réversible; peaux horizontales ou verticales	$495.
Teint noir; peaux horizontales ou verticales	295.
Rat Musqué naturel; peaux horizontales	295.
*Rat Musqué naturel; peaux diagonales	345.

MANTEAUX DE VISON CHINOIS

Teint noir; peaux horizontales	$325.
Teint brun; peaux horizontales	325.
Vison Chinois naturel; peaux en diagonale	295.

MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE

Naturel ou retouché; peaux verticales ou	
Naturel; peaux descendues	$495.
horizontales	295.
Teinte orange brûlée, peaux horizontales	295.
Teinte blanc arctique, peaux horizontales	295.
Peaux verticales	375.

MANTEAUX DE LYNX

Lynx naturel du Canada	$750.
Chat Lynx naturel; peaux verticales ou horizontales	595.

FOURRURES FOFOLLES

Renard Polonais	$695.
Putois de Russie	695.
Guanaco; peaux descendues	595.
Pattes de Léopard	455.
Pahmi naturel; peaux verticales ou horizontales	455.
Putois naturel	455.
Zorrinos (mouffette)	455.
Renard Rouge naturel; peaux horizontales	455.
Renard Gris des Prairies	345.
Têtes de Pahmi	295.
Kangourou Naturel rasé	295.
Belette Chinoise rasée	295.
Chapal tigré	295.
Marmotte naturelle	295.
Rat Musqué diagonal avec Loup	455.

*Centre-Ville seulement

**Marque déposée

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

OGILVY — Salon-fourrure, au deuxième — Ainsi qu'à Fairview et Anjou

OGILVY

économie & finance — LA PRESSE

Les hôpitaux du pays sont d'une conception inadéquate

DOUGLAS FULLERTON

analyste financier

Principale cause des crises financières affrontées par tous les gouvernements canadiens, depuis quelques années, la montée en flèche des dépenses, aux chapitres de la santé publique et de l'éducation, continue, en se poursuivant, à engendrer des frictions de plus en plus graves entre Ottawa et les provinces.

Si on doit convenir que les exigences accrues des bénéficiaires rendent de plus en plus dispendieux les services en cause, il faut reconnaître également que les structures lamentablement inadéquates des deux ministères concernés rendent leur fonctionnement encore plus onéreux. Nous allons étudier, aujourd'hui, un moyen radicalement nouveau d'améliorer la qualité des services du ministère de la santé tout en les rendant moins coûteux.

Un système idéal

Quels changements s'imposent ? Contrairement à ce qui se passe dans l'enseignement, au niveau des dirigeants, les médecins recherchent la formule d'un système idéal susceptible de recevoir l'approbation unanime de tous leurs collègues. Pourtant, ils diffèrent d'opinion entre eux pour ce qui a trait au rôle de l'Etat dans leur domaine.

Beaucoup de praticiens opinent, grosso modo, que, pour assurer à chaque région des services vraiment efficaces, il faut concentrer la presque totalité de ceux-ci dans un immense centre médical. C'est évidemment dans les villes qu'un tel centre peut le mieux desservir la population. Pourtant, en installant un centre rural dans un hôpital régional on obtient aussi des résultats étonnamment satisfaisants.

Un hôpital à lui seul, si vaste soit-il, ne peut pas constituer un centre de ce genre. Car, si les services hospitaliers en constituent un des éléments majeurs, il doit s'y ajouter aussi une école médicale, des bureaux privés pour les médecins, des équipes mobiles de médecins et d'infirmières, des services pharmaceutiques très compréhensifs, un ordinateur, etc. . . .

Des prototypes

Pour ce qui est de la conformation architecturale de ces centres, il existe déjà des prototypes qui ont servi à plusieurs constructions spécifiques aux USA. Idéalement, il s'agit de construire autour d'un corps de bâtiment deux structures circulaires concentriques. Il va de soi qu'on ne doit pas nécessairement suivre ce modèle particulier. Tout ce qui importe essentiellement, c'est de trouver réunis les principaux services.

La plupart des centres, en réalité devront, pour des raisons d'économie, s'établir dans des hôpitaux existants où un enseignement médical se donne déjà. Et de l'architecture de chacun de ces établissements dépendra pour beaucoup la forme des adjoints requis. On doit néanmoins se rappeler qu'une structure circulaire concentrique s'est révélée plus fonctionnelle — en sus de mieux marquer l'interdépendance et l'interréaction entre les diverses parties du complexe qu'est un véritable centre médical.

Procédant à une étude rapide du prototype architectural présenté comme le meilleur, voyons d'abord l'usage réservé à la partie centrale, au corps du bâtiment. On y trouve concentrés les blocs opératoires, les salles d'accouchement et de rétablissement, les salles spéciales, telles celle des transplantations. Le nombre d'étages reste fonction du chiffre de la population régionale, des dimensions du centre, du degré de spécialisation des services assurés et du prix du terrain.

Les passerelles

Cette partie centrale doit être maintenue aussi antiseptique que possible. On y accède seulement par des manières de passerelles équipées du nécessaire pour tuer les bactéries que portent les personnes et choses "en transit" — bref, il s'agit de maintenir une sorte de "cordon sanitaire". Tout compte fait cette partie centrale sera à peu près considérée comme un hôpital de contagieux, isolé, dans toute la mesure possible, du reste de l'hôpital.

Autour de cette partie centrale, ou "moyeu" on trouve des "rayons formant comme une large "rondelle" donnant et sur l'intérieur et sur l'extérieur. On y établit, primordialement, tous les services essentiels au bon fonctionnement de la partie centrale. Cela comprend : des lits et un service d'infirmières pour les patients en périodes pré et post-opératoires; les services de laboratoire (pathologie, biochimie, etc.); l'équipement pour rayons-X, une banque de sang; un équipement cancérologique spécial.

En sus de desservir le "moyeu" les services établis à l'intérieur de la "rondelle" assument des responsabilités propres. Ils assurent aux malades alités les soins médicaux et les services infirmiers qu'ils requièrent.

Les services périphériques

Donc, la plupart des services fournis par les hôpitaux ordinaires se trouvent assurés à l'intérieur de la "rondelle". Les rayons-X et laboratoires qu'on trouve dans le même secteur peuvent également demeurer accessibles aux préposés aux services "périphériques", aux patients arrivés en ambulance, aux malades non alités, aux malades de l'extérieur de l'hôpital. On peut y trouver un centre de diagnostic, des bureaux pour médecins, etc. . . .

Le nouveau centre n'innove de façon révolutionnaire ni dans sa partie centrale, ni dans sa première périphérique — sauf peut-être dans la disposition de ses éléments par rapport à celle qu'on trouve généralement dans les hôpitaux.

Toutefois, dans la seconde partie périphérique, plus externe, on trouve vraiment quelque chose de révolutionnaire. C'est justement ce quelque chose qui permet à l'ensemble d'assurer à la fois des services supérieurs, qualitativement et quantitativement, et d'économiser. Ce dernier aspect du nouveau centre médical fera l'objet d'un prochain article.

La balance des paiements des USA connaît un excédent pour la première fois en trois ans

WASHINGTON (AFP) — Pour la première fois depuis plus de trois ans, la balance des paiements des Etats-Unis a enregistré un excédent pendant le troisième trimestre 1968.

Le bilan des comptes extérieurs pour cette période, publié vendredi par le département du Commerce, fait apparaître un excédent de $35,000,000, après ajustement saisonnier, comparé à des déficits de $160,000,000 pendant le second trimestre et de $805,000,000 pendant le trimestre correspondant de 1968. Sur la base des transactions officielles, c'est-à-dire des créances dollars détenues par les banques centrales étrangères, l'excédent s'est chiffré à $439,000,000, comparé à des excédents de $1,523,000,000 et de $247,000,000, respectivement. Les entrées de capitaux flottants aux Etats-Unis sont donc restées substantielles en juillet-septembre, bien que moins considérables que pendant les trois mois précédents.

Soulignant l'amélioration continue de la balance depuis le déficit de $1,742,000,000 subi au quatrième trimestre 1967, le secrétaire américain au Trésor, M. Henry Fowler, a cependant averti que "nous ne pouvons considérer que notre balance des paiements a déjà atteint un équilibre pouvant être maintenu à long terme".

Les résultats du troisième trimestre ont été affectés par les facteurs suivants:

1) La balance commerciale s'est nettement redressée, enregistrant un excédent de 270 millions de dollars au lieu d'un déficit de 20 millions au second trimestre. Elle est cependant restée beaucoup plus mauvaise qu'au cours des dernières années.

2) Les transactions spéciales du Trésor, opérations qui consistent essentiellement en la vente aux institutions monétaires étrangères de bons gouvernementaux américains à moyen terme, sont demeurées très élevées à 555 millions de dollars, bien qu'en légère baisse par rapport au trimestre précédent (715 millions).

3) Les prêts des banques américaines à l'étranger ont augmenté de 200 millions de dollars alors qu'ils avaient diminué de 200 millions au trimestre précédent.

4) Les achats étrangers de valeurs américaines ont légèrement diminué par rapport au trimestre précédent mais sont restés largement supérieurs à la moyenne, s'élevant à 930 millions de dollars.

Pour l'ensemble des trois premiers trimestres de l'année, la balance des paiements des Etats-Unis se solde par un déficit de 805 millions de dollars, sur la base des liquidités, ce qui représente une substantielle amélioration par rapport au déficit de 1,829 millions enregistré pendant la période correspondante de 1967. Sur la base des transactions officielles, le bilan est encore plus favorable avec un excédent de 1,410 millions comparé à un déficit de 2,323 millions en janvier-septembre 1967.

Les Etats-Unis ont effectué en 1968 des progrès très substantiels vers l'équilibre de leur balance des paiements mais l'amélioration reste pour une bonne part artificielle et il serait imprudent d'éliminer dans le proche avenir les contrôles sur les mouvements de capitaux instaurés le premier janvier dernier par le président Johnson.

Cette impression prévaut aussi bien dans les milieux économiques qu'au sein de l'administration. Il est caractéristique que le secrétaire au Trésor, M. Henry Fowler, dans une déclaration publiée par la Trésorerie, se soit empressé de souligner que plusieurs des facteurs de l'amélioration, qui a permis à la balance des paiements d'enregistrer au troisième trimestre un excédent de 35 millions de dollars, le premier depuis plus de trois ans, peuvent n'être que temporaires.

M. Fowler a clairement voulu à la fois donner à M. Richard Nixon un avertissement et lui laisser un testament.

L'actif de la Banque Provinciale a augmenté de 18 p.c. cette année

C'est presque un cinquième que la Banque Provinciale a ajouté à son actif total du précédent exercice pour le porter à un peu plus de trois quarts de milliard de dollars.

A ses états financiers du 31 octobre 1968, la banque démontre un actif total de $758.7 millions, en hausse de 18 p. 100 sur l'exercice 1967, ainsi que des augmentations records à tous les postes de ses revenus. Les prêts ont progressé de $97.8 millions, soit de 25.2 p. 100 et le portefeuille de $23.5 millions, soit une augmentation de 15.2 p. 100 tandis que les dépôts qui sont passés de $600.8 millions en 1967 à $712.4 millions en 1968 indiquent un accroissement de 18.6 p. 100.

L'exercice 1968 s'est terminé avec un solde des revenus de $8.1 millions, comparativement à $6.3 millions pour l'exercice précédent, soit 28 p. 100 de plus. Après une affectation globale de $2.6 millions à la réserve pour éventualité, les bénéfices nets de l'exercice, après impôt, s'établissent à $2.7 millions, soit une augmentation de 13 p. 100 sur l'exercice précédent. Le gain par action a été de .60¢ au cours du dernier exercice en comparaison de .53¢ pour l'an dernier.

La Banque Provinciale a versé $1.89 million en dividendes à ses actionnaires, à raison de .42¢ par action, comparativement à $1.665 million, ou .37¢ par action, en 1967.

Le projet Gasbuggy est un échec relatif : le gaz y est radio-actif

WASHINGTON — Le "projet Gasbuggy" entrepris par la "Commission de l'énergie atomique" (AEC) en collaboration avec le département de l'Intérieur et la compagnie "El Paso Natural Gas Co." afin d'accroître considérablement les réserves des Etats-Unis en gaz naturel et peut-être même de les doubler, constitue un échec — relatif du moins : le gaz recueilli est radio-actif.

Le 10 décembre 1967, après quatre années de recherches et d'efforts, était déclenchée à 1,300 mètres de profondeur, dans le nord-ouest du Nouveau Mexique, la première explosion thermonucléaire souterraine à des fins industrielles. Une bombe de 26 kilotonnes a sauté, réunissant en une seule nappe gigantesque de nombreuses petites nappes dissémineés dont l'exploitation commerciale individuelle ne pouvait être rentable. L'expérience semblait couronnée de succès et l'AEC pensant déjà pouvoir bientôt procéder à des expériences du même ordre en d'autres points des Etats-Unis et notamment dans les montagnes Rocheuses dont les formations recèlent des réserves de gaz naturel évaluées à 8,000 milliards de mètres cubes (les réserves actuelles des Etats-Unis sont de l'ordre de 7,700 milliards de mètres cubes).

Mercredi cependant, MM. John Kelly, de l'AEC, et Sam Smith, d'El Paso Natural Gas Co., révélaient devant la Conférence internationale sur l'utilisation constructive de l'énergie atomique qui se tient actuellement à Washington, que le gaz récupéré était contaminé par une telle quantité de tritium radioactif qu'il ne pouvait être utilisé.

Le tritium, sous-produit des explosions thermonucléaires ayant une longue période de radioactivité, est intimement mélangé au gaz mais la plus grande partie est accrochée aux molécules d'eau en sus-

Le marketing concerne tous les services d'une société

— William R. Sears

Le marketing n'est pas seulement l'affaire des spécialistes dans cette science mais celle de tout le monde, au sein d'une entreprise.

C'est ce qu'a affirmé lors d'une causerie devant les membres du Advertising and Sales Club de Montréal mercredi, reprise hier devant les membres de la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal, M. William R. Sears, expert américain en marketing.

Le conférencier a en effet expliqué que, contrairement à la vente, le marketing consiste à s'intéresser d'abord au client. Ayant étudié les désirs de ses clients actuels ou éventuels, un fabricant, a-t-il indiqué, considérera ensuite à rebours ses différentes fonctions internes, comme la distribution, la production, la conception des produits et finalement les budgets et programmes.

A chacune de ces étapes, a poursuivi M. Sears, le fabricant pense en fonction des besoins de sa clientèle, décidant par exemple de fabriquer un article de telle ou telle grosseur, d'y mettre trois poignées, de l'imperméabiliser, d'en rendre l'entreposage plus facile, etc.

L'idée à la base consiste donc à fabriquer et à mettre à la disposition du public des produits dont on est certain d'avance qu'ils répondent à ses besoins et qu'il consentira à les acheter, car "il est de plus en plus coûteux d'avoir tort", a indiqué le conférencier.

M. Sears a souligné la différence essentielle entre le marketing et la vente, cette dernière visant seulement à augmenter le chiffre d'affaires, par exemple en multipliant les modèles, diversifiant les produits ou en baissant les prix, sans s'occuper de ce que désire le consommateur, et par conséquent risquer un échec.

M. Sears s'est attaché à faire ressortir l'évolution actuelle de la science du marketing, en fonction des changements des habitudes des consommateurs, de la recherche, des tests préalables du marché, et de l'organisation au sein des entreprises d'équipes de marketing dans tous les services.

Enfin, il a souligné que la profession du spécialiste en marketing demande de plus en plus de connaissances et une mise à jour perpétuelle qui fait qu'il doit être "à l'école permanente", tout en formant les autres appelés à le remplacer.

RAPPORTS FINANCIERS

Canadien Pacifique

Le Canadien Pacifique a annoncé que le revenu provenant du rail et de sources diverses, pour les neuf premiers mois de l'année, s'est élevé à $26.4 millions, soit une augmentation de $3.6 millions sur la même période de l'an dernier.

Au cours de la même période, le revenu net de Canadian Pacific Investment Limited s'est chiffré à $30.8 millions, soit une augmentation de $2.5 millions comparativement à l'année précédente.

Déduction faite, dans les deux cas, pour dividendes privilégiés, le revenu net combiné des deux compagnies équivalait à $3.57 par action ordinaire du Canadien Pacifique, une augmentation de 19 cents au regard de la même période de 1967.

En dépit d'une baisse des revenus du rail et d'une augmentation des salaires, le revenu net du chemin de fer pour les neuf mois était de $1 million plus élevé que la période correspondante de l'an dernier.

Les revenus des filiales à part entière de Canadian Pacific Investment Limited, ainsi que de son revenu de placements, ont poursuivi l'ascension qui se manifestait durant le premier semestre de 1968. La participation au revenu net de Cominco Ltée était inférieure à celle de la période correspondante de l'an dernier.

McIntyre Porcupine

McIntyre Porcupine Mines Ltd a réalisé des bénéfices nets de l'ordre de $4,370,000, soit $1.83 par action pour les neuf premiers mois de l'année 1968, contre $5,206,000 ou $2.10 par action pour la période correspondante de 1967.

Les revenus de la production métallurgique se sont élevés à $8,778,000 contre $10,235,000 l'année précédente. Le revenu d'investissement a été de $4,592,000 contre $4,674,000, dont $4,075,000 constituaient les dividendes de Falconbridge Nickel Mines Ltd contre $3,931,000 à la même époque en 1967.

Les frais d'exploitation des mines se sont élevés à $8,742,000 contre $9,444,000 l'an dernier.

Fraser Companies

Les ventes de Fraser Companies, pour les neuf premiers mois de l'année, se chiffrent à $55,814,051, soit une augmentation de $3,434,815 comparativement à la même période de 1967. Le total des expéditions de pulpe, de papier et de carton s'élève à 305,846 tonnes, soit 17 pour cent de plus qu'au cours des neuf premiers mois de l'année 1967.

Les bénéfices nets consolidés pour cette période se chiffrent à $45,060, ce qui correspond à 2 cents par action comparativement à $112,739 ou 5 cents par action en 1967. La baisse des bénéfices, au cours du troisième trimestre, résulte principalement de la fermeture de l'usine de Newcastle, en septembre, fermeture requise pour améliorer la machinerie.

Home Oil

Les bénéfices nets de Home Oil s'élèvent à $5,875,000 pour les neuf premiers mois de 1968, soit une augmentation de $1,415,000 par rapport à la période correspondante de l'année dernière. L'augmentation résulte principalement de la vente d'investissements, y compris ce que la compagnie détenait dans l'Union Gas of Canada, vente qui a rapporté $2,634,000. Les bénéfices représentent $1.14 par action ordinaire, comparativement à 68 cents au cours des trois premiers trimestres de l'an dernier.

la banque provinciale du canada

RÉSUMÉ DE L'ETAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF
31 OCTOBRE 1968

ACTIF	1968	1967
Encaisse (y compris effets en transit)	$ 76,582,420	$ 83,452,497
Obligations de gouvernements et autres titres	179,088,984	155,518,321
Prêts sur titres	39,824,517	20,172,150
Autres prêts	446,150,220	367,988,025
Immeubles	7,427,652	6,841,613
Lettres de crédit et autres éléments d'actif	9,662,486	8,482,683
Total de l'actif	$758,736,279	$642,455,289
PASSIF		
Dépôts	$712,437,332	$600,832,344
Lettres de crédit et autres passifs	6,342,292	4,872,415
Réserves pour pertes (dont $412,412 libres d'impôts)—1968 (dont $ 78,875 libres d'impôts)—1967	10,625,229	8,225,864
Capital, fonds de réserve et bénéfices non répartis	29,331,426	28,524,666
Total du passif	$758,736,279	$642,455,289

ÉTAT DES REVENUS, DÉPENSES ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 1968

REVENUS	1968	1967
Revenus des prêts	$ 32,199,507	$ 24,866,649
Revenus des valeurs	9,501,670	7,567,697
Autres revenus d'exploitation	7,397,211	6,751,815
Total des revenus	$ 49,098,388	$ 39,186,161
DÉPENSES		
Intérêts sur dépôts	$ 19,319,020	$ 13,950,690
Traitements, contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	12,994,667	11,363,853
Frais des établissements, incluant les amortissements	3,912,782	3,447,947
Autres frais d'exploitation, incluant provision pour pertes sur prêts d'après la moyenne des pertes au cours des cinq derniers exercices	4,735,159	4,068,201
Total des dépenses	$ 40,961,628	$ 32,830,691
Solde des revenus	$ 8,136,760	$ 6,355,470
Affecté aux réserves pour pertes	2,600,000	1,519,969
Bénéfices avant impôts sur le revenu	$ 5,536,760	$ 4,835,501
Provision pour impôts sur le revenu y relatifs	2,840,000	2,450,000
Bénéfices nets de l'exercice	$ 2,696,760	$ 2,385,501
Dividendes	1,890,000	1,665,000
Montant reporté	$ 806,760	$ 720,501
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	124,666	104,165
Total	$ 931,426	$ 824,666
Virement au fonds de réserve	800,000	700,000
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	$ 131,426	$ 124,666

Le Directeur Général, RAYMOND PRIMEAU

Le Président, LÉO LAVOIE

EDIFICE à VENDRE
RUE STE-CATHERINE OUEST
ENTRE PEEL ET BLEURY
• Ascenseur moderne à passagers
• Entièrement climatisé • Occupation immédiate
• Convenable pour le détail ou autre fin
PAS D'INTERMEDIAIRES
Ecrire à Case 10,053, La Presse

A Montréal, composez
842-5861
et nous vous réserverons une belle chambre à n'importe quel Sheraton au monde
Le système de réservations exclusif par ordinateur de Sheraton, Reservatron II, aide les administrateurs tendus à se détendre dans un hôtel Sheraton, partout, avec des réservations assurées et des tarifs garantis.
Sheraton Hotels & Motor Inns
Un service universel de ITT

AUBERGE La Nouvelle Orléans
ZE 5 - 4750
Taux spéciaux de fin de semaine pour hommes d'affaires
BOUL. LAURIER, QUEBEC
Immédiatement après le rond-point

Nous avons le plaisir d'annoncer la nomination de
OMER VEILLET
membre du Conseil d'administration
au poste de vice-président
de
MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES
GEOFFRION, ROBERT & GÉLINAS INC
129 ouest, rue St-Jacques, Montréal

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	700	8	7⅞	8
Alcan	—	29½	29¼	—
Alboma	—	22½	22⅛	—
Anglo CP	—	6	6	—
ArgC Pr	—	12⅞	12⅞	—
Asbestos	—	23⅛	23	—
Atl Sug	300	6⅜	6⅜	6⅜
Bq CN	900	12⅞	12⅞	12⅞
Bq d'Epargne	—	12	11½	—
Bq Imp-C	500	20	20	20
Bq de Mont	900	15⅞	15⅞	15⅞
Bq N-E	200	23⅜	23⅜	23⅜
Bq Provinciale	200	10½	10½	10½
Bq Royale	500	24	24	24
Bq Tor-D	—	20	19⅞	—
Bell Phone	500	47⅜	47⅜	47⅜
Brazil	—	18⅝	18½	—
BA Oil	—	45¾	45½	—
BC Forest	—	27	26	—
Bc phone	—	66⅝	66⅝	—
Brinco	3000	5	5	5
Brinco wts	200	105	105	105
Bruck B	—	15	14½	—
CAE	2400	12⅞	12⅝	12¾
Cal Pow	—	27¾	27½	—
Cal P 5.40 Pr	—	108	108	—
Can Cem	—	34	33¼	—
CD Sugar	—	38¾	38½	—
CP Mortgage	—	11⅜	11⅜	—
Can Steam	—	35	35	—
C Brew	—	9⅛	9⅛	—
CPI W	200	590	590	590
C Fndtn	—	8½	8½	—
C Hydroc	—	22½	22½	—
gcilv	—	14¾	14¾	—
CI Pow	—	31	30¾	—
C Interurban	—	8	7½	—
C Marconi	—	9	7¾	—
CP	900	75	74¾	74¾
CP 13 pr	—	10	9¾	—
CP 4p.c.	—	7½	7½	—
CPI Pr	200	28⅜	28⅜	28⅜
Canron	—	20	19½	—
Central Del	—	15¾	15½	—
Chemcell	800	11¼	11¼	11¼
Col.Cell	—	51¼	495	—
Cominco	—	35	34	—
Cons Bath	1200	16¾	16⅝	16¾
Cons B	200	270	270	270
Cons Text	—	15	15	—
Coronation	1500	395	380	395
Couvrette	200	8¾	8¾	8¾
Cred Foncier	—	60	60	—
Cr Zell	—	19	19	—
Crush Int	200	23⅝	23⅝	23⅝
Debhold	—	96½	96½	—
Denault A	—	17	16¾	—
Denison	—	73	73	—
Dst Seg	500	48⅜	48⅜	48⅜
D Bridge	—	16⅜	16⅜	—
D Coal Pr	—	14	14	—
D Fasco	200	24	24	24
D Glass	200	14⅝	14⅝	14⅜
D Glass Pr	—	17¾	17¾	—
Dosco	—	10	9¾	—
D Stores	—	16	15¼	—
Domtar	400	10¾	10⅜	10⅜
D Text	—	16¾	16½	—
Donohue	—	6½	6½	6½
Du Pont	—	39	37¾	—
Enamel A	—	6	6	—
Falcon	—	99	99	—
Fam Play	—	65	64⅞	—
F Collection	—	22	21⅞	—
Fleetwood	—	25	23¾	—
Fraser	—	18⅞	18¾	—
Fulc Inv	—	6½	6¼	—
Glengair	—	270	260	—
GB Inv	—	33⅛	33⅛	—
GL Paper	500	21	21	21
Guar Trust	—	10¾	10⅞	—
Hawk Sd	—	450	450	—
Hollinger	—	35	34¼	—
Hom A	300	33¼	33¼	33¼
Hom B	—	33¼	32¾	—
Horne Pf	400	400	400	400
H Smith	—	28	28	—
Hud Bay	—	74¼	73½	—
HBC	1000	23	23	23
Husky Oil	300	25	25	25
Husky Dw	—	14¾	14¾	—
Imp Oil	—	79	78¼	—
Imp Tob	200	17	17	17
I Tob Pr	200	5⅛	5⅛	5⅛
Ind Accep	500	27	27	27
IAC wts	—	950	950	—
Int Nickel	400	39¾	39¾	39¾
Int Util	—	45	44	—
Int Util Pr	400	43½	43½	43½
Inter PL	—	22¼	21⅞	—
Jamaica PS	—	74	74	—
Labatt	—	20	20	—
Lamont "A"	—	5	5	—
Laur Fin	—	6⅜	6⅜	—
Laur F 1.40	—	17	17	—
Levy	—	35	35	—
Loblaw (A	—	9	8⅞	—
Loblaw (B)	—	9	8⅞	—
Loeb M	—	12⅛	12⅛	—
MacLaren (A)	—	19¾	19¾	—
MacMillan	—	27⅛	26¾	—
Marit Tel	—	19½	19¼	—
Massey F	200	22⅛	22⅛	22⅛
Melchers	500	10¼	10¼	10¼
Marche-Union	—	12¾	12¼	—
Molson (A)	200	26¼	26¼	26¼
Molson (B)	—	27	26⅞	—
Moore orp	—	29½	28⅞	—
Mussens	—	8	8	—
Nat Countain	—	10	9¾	—
NB Tel	—	13¼	13	—
Noranda	—	63¾	62⅝	—
North C	—	18¾	18¼	—
NS Light	—	9	9	—
Osahawa	—	42½	42½	—
Petrofina	—	18	18	—
Pac Pete	—	22¾	22¼	—
Placer	—	33¾	33¾	—
Pow Corp	600	11⅝	11¾	11⅝
Pow C	—	13⅞	13¾	—
Price	—	12⅜	12¼	—
Price Pr	—	59	59	—
Radio Eng	—	45	42	—
Readers D	—	9	9	—
Rio Algom	—	34¼	34¼	—
Rolland	300	8	8	8
Royal Trust	1400	24¼	24¼	24¼
SI-L Cem	—	27⅝	27¾	—
Salada F	—	15	14⅜	—
Shell Can	—	30½	30	—
Shell Pr	200	22½	22½	22½
SherW	—	25	25	—
SherW Pr	—	100	100	—
Shop Save	200	23¾	23¾	23¾
Sicard	—	19	19	—
Simpsons	—	38½	37½	—
Sogemines	—	17½	17⅜	—
SS Steel	—	6¼	6¼	—
Steel Can	200	27½	27½	27½
Steinbg	—	16	15¾	—
Tri7ec	9600	310	300	300
UAP Inc	—	30	30	—
Un Carbide	—	20¼	20¼	—
Union Oil	—	46	46	—
U Westburne	—	13	13	—
Velcro	—	44¼	43½	—
Walk GW	—	39¾	39½	—
Warnock Pr	—	19⅝	19½	—
W Knapp	500	29	29	29
Weldwood	400	22¾	22¾	22¾
WCoast Tr	200	30	30	30
Weston	—	22¾	22½	—
Zeller's	—	16⅞	16¾	—
Zeller's Pr	—	41⅜	41	—

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Africana A	—	72	71	—
Agassiz	14200	85	83	84
Ajax	—	12	12	—
Amg Bel	—	6	6	—
Ameranium	—	5	4½	—
Am metro	—	435	430	—
Arno	—	4½	4	—
Atl Min	—	30	28	—
Bak Talc	23500	80	77	77
Barvallee	—	15	14	—
Bateman	2000	14	13½	13½
Beld Crt	—	13	13	—
Bl Hawk	—	103	103	—
Bl Bon	—	330	325	—
Bluwater	1000	13½	13½	13½
Br Presto	—	7½	7½	—
Bruneau	—	12	12	—
Brunswick	—	900	890	—
Burnt H	—	79	77	—
Camflo	—	575	560	—
C Security A	900	330	330	330
Canadore	—	49	48	—
Cannon M.	13500	37	35	37
Capital Bldg	900	61⅜	61⅜	61⅜
Carbec	1500	25	25	25
Cassiar	—	16½	16½	—
Chemalloy	200	460	460	460
Chib opper	21500	10	9½	10
Chipman	—	6½	6½	—
Comm H M	—	5¾	5⅜	—
Commodore	—	9¼	8⅞	—
Cominga	—	5½	5½	—
C Canorama	—	18	17	—
C Dolsan	—	30½	30½	—
C Manitoba	1500	65	60	65
C Monpas	—	10	10	—
C New Pac	200	100	100	100
C Propriet	500	36	36	36
C Virginia	3000	125	121	125
Corgemines	580	70	70	70
Crawford Ont	2700	9	8¾	8¾
Credo	—	25	25	—
Crownbridge	—	11	11	—
Daering Ex	—	7½	6½	—
Dalfen	—	7	7	—
Dauphin	—	28	26	—
Dom Exp	—	84	75	—
Domco	—	9¼	9	—
Dumont	18000	45	42	45
Duvan	—	8	8	—
Eagle Gold	3300	635	615	620
East Sull	—	660	660	—
Fab Met	—	7	6½	—
Fano	—	25	21	—
Fidelity	3500	40	39½	39½
Fleet Mfg	—	435	415	—
FT Reliance	—	80	79	—
Futurity	—	49	49	—
Glen Lake	—	275	270	—
Grt W Min	—	45	42	—
Grissol	—	6¾	6⅝	—
Guardian Mines	—	64	61	—
Inland Ch	500	450	450	450
Inspiratn	—	145	145	—
Int Atlas	—	90	79	—
Int Dredg	1000	4	4	4
Jorex	1000	155	155	155
Keltic Mng	—	13	11	—
Kenting	—	29	29	—
Kiena	800	130	130	130
Kodiac Pet	1500	135	120	125
Laduboro	—	53	49	—
Kingside	—	5	4½	—
Louanna G	500	24½	24½	24½
Magnet Int	—	430	430	—
Matach	1000	41	40	41
Menor Mines	—	15	14½	—
Mid-Chib	1000	18	18	18
Midepso	—	195	195	—
Miro Mines	—	34	32	—
Mistango	4000	46	45	45
Molyb	—	245	245	—
Mt Pleast	46000	32	25	32
Naut Vend	300	190	190	190
N Formaq	—	13	12½	—
N Glacier	—	16	14½	—
NW MT C	—	76	74	—
NA Rare M	3000	65	65	65
NW Canalask	—	14	13½	—
Opem Ex	—	25	24	—
Pat Silver	1200	27½	26	27½
Paudash	—	4	4	—
Peace Riv	—	6¼	6¼	—
Peel Elder	—	52	52	—
Peso S	1000	450	450	450
Phownix O	2000	625	625	625
Pine Ridge	—	16	16	—
Pitt Gold	—	5	5	—
Pow C	—	20¼	20¼	—
Prime Potash	—	7	7	—
Q Chib	—	65	62	—
Q Cobalt	—	150	150	—
Q Explo	—	16	16	—
Queenston	1500	425	25	25
Rancheria	500	25	25	25
RA Pete	—	125	117	—
Rusty L	—	6½	6½	—
St L Div	—	95	95	—
St Lucie	3500	16½	16	16
Sapawe	200	8¾	8¾	8¾
Seaway H	—	34¼	34¼	—
Selct Fn	600	450	450	450
Silv Rg	3000	86	84	86
Silv Sm	—	14	13	—
Silv T	1200	85	85	85
Sobey's (A)	—	8½	8½	—
S Dufault	69000	25	23	24
Spartan Air	—	100	100	—
Stairs Ex	—	10	10	—
Subeo	500	249	249	249
Sullivan	—	545	545	—
Surlaga	200	125	125	125
Tache	3000	9	9	9
Tazin	—	8	7½	—
Texaco C Pr	—	70¼	70¼	—
Tib Expl	—	3	3	—
Titan	—	10	10	—
Tor Lt	—	375	375	—
Trsterre	—	16½	16	—
Un Obloski	2000	103	103	103
Val-Mar	200	12¼	12¼	12¼
V Der Hout	200	5½	5½	5½
Wabasso	200	11	11	11
Waite Dufault	500	20	20	20
West Hill	1000	35	35	35
West Tin	—	8	8	—
Wisconsin	1000	34	34	34

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

	Achat	Vente
%		
5½, 1er oct	1969	99¼ 99¾
5¾, 1er oct	1969	99¼ 99¾
5, 1er juil	1970	97¾ 98¼
7, 1er avril	1973	100½ 101¼
3¼, 1er juin	1976	77½ 78½
6, 1er avril	1971	99 99½
5, 1er juin	1971	96¾ 97¼
7, 15 juin	1974	100½ 101¼
6¾, 1er oct	1978	100¼ 101
6½, 15 d3c	1969	100¼ 100¾
4¼, 1er sept	1972	91½ 92½
6¼, 1er d3c	1973	98 99
5½, 1er oct	1975	92 93
5½, 1er aout	1980	87 88
4½, 1er sept	1983	75 76
5¼,1er mai	1990	81 82
5¾, 1er sept	1992	86½ 87½
6½,1er oct	1995	94½ 95½
CNR 2¾ 15 sept	1969	97 98
CNR 5½, 15 d3c.	1971	96½ 97½
CNR 4, 1er fev	1981	72 73
CNR 5¾, 1erjan.	1985	86 88
CNR, 5, 1er oct	1987	76 78
Perp3tuel	—	47 50

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

AMFC 7¼ 15 m	1990-93	95½ 96½
BC El 6½, 1er avr	1990	89 90
M Hd 7¼ 1 aout	1986-88	95 96
NB 7¾, 2 juil	1988	98 99
Tern 7½, 15 f3v.	1988	95 96
NE 7½, 15 juin	1988	96½ 97½
IPE7½, jan.	1988	95 96
O. Hydr7, 1er avr	1992	94½ 95½
Q 7½ 1er d3c.	1972-89	86 89
Q 7½, 15 jan	1985-88	95½ 96½
Q 7½, 15 mai	1980	97½ 98½

MUNICIPALITES

Mont 7, 1er jan.	1988	89 91
T Met 7¼ 1er mai	1968	95½ 96½

INDUSTRIELLES

Abitibi 7¼	1987	93 95
Alu of Can 4½	1973	88 90

	Achat	Vente
Alg Steel 5¼	1978	82 84
Bq N.E. 7	1987	96½ 98½
B.A. Oil 7¾	1988	97¼ 98¼
Can Cement 3¾	1975	80 82
CB Alum 5¾	1980	85 87
C.P.R. 5	1983	77 79
Domtar 6¾	1987	87½ 89½
GMAC 6½	1987	85 87
Imp Oil 7¾	1988	98½ 99½
Ind Acc 6¾	1984	87 89
Noranda 7½	1988	97½ 98½
Roy Tr Mtg	1975	85½ 87½
Roy Nat 6¼	1981	86 88
Shell Oil 5¾	1977	88 90
St Law Corp 5	1978	80½ 82
Simpson's 4¾	1973	91 93
Eaton's 5¾	1985	78 80
Triad 4¾	1973	91 93
Weston Geo 6¾	1987	88 90

SERVICES PUBLICS

Alta Gas 5¾	1985	81	83
Ang Cdn Tel 6	1983	87	—
Bell Tel 5¾	1984	82	84
Bell Tel 7¾	1991	99½	100½
Bell Tel 6¾	1992	91	—
B C Tel 4¾	1989	89	—
Calgary Pow 7½	1988	97	—
Cdn Elect 4	1972	85½	—
Consu Gas 5	1978	82	—
Consu Gas 6½	1979	91	—
Marit Elec 7¾	1987	96½	—
NFLD L P 7¾	1988	100¼	101¼
North C Gas 8	1989	99½	100½
Northern Tel 5¾	1983	83½	—
Que Nat Gas 7	1990	85	—
Que Tel 7	1989	89½	—
TC Pipeline 5.85	1987	81	83
Union Gas 7¾	1988	99½	100½

CONVERTIBLES

Simpson's 5½	1979	158	—
TC Pipeline 5	1989	100	102
W Coast 5½ Ex-C'p	1988	100	102

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	13	16
Abitibi Asbestos	3	3½
Aconic	1	3
Advance RL	4	6
Albatross	10	15
Alscape	1.65	1.85
Amal Mng	5	—
Amer Chib	2	5
Americ	40	45
Bald Mtn	1	2
Beacon	22	26
Beauport Holdings	12	17
Bodun	35	40
Boma Chib	12	18
Bracemac	9	11
Cambridge	17	19
Chesbar	17	20
Clearwater	35	45
Clero	23	27
Chibtown	33	38
Crewell	75	85
Cuvier	2	5
Dasson	—	—
Delesseps	60	65
Doral	75	1.00
Dubisson	3	5
Ducros	50	55
Expo Ungava	68	73
Frebert	13	17
Fundy	31	36
Ganda Silver	6	8
Gaspe Copper	43	45
Gaspesia	30	40
Gold Star	3	6
Great Lakes Nickel	6.75	7.25
Great Lake Silver	1.05	1.15
Hucamp	60	80
Imp Minerals	20	25
Independant	2	4
Jack Waite	2	5
Jubilee	60	80
Juma	4	6
Kewagama	5	7
Kukatush	4.50	5.00
Lake Beaver H	14	16
Leeds Metals	9	12
Lun Echo	26	31
Madex	10	20
Main Oka	2	7
Martin Bird	1	2
Mattagami Ex	—	5
Midland Nickel	74	77
Mogar	70	75
Molybia	10	15
Mt Cartier	25	35
Naganta	85	95
Nat. Malartic	2.35	2.50
Nemrod	50	60
New Assoc Devp	7	9
New Baska	5	15
New Insco	15	18
New orie	8	10
New Miller Copper	3	5
New Pascallis	40	50
Nipiron	20	25
Norque	5	8
North Bord	15	17
North Shore	65	75
Nouvelle	30	—
Oklend	1	2
Prado	5¼	5¾
Que Uranium	60	65
Quejo	4	6
Radex	1.15	1.25
Radio Hill	45	55
Ram Pete	3.00	3.25
Rand Mal	1	3
Scandia Mng	.52	57
Seaway	2	4
Sullico	5	6
Tagami	18	22
Thunder Bay	3.10	3.40
Tri-Hope	4½	5
Waco Pete	5	8
Watson Lake	1	3
Weegee	1.25	1.50
Westville	7	12
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source: Kippen and Co.

Bque d'Economie Que	5.25	5.75
B C Molyb wts	6	7
Cdn Foreign Sec	13.00	15.00
Catral Dynamics	7	7½
Charter 3rd Credit	11¼	11¾
Camputel	42½	43½
Consol Theo A	5½	7
Crown Life	28	30
Electronic A	17½	18¼
Grenache	4.00	4.50
District Trust	8.00	9.00
East Can Savings	5.00	5.75
Halton and Peel Tr	19½	22
Hamilton Trust	5.50	6.50
Income Life	6.00	7.00
I Systcms	11	11½
La Prevoyance	16	18
La Stabilitee	4.00	5.00
London Life	60	62
Les Prevoyants	5.00	6.00
Lincoln Trust	4.00	5.00
Marigot Inv	5.00	5.50
Marigot wts	2.50	3.50
North West Life	6.50	8.00
NS L Pow	57	—
Id 4½ priv	65	—
Id 5 priv	35½	—
Nova Scotia Tr	42	—
Paca Corp.	5	5½
People Stores	14¼	14¾
Permeatre Corp	31	32
Rapid Data	6¾	7¼
Seaboard Life	6.50	8.00
Stadman Indt	19½	20½
Soc d'am. et de Fid	19.50	21.00
Unican Security	7½	8
Wellington Bk A	1.00	1.50
Zodiac A	3¾	4¼
Supersol	4.50	5.50

du parquet de la bourse

Tendance mixte à Montréal, mieux tenue à Wall Street

La **Bourse de Montréal** est peu animée et accuse une tendance légèrement irrégulière à l'ouverture ce matin.

Parmi les principaux changements en début de séance, Westcoast Transmission s'élève de ½ à 30, Distillers Seagrams de ½ à 48⅜, Hudson Bay Co. de ⅜ à 23, Coronation Crédit de 30 cents à 3.95, Consolidated Bathurst de ¼ à 16¾ et Trizec de 5 cents à 3.00.

Sont en baisse, Great Lakes Paper de ½ à 21, Chemcell de ¼ à 11¼, Brinco de ⅛ à 5 de même que Abitibi à 7⅞. La Banque de Montréal perd ⅛ à 15⅞ et Horne & Pitfield 10 cents à 4.00.

A la Bourse Canadienne, Crawford Ontario Steel aux industrielles gagne ¼ à 8¾. Aux minières, Mt. Pleasant gagne .08 à 32 cents et Baker Talc perd .02 à 77 cents.

* * *

A **Toronto**, le marché est peu actif et sa tendance est légèrement inégale en début de séance ce matin.

Versatile Manufacturing perd ½ à 9½, Imperial Oil ⅜ à 78¼, Moore Corp., CAE et Macmillan Bloedel se replient de ¼ respectivement. Computing Devices s'élève de ⅜ à 26¼, Cresbrook, Noranda, Leitch et Canadian Superior Oil se replient de ¼ respectivement.

* * *

Le ton est ferme en général et le marché passablement actif à **Wall Street** ce matin à l'ouverture.

Le groupe des aciers gagne du terrain de même que les pétroles. Les automobiles se raffermissent légèrement et les électroniques sont mixtes.

Parmi les principaux changements à l'ouverture, Polaroid gagne 1 point à 123, American Telephone ⅝ à 57, Monsanto ⅜ à 74½, Chrysler ¼ à 63⅞, Bethtlehem Steel ⅜ à 31⅛ et Avnet ¼ à 28¼. Essex Wire baisse de ⅞ à 41⅛ et Campbell Soup de ½ à 32.

* * *

LONDRES. (Reuter) — Les cours sont mixtes à la Bourse de Londres, aujourd'hui. Les craintes suscitées par la position de la monnaie, la possibilité de nouvelles restrictions économiques ou monétaires et l'échec apparent des pourparlers sur la Rhodésie, sont autant de facteurs qui expliquent l'irrégularité de la Bourse.

* * *

PARIS — Les valeurs françaises se sont raffermies dès l'ouverture de la séance, cependant que sur le marché de l'or on enregistrait une légère détente. Le mouvement de reprise s'est déroulé dans une bonne activité et a touché pratiquement tous les compartiments.

Sur le marché de l'or, les transactions ont porté sur 23,6 millions de francs, contre 29,4 millions vendredi. Le lingot s'est inscrit à 6.420 contre 6.440 vendredi en clôture et le napoléon à 63.40 francs contre 63,30 vendredi.

denrées agricoles

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points: 64 cents, 93 points: 65 cents. Prix de vente de la Commission canadienne du lait, 65 cents.

Fromage : livré à Montréal, arrivages courants, québécois blanc en agros, 47½, coloré : 47¾.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation No 1 en sac : 20 à 22 ; procédé par rouleau, No 1 en sacs : 18 à 19 ; autres catégories pour nourrissanta 14 à 14½. Poudre de lait de beurre : 13½ à 14. Poudre de lait : 5½ à 6.

Pommes de terre : prix de gros, Québec, nouvelles : .90 à $1 les 50 livres .28 à .30 les 10 livres, I.-P.-E. .33 à .35 les 10 livres, $1.85 à $1.90 les 75 livres, $1.25 à $1.30 les 50 livres, N.-B. .30 les 10 livres, $1.10 $1.15 les 50 livres.

Prix des oeufs : en cartons d'une douzaine : A-extra gros 62.4 ; A-gros 58.3; A-moyens 53.4; A-petits 44.6.

americaine

	Haut	Bas	11 h
Allegh Cp wts	1300	21¼	21¾ 21½
Atlas Cp Wts	1300	3¼	3¼ 3¼
BBarnes Eng	1100	31⅛	31¾ 31⅞
Brazil L & P	6300	17⅜	17¼ 17⅜
Breeze Corp	400	32⅜	32⅜ 32⅜
Bishop Ind	2400	13⅜	13¼ 13⅜
Brit Pet	26400	18⅜	18⅜ 18⅝
Can Javelin	1200	29¾	29½ 29½
Can Marconi	1900	8⅛	8⅛ 8⅛
Dixilyn Cp	1100	28¼	28⅜ 28⅜
Cominco	300	34¼	34 34
Creole Pet	1100	41⅜	41⅜ 41⅝
Dynalectron	10200	17¼	16⅞ 17
Felmont Pet	1200	20½	20¼ 20¼
Ford Can	130	265	262½ 265
Div Metals	3400	46⅛	45½ 45⅝
Hunt Chem	300	46⅜	46⅜ 46⅜
Imp Oil	200	72¾	72¾ 72¾
Jeannette Gl	500	23⅜	23¼ 23⅜
La Land	1300	67	66¾ 66¾
Molybdenum	1400	31⅞	31⅜ 31⅜
Phillips Elect	500	43½	43 43½
Scurry Rain	1100	37	36¾ 36¾
Seeman Bros	3200	11½	11⅜ 11½
Solitron	2200	36⅜	36⅛ 36½
Shalt Denn	7000	7½	7⅜ 7½
Syntex	9700	69⅞	69⅜ 69⅞
Tech Oper	4300	52⅜	51⅜ 52
Tri Con Wts	1	70¼	70¼ 70¼
Un Asbest	4700	8	7⅜ 7⅞

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

Pommes : McIntosh, $2.25 à $2.75; 3 po. et plus, $3.00; Lobo, Cortland et Greening, $2.00 le minot : Fameuse, $1.50 le minot.

Betteraves : $1.25 à $1.50 pour 50 lbs; petites, $2 pour 50 lbs.

Carottes : .50 à .60 la doz; $1 à $1.25 pour 50 lbs; $1.50 à $1.75 pour 10 cellos de 5 lbs ou 24 cellos de 2 lbs.

Choux : verts $1 les 50 lbs; Savoie, $1.50 à $1.75 la doz; rouges, $1.25 à $1.50 la doz.

Choux de Bruxelles : $3 à $3.50 pour 16 pintes.

Choux chinois : $1.25 à $1.50 pour 12.

Oignons : $1.50 à $1.75 pour 50 lbs; gros $2.25 à $2.50 pour 50 lbs.

Panais : $2.50 à $2.75 le boisseau; $2.50 pour 12 cellos de 2 lbs.

Pommes de terre : .90 à $1.00 les 50 lbs; .28 les 10 lbs; petites, .65 à .75 les 50 lbs; lavée, $2 pour 50 lbs; grosses, $1.25 les 50 lbs.

Poireaux : .90 à $1.25 la doz.

Rutabaga : $1.25 à $1.50 le minot; $1 à $1.25 les 50 lbs.

Salsifis : $2 la doz.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.80	3.06
Andreae Equity	4.14	4.52
All Cdn Com	8.94	9.77
All Cdn Div	10.83	11.84
All Cdn Ven	10.36	11.32
American Growth	7.86	8.59
Associate Investors	5.64	5.70
Beaubran	44.42	48.24
Canada Growth	—	—
Canada Security	—	—
Cdn Channing Venture	5.69	6.24
Cdn Gas Energy	14.19	15.55
Cdn Investment Fund	4.49	4.93
Cdn Scudder Fund	20.61	20.61
Cdn Sec Growth	10.26	11.24
Cdn Trusteed	5.05	5.52
Canafund	61.61	64.69
xChase Fund	14.30	15.63
Collective Mutual	7.89	8.62
Commonwealth Intl	13.06	14.31
Commonwealth Intl Lev	16.87	18.49
xCompetitive Capital	10.96	11.98
Corporate Investors	6.51	7.11
Corporate Inv Stock Fund	6.11	6.68
Diversified Income A	—	—
Diversified Income B	—	—
xDividend Shares	4.14	4.54
Dominion Compound	5.09	5.53
xDreyfus	16.35	17.84
Entarea Investment	5.95	6.50
European Growth	8.77	9.58
Executive Fund of Cda	8.49

Le Collège de Maisonneuve use de rigueur afin de rétablir un climat de dialogue

Conscient d'avoir un devoir à remplir et "compte tenu que les membres restants du bureau exécutif de l'Association générale des étudiants du collège de Maisonneuve se sont souvent déclarés non représentatifs des étudiants", le conseil d'administration du CEGEP souhaite la tenue d'une élection de représentants des étudiants et, d'ici là, il établit des mesures coercitives en vue de ramener dans l'établissement un climat de paix susceptible de permettre l'accomplissement scolaire de la première session.

Telle est la teneur d'un communiqué remis en fin de semaine aux media d'information. Le communiqué, signé par le directeur général du CEGEP, le père René Clément, c.s.c., et par le président, M. Gilles Poirier, émet cinq mesures dites coercitives établies par le conseil d'administration, et dont l'inobservation par des étudiants peut entrainer leur expulsion "sur-le-champ".

Ces mesures sont prises en réponse à la décision des étudiants de tenir une assemblée générale cette semaine, face aux décisions administratives qui leur avaient été communiquées mercredi dernier.

Les étudiants ont voté, vendredi, à 642 contre 205 pour la tenue d'une assemblée ce soir. Les mesures rendues publiques par l'administration du collège signifient le refus administratif d'autoriser une telle assemblée.

Mesures coercitives

La première mesure interdit toute assemblée étudiante, sauf celles autorisées par le Conseil de vie étudiante en vue des élections, qu'elles aient lieu pendant ou hors des heures de cours. On défend également toute distribution de tracts non autorisée. On avise que le régime des absences aux cours sera poursuivi et qu'aucun boycottage ne sera toléré; qu'aucune forme de représailles ou de provocation par des étudiants à l'égard d'autres étudiants ne sera tolérée; que tout dommage ou acte de vandalisme entrainera l'expulsion.

La seconde mesure met fin, pour un temps indéterminé, aux émissions de Radio-Maisonneuve et à la publication du "Trait d'Union" (journal des étudiants) jusqu'à ce que le Conseil de vie étudiante (CVE) ait mis au point, avec des représentants de ces organismes, un code d'éthique de la presse et de l'information.

Les trois dernières mesures ferment les bureaux de l'AGE, interdisent l'accès au collège à tout étranger non autorisé, et prévoient une négociation de ces restrictions dès que les représentants étudiants seront élus.

Le Conseil d'administration estime que la tension qui règne au collège et les présentes restrictions sont le fait "d'un groupe d'étudiants qui refusent constamment la responsabilité qu'impliquent les principes de représentativité et qui compromettent à dessein les études de leurs confrères".

Le communiqué ajoute: "Le conseil d'administration regrette d'être dans l'obligation de prendre ces décisions, mais considère qu'il ne peut raisonnablement agir autrement pour permettre un fonctionnement normal de l'institution. Le conseil souhaite que les étudiants vraiment désireux de poursuivre leurs études sachent reprendre en main la situation et rétablir le climat de dialogue nécessaire à l'instauration à brève échéance de mesures moins coercitives."

Collège Edouard-Montpetit

Au collège Edouard-Montpetit de Longueuil, les questions de l'absentéisme et de la cogestion ont créé un tel climat de tension que le bruit de la fermeture de cette institution circulait chez les étudiants en fin de semaine.

Toutefois, M. Raymond Bériault, président du conseil d'administration, a tenu hier soir à démentir cette rumeur, qu'il a qualifiée de "canard".

"Le conseil, a-t-il dit, n'a pas eu de réunion depuis vendredi soir. Quand nous nous sommes quittés, vendredi, il n'était pas question de fermeture. Aucune décision de fermer le collège n'avait été prise."

Jeudi dernier, 36 professeurs du collège ont donné leur appui aux étudiants et ont accusé la direction de prendre prétexte des modalités d'action des étudiants pour refuser la discussion sur la signification réelle du mouvement.

En conséquence, les professeurs ont refusé de se plier à la directive de l'administration leur commandant de prendre les présences. Chaque matin, les professeurs vont remettre une liste de présences indiquant "complet".

Par ailleurs, du côté des étudiants, il y a eu aussi friction avec l'administration, mercredi dernier, au cours d'une assemblée générale convoquée par la direction.

L'assemblée en question avait été organisée par l'administration afin de procéder à l'élection de deux représentants étudiants au conseil d'administration. Les étudiants ont déclaré au représentant de l'administration que deux représentants étudiants sur un conseil comptant 19 membres ne les intéressaient pas. La réunion s'est terminée subitement avec le retrait du représentant de l'administration.

CEGEP Lionel-Groulx: projet d'ultimatum aux étudiants

Le directeur général du CEGEP Lionel-Groulx, de Sainte-Thérèse, l'abbé Charles Valois, proposera au conseil d'administration de son collège, lors d'une assemblée qui aura lieu demain soir, que le collège n'ouvre ses portes que lorsque la très grande majorité des étudiants acceptera le principe du bill 21, c'est-à-dire la délégation d'étudiants aux différents comités du collège.

L'abbé Valois a expliqué au cours d'une conversation téléphonique avec le reporter de La Presse ce matin que la fermeture du collège avait été décrétée jeudi soir dernier parce que certains étudiants empêchaient la tenue des cours en organisant des réunions sans permission, et parce que les étudiants refusent de déléguer leurs collègues aux sessions des différents comités, rendant le travail de ces comités quasi impossible.

Demain soir, lors de la réunion du conseil d'administration du collège, l'abbé Valois proposera donc la résolution suivante :

"Attendu que le CEGEP Lionel-Groulx a été établi en vertu du bill 21 et que ce bill prévoit l'administration par participation des corps intéressés, participation se faisant par délégation de pouvoirs, le collège ouvrira lorsque la très grande majorité des étudiants acceptera de déléguer des étudiants dans les différents comités du collège".

L'abbé Valois a précisé qu'il n'avait pas rédigé le bill 21 et que ce n'est pas à lui d'en changer la structure.

RAQ: séance possible du comité des régies dès mercredi

QUEBEC — A la demande du chef de l'opposition, M. Jean Lesage, et de quatre autres députés libéraux, le Comité parlementaire des régies gouvernementales devrait siéger à nouveau mercredi prochain en rapport avec la grève à la Régie des alcools du Québec.

Si le comité se réunit, il s'agira d'un coup de force de l'opposition contre le gouvernement qui avait mercredi ajourné "sine die" les séances de ce comité. La motion d'ajournement du premier ministre avait soulevé un tollé chez les membres de l'opposition, M. René Lévesque y compris. Ceux-ci avaient soutenu que le comité devrait siéger d'une part jusqu'à l'éventuel règlement de la grève, et d'autre part pour entendre les témoignages des administrateurs de la Régie sur le trafic d'alcool.

La motion d'ajournement du premier ministre ayant été adoptée aux voix, l'opposition s'est rabattue sur le règlement de la Chambre qui permet à cinq membres d'un comité de convoquer le Comité dont ils font partie. L'opposition a donc présenté une telle requête portant en tête de liste le nom de M. Jean Lesage.

D'autre part, il semble que le gouvernement ne pourra rien faire pour empêcher l'opposition de procéder puisque celle-ci dispose d'un nombre suffisant de membres au Comité des régies gouvernementales pour qu'il y ait quorum. Il suffira que M. René Lévesque se joigne aux députés libéraux pour que le nombre de 10 membres soit atteint.

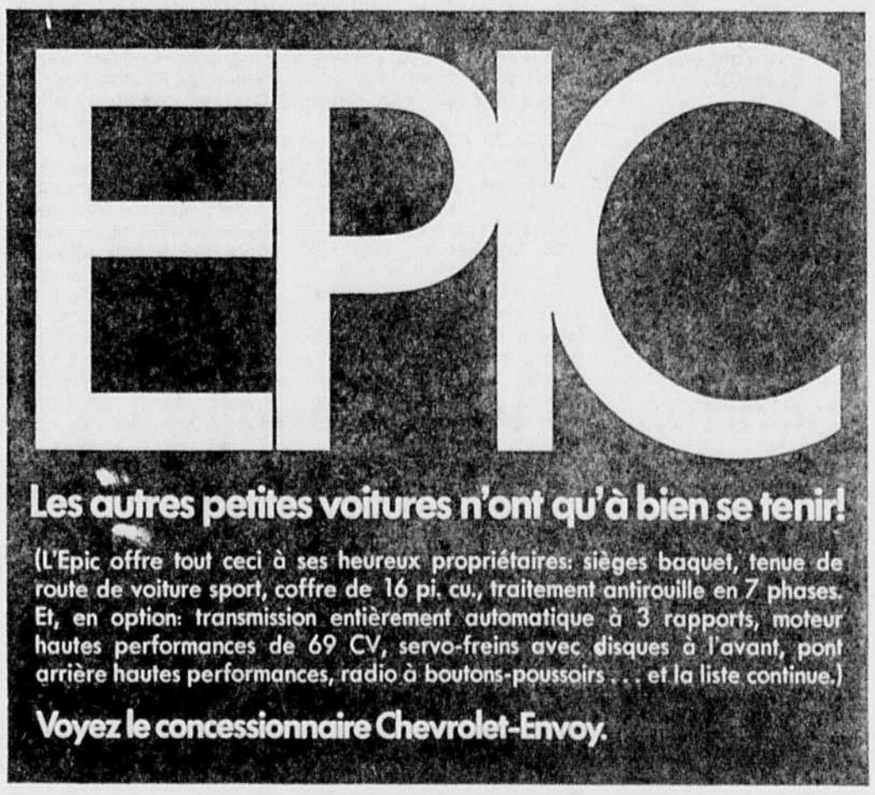

Un specialiste

Il s'occupe de l'avenir des gens. Il peut les aider à réaliser leurs rêves à l'âge de la retraite: une villa aux Antilles, un voyage autour du monde, une propriété à la campagne.

Il peut aussi vous être utile.

Par exemple, supposons que vous vouliez augmenter les avantages du régime de pension du Canada pour vous offrir quelques agréments en plus de la simple sécurité matérielle, à l'âge de la retraite.

Faites appel au représentant de la New York Life. Il peut vous montrer que vos primes d'assurance-retraite sont déductibles de l'impôt sur le revenu. C'est expliqué en toutes lettres à la section 79B de la Loi de l'Impôt sur le revenu.

Ce texte précise que vos primes peuvent être déduites jusqu'à concurrence de 20% de votre revenu à condition de ne pas dépasser $2,500.

Vous pourriez vous-même puiser tous les détails dans ce document rébarbatif qu'est le chapitre 79B mais pourquoi ne pas vous faire expliquer plutôt tout cela par notre représentant? C'est son travail et il le fera avec plaisir.

Et cela pourrait vous épargner de l'argent.

NEW YORK LIFE

New York Life

1425, rue de la Montagne
M. Leslie F. Farrell, CLU, gérant
2120 est, rue Sherbrooke
M. Albert Vaillancourt, CLU, gérant

MAINTENANT, PIED COMPLET!

des bas élastiques qui ont l'apparence des bas de nylon véritables

Les bas élastiques avec pied complet de Bauer & Black sont si diaphanes que vous pouvez les porter sans avoir à les recouvrir. Les talons et les bouts extensibles ne se replient pas et ne serrent pas le pied. Très légers, frais, nylon extensible de 2 façons.

$13.95 à $21.95

PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE
SUCC. 921, STE-CATHERINE EST
VI. 2-9622

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
Le magasin tout à la Joie des Fêtes

Jeudi une

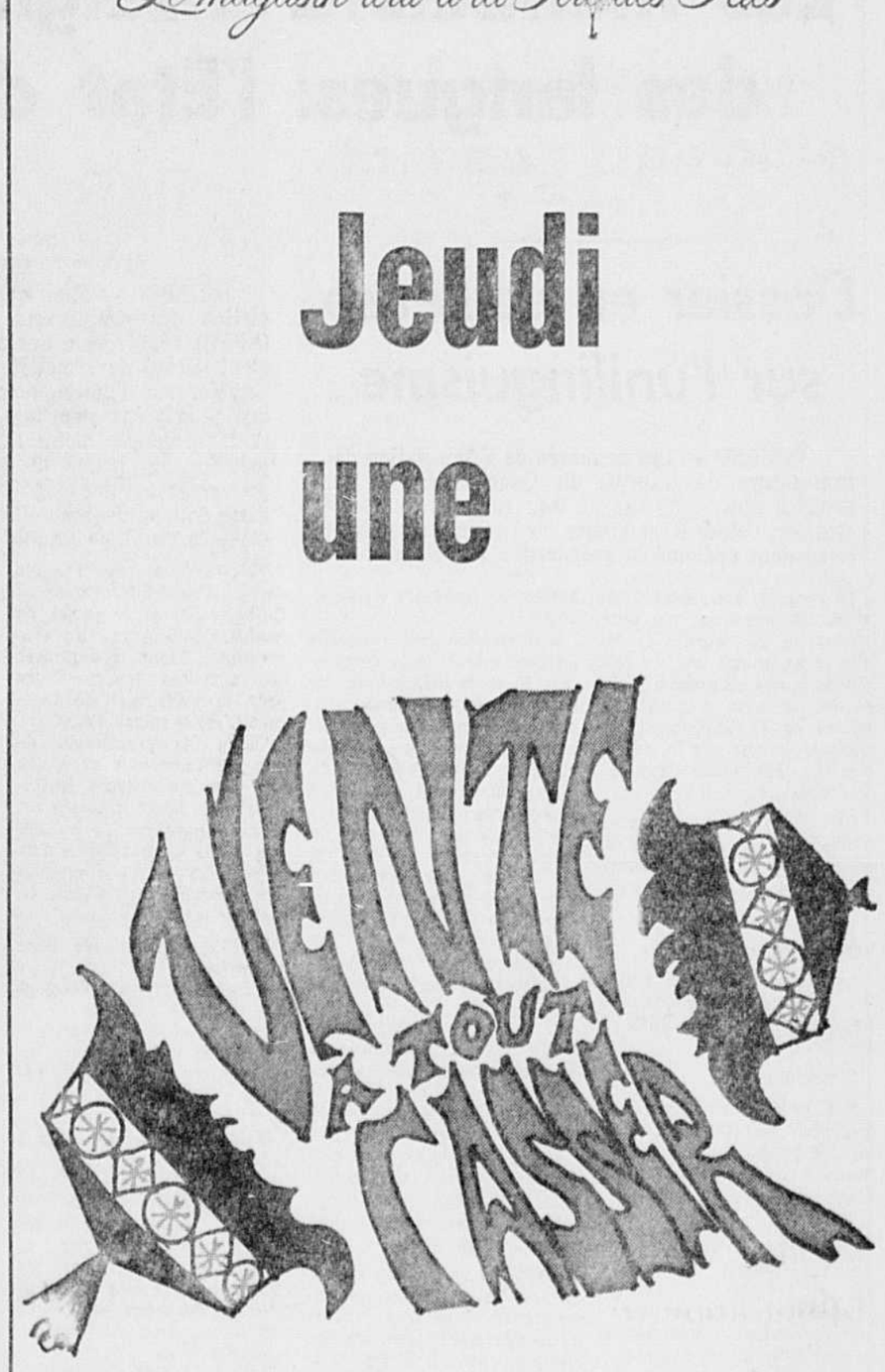

chez Morgan

PROFITEZ-EN!

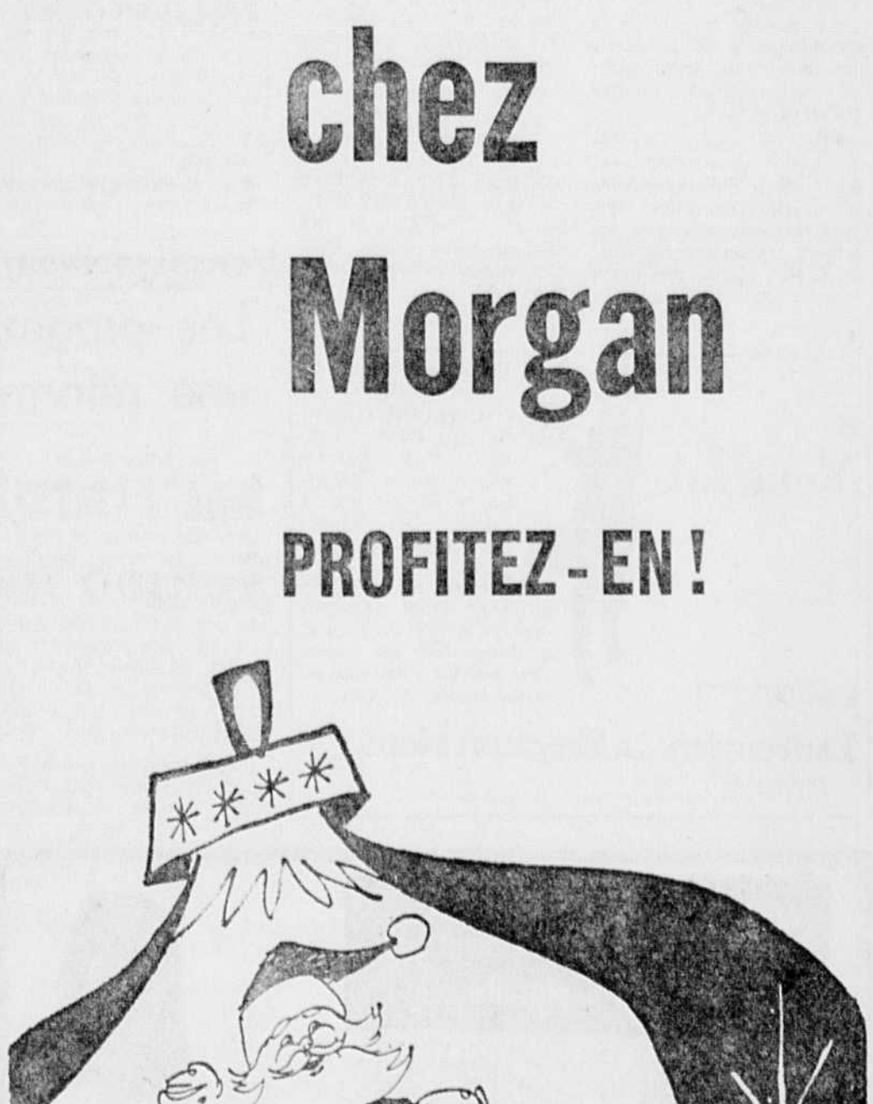

Les petits garçons et les petites filles sont invités à venir prendre le

PETIT DEJEUNER avec le Père Noël

Ho ! Ho ! Ho ! Voici le Père Noël qui passe de table en table pour faire un brin de causette avec ses petits amis ! Et maintenant, voici des clowns ! Il y a de la musique et . . . des cadeaux pour tout le monde! Et quel petit déjeuner délicieux ! . . . du bacon bien croustillant et des oeufs juste à point !

Les samedis 30 novembre, 7 et 14 décembre
à 8 h. 30, 9 h., 9 h. 30 et 10 h.

Au restaurant Le Buffet, au septième, chez Morgan, centre-ville.
Retenez vos places dès maintenant pour le petit déjeuner du samedi 30 novembre. Adultes : $1 Enfants : .75

Téléphoner à 842-6261 pour retenir vos places

Les billets retenus avant le jeudi 28 novembre seront portés à votre compte et postés. Vous pouvez aussi venir les chercher à la salle à manger Regency, au sixième de 11 heures à 4 heures de l'après-midi. Les jeudis et vendredis de 11 heures à 8 h. du soir.

Tchécoslovaquie: les journalistes et les étudiants s'agitent

PRAGUE (AFP, UPI, PA) — Pendant que 600 journalistes de Prague envisagent de prendre action à la suite de l'interdiction de deux de leurs journaux, les étudiants tchécoslovaques occupent pacifiquement leurs facultés, et ce pour une durée de trois jours, en guise de protestation contre la remontée des forces "conservatrices" au sein du plénum du comité central du parti communiste.

En fait, l'occupation avait déjà commencé hier, journée internationale des étudiants. Les dirigeants avaient mis la population en garde contre des manifestations dans la rue. De fortes concentrations de policiers et de miliciens gardaient hier les points stratégiques de Prague et notamment le quartier où est située l'ambassade soviétique.

Le texte de la résolution de politique générale adopté par le plenum du comité central ne sera rendu public que ce soir. Néanmoins, un "comité exécutif du présidium", composé de huit membres, a été désigné. Cet organisme sera selon les paroles de M. Husak, "un organe opérationnel chargé de diriger le travail du parti". Il s'agirait de diluer l'autorité de M. Dubcek, premier secrétaire du parti.

Selon les observateurs, les éléments majeurs qui semblent se dégager des travaux du plenum du comité central sont les suivants: remontée des "conservateurs" au secrétariat du comité central et dans les organismes du parti, neutralisation apparente de M. Alexandre Dubcek.

Le retour en force des "conservateurs" est un fait indéniable, dit-on. Celle de M. Lubomir Strougal, tant au présidium restreint du comité central, à la tête du bureau provisoire du parti communiste de Bohême et Moravie (en fait le parti communiste tchèque) et au secrétariat du comité central est particulièrement remarquée.

Varsovie élimine Adam Rapacki

VARSOVIE (AFP, UPI, PA) — A la suite des élections au comité central du parti communiste polonais qui ont clôturé les travaux du 5e Congrès de ce parti, M. Wladyslaw Gomulka a conservé son poste de premier secrétaire, mais trois postes au présidium ont changé de titulaire. MM. Adam Rapacki, Franciszek Waniolka et Eugenius Szyr ne font plus partie du bureau politique.

Selon les observateurs, le départ de ces trois personnalités marque, dans le domaine de la politique intérieure, le triomphe de la lutte contre le "revisionnisme et le sionisme" et, dans le domaine de la politique étrangère, la soumission totale à Moscou. Ce remaniement semble confirmer les rumeurs, très répandues en Pologne, voulant que les dirigeants régionaux du parti, notamment l'influent M. Edouard Gierek, premier secrétaire de Silésie, tous ralliés à une idéologie nouvelle représentant une synthèse du vieux nationalisme et de la fidélité inconditionnelle à Moscou, aient de plus en plus d'ascendant sur les autorités centrales de Varsovie.

Panagoulis est condamné à mort

ATHENES (AFP, UPI, PA) — Le tribunal militaire d'Athènes a condamné à mort hier Alecos Panagoulis, accusé d'avoir tenté d'assassiner, le 13 août dernier, M. Georges Papadopoulos, chef de la junte militaire grecque.

Un autre accusé dans la même affaire, M. Eleftherios Veryvakis, un avocat de 33 ans, a été condamné à la détention perpétuelle. Le tribunal a imposé des sentences de prison allant d'un an avec sursis à 24 ans à 9 autres accusés. Quatre accusés ont été jugés innocents.

L'exécution de la sentence contre Panagoulis doit intervenir, selon les lois en vigueur, dans les 72 heures après sa condamnation. On se demandait toutefois hier soir à Athènes si Panagoulis sera exécuté. La réponse à cette question, d'après les observateurs, est beaucoup plus d'ordre politique que judiciaire.

Pour certains, le premier ministre Papadopoulos se refuserait à ternir la réputation qu'il s'est faite d'avoir pris et conservé le pouvoir sans effusion de sang.

Condamné à mort non pas pour l'attentat contre M. Papadopoulos, mais pour désertion et tentative de renverser le régime social par la force, Panagoulis avait déclaré au cours de son procès: "Si je meurs, ce sera en combattant pour la liberté et d'autres continueront après moi. Ce gouvernement qui s'est instauré par la force devra partir par la force."

* * *

A l'annonce de cette nouvelle, les "Organisations antidictatoriales grecques de Montréal" ont adressé un appel au gouvernement du Canada et au peuple canadien pour qu'ils agissent d'abord en sauvant le patriote Panagoulis et en arrêtant la junte grecque sur "la pente criminelle des exécutions massives".

téléphoto PA

Irlande: survie des guerres de religion

Au cours des manifestations qui se sont déroulées samedi à Londonderry en Irlande du Nord, un jeune homme a réussi à sauter la barricade au moment où se faisaient face les manifestants et les policiers. Cette manifestation faisait partie d'une campagne lancée par un comité de citoyens catholiques qui accusent les autorités municipales (protestantes) de discrimination dans l'emploi, le logement et le droit de vote. A l'issue de cet incident les manifestants se sont réunis dans la principale Place de la ville pour y entendre des discours. Ils se sont ensuite dispersés, mais les autorités craignent des accrochages aujourd'hui.

Une autre manifestation nationaliste tourne à la bagarre en Irlande du Nord

LONDONDERRY, (PA,UPI) — Les leaders du mouvement nationaliste de l'Irlande du Nord ont transformé aujourd'hui une séance judiciaire en une manifestation politique qui s'est terminée par des échanges de coups avec les policiers.

Une foule de près de 1,000 personnes s'était rassemblée devant le palais de justice de Londonderry où Gerry Fitt, un républicain qui est député au Parlement de Londres, et 45 autres personnes ont comparu sous l'accusation d'avoir troublé la paix publique lors d'une manifestation le 5 octobre dernier.

Le causes ont été remises au 5 décembre. A la fin de l'audience, la foule se dirigea vers l'hôtel de ville. Le cortège était dirigé par Fitt, porté sur les épaules de ses partisans. Fitt harangua la foule du portique de l'hôtel de ville. La police, craignant apparemment que les manifestations n'envahissent la mairie, s'interposa pour bloquer l'entrée.

Aussitôt des bousculades se produisirent et des coups de poing furent échangés entre manifestants et policiers. L'ordre fut rétabli en l'espace de quelques minutes, la police procédant à quelques arrestations.

La bataille terminée, les dockers rassemblés devant l'hôtel de ville déclarèrent la grève et entreprirent de défiler dans les rues de la ville en dépit d'un ordre du gouvernement interdisant de telles manifestations.

Hier, le parti nationaliste dirigé par M. Edward McAteer a lancé une campagne de désobéissance civile en réclamant des réformes gouvernementales.

Les nationalistes, fortement appuyés par les catholiques qui forment un tiers des 1,500,000 habitants d'Irlande du Nord, affirment que les gouvernements municipaux dominés par les protestants pratiquent la discrémination à l'endroit des catholiques dans l'emploi, le logement et les élections locales.

Le gouvernement provincial, dominé par le parti unioniste, protestant et probritannique, a promis des réformes, mais les habitants en majorité catholiques de Londonderry s'impatientent et s'agitent depuis quelque temps.

Samedi, des militants des droits civiques ont défilé jusqu'au coeur de la ville, faisant fi de l'interdiction de la police. Les policiers ont réussi à arrêter la marche après un accrochage avec les manifestants.

Les Etats-Unis auraient sommé Saigon de se rendre à Paris

(d'après UPI et AFP) — Les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils ne négocieront pas un nouvel accord avec Hanoï et ont lancé un ferme avertissement à Saigon de se rendre à la table des négociations, affirment, aujourd'hui, des diplomates à Paris.

Les mêmes personnes affirment que Washington a dit à Saigon que "constitutionnellement, ils ne pouvaient accepter" de remplir un rôle secondaire, à l'ombre du Sud-Vietnam, à la table des négociations.

Selon ces sources diplomatiques autorisées, l'avertissement ferme de Washington à Saigon est apparemment intervenu à la suite d'une mise au point catégorique d'Hanoï précisant qu'il ne se pliera pas aux conditions du Sud-Vietnam voulant que le Front national de libération ne jouisse pas d'un statut égal autour de la table des négociations.

Toujours selon les diplomates, le message des Etats-Unis a été remis personnellement au président Nguyen van Thieu à Saigon. Dès lors, la rumeur a voulu que ce dernier remanie son cabinet peu avant d'annoncer la fin du boycottage des pourparlers élargis de Paris.

Entre-temps, une importante opération de ratissage eut lieu, hier, à Danang dans le but de décourager un plan d'attaque que le Vietcong semble s'apprêter à diriger contre la grande base militaire américaine. Selon des rapports américains et sud-vietnamiens, l'opération de ratissage aurait fait 416 morts, chez les communistes, dans la seule journée d'hier.

Le convre-feu qui fut de 24 heures, dans la journée d'hier, à Danang, a été réduit à douze heures, aujourd'hui.

Un général sud-vietnamien affirme, aujourd'hui, que des troupes nord-vietnamiennes traversent toujours la zone démilitarisée en dépit des accords intervenus entre Washington et Hanoi à Paris.

Dans la journée d'hier, les pilotes américains ont détruit, dans la zone, neuf bunkers nord-vietnamiens, ont déclenché cinq incendies et ont tué quatre Nord-Vietnamiens.

C'était la dix-neuvième fois que l'aviation et l'artillerie américaines ripostaient à des attaques venues de la zone depuis l'arrêt des raids aériens au Nord-Vietnam, le 1er novembre dernier.

On tente de sauver un enfant avec le sang d'un chimpanzé

ATLANTA (UPI) — Une fillette de trois ans a dû recevoir deux longues transfusions de sang hier, ayant réagi négativement à une intervention sans précédent par laquelle son système sanguin fut relié à celui d'un chimpanzé.

Les médecins de l'hôpital Egleston d'Atlanta signalent que l'état de la fillette a continué de se détériorer et qu'on a dû recourir à un inhalateur pour l'aider à respirer.

Vendredi, la fillette a subi une opération de six heures dans laquelle on a relié son système circulatoire à celui d'un chimpanzé de 68 livres dans l'espoir de la sauver de l'hépatite, une maladie du foie. L'opéraiton devait permettre au foie de la patiente de récupérer et de combattre l'infection, ses fonctions étant assumées par le système sanguin du singe.

L'enfant demeure dans un état critique et est dans le coma depuis l'opération.

"Zond-6" a atterri en utilisant une nouvelle technique

MOSCOU, (AFP-UPI-PA) — L'agence Tass a confirmé aujourd'hui que la station automatique "Zond-6" a regagné la Terre hier après un vol Terre-Lune-Terre de sept jours. L'appareil s'est posé à l'endroit prévu, en Union soviétique.

Un nouveau système de retour sur terre a été expérimenté avec "Zond-6", ajoute Tass. Il s'agit d'une descente orientée avec utilisation de la force ascensionnelle aérodynamique de l'appareil qui se pose. Avant d'entreprendre son vol de retour, "Zond-6" a contourné la Lune à une altitude de 1,502 milles dans le but de mettre à l'épreuve tout un appareillage dans des conditions réelles d'une expédition vers la Lune.

Les observatoires occidentaux de Bochum, en Allemagne de l'Ouest, et de Jodrell Bank, en Angleterre, avaient annoncé dès hier que "Zond-6" était revenu sur terre. On croyait cependant que l'appareil avait amerri dans l'Océan indien comme l'avait fait "Zond-5" en septembre dernier.

La nouvelle technique d'atterrissage semble utiliser le phénomène du rebondissement, celui que l'on peut constater quand on lance un caillou à la surface de l'eau.

Au cours d'une première étape, l'appareil arrive dans les couches denses de l'atmosphère à la vitesse de 24,591 milles à l'heure. Cette entrée réduit la vitesse à 16,900 milles à l'heure. L'engin sort de l'atmosphère et remonte dans l'espace tout en poursuivant sa course balistique.

La seconde étape intervient alors et l'appareil replonge vers les couches denses de l'atmosphère où ses qualités aérodynamiques assurent son retour en un endroit précis.

On croit que Zond-6 a transporté des petits animaux et des insectes au cours de son voyage. Zond-5 transportait des tortues, des mouches et des vers dans son vol autour de la Lune. Le but de cette expérience aurait été de vérifier les effets des rayons cosmiques sur la vie animale.

Pendant ce temps, TASS a annoncé samedi que les spécialistes soviétiques ont lancé le même jour un satellite artificiel "Proton-4" d'un poids record de 17 tonnes.

TASS précise que le poids du dernier étage de la fusée porteuse n'est pas compris dans les 17 tonnes. Le poids de l'appareillage scientifique représente à lui seul, 12,5 tonnes.

Le satellite gravite sur une orbite dont voici les caractéristiques: périgée 150 milles, apogée 300 milles; période de révolution: 91,75 minutes.

Comme ses prédécesseurs Proton 1, 2 et 3, le nouveau satellite est destiné à l'étude des rayonnements cosmiques. Ce sont des études qui exigent un appareillage encombrant et surtout très lourd a ajouté TASS.

Les trois premiers Proton, lancés respectivement les 16 juillet 1965, 2 novembre 1965 et 6 juillet 1966, pesaient chacun 12,2 tonnes.

Le trait frappant de la présente expérience est le poids de ce nouveau satellite, qui se trouve porté à 17 tonnes.

Franco reçoit Rusk à Madrid

MADRID, (UPI, AFP) — M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, s'est entretenu aujourd'hui pendant une heure avec le chef de l'Etat espagnol, le général Franco, au palais du Pardo.

M. Rusk, accompagné de certaines personnalités américaines, est arrivé en Espagne samedi pour une série d'entretiens avec les dirigeants espagnols.

A l'audience de ce matin, M. Rusk était accompagné notamment de M. Robert F. Wagner, ambassadeur des Etats-Unis à Madrid. Pendant ce temps, le général Earle G. Wheeler, chef de l'état-major inter-armes américain, s'entretenait avec le général Jose Lacalle Larraga, ministre espagnol de l'air. Leurs entretiens portent essentiellement sur le renouvellement de l'accord des bases américaines en Espagne.

L'Italie est au bord de la crise

ROME (PA) — L'Italie entreprend aujourd'hui une semaine qui s'annonce difficile: une grève nationale des fonctionnaires est prévue pour ce soir, les étudiants ont annoncé des manifestations d'envergure et enfin le gouvernement est sur le point de démissionner.

La grève de 24 heures des employés de l'Etat doit débuter ce soir par le débrayage des employés du rail pour appuyer leurs demandes d'augmentation de salaires. A minuit, les postiers, les employés du téléphone et de l'électricité se joindront à eux. Et pour compléter le tableau, les fonctionnaires s'abstiendront de se rendre aux tribunaux, aux bureaux des divers ministères, aux écoles et aux agences gouvernementales.

L'ordre de grève, lancé par les syndicats d'allégeance catholique et communiste, touche deux millions de travailleurs. Une bonne partie du pays se trouvera donc paralysée. La semaine dernière, plus de dix millions de syndiqués des entreprises privées ont fait une grève de 24 heures.

En même temps, les factions étudiantes déçues du rythme sur lequel s'opère la réforme universitaire ont annoncé qu'elles feraient front commun avec les travailleurs dans d'autres manifestations cette semaine.

Depuis une semaine, les étudiants occupent quatre des universités du pays. Des affrontements violents entre manifestants et forces de l'ordre sont survenus la semaine dernière, et, samedi, des étudiants se sont bagarrés avec les troupes de choc de la police de Florence lorsqu'une manifestation organisée pour demander la libération d'étudiants emprisonnés dégénéra en émeute.

D'autre part, la direction de l'Université de Rome a annoncé qu'elle avait fait interrompre les circuits téléphoniques à la faculté de Droit occupée parce que les étudiants avaient logé de nombreux appels téléphoniques vers d'autres pays.

Le malaise étudiant et les grèves sont reliés à l'incertitude qui plane sur les milieux gouvernementaux.

Depuis cinq mois, la formation minoritaire des Chrétiens démocrates évolue boiteusement sous la férule du premier ministre Giovanni Leone, dans l'attente du retour des socialistes vers leur coalition.

Les socialistes sont maintenant prêts et on croit que M. Leone présenterait sa démission mardi.

Mercredi, le conseil national des chrétiens démocrates doit se réunir pour discuter de la reconstitution d'un gouvernement de centre-gauche.

En général, on s'attend que M. Mariano Rumor, secrétaire du parti et le ministre du Trésor Emilio Colombo seront les principaux candidats au rôle du premier ministre.

Le médecin de Pie XII est mort à Rome

ROME, (UPI, PA) — Un médecin tombé en disgrâce après avoir refilé à la presse des renseignements et des photos concernant l'agonie et la mort du pape Pie XII, est décédé à l'âge de 77 ans, annonce, aujourd'hui, un journal de Rome.

Le docteur Riccardo Galeazzi-Lisi est mort, samedi, dans la capitale italienne où il est inhumé, aujourd'hui. Considéré comme le plus grand oculiste de son pays, le docteur Lisi était membre des plus grandes sociétés médicales. Il connut la disgrâce en 1958 lorsqu'il fut surpris à vendre des photos qu'il avait prises de Pie XII sur son lit de mort. Dès lors, des sociétés savantes l'expulsèrent de leurs rangs et il dut démissionner de son poste de directeur des services médicaux au Vatican.

Le docteur Lisi en appela des jugements sévères portés contre lui, et il fut, par la suite, réhabilité par quelques-unes des sociétés savantes. Une cour de justice ne le condamna pas moins à payer 12,900 dollars à des confrères qui avaient rédigé des articles médicaux pour lui.

N.Y.: accord de principe entre les autorités et les instituteurs

NEW YORK (AFP, UPI) — Le maire de New York, M. John V. Lindsay, a annoncé hier qu'un accord était intervenu entre les représentants de la municipalité et ceux des syndicats des instituteurs des écoles publiques. Les termes de cet accord, le troisième depuis que la grève a été déclenchée le 9 septembre, ne seront publiés qu'après avoir été ratifiés par les grévistes. La dernière séance de négociations a duré plus de 26 heures, d'après M. Lindsay.

Aucune des parties ne semble pleinement satisfaite de cet accord et les dirigeants de la fédération, qui groupe 55,000 instituteurs, ont commencé par retarder le vote des grévistes sur le règlement proposé, qui devait avoir lieu hier soir. Toutefois, quand ils apprirent qu'un certain nombre d'instituteurs avaient déjà voté, ils décidèrent de laisser libre cours au scrutin et annoncèrent que la salle réservée à cet effet resterait ouverte ce matin pour permettre à tous les grévistes de voter.

L'essentiel c'est d'être sûr de soi

VOUS AUSSI

Quels que soient votre âge, votre occupation et votre degré d'instruction, vous pouvez tirer profit de notre cours de culture humaine. Ce n'est pas un cours théorique, mais un cours pratique de 15 semaines.

UN SEUL SOIR PAR SEMAINE

Les frais de cours sont déductibles selon l'article 11(1)q.c. de la loi de l'impôt sur le revenu.

Venez assister à une DEMONSTRATION GRATUITE

Rendez-vous au Palais du Commerce, suite 219 ... ou entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur. (Venez en METRO, descendez à la station Berri — de Montigny et prenez la sortie Ontario).

Mercredi le 20 nov. ou vendredi le 22 nov.

à 8 h p.m.

Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, composez 842-8186

Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions

L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ

Depuis 1954, plus de 11,000 gradués enthousiastes, dans 4 provinces canadiennes.

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION DES ÉCOLES PRIVÉES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC INC.

Extra-Spécial DE LA SEMAINE

AU PAVILLON COLONIAL

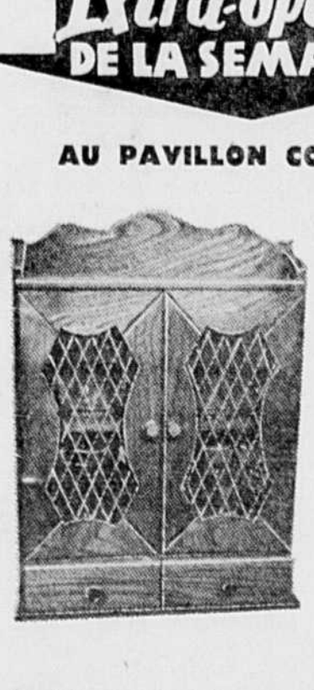

Etagère à épices, pratique et décorative. Beau fini chêne — Deux portes à grillage, deux tiroirs.

Valeur de $12.95

ACHAT SPECIAL Seulement $6.95

Le style colonial, c'est une spécialité chez Jean-C. LeBlanc. 1001 meubles et accessoires de décoration.

Jean C. LeBlanc A MEUBLEMENT INC.

5826 rue ST-HUBERT 272-1122

• Sortie Rosemont du Métro — • Stationnement gratuit à l'arrière

Le Pays de L'arbre de Noël

Simpsons

EN VILLE - FAIRVIEW - ANJOU

MODE À PRIX D'AUBAINES AU "SALON VENDÔME"

Un solde spectaculaire de modèles à porter le jour ou le soir !... Une occasion sensationnelle qui permettra à la femme élégante de choisir des vêtements ravissants tout en économisant !

MANTEAUX GARNIS DE FOURRURE, ottoman, bouclé, tweed, gabardine, melton ; cols luxueux en vison, castor, renard, lynx, astrakan. Rég. $210 à $400 Ch. 159.99 à 319.99

COSTUMES GARNIS DE FOURRURE, choix de lainages, bouclés, tissu-re gabardine ; garniture de vison, d'ocelot, d'astrakan, de renard, de castor. Rég. $200 à $240 Ch. 159.99 à 189.99

MANTEAUX SANS FOURRURE, tweeds et lainages unis. Rég. $125 à $155 Ch. 99.99 à 119.99

COSTUMES SANS FOURRURE, jupe et veste ou robe et veste. Lainages en tons clairs et foncés. Rég. $80 à $185 Ch. 39.99 à 139.99

ENSEMBLES, robe et manteau ou robe et veste en soie, soie/worsted, coton/laine. Marine, noir, beige, rose. Tailles 8 à 16 dans le groupe (non dans chaque modèle ou couleur). Rég. $110 à $235 — Ens. $59 à $149

ROBES COCKTAIL ET ROBES LONGUES, soie, rayonne, ottoman, chiffon, brocard. Bleu, rouge, vert. 8 à 16 dans le groupe (non dans chaque modèle ou couleur). Rég. $70 à $150 Ch. $49 à $65

COSTUMES TRICOT DE LAINE, de première qualité importés d'Italie. Modèles 2 et 3 pièces, robes et robes/vestes. Nouveaux tons d'automne. Tailles 8 à 14 dans le groupe (non dans chaque modèle ou couleur). Rég. $70 à $225 Ch. $39 à $70

ROBES, sans manches, manches courtes ou longues. Lainage, laine mixte, fibres synthétiques. Tailles 8 à 20 dans le groupe (non dans chaque modèle). Rég. $60 à $175 Ch. $29 à $99

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSONS — Salon Vendôme (733) au troisième en ville seulement

MAINTENANT CHEZ SIMPSONS... BAS-CULOTTES DE "KAYSER" ainsi que bas de soutien "Kayser"

Le bas-culotte "Kayser", voilà ce qu'il vous fallait pour passer l'hiver en beauté ! Avec eux, pas de gaine ni jarretelles... ! Que vous portiez mini ou maxi, vous serez sûres d'être toujours élégantes !

A. **Bas-culotte nylon filet double.** Choix de tons Tropical, ou neutre. Tailles P, M. et G. ch. 3.50

AA. Aussi bas-culotte nylon filet simple. Ch. $3

B. **Bas-culotte "Bikini" en nylon fin et extensible.** Choix de tons Tropical, Sahara et Brun Orchidée ou neutre. Tailles P, M. et G. Ch. 3.50

C. **Bas-culotte "Added Attraction".** Il galbe merveilleusement bien la taille et les jambes. Choix de tons Tropical ou neutre. Tailles P, M. et G. .. Ch. $5

Aussi bas de soutien "Kayser" non illustrés

D. **Bas de nylon "Supp-Hose".** Avec ou sans couture. Procure un soutien confortable. Tons de beige. Pointures 8½ à 10½ et 10½ à 12 (très longs). Pai. $5

E. **Bas "Supreme Sheer" ultra diaphane.** Nylon et Lycra* diaphane, procurant un excellent soutien. Tons de beige, Sahara et brun Orchidée. Pointures 8½ à 10½ et 10½ à 12 (très longs). Pai. $5

F. **Bas de nylon ultra transparents.** Il peut être porté en soirée ou en toute autre circonstance. Tons de beige, Sahara et brun Orchidée. Pointures 8½ à 10½, 10½ à 12 (très longs). Pai. $6

Aussi disponibles avec pointes et talons renforcés. Pai. $6

*Marque déposée DuPont pour la fibre spandex

Commandes postales et téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSONS — Bas pour dames (707) du rez-de-chaussée
Aussi à Fairview et Anjou

SIX PRODUITS LANCOME POUR REFAIRE VOTRE BEAUTE ET MIEUX LA CONSERVER

Des produits de beauté formidables et qui redonneront à votre épiderme les soins dont il avait besoin... particulièrement à cette époque de l'année où les rigueurs de l'hiver commencent à se faire sentir !

A. **Crème revitalisante et pénétrante Absolue de Lancôme !** Elle stimule le renouvellement des cellules, régularise les secrétions de la peau. En plus, elle est merveilleusement hydratante et immédiatement assimilée en profondeur.
Tube de 1½ on. Ch. 7.50 ou pot de 2½ on. Ch. 10.50

B. **Emulsion hydratante Frescabel pour pré-maquillage. De Lancôme !** Permet aux épidermes les plus sensibles de mieux recevoir le fond de teint tout en lui donnant plus d'éclat.
Tube de 1½ on. Ch. 5.75 ou pot de 1½ on. Ch. 6.75

C. **Masque 10" hydratant pour le visage. De Lancôme !** Un masque qui rafraîchit, rajeunit et adoucit l'épiderme. 2 on. Ch. 5.25

D. **Le tonique de Lancôme.** Une lotion tonifiante et hydratante, non alcoolisée et qui apporte douceur et fraîcheur à l'épiderme. Pour peaux normales, sèches ou sensibles.
4½ on. Ch. 3.25 7½ on. Ch. 4.25 14½ on. Ch. $7

E. **Lait démaquillant Galatée de Lancôme.** Démaquille à la perfection, ne laisse pas la moindre trace de saleté. Une émulsion efficace qui prépare votre épiderme à mieux recevoir votre prochain maquillage. 5 on. Ch. 3.75 ou 7½ on. Ch. $5

SIMPSONS — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée

F. OFFRE D'INTRODUCTION

Le tout nouvel arôme "Climat" de Lancôme est maintenant disponible en flacons de parfum ¼ on. Ch. $11 ; ½ on. Ch. $18 ou 1 on. Ch. $28 ou en flacons d'Eau de toilette 2 on. Ch. 8.50 ; 4 on. Ch. $12 ou 8 on. Ch. 18.50 !

Ne manquez pas de venir rencontrer Mme France

Cette représentante en produits de beauté Lancôme sera chez Simpsons, **en ville seulement**, du mardi 19 au 23 novembre inclusivement, au rayon de la parfumerie, afin de vous donner quelques conseils concernant les soins nécessaires à votre épiderme.

L'ETANG AUX POISSONS

Tous ceux qui pêchent un poisson reçoivent un prix ! Venez essayer vous aussi.

Le prix : 25¢ — taxe comprise.

SIMPSONS — Jouets (759) au cinquième

Tout brille... tout étincelle !

VISITEZ LE COIN DE L'ARBRE

Chez SIMPSONS en ville, aussi à Fairview et Anjou

Faites vos achats en utilisant votre compte-crédit Simpsons.

Voyez l'atelier du Père Noël

Via Telstar, parlez au Père Noël

par Stratophone

Regardez dans le Télescope Magique — vous verrez le Père Noël à l'oeuvre dans son atelier du Pôle Nord pendant que vous lui parlez dans le Stratophone.

De 10 h a.m. à Midi — De 2 h p.m. à 4 h 30 a.m.
De 7 h p.m. à 9 h p.m. les soirs d'ouverture.

SIMPSONS — Jouets (759) au cinquième et à Anjou

HEURES D'AFFAIRES : OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 21 H. EN VILLE : 9 H à 17 H 30 | OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 22 H FAIRVIEW ET ANJOU : 9 H 30 à 18 H | SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 H **842-7221**

Laurent Dumais marque 33 points et le collège de Rigaud s'assure le championnat provincial

par François BELIVEAU

Faisant face à une équipe visiblement hors de calibre, les Voltigeurs du Collège Rigaud-de-Vaudreuil ont facilement surclassé les Lions du St. Lawrence College, de Ste-Foy, au compte de 71-7 hier après-midi et ont ainsi accédé au titre de premiers champions provinciaux du football intercollégial senior.

Les Voltigeurs, qui étaient champions de la ligue Intercollégiale de football du Québec, ont donc mérité le trophée emblématique de ce championnat du Québec qui leur a été remis par M. Paul-Marcel Raymond, président de l'Association Plumica Sports, organisme groupant tous les rédacteurs, chroniqueurs, annonceurs et photographes sportifs.

Le Rigaud en était à son 9e et dernier match de la saison et il n'a subi aucune défaite, annulant une fois au compte de 25-25 avec les Chevaliers Bleus du Collège Sainte-Marie. De son côté, le St. Lawrence, champion de l'Association sportive intercollégiale du Québec (groupant trois équipes de Québec, une de Chicoutimi et une autre de Jonquière) en était à son premier revers en sept matches.

Hier, malgré l'évidente supériorité des Voltigeurs, qui menaient déjà 28-0 à la fin du premier quart et 44-7 à la demie, la rencontre a été robuste jusqu'à la fin, les joueurs du collège anglais affichant une ténacité constante.

Les quelque 600 amateurs qui s'étaient rendus au stade de l'Université de Montréal malgré le froid ont applaudi le centre-arrière Laurent Dumais, le meilleur des Voltigeurs avec 33 points, soit quatre touchés et neuf bottés de transformation. L'autre centre-arrière Jacques Guérin, qui a pris la place de Richard Dupras au quart-arrière dans le dernier quart, a accumulé 12 points en marquant deux des trois premiers touchés des gagnants au premier quart.

Les quatre autres touchés du Rigaud ont été réussis par des joueurs différents, soit le flanqueur Pierre Chartrand sur une course de 80 verges après avoir capté un retour de botté; l'ailier Yves Séguin; le demi-défensif Richard Tatlock et le secondeur intérieur Gilles Morin, qui a recouvré un ballon échappé par les Lions à l'intérieur de leur zone de buts. Le garde-offensif François Borduas a complété le pointage avec un touché de sûreté.

L'ailier droit John Foster a réussi le seul touché des Lions au début du 2e quart et William Wiatis a botté le converti.

Laurent Dumais, qui a réussi neuf des dix convertis tentés hier, a donc accumulé au total 125 points cette saison dans l'uniforme des Voltigeurs.

En plus de leur infériorité vis-à-vis des locaux les Lions, qui n'ont pas affronté une aussi bonne opposition que les Voltigeurs au cours de la saison, semblaient toujours se butter à la malchance, hier, malgré leur grande détermination de faire bonne figure. C'est ainsi qu'en plus d'une échappée dans leur zone de buts, plusieurs autres échappées sur le terrain pendant leurs jeux offensifs; la faiblesse de leur formation offensive qui frappait encore, mais sans succès, à la porte des buts des Voltigeurs à la dernière minute de jeu, ils ont perdu 101 verges de terrain en huit punitions, contre seulement deux punitions pour 30 verges de pertes aux Voltigeurs.

Le Rigaud a gagné 22 premiers essais contre seulement huit pour les visiteurs qui, à la première demie, en raison des punitions, n'avaient pu gagner de terrain au sol mais plutôt, accusaient une perte de 11 verges. Pendant ce temps, le Rigaud accumulait des gains de 173 verges dans ses jeux au sol.

Au total, le Rigaud a obtenu 290 verges de gains au sol et 168 dans les airs pour un total de 458 contre 65 verges de gains au sol et 66 dans les airs pour un total de 131 en faveur des Lions qui se sont révélés nuls dans les jeux aériens au cours de la deuxième demie.

Les deux équipes qui s'affrontaient hier pour la première fois, représentaient deux collèges privés. Celle de Rigaud, dirigée par l'instructeur William Shaw, alignait des joueurs âgés de 22 ans au maximum choisis parmi quelque 400 étudiants, tandis que celle du St. Lawrence College, les joueurs, âgés au maximum de 24 ans, avaient été choisis parmi les quelque 200 étudiants de l'institution. Ils étaient dirigés par l'instructeur Brenden Rooney.

photo Robert Nation, LA PRESSE

La coupe des champions!

Les premiers champions provinciaux du football intercollégial sénior ont été couronnés hier, quand le président de Plumica-Sports, M. Paul-Marcel Raymond, a remis la coupe emblématique à Jacques Guérin, capitaine des Voltigeurs de Rigaud, qui venaient de surclasser la meilleure équipe de la région de Québec par le compte de 71-7.

Les inscrits ce soir

PREMIERE COURSE
TROT — BOURSE: $1,200
Non-gagnants de $2,000 en 68. Aussi éligibles: gagnants de $2,000 à $2,500 en 68 qui n'ont pas gagné depuis le 18 octobre. Non-gagnants de $5,000 à vie.

1 Ambro Earl	Bourgon	3-1
4 Lady Spring	Hanna	7-2
3 Joaniro	Gillis	4-1
7 Murrigan	Hen. Filion	9-2
5 Trader Midnite	(pas choisi)	5-1
2 Lela Sharpshooter	McElroy	6-1
8 Southern Chief	Cyrenne	8-1
6 Sharp Kilt	Coutu	12-1

Aussi éligible:
Frosty Tip — Catellier

DEUXIEME COURSE
(A réclamer: $1,500)
BOURSE: $1,100

3 Caporal Tracy	Bardier	3-1
4 Wee Governor	Pelletier	7-2
5 More Scotch	Bourassa	4-1
2 Mighty Counsel	Jutras	9-2
6 Edbra Wilson	Plouffe	5-1
7 Gold Dust	Hébert	5-1
1 Uhuru	Baillargeon	6-1
8 Faithful Pick	Turcotte	6-1

Aussi éligibles:
1 Jane True — Ponton
2 Poplar Portia — Desjardins

TROISIEME COURSE
AMBLE "CANADAIR"
BOURSE: $2,000
Non-gagnants de $12,000 en 68 (Allocations). Aussi éligibles: gagnants de $12,000 à $15,000 en 68 qui n'ont pas gagné une course depuis le 18 octobre ou à réclamer $15,000.

1 Fitzgerald	White	2-1
7 Papa	MacGregor	5-2
2 Connecticut Star	Hen. Filion	3-1
3 Sir Chief	Turcotte	4-1
8 Direct M. Adios	Bédard	9-2
4 Gee Dee Frisco	Cyrenne	6-1
6 Helf Hanover	Lachance	6-1
5 Captain Forever	Gamache	7-1

Aussi éligible:
Jet Attack — (pas nommé)

QUATRIEME COURSE
TROT — BOURSE: $1,400
Non-gagnants de $3,500 en 68. Aussi éligibles gagnants de $3,500 à $4,500 en 68 qui n'ont pas gagné depuis le 18 octobre. (Allocations) ou aussi à réclamer $3,500.

2 Adrien Mir	Hen. Filion	3-1
1 Success Do	White	7-2
3 Wana Steam	Hébert	4-1
7 Lucky Friday	Lachance	9-2
6 Foundation	Cyrenne	6-1
5 In Tempo	Barrieau	8-1
8 Drummond R.C.	Paradis	8-1
4 Todd Flemington	Martineau	10-1

CINQUIEME COURSE
AMBLE — BOURSE: $1,300
Pour 2, 3 et 4 ans. Non-gagnants à vie de $2,000. Aussi non-gagnants de $2,000 à $3,000 qui n'ont pas gagné depuis le 18 octobre et novices.

1 Mr. Paul	MacTavish	3-1
7 Ski Bum	Foley	7-2
5 Betty N. Brewer	Robillard	4-1
4 Miss Lady Bird	Brosseau	9-2
2 Hal J. Drummond	Dumont	5-1
3 Mamise	Jodoin	8-1
6 Earline	Grisé	8-1
8 Coquine	Bouthillier	15-1

Aussi éligible:
Orphan Mir — Plouffe

SIXIEME COURSE
AMBLE — BOURSE: $1,200
Non-gagnants de $2,000 en 68. (Allocations). Aussi éligibles gagnants de $2,000 à $2,500 en 68 qui n'ont pas gagné depuis le 18 octobre.

4 H. M. Pace	Poulin	5-2
8 Adios Watts	Boucher	3-1
3 Outerail	Munroe	4-1
5 Wee Mir	Jodoin	5-1
6 Speedway Flashy	Hanna	6-1
7 Miss E. Blue	Curran	8-1
1 Sundown Borders Jr.	Gagné	10-1
2 Ray Meadows	Plouffe	10-1

Aussi éligibles:
1 Steel Rail — Grisé
2 Dickey Dares — Gamache

SEPTIEME COURSE
TROT — BOURSE: $1,900
Non-gagnants de $6,500 en 68. Aussi éligibles: gagnants de $6,500 à $8,500 en 68, qui n'ont pas gagné une course depuis le 18 octobre ou non-gagnants à vie de $11,000. Aussi à réclamer: $8,000.

2 Oldtown	Catellier	3-1
5 Lynn Cristal	(pas choisi)	7-2
3 Dr. Jamie	Spencer	4-1
8 San Juan Freight	Turcotte	9-2
4 Mr. Boot	Gil. Filion	5-1
6 Licking Speed	MacTavish	5-1
1 Steamin Mir	Lachance	8-1
7 Emperor Mir	Côté	8-1

Aussi éligibles:
1 Bethel Mar Mic — Pelletier
2 Early Return — Robillard

HUITIEME COURSE
AMBLE — BOURSE: $1,300
A réclamer: $3,000

6 Savings Bond	Lavallée	3-1
2 Tommy Chief	(pas choisi)	7-2
3 Sadie Mac	Catellier	4-1
1 Dell Cash	(pas choisi)	9-2
8 Scott Chance	Lachance	6-1
4 Star's Lo	Séguin	8-1
5 Straight Talk	Grisé	8-1
7 Jina	Bérard	10-1

Aussi éligibles:
1 Honest Drot — Miller
2 Top Notch Pick — Desrosiers

NEUVIEME COURSE
AMBLE — BOURSE: $9,067
Pour 2 ans Blue Bonnets Futurité No 15

1 Star Mir	Bouthillier	9-5
1a Vanguard Mir	Gendron	9-5
1b Carmen Mir	Turcotte	9-5
2 Stormy Duke	McDonald	2-1
2c Bold Thoughts	Robillard	2-1
7 Fly Tests	St-Jacques	4-1
3 Dart Mar	Bédard	6-1
6 Ruth Tar	Plourde	10-1
5 Arctic Angus	White	20-1
4 Pleasant Emma	Geneau	30-1

DIXIEME COURSE
AMBLE — BOURSE: $1,300

5 Silver Champ	Giguère	3-1
6 Nova Richelieu	Gamache	7-2
1 Drummond Time	Jutras	4-1
4 Bravado Pick	Gillis	9-2
7 Jill Airliner	Hanna	5-1
2 Paddy Pick	Lachance	6-1
3 The Boothlegger	Poulin	10-1
8 Shadydale Counsel	MacTavish	10-1

VOYEZ
SKI-DOO '69!
Chez
PIGEON
MARINE & SPORTS inc.
"La MAISON du SERVICE"
10 MAGNIFIQUES NOUVEAUX MODELES
DE 12 A 45 FORCES

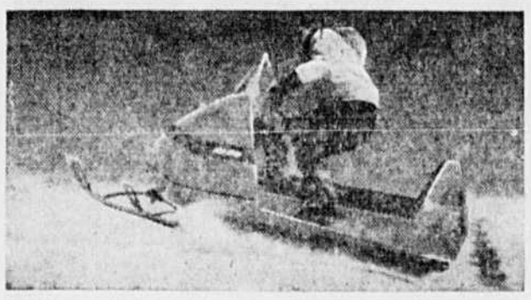

chez PIGEON
c'est l'endroit idéal
À PARTIR DE $695.00
SEULEMENT $27.00 PAR MOIS
- Prix plus avantageux
- Conditions faciles
- Service personnel
- Choix complet 10 modèles

- Bon choix de Ski-Doos usagés
- Remorques simples ou doubles
- Attaches pour remorques installées sur autos
- Traineaux — Carrioles — Toiles
- Habits — Bottes — Mitaines — Etc.
- Stock de pièces adéquat et mécaniciens entrainés à l'usine

Acceptons échanges de toutes marques
Commandez maintenant — Livraison sur demande
OUVERT LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS
JUSQU'A 9 H 30 — LE SAMEDI JUSQU'A MIDI
PIGEON
MARINE & SPORTS inc.
"La MAISON du SERVICE"
11921 BELLEVOIS, MONTREAL-NORD — 322-1610
10 rues à l'est de Pie-IX, près boul. Gouin

VOTRE DÉPOSITAIRE 'JEEP'
ARBOUR Automobile Ltée

Venez nous voir aujourd'hui même pour une aubaine exceptionnelle.
JEEP WAGONER 4 ROUES MOTRICES
à partir de $4495
La seule station wagon qui dépasse en apparence et en commodités la compacte familiale; mais combien plus de sécurité et d'allant avec sa commande aux quatre roues. Moteur 6 cylindres standard à haute puissance de poussée; aussi alerte moteur V-8, 250 h.p. optionnel.
Examinez aussi la Jeptor convertible et universelle.
LES PIECES: nous les avons
LE SERVICE: voyez-nous
Am Arbour
Un des plus grands centres Rambler au Canada
AUTO LTEE Echanges acceptés
10300 boul. PIE-IX (coin Fleury) — 323-4330
PLAN D'ACHAT FACILE IAC

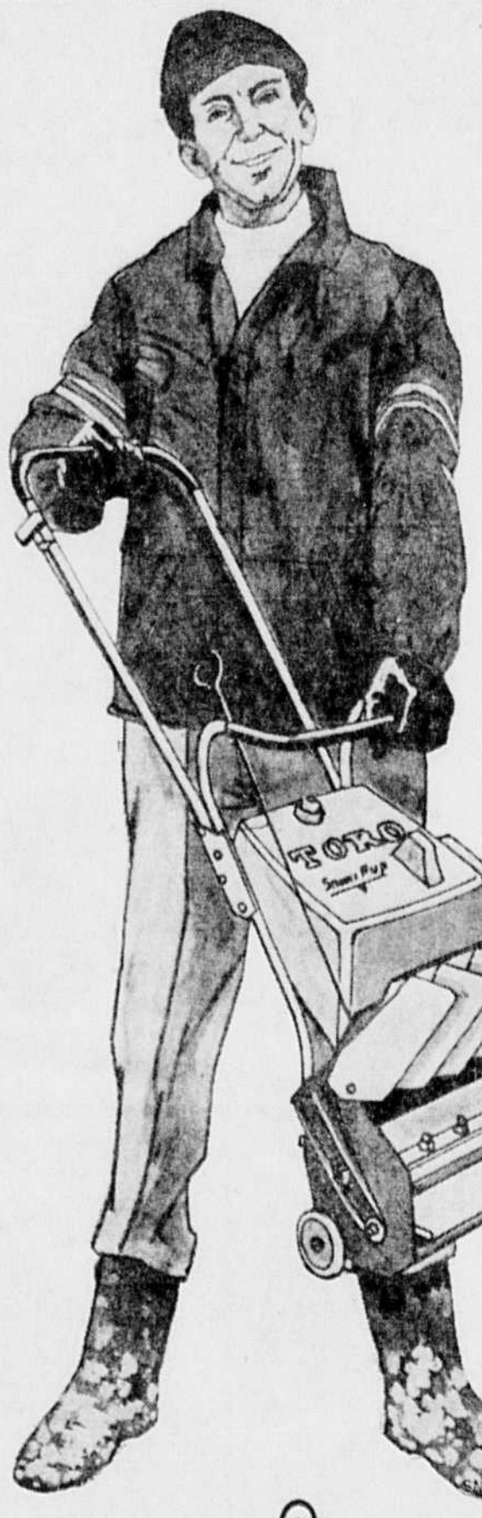

$149.95*
et vos problèmes de déneigement sont résolus
La SNOW PUP® de TORO est petite... légère... maniable... et d'un rendement incroyable. La SNOW PUP projette 600 livres de neige à la minute. Il faut l'essayer pour le croire. Elle déblaie une entrée de 50 pieds en dix minutes. C'est bien ce que fait la SNOW PUP de TORO... dotée d'avantages qui plaisent aussi au sexe faible et aux adolescents: pas d'éjecteur qui bloque, palettes de polyethylène, télécommande d'éjection, démarreur sur la poignée (on n'a pas à se pencher).

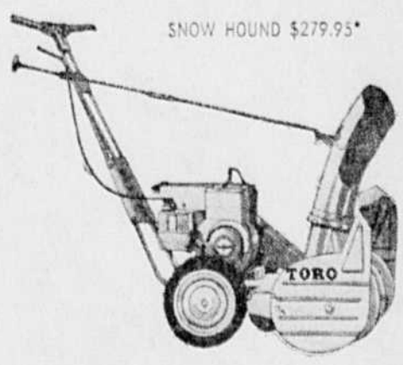

SNOW HOUND $279.95*
TORO®
*Prix de détail suggéré par le fabricant...
SNOW PUP 14" à essence
SNOW PUP 21" — 50% de capacité de plus — $179.95
SNOW PUP électrique 14" — $179.95
Distributeur: Agri-tech INC. 2025 Ch. Chambly, Jacques-Cartier 674-4967
DISPONIBLE CHEZ LES CONCESSIONNAIRES SUIVANTS:

TORO
ALIX AUTO INC.
6807, rue de Lorimier
376-9191

TORO
J. E. David & Fils Limitée
3940 boul. Ste-Rose
Laval-Ouest — 627-2661

TORO
Jean Guglia & Fils
10318, rue de La Roche
387-0871
VENTE ET REPARATION

TORO
Paquette & Guy Limitée
367, boul. des Laurentides,
Pont-Viau — Ville de Laval
669-7151

TORO
PASCAL
DANS TOUTES NOS SUCCURSALES
866-5692

TORO
W. H. Perron & Cie Ltée
515, boul. Labelle
Chomedey-Laval — 681-1615

TORO
REAL MOTOR INC.
1940 rue Provost
Lachine — 634-4161

TORO
Quincaillerie Roberge Inc.
2225, chemin Chambly
Cité Jacques-Cartier — 679-5160
Centre d'achats St-Hubert
676-0381

TORO
Savard Machine Shop INC.
980, rue Roy
St-Laurent — 747-4719

POURQUOI une offre à petit profit MAINTENANT?

POURQUOI? Parce que nous croyons toujours que c'est un bon procédé que de faire seulement un petit profit sur chaque auto afin d'en vendre davantage. Le résultat? De nombreux petits profits pour nous et de GRANDES EPARGNES POUR VOUS.

LE PETIT PROFIT, QUEL AVANTAGE! C'EST ENCORE MIEUX QUE LE MEILLEUR MARCHANDAGE!

MID-TOWN MOTORS
EST LE CONCESSIONNAIRE AU PETIT PROFIT
DES PONTIAC, BUICK, CADILLAC, FIREBIRD,
BEAUMONT, ACADIAN ET VAUXHALL
1395 o., boul. DORCHESTER (angle Crescent) 866-9961
OUVERT JUSQU'A 10 P.M.
Financement A TAUX MODIQUE
Pour le bénéfice de nos employés FERME TOUTE LA JOURNEE LE SAMEDI

Le Calgary inflige une cinglante défaite aux Roughriders, 32-0

REGINA (PC) — Il serait évidemment faux de se baser sur le seul match de samedi pour juger de la valeur des Stampeders de Calgary et des Roughriders de Regina. Mais il n'en reste pas moins que les Stampeders ont servi une de ces leçons de football, devant 18,833 partisans des Roughriders, ahuris, déçus. Le pointage ? 32-0.

Les facteurs de cette victoire, on en voit trois. D'abord l'offensive aérienne des Stampeders. Précise, efficace, malgré le vent et le temps froid.

Ensuite l'imprécision de Ron Lancaster, victime de deux interceptions, qui ont résulté en deux touchés, celui de Rick Shaw, qui a effectué un retour de 37 verges à la suite d'une interception, puis celui de Gerry Shaw, qui a complété une passe de touché de sept verges que lui avait lancée Peter Liske.

Enfin la défensive des Stampeders. Brillante, solide, imperturbable. Même le grand porteur du ballon qu'est George Reed a dû se contenter de 49 verges en 14 courses au sol.

Elle a été tellement solide cette défensive que l'entraîneur Eagle Keys a jugé bon de remplacer Lancaster par la recrue Rick Cassata, sans qu'il y paraisse évidemment.

Pendant que le mur défensif des Stampeders tenait Reed, Al Ford et Silas McKinnie en échec complet, l'offensive terrestre des Stampeders, qu'on disait faible, impotente, accumulait des gains de 150 verges, soit 34 de plus que les Roughriders. Et leur meilleur homme dans ce département, la recrue Dave Cranmer parvenait à gagner 96 verges en 12 courses, et marquait un des touchés des siens.

Terry Evanshen, sur une passe de 37 verges de Liske, a réussi l'autre majeur des gagnants, tandis que Larry Robinson récoltait huit points à l'aide d'un placement, de quatre convertis et un simple.

Avant le match, on avait pensé que les intempéries handicaperaient énormément l'offensive des Stampeders. C'est le contraire qui s'est produit. L'offensive des Roughriders, surtout concentrée au sol, n'a jamais pu se mettre en marche.

L'interception de Shaw : le jeu-clé

Dans le vestiaire des Stampeders, après le match, l'entraîneur Jerry Williams a dit que l'interception de Rick Shaw, dès le début du match, a été sans contredit le jeu-clé du match.

"C'était une de ces journées où, comme au poker, tout fonctionnait pour nous, et rien ne fonctionnait pour les Roughriders", a-t-il ajouté, dans un vestiaire où la joie était à son comble. Cependant, il s'est empressé de faire un acte d'humilité, en affirmant que la situation ne se répéterait pas lors de la deuxième rencontre. "Ils forment une équipe trop bien balancée", a-t-il expliqué.

Même si, à mesure que le match progressait, il était évident que les Stampeders malmenaient les Roughriders avec une facilité étonnante, Williams a dit qu'il n'a pas été assuré de la victoire avant le moment où ils ont pris une avance de 24-0, au troisième quart.

Keys d'accord avec Williams

Par contraste, le plus grand silence planait dans le vestiaire des Roughriders. Et Keys a émis une opinion similaire à celle de Williams. L'interception de Shaw a complètement assommé ses hommes.

Keys a également rendu hommage à la ligne offensive des Stampeders, qui, a-t-il dit, "a fait du bien meilleur travail que la nôtre".

Il a aussi expliqué que la défensive de son équipe s'attendait à ce que les Stampeders aient recours à la passe beaucoup plus souvent. Il a parlé avec emphase du jeune Dave Cranmer.

C'était la première fois depuis 1965 que les Roughriders se faisaient blanchir. Ce jour-là, les Blue Bombers de Winnipeg les avaient battus, 8-0, lors d'un match régulier disputé à Regina.

Premier quart

1—Calgary: touché (Rick Shaw, 1er, interception d'une passe de Lancaster et retour de 32 verges) 1:04
2—Calgary : converti (Robinson, 4e)
3—Calgary : touché (Gerry Shaw, 2e, passe de 7 vg. de Liske) 10:12
4—Calgary : converti (Robinson, 5e)

Deuxième quart

5—Calgary : touché (Cranmer, 2e, poussée au sol d'une verge) 8:58
6—Calgary : converti (Robinson, 6e)

Troisième quart

7—Calgary : placement (Robinson, 3e, 22 verges) 4:08
8—Calgary : touché (Evanshen, 1er, passe de 37 vgs de Liske) 14:15
9—Calgary : converti (Robinson, 7e)

Quatrième quart

10—Calgary : simple (Robinson, 2e, 13 verges) 2:38

Statistiques

	Cal.	Reg.
Premiers essais	14	9
Verges gagnées au sol	150	116
Vgs gagnées dans l'air	149	116
Offensive totale	295	174
Passes complétées/tentées	13/27	12/34
Interceptions/retours en verges	2/49	0/0
Bottés/moyenne	13/39	16/38
Echappés/perdus	0/0	0/0
Punitions/en verges	1/0	5/40

Ottawa défait le Canadien jr, 6-4

par François BELIVEAU

Profitant de faiblesses à la défensive et de jeux beaucoup trop individuels préconisés par les "petits frères" du Bleu-Blanc-Rouge, les 67 d'Ottawa l'ont emporté, 6 à 4, hier soir, au Forum, devant 9,814 amateurs dans un match régulier de la ligue Junior "A" de l'Ontario.

Le Canadien Jr tentait de s'emparer du 5e rang du circuit, mais tout comme vendredi dernier, alors qu'il avait annulé, 1-1, à Ottawa ,il a été arrêté par une puissante défensive et une offensive opportuniste.

Peter Laframboise a été le meilleur des vainqueurs, enfilant deux buts et méritant deux assistances. Les autres filets de l'Ottawa ont été marqués par Bob Clarke, Jean Potvin, Pete Harasym et Jam Nahrgang tandis que pour les Montréalais, Jean-Guy Gratton, Gilbert Perreault, Guy Charron et Robert Guindon ont compté. Chacune des équipes a marqué un but alors qu'elle avait l'avantage d'un homme.

Les joueurs du Canadien Jr ont dirigé 38 lancers vers la cage de Gary Doyle tandis que Ted Tucker a bloqué 23 des 29 rondelles que les '67 lui ont destinées.

Les locaux ont hérité de 9 des 16 punitions imposées au cours du match, dont deux des cinq pénalisations majeures de 5 minutes. Quatre de ces majeures ont été décernées à la suite de combats de boxe entre Serge Lajeunesse et Bob Clarke et Garry Connelly et Pierre Duguay, en 3e période.

Vers la fin du match, le Canadien Jr a tenté de se rallier pour au moins égaliser les chances alors que deux hommes purgeaient des punitions de chaque côté. Houle, qui a joué à toutes les positions, Tardif, Perreault et Guindon se sont succédé sur la glace en forçant l'offensive, mais les adversaires ont contenu avec succès ces attaques répétées, gardant le plus souvent la rondelle en leur possession pendant que les secondes s'écoulaient. Seule une belle pièce de jeu de Perreault a donné des résultats quand Guindon n'a pas raté une passe précise devant les filets de Doyle, six minutes avant la fin.

Ailleurs, les Black Hawks de Ste-Catharines triomphaient des Rangers de Kitchener, 8-4 ; à Peterborough, les Petes l'emportaient par 6-4 sur Hamilton, tandis que London et Ottawa annulent de nouveau 5-5.

FOOTBALL

AUJOURD'HUI

Aucun match à l'affiche

MERCREDI

LIGUE CANADIENNE
Regina à Calgary
(Calgary mène 1 à 0, finale 2 de 3 de l'Ouest)

HIER

LIGUE CANADIENNE

Ottawa 11 - Toronto 13
(1er match de la finale de l'Est au total des points)

LIGUE NATIONALE

Atlanta 16 - Chicago 13
Cleveland 45 - Pittsburgh 24
Dallas 44 - Washington 24
Détroit 6 - Minnesota 13
Los Angeles 20 - S. Francisco 20
Nlle-Orléans 7 - Green Bay 29
Philadelphie 6 - New York 7
St-Louis 0 - Baltimore 27

LIGUE AMERICAINE

Boston 17 - Kansas City 31
Cincinnati 38 - Miami 21
Denver 17 - Houston 38
New York 32 - Oakland 43
San Diego 21 - Buffalo 6

SAMEDI

LIGUE CANADIENNE

Calgary 32 - Regina 0

LIGUE NATIONALE

(Conférence de l'Est)

(DIVISION DU SIECLE)

	G	P	N	Pp	Pc	Pour.
Cleveland	7	3	0	262	202	.700
St-Louis	5	4	1	233	230	.556
Nlle-Orléans	3	7	0	168	241	.300
Pittsburgh	2	7	1	185	280	.222

(DIVISION DU CAPITOLE)

Dallas	8	2	0	312	146	.800
New York	7	3	0	232	200	.700
Washington	4	6	0	187	275	.400
Philadelphie	0	10	0	121	203	.000

(Conférence de l'Ouest)

(DIVISION DU CENTRE)

Minnesota	6	4	0	216	153	.600
Chicago	5	5	0	180	238	.500
Green Bay	4	5	1	203	150	.444
Détroit	3	6	1	160	188	.333

(DIVISION DE LA COTE)

Baltimore	9	1	0	293	108	.900
Los Angeles	8	1	1	217	131	.889
San Francisco	4	5	1	197	220	.444
Atlanta	2	8	0	39	290	.200

LIGUE AMERICAINE

(DIVISION EST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pour.
New York	7	3	0	289	227	.700
Houston	5	6	0	213	201	.455
Miami	3	6	1	180	272	.333
Boston	3	7	0	172	275	.300
Buffalo	1	9	1	151	275	.100

(DIVISION OUEST)

Kansas City	9	2	0	277	150	.818
Oakland	8	2	0	339	169	.800
San Diego	8	2	0	290	176	.800
Denver	4	6	0	164	262	.400
Cincinnati	3	8	0	187	235	.273

COMPTEURS DE LA LIGUE CANADIENNE

		T.	C	Pl.	S.	Pts
Mann	Toronto	0	3	6	1	22
Robinson	Calgary	0	7	3	2	18
Cranmer	Calgary	2	0	0	0	12
G. Shaw	Calgary	2	0	0	0	12
N. Smith	Toronto	2	0	0	0	12
Kempf	Edmonton	0	1	2	0	7
Blum	Toronto	1	0	0	0	6
Evanshen	Calgary	1	0	0	0	6
Fleming	Hamilton	1	0	0	0	6
Harrison	Calgary	1	0	0	0	6
Kerbow	Edmonton	1	0	0	0	6
R. Shaw	Calgary	1	0	0	0	6
A. Smith	Hamilton	1	0	0	0	6
Symons	Toronto	1	0	0	0	6
Van Burkleo	Ottawa	1	0	0	0	6
Zuger	Hamilton	1	0	0	0	6
Sutherin	Ottawa	0	1	1	1	5
Coffey	Hamilton	0	3	0	0	3
Stewart	Calgary	0	0	0	1	1

CONVENTION RECORD

La plus longue convention, pour le choix d'un candidat à la présidence, fut celle du parti Démocrate en 1924. Elle dura 14 jours, et il fallut 103 tours de scrutin pour élire le candidat John William Davis. Il en sera tout autrement pour vous, lorsque vous désirerez choisir l'auto qui vous convient . . . lisez tout simplement les Petites Annonces "Succès" de LA PRESSE. Consultez la rubrique "Autos à vendre" AUJOURD'HUI . . . le choix est formidable !

CHEVROLET
4 portes, sédan, V8, 1968
FLAMBANT NEUVE
$2460
PLUS EQUIPEMENTS FACULTATIFS
garantie: 24 mois — 24,000 milles
LIVRAISON IMMEDIATE
PAR SA RECHERCHE DE PERFECTION...
UNE TRADITION: Plamondon
GENERAL MOTORS DU CANADA LTEE
CHEVROLET · OLDSMOBILE LTÉE
1580 AMHERST, MONTREAL P.Q. TEL: 527-9121
DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'A 10 H. — FERME LE SAMEDI

CIGARETTES "EXPORT"
BOUT UNI ou FILTRE
RÉGULIÈRES ET "KING"

Du lundi au vendredi
à l'antenne de
CKAC/73
Ecoutez "PLEIN AIR"
le matin à 7 h. 15 avec
SERGE DEYGLUN

Les gants de conduite sont fabriqués pour durer longtemps, aussi longtemps que ces voitures dites familiales qui s'épuisent à la tâche au bout de deux ans. Vous pouvez en voir en quantité sur les terrains des marchands de voitures usagées.

Si vous y cherchez une Corona, vous perdez votre temps. Vous pourrez commencer à en apercevoir une peut-être vers 1971.

Pourquoi? La Corona est construite pour en prendre. Son moteur super-carré de 90 chevaux vous permet de parcourir 40,000 milles sans ennuis et de maintenir une vitesse de croisière de 80 milles/heure toute la journée. N'ayez crainte surtout d'être obligé d'observer le signal "Véhicules lents gardez la droite" lorsque vous grimpez les côtes; ce qui n'est pas le cas avec certaines voitures importées qui nous sont familières.

Même si la Corona est construite pour en prendre, elle le fait sans négliger votre confort. Une moquette extra-épaisse, des sièges baquets en vinyle complètement inclinables. Des ceintures de sécurité à trois points d'attache. Un tableau de bord rembourré. Une transmission automatique facultative. Tout est pensé en fonction de votre bien-être.

Ce n'est pas tout . . . une boîte à 4 vitesses entièrement synchronisées. Levier au plancher. Phares quadruples. Essuie-glace à deux vitesses. Et des clignotants de sécurité vous rendent la vie encore plus facile . . . sans supplément.

Avec une Corona . . . vous n'avez que vos gants à changer.

Toyota Corona.

cmi Canadian Motor Industries

Canadian Motor Industries—Pièces détachées et service d'un océan à l'autre.

MONTREAL
MONTRTAL CMI (1967) LIMITED, 7144, Côte-des-Neiges, Tél. : 342-1080
ALIX AUTO INC., 6807 rue de Lorimier, Tél. : 376-9191
IMPORT MOTORS CORP., 1922 ouest, rue Ste-Catherine, Tél. : 935-6352
J. L. TESSIER AUTO ENRG., 5600, boul. Métropolitain est, Sortie Leordaire — Tél. : 321-1780
BEAUHARNOIS
BEAUHARNOIS AUTOMOBILE INC., 113, rue St-Laurent, Tél. : 268-4040 — Ligne directe : 691-3990
HUDSON
NORFOLK ENTREPRISES CO. LTD., 103 Main Street, Tél. : 236-5324
LACHINE
SPINELLI GARAGE LTEE, 561, St-Joseph, Tél. : 637-3771
PIERREFONDS
PIERREFONDS AUTOMOBILE LTEE, 14350 ouest, Boul. Gouin, Tél. : 626-2122 et 626-2123
POINTE-AUX-TREMBLES
NOTRE-DAME AUTOMOBILE ENRG., 11675 est, rue Notre-Dame, Tél. : 645-7487
STE-DOROTHEE
DAGENAIS AUTO ENRG., 847, rue Principale, Tél. : 689-5316
ST-JEAN
GARAGE GERARD GRODEUR ENRG., 720, rue St-Jacques, Tél. : 346-9777
ST-NORBERT
GARAGE REJEAN LAPORTE, St-Norbert, comté Berthier, Tél. : 836-3531
TRACY
GARAGE MESSIER & FILS ENRG., 4500, Marie-Victorin, Tél. : 742-4747
MONTREAL-NORD
GARAGE A. POULIN ENRG., 4847 est, boul. Gouin, Tél. : 321-1780

CENTRE DU RASOIR
Sunbeam
468 ouest, STE-CATHERINE 861-9959
Lun. à vend. 8.30 à 5.30 p.m.; jeudi jusqu'à 9.30 p.m.
EPARGNEZ jusqu'à 40%
sur la mise au point de votre rasoir — régulièrement $4.50 pour la plupart des modèles.
CETTE SEMAINE SEULEMENT
Au prix réduit de $2.75
Nos experts :
1 Vérifieront, nettoieront et lubrifieront le moteur.
2 Remplaceront les balais de carbone ou les pointes de contact.
3 Affileront et ajusteront le peigne et les lames.
BONI
LOTION avant ou après la barbe
EXTRA SPECIAL avec l'achat d'un ensemble peigne et lame, la vérification de $2.75 sera incluse sans frais.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ABUD - RAHIB (Wahiba) — A Causapscal, le 15 novembre 1968, à l'âge de 61 ans et 10 mois, est décédée Mme Wahiba Rahib, épouse d'Alexandre Abud. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Mme Paul Abud (Thérèse), de Dalhousie, Mme Laurier Genet (Jeannette), d'Alma, Bernadette, de Causapscal, M. et Mme Joseph Abud, Jean-Louis, Camille, M. et Mme Philippe Abud, de Dalhousie, Maurice et Carol, de l'Université d'Ottawa, son frère, Tasp Rahib, de Détroit, son beau-frère, Nacime, de Dalhousie, sa belle-mère, Mme Sheaby Abud, de Dalhousie. Exposée à sa résidence de Causapscal. Les funérailles auront lieu mardi, le 19 novembre 1968 des salons Richard et Turbide, à Causapscal, où le service sera célébré à 3 h p.m. Inhumation au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALLARD (Adélard) — Subitement, à Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Adélard Allard, époux d'Evangéline Doucet, père de Marie, Francine et André. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle Boul. Décarie et
Ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDETTE (Rosario) — A Pont-Viau, le 16 novembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Rosario Audette, époux de Marguerite Rinfret, demeurant à 217, Boischatel. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
24, rue St-Florent à Pont-Viau
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Gilles, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (André) — A Montréal, le 15 novembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. André Bastien, inspecteur technicien au Gouvernement Provincial, époux de Joséphine Rouleau, demeurant à 6465, 3ème ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils
4733, rue Papineau,
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Marc, de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Léonie) — A Laprairie, le 16 novembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Edouard Beaulieu, née Léonie Hébert, mère de Mme Jean-Paul Morney (Rachel), Mme Gilbert Denault (Madeleine) et Suzanne. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
223, rue St-Jacques, Laprairie,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi de Laprairie où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ville Lemoyne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERCIER (René) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. René Bercier, époux de Parmina Demers, demeurant à 5143 Bannantyne. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIRON (Réal) — A Montréal, le 15 novembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Réal Biron, époux de Noëlla Thibault, père de Jean, Mireille (Mme Pierre Lacasse), Lorraine (Mme Denis Reid), Marie-Luce (Mme Richard Delcourt). Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAS PRIX D'HIVER

SUR TOUS NOS

MONUMENTS

Cette politique nous permet de garder en place tout notre personnel, d'une année à l'autre.

ET VOUS OBTENEZ EN PAYANT MOINS :

LE MEME CHOIX IMBATTABLE !
LA MEME QUALITE SUPERIEURE !
LA MEME GARANTIE DE SATISFACTION !

Nous sommes représentants exclusifs
ROCK OF AGES
pour Montréal et la région

A VOTRE SERVICE :
6752 est, Sherbrooke
Tél. 255-4076 Rés. 387-9404

Todoro & Bigras LIMITÉE
MAURICE BOUCHER, président

BLANCHETTE (Adeodat) — A Chartierville, le 14 novembre 1968, à l'âge de 75 ans est décédé M. Adeodat Blanchette, ex-député, comté Compton, époux de Lucienne Carpentier, demeurant à Chartierville. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bertrand Gaudreau
de Chartierville
à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Chartierville où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULAY (Fernand) — A Hervey Jonction, le 15 novembre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Fernand Boulay, chef de Gare au C.N.R., époux de Reine Ménard. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie Est,
à 8 h.45, pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULET (Lucien) — A Ville de Laval, le 17 novembre 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Lucien Boulet, époux de Anésie Gaulin, demeurant à 280A, Boul. Ste-Rose. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
167, Boul. Ste-Rose à Ste-Rose
à 1 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 2 h p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CIRICILLO (Gaetano) — A Montréal, le 15 novembre 1968, à l'âge de 64 ans est décédé Gaetano Ciricillo, époux de feu Juliette Pelletier, demeurant 2143 Wolfe. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1385, Ontario est
à 9 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLARKSON (Samuel) — A l'hôpital Général de Lachine, le dimanche 17 novembre 1968, est décédé Samuel Clarkson, époux d'Alice Gambier, père de Leslie, grand-père de Karen, Bruce et Janice. Lui survit également sa belle-fille, Joyce Clarkson. Service à la chapelle
J. W. MacGillivray & Son
5644, av. Bannantyne, Verdun
mercredi 20 novembre, à 1 h p.m. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

CLOUTIER (Donat) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Donat Cloutier, fils de feu Joseph Cloutier et de feu Malvina Cournoyer, demeurant à 2515 Boul. Lapointe. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.
J.-A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Marcel, comté Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTNOIR (Ethelbert) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Ethelbert Cotnoir, ex-épicier, époux de Reina Lemay. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc
17, ave Laurier est
pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELISLE (Antoinette) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve J. Wilfrid Delisle, née Antoinette Bouretie, demeurant à 8498 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie Est,
pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELISLE (Marie-Anne) — A St-Amable, comté Verchères, le 15 novembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Marie-Anne Chayer, épouse de feu Arthur Delisle. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils,
527, rue Ste-Hélène, à Longueuil,
à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Amable, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Philippe-Romuald) — A St-Jérôme, le 16 novembre 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Philippe Romuald Demers, époux de Marie-Blanche Raymond, demeurant à 259, chemin Rivière-du-Nord. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien & Desrosiers
470, rue Labelle
pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Siméon) — Subitement, à Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Siméon Desrochers, époux de feu Hélène Desrochers, demeurant à 7230, rue Chambord. Les funérailles auront lieu mardi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 Est, rue Jean-Talon,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré à 11 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Arthur) — A Montréal-Nord, 16 novembre 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Arthur Dubé, époux de Blanche Cousineau, demeurant à 10,886A, Boul. St-Vital à Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130, Boul. Pie-IX
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Marcel Briere
spécialiste graveur de monuments
DIRECTEMENT DU CLIENT A L'ARTISAN
11707 PELLETIER
MTL-NORD - 324-2186

DESJARDINS (Fernande) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Armand Desjardins, née Fernande Lamothe, mère de Roger, Bernard, Marcel, Fernand, René, Raymonde (Mme D. Blanchard), Jeannine (Mme R. Prouix), Denise (Mme P. Primiano), Monique (Mme J. G. Galarneau), Lucille (Mme J. G. Blouin). Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème ave,
Rosemont,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-Lasalle, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EISWALD (Aurore) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Arthur Eiswald, née Aurore Giroux, demeurant à 8056 Des Erables. Elle laisse 1 fils: Robert; 1 fille: Mildred; 1 belle-fille: Gertrude; 1 gendre: Gérald; 1 soeur, Jeanne (Mme veuve Ernest Bélanger). Les funérailles auront lieu mardi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRENIERE (Rachel) — Subitement à Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 44 ans, est décédée Rachel Provençal, épouse de Guy Frenière, demeurant à 2017 rue Wolfe, mère de Richard et Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNIER (Félicien) — A Oka, le 17 novembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Félicien Gagnier, époux de Gilberte Lapierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Proulx & Frère,
156, rue Notre-Dame
pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka, où le service sera célébré à 2 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Alcide) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Alcide Gagnon, époux d'Albertine Gagnon, demeurant à 6514, 1ère Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 Est, ave Laurier
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

GAGNON (Arthur) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Arthur Gagnon, époux d'Aline Petit, demeurant à 6520, 2e Avenue, Rosemont, père de Jacqueline (Mme André Hébert), Lyse et Robert. Il laisse dans le deuil sa bru, Lise Bélanger, ses frères, Sévérin, Antonio, ses soeurs, Alma et Delima, ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle 11e Avenue, Rosemont
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eugène où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (ROLLAND) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Rolland Gagnon, époux de Rosina Gratton, demeurant à 5135 Des Sorbiers, père de Yvon, Jacques, Louise, Normand, Suzanne, Denis, Roger et Pierre. Il laisse dans le deuil, sa mère, Mme veuve Arthur Gagnon; ses frères: l'abbé René, Arthur, sa soeur Yvette (Mme Maurice Leclerc), ses brus et une petite-fille, Isabelle. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4504, rue Ste-Catherine est,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAZAILLE (Robert) — Accidentellement, à Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 22 ans, est décédé M. Robert Gazaille, fils de Fernand Gazaille et de Alice Archambault, frère de Mme G. Juteau (Ghislaine), Mme S. Desormeaux (Claire), Mme E. Binette (Pauline), Cécile et Francine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème ave,
Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Blanche) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Blanche Thibaudier, épouse de feu Camille Giroux, demeurant à 1442 rue Aird. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4504 rue Ste-Catherine Est
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Nicolet, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (Germaine) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Jos Siméon Guilbault née Germaine DeSerres. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
185, rue De Castelnau Est
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUITARD (Adolphe) — Subitement à Lachine, le 15 novembre 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Adolphe Guitard, président de Lachine Plumbing and Heating Ltd, époux de Linette Dunberry, père de Lise (Mme Louis Charbonneau) et René. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-André-Hubert, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (Germaine) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Jos Siméon Guilbault née Germaine DeSerres. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
185, rue De Castelnau Est
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY (Julien) — A Montréal, le 17 novembre 1968, est décédé M. Julien Joly, époux de Gisèle Beaudoin, autrefois de Notre-Dame-de-Grâce. Exposé aux salons Urgel Bourgie Ltée, angle Boul. Décarie et ave Notre-Dame-de-Grâce, jusqu'à lundi soir, 10 h., pour être ré-exposé aux salons Omer Landreville, 674, rue St-Louis à Joliette, mardi à 1 h. p.m. Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Landreville,
674, rue St-Louis, Joliette,
à 9 h. 45, pour se rendre à la cathédrale de Joliette, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KERVRAN (Louis) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Louis Kervran, ex-inspecteur de l'Assurance-Chômage, de la rue St-Urbain, époux de Lise Bourdier, demeurant à 8169 Mirepoix. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 Est, ave Laurier
pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IMPRIMERIE
A. DESMARAIS
ENRG
Cartes mortuaires
Faire-part
Monuments
336, Cartier - Laval
SERVICE A DOMICILE
382-2822

LADOUCEUR (André) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. André Ladouceur, saturateur à l'emploi de Canadian Gypsum, époux de Gabrielle Cyr, demeurant à 5759 St-André. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 Est, ave Laurier
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAGACE (Albert) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 81 ans 1 mois, est décédé M. Albert Lagacé, frère de MM. Ulric, Odilon et Adélard Lagacé. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Roy Inc.
7018, rue De Marseille
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANESE (Joseph) — A Montréal-Nord, le 17 novembre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Joseph Lanese, anciennement propriétaire de Shoe Craft Rgter, époux d'Antoinette Iorio, demeurant à 11219, London, Montréal-Nord. Il laisse dans le deuil son fils Antonio, ses filles: Gina et Mme Anna Prévost; aussi son père Antonio Lanese, son frère: Michel; ses soeurs: Nicolette, Mmes Marie Frénette et Rosa Viziol. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11,130, boul. Pie-IX
à 9 h 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pompéi, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPARE (Laurette) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Laurette Laparé (Bourdon), autrefois de Villeray, laissant 2 fils, Claude et André, ses soeurs Jeanne (Mme Arthur Dessureault), et Gabrielle (Mme Jean-Paul Lesage). Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERTU (Jeanne) — A Montréal, le 15 novembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Roméo Lavertu, née Jeanne Drapeau, demeurant à 2521 St-Charles. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame Ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIOLETTE (Léa) — A Beauharnois, le 16 novembre 1968, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Roger Laviolette née Léa Arseneault, demeurant rue St-André. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Inc.
127, rue Ellice à Beauharnois
pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Henri) — A Pointe-Claire, le 15 novembre 1968, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Henri Lefebvre, époux de Gabrielle Lefebvre, père de Louis. Les funérailles auront lieu mardi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
281, rue Bord du Lac,
Pointe-Claire,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Régina) — A St-Stanislas de Kostka, le 17 novembre 1968, à l'âge de 79 ans 5 mois, est décédée Mme veuve Arthur Lemieux née Régina Fortier, mère de Maître Albert Lemieux, avocat et juge de la Cour du Bien-être social. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Richmond Roy et Fils
à St-Stanislas de Kostka,
Comté Beauharnois
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESSARD (Dosithé) — A Montréal, le 18 novembre 1968, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Dosithé Lessard, époux de feu Aurore Despatie. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALOUIN (Lucienne) — Subitement à Laval-des-Rapides, le 16 novembre 1968, est décédée Mlle Lucienne Malouin, demeurant à 45 Montée Major à Laval-des-Rapides. Elle laisse dans le deuil ses soeurs Valéda (Mme veuve Hector Perreault), Cécile (Mme veuve Honoré Roussin), sa belle-soeur Mme veuve Paul Malouin, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 Bellechasse
angle 11ième Ave, Rosemont
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, à Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

METIVIER (Antoinette) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Armand Métivier, née Antoinette Bélanger, demeurant à 8193 St-Denis. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
340 Jarry Est
à 8 h 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Marie-Louise Alberta) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Noël Morin, née Marie-Louise Alberta Lamaire, mère de Mme Gaston Lepage (Thérèse) et de Norbert. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
185, rue De Castelnau Est
à 7 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 8 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOSS (Maria Armandine) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Henry Moss née Maria Armandine Jetté, mère de Madeleine (Mme A. Grilli), Jacqueline (Mme R. Begin) de Sherbrooke, Margo (Mme T. Cleary), le lieutenant-colonel Henri Moss, Roger, Jean-Paul et 1 soeur Révérende Soeur Marie de l'Annonciation, Congrégation Bon-Pasteur. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 55, pour se rendre à l'église St-Kevin où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Maurice de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

In memoriam

RIVERIN (Adrien) — A la mémoire d'un cher père et grand-père, décédé le 18 novembre 1967. De tes enfants et petits-enfants qui n'oublieront jamais. Ken, Madeleine, Kevin, Brenda, Gregory.

O'FARRELL (James Douglas) — A Chambly, le 16 novembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé M. James Douglas O'Farrell, époux de Thérèse Fournier, demeurant à 952 rue Mongeon, père de Francine, Diane et James Douglas. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils
330 Martel
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 3 h p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'GRADY (Catherine) — A Rawdon, le 17 novembre 1968, à l'âge de 95 ans, est décédée Catherine McKenna, épouse de feu John O'Grady, mère d'Ernest et Kathleen (Mme Robert Pontbriand). Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Viateur Lévesque
555, rue Queen, Rawdon
pour se rendre à l'église St-Patrick, de Rawdon, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (William) — A Lemoyne, le 16 novembre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. William Parent, époux d'Alicia Tessier, demeurant à 211 René-Philippe. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils Inc.
200 rue St-Louis
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERROTTA (Connie) — A Montréal, 16 novembre 1968, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Michel Perrotta née Connie Frascarelli, mère de Josette, Ricky et Ronny. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILLIERE (Léon-L.) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Léon-L. Pilliere, époux de feu Marie-Anne Baril, demeurant 11,905 Bois-de-Boulogne, Bordeaux. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILON (J. Achille) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. J. Achille Pilon, époux de feu Albina Montpetit. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 Boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Télesphore, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILON (J.-Emilio) — A Montréal, le 15 novembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. J.-Emilio Pilon, époux de Jeanne Duval, demeurant 7597 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mardi, le 19 courant Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie
745, boul. Crémazie Est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILON (Yvette) — Subitement à Montréal, le 17 novembre 1968, est décédée Mlle Yvette Pilon, fille de feu Arthur Pilon et de feu Annie Binette. Lui survit une soeur, Jeanne (Mme L. McMorst). Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PREFONTAINE (Raymond) — A St-Marc-sur-Richelieu, le 16 novembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Raymond Préfontaine, époux d'Almaida Hébert, demeurant Rang du Ruisseau Nord de St-Marc. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
881, Mgr Laval à Beloeil
à 10 h, pour se rendre à l'église de St-Marc-sur-Richelieu, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de McMasterville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRUD'HOMME (Arthur) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Arthur Prud'Homme, ex-employé de l'Hydro-Québec, époux de feu Rosa Lequin. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4036, rue Belair,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-René Goupil, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAWAYA (Helwee) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Wady Sawaya, née Hel

Au soccer, dans la neige

Les Carabins humiliés

par Jacques BARRETTE

"Je ne comprends pas pourquoi les Carabins n'ont pas modifié leur style de jeu dans cette neige. Au lieu de botter le ballon au loin et de courir après, ils ont voulu le contrôler près d'eux. Cette tactique leur a été néfaste et nous a permis de les surclasser sur ce terrain couvert de neige", de déclarer Ernie Glass, l'instructeur des Blues de Toronto, dont l'équipe de soccer a humilié les Carabins de l'Université de Montréal, au compte de 12 à 1, au stade Bellingham, samedi matin.

Ce que Glass, qui a conduit son équipe à cinq championnats canadiens d'affilée au niveau interuniversitaire, ne sait pas, c'est que six des équipiers de Walter Sieber n'avaient jamais joué du soccer dans la neige. Alors, comment pouvaient-ils modifier leur jeu dans des conditions qui leur étaient jusque-là inconnues?

Il est assuré que tous les joueurs de l'Université de Montréal conserveront un amer souvenir de cette journée au cours de laquelle ils ont essuyé un revers humiliant. C'est dommage, car c'était la grande finale canadienne.

Pour sa part, Sieber a attribué la défaite cuisante de son équipe à la robustesse des joueurs du Toronto. "Nous pourrions leur livrer un bon match sur un terrain sec, car nos joueurs sont très rapides et sont de bons techniciens du jeu. Cependant, sur un tel terrain, nous n'avions aucune chance. A la moindre collision, c'était presque toujours l'un des nôtres qui tombait", de souligner Sieber, qui a tout de même accompli de la bonne besogne avec l'équipe de soccer de l'Université de Montréal. L'an dernier, les Carabins avaient fini derniers de la division-Est, sur six équipes. En 1968, ils ont remporté le championnat de cette même division.

Mais, samedi, ils ne "l'avaient" pas. Un robuste Canadien d'origine grecque, Lefkos, a été l'étoile individuelle du match en marquent six buts. Sa tâche a été facilitée par la faiblesse incroyable de la défensive montréalaise. Plus souvent qu'autrement, un Blue se trouvait seul, face à Max Eden Joseph (un Haïtien) ou à Ramez Rassy. Ces deux gardiens se sont partagé la besogne devant le filet des Carabins. Et quelle besogne!

D'autres joueurs des Blues se sont également signalés. Comme exemple, Soppelsa a enregistré trois buts et Sosa, deux. L'autre filet a été réussi par Shields, un Anglais d'origine canadienne. Wade a évité le blanchissage en comptant l'unique but des Carabins, au tout début du mach.

Bataille

Devant l'arrogance des champions canadiens qui n'avaient qu'une idée en tête, celle de compter le plus de buts possible contre les Montréalais, surclassés, ces derniers ont eu recours à des tactiques rudes durant la deuxième demie. Au tout début de celle-ci, N. Diaye a été expulsé du jeu pour avoir frappé trop durement un rival. Ce que l'arbitre n'a point vu, ce fut la première infraction de ce dernier, qui s'en est tiré impuni.

La perte d'un joueur, ajoutée au déficit de six buts, a semblé être le coup de grâce. Démoralisés et furieux, ils ont enguirlandé plusieurs fois l'arbitre et les juges de lignes. A un certain moment, Lardi Taleb, des Carabins, a livré un combat de boxe à Cancellera et tous deux ont été chassés du match. A propos, Taleb a terrassé son adversaire, remportant la seule victoire des Carabins durant la rencontre.

Un incident cocasse s'est produit vers la fin de la rencontre. Un Africain, qui est étudiant à l'Université de Montréal, a été réprimandé par l'arbitre du match. Celui-ci s'est adressé en anglais à l'Africain. Ce dernier a répliqué à l'arbitre: "Parle-moi en français". Ça faisait bizarre d'entendre un Africain, d'expression française, exiger d'un Canadien, d'expression anglaise, de lui parler en français. Et dire que nous sommes supposés vivre dans un pays bilingue... ou du moins une province bilingue! Les arbitres étaient pourtant de Montréal.

La saison de soccer est terminée pour les étudiants de l'Université de Montréal. En dépit de cet échec de 12 à 1, les joueurs de Walter Sieber peuvent se consoler de leur championnat dans l'Est.

L'an prochain, un match revanche contre l'Université de Toronto fera certainement partie de leurs projets. Durant les prochains mois, ils pourront s'habituer à la neige et à nos "beaux" hivers canadiens.

Le football mineur prend fin

Le président de l'Association du football mineur du Québec, Mike Tracey, a révélé hier soir qu'à la suite d'une importante réunion de l'exécutif, il a été décidé que les trois matches de championnat devant se disputer au cours de la prochaine fin de semaine étaient tout simplement annulés en raison de la neige tombée et des températures prévues.

La saison de football ayant pris officiellement fin hier soir dans cette ligue, Mike Tracey a ajouté que les six équipes qui devaient se disputer la suprématie de leur section respective sont déclarées co-championnes.

Il s'agit, dans la catégorie Moustique à huit joueurs, des Steelers de North Shore et du Parc Terrebonne, qui détiennent donc conjointement le trophée Ed Fennell.

DUPUIS

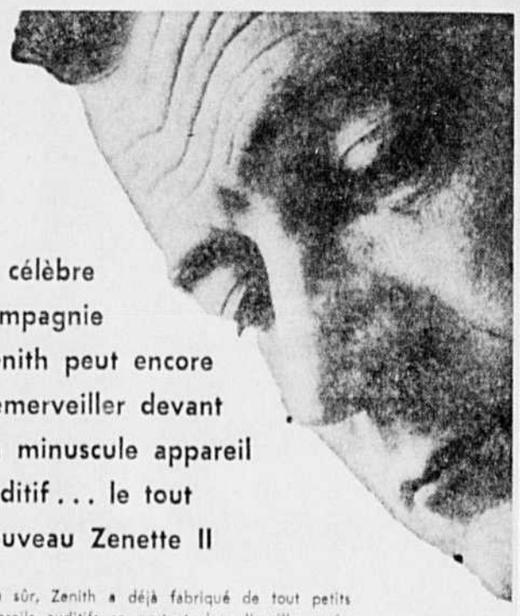

La célèbre compagnie Zenith peut encore s'émerveiller devant un minuscule appareil auditif... le tout nouveau Zenette II

Bien sûr, Zenith a déjà fabriqué de tout petits appareils auditifs se portant dans l'oreille, mais rien de comparable au Zenette II.

Cet appareil si discret amplifie mieux les sons et, de ce fait, procure plus d'aide à ceux qui souffrent d'une surdité légère mais parfois si exaspérante. Il est, grâce à sa forme nouvelle et confortable, l'appareil auditif le plus digne de confiance que Zenith ait jamais conçu.

Même si vous avez déjà porté sans satisfaction un appareil dans l'oreille, vous vous devez à vous-même d'essayer celui-là. Allez voir votre dépositaire Zenith. Vous apprendrez pourquoi la compagnie Zenith est si enthousiasmée!

ZENITH LES APPAREILS AUDITIFS AU SON VIVANT

Venez ou composez 842-6161, poste 316

Rendez-vous à domicile, si désiré

DUPUIS

3e étage — 865 est, rue Ste-Catherine

Il ignore les embouteillages

FAITES COMME LUI!

Ecoutez les rapports quotidiens de JACQUES PAYAC sur la circulation aux heures de pointe à l'antenne de

CKAC/73

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays.
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

pensez NOËL

pensez

DUPUIS

CENTRE-VILLE SEULEMENT

Gagnez

UN CONGELATEUR REMPLI DE...

Toute une variété

Aliments Congelés!

©BCW, INC.

PARTICIPEZ AU CONCOURS

"RECOLTE D'ALIMENTS CONGELES" et gagnez un CONGELATEUR "ROY" 1969, modèle coffre, 18 pi. cu., et pouvant contenir 630 livres d'aliments...

Quatre personnes chanceuses auront ce bonheur en participant au concours "Récolte d'Aliments Congelés".

Il est si facile de participer! Remplissez le coupon ci-bas, joignez-lui une enveloppe, étiquette ou dessus de boîte d'un produit congelé (ou fac-similé acceptable) exception faite de la crème glacée.

REGLEMENTS DU CONCOURS DES ALIMENTS CONGELES

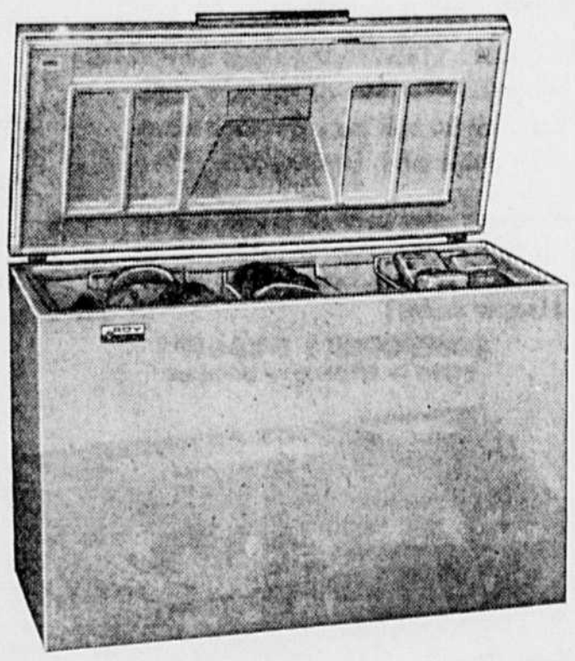

★ Les coupons de participation devront être postés avant minuit le 7 décembre.

★ Les coupons de participation seront déposés dans un baril spécial pour le tirage au sort.

★ La première personne s'étant conformée aux exigences, dont le nom sera tiré et qui répondra correctement à une question qui lui sera posée, sera déclarée gagnante.

★ Chaque coupon de participation devra être accompagné d'une enveloppe, d'une étiquette ou dessus de boîte (ou fac-similé acceptable) exception faite de la crème glacée.

★ Vous pouvez envoyer autant d'entrées que vous le désirez.

★ Le concours n'est ouvert qu'aux résidents du Québec, âgés de 18 ans et plus.

★ Les employés de l'Association des Aliments Congelés du Québec ou les membres de leur famille ne sont pas éligibles à ce concours.

★ On peut envoyer un fac-similé acceptable du coupon de participation (ci-bas) en autant qu'il n'aura pas été reproduit par procédé mécanique, miméographique, etc.

★ L'Association des Aliments Congelés du Québec ne pourra, en aucun temps, être tenue responsable de la perte ou des délais résultant de la lenteur du courrier et refusera tous les envois insuffisamment affranchis. Toutes les entrées deviendront la propriété de l'Association des Aliments Congelés du Québec et la décision des juges sera finale.

★ Vous acceptez automatiquement de vous conformer à ces règlements dès que vous décidez de participer au concours de l'Association des Aliments Congelés du Québec.

DECOUPEZ et POSTEZ ce coupon de participation au concours de l'Association des Aliments Congelés du Québec.

ALIMENTS CONGELES — RECOLTE '68
Casier Postal 1256
St-Laurent, P.Q.

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... No de tél. .....

Les personnes dont le nom sera tiré au sort devront répondre correctement à une question pour se mériter le prix.

LISEZ ATTENTIVEMENT NOS PAGES SPECIALES, RENFERMANT DES COUPONS DE PARTICIPATION AU CONCOURS DES ALIMENTS CONGELES, DANS

LA PRESSE

LE 19 NOVEMBRE

Les noms et adresses des personnes gagnantes seront publiés dans La Presse à la fin du concours

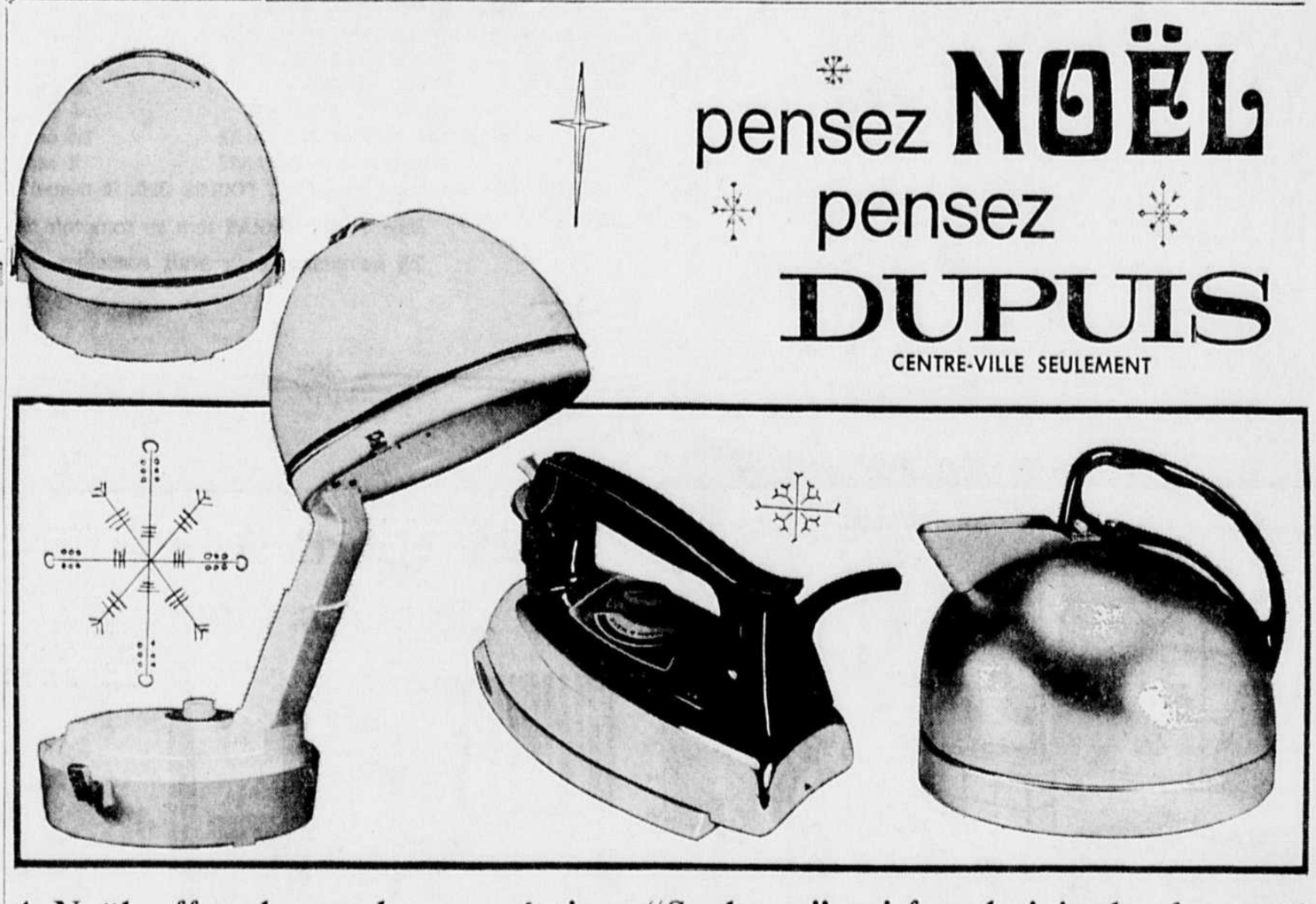

A Noël, offrez les modernes créations "Sunbeam" qui font la joie des femmes!

Sèche-cheveux "Sunbeam"

MODELE REGULIER 39.95

Modèle réglable de température télécommandé 46.95

Toujours de beaux cheveux en un rien de temps, et sans avoir à se rendre chez le coiffeur! Sèche-cheveux de marque connue "Sunbeam", portatif, genre professionnel. 725 watts, distribution uniforme de la chaleur, casque à hauteur réglable, contrôle de chaleur, garantie d'un an. Modèle régulier ou à réglage de température télécommandé. Un cadeau féminin des plus charmants!

Fer à repasser "Sunbeam"

MODELE REGULIER 12.99

Un gros panier de repassage ne l'effraie pas! A vapeur ou sec, il possède un contrôle pour différents tissus. 1200 watts, distribution égale de la chaleur pour un repassage facile et vite. Garantie d'un an sur élément.

Bouilloire "Sunbeam"

9.99

Obtenez de l'eau chaude en peu de temps avec cette bouilloire électrique "Sunbeam" 1500 watts, fabriquée en acier inoxydable et de belle apparence. Base incurvée. Garantie d'un an sur éléments. Elle s'arrête automatiquement lorsqu'il n'y a plus d'eau.

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 780

COMPOSEZ: 842-6171

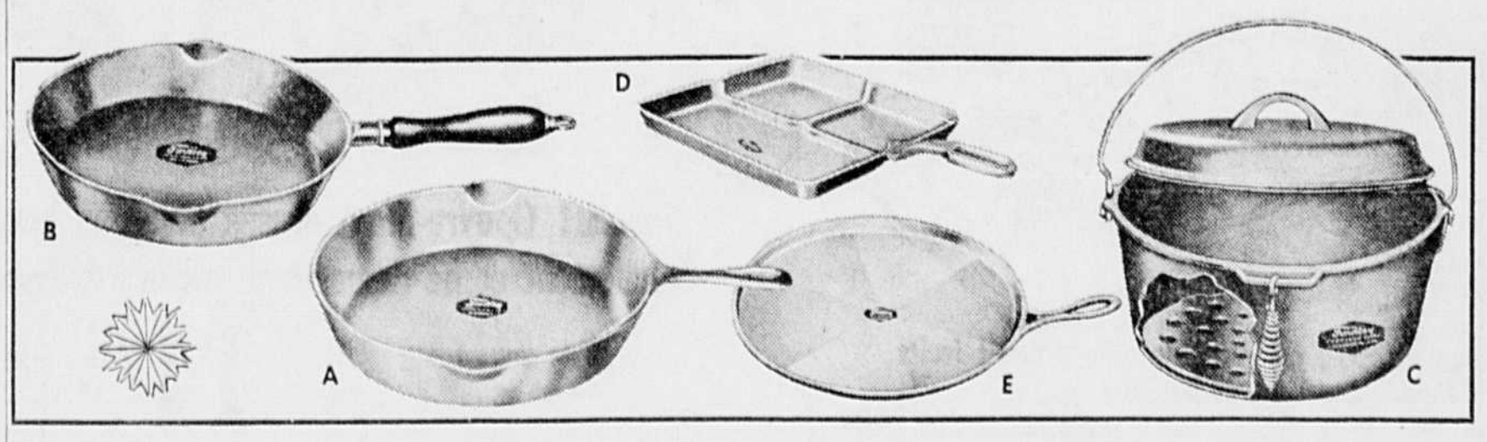

Collection d'ustensiles de cuisson en fonte par "Findlay", à prix réduits

Créée au Canada pour la Canadienne qui aime bien cuisiner, cette gaie collection d'ustensiles de cuisson "Findlay" a tout pour lui plaire. Et son prix profitable est très accessible pour ces caractéristiques modernes.

- Fonte résistante facile à entretenir
- cuit uniformément, va au four

A. Prix courant: 1.79 — Poêlon intérieur poli, diamètre 5". — 1.29

A. Prix courant: 2.59 — Poêlon intérieur poli, diamètre 6½". — 2.09

A. Prix courant: 2.79 — Poêlon intérieur poli, diamètre 7¼". — 2.29

A. Prix courant: 3.79 — Poêlon intérieur poli, diamètre 9". — 2.89

B. Prix courant: 3.98 — Poêlon avec queue en bois, diam. intérieur 7¼". — 2.99

B. Prix courant: 4.79 — Poêlon avec queue en bois, diam. intérieur 9". — 3.79

C. Prix courant: 9.49 — Cocotte 6 chopines. — 7.29

C. Prix courant: 10.89 — Cocotte 8 chopines. — 8.79

C. Prix courant: 13.59 — Cocotte 12 chopines. — 9.99

D. Prix courant: 2.98 — Poêlon carré pour oeufs et bacon, 8⅝". — 2.29

E. Prix courant: 3.98 — Grillon rond, 10" de diamètre. — 2.99

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 780

COMPOSEZ: 842-6171

LIVRAISON SEULEMENT SUR ACHATS DE $2 et plus (taxe non comprise)

POURQUOI PAS CHEZ DUPUIS... à 2 pas seulement du métro

Encore 2 autres bombes!

— Nos informations et nos photos page 3

Neige, grésil, pluie verglaçante...

Neige, grésil, pluie verglaçante, telles sont les prévisions météorologiques pour la journée alors que le thermomètre chevauchera le point de congélation, ne se permettant que de petites pointes d'un ou deux degrés au-dessous et au-dessus.

A la lumière de ces sombres prévisions nous pouvons déjà anticiper ce qui se déroulera en fin d'après-midi dans les rues de Montréal: accrochages multiples, embouteillage, impatience, retards considérables... sans compter les sautes d'humeur de la tendre moitié à l'arrivée au foyer.

La perturbation qui nous apporte tous ces désagréments vient de chez nos voisins du sud. Le système avait ce matin son centre au sud du lac Erié et il se déplaçait en direction nord-est, devant atteindre Montréal au cours de l'après-midi.

Les inconvénients commençaient déjà à se faire sentir ce matin alors que de la neige mêlée de grésil tombait sur la ville. La neige devait tourner en pluie verglaçante vers la fin de l'avant-midi.

Pour l'après-midi, la pluie verglaçante devait par la suite tourner en neige mouillante ou en pluie... ou les deux à la fois.

Comme si tout ceci n'était pas suffisant, le vent se mettra de la partie. Il soufflera du nord-est à 20 milles à l'heure, accompagné de rafales de 30 à 35 milles à l'heure.

Pour cette nuit et demain on prévoit de la neige intermitente. Le thermomètre se maintiendra de nouveau aux environs de 32 degrés.

Coupe du golf au Canada

— page 47

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Cardinal lance sa campagne

— page 17

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, lundi 18 novembre 1968 / Dédicace, basilique SS. Pierre et Paul / 84e année / No 269 / 4 cahiers / 56 pages / Prévision de la météo: chutes de neige / Minimum: 25° / Maximum: 32°

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Faut-il rire ou pleurer?

Il est apparu samedi matin le mystérieux personnage à la grande barbe blanche. Et la foule des jeunes s'est portée à sa rencontre comme toujours. Cette fois, le Père Noël accueillait ses petits chéris chez Dupuis Frères. En dépit de sa gentillesse, le grand bonhomme n'est pas parvenu à rassurer tous ses petits visiteurs. A preuve cette gentille demoiselle qui, ayant accepté le cadeau que venait de lui remettre son hôte, se demande s'il y a matière à "rire ou à pleurer".

Au congrès de la CEQ

Les enseignants réclament avant tout l'arbitrage

par Jacques LAFRENIERE

Tout en se déclarant prêts à recourir à la "grève totale illimitée" après avoir épuisé les moyens pacifiques pour régler leur différend avec le gouvernement et les commissions scolaires du Québec, les enseignants membres de la Corporation des enseignants du Québec réclameront cependant formellement l'arbitrage avant de passer à l'action.

Ainsi en ont décidé les 625 délégués qui assistaient en fin de semaine à un congrès spécial de la CEQ, au CEGEP Edouard-Montpetit, à Longueuil. Ce congrès a débuté à 8 h. 30 samedi matin et s'est terminé à 1 h. dans la nuit de samedi à dimanche.

Avant de procéder à la grève totale, les délégués de la CEQ ont tracé un programme qui prévoit l'utilisation de plusieurs moyens de pression "pouvant aller jusqu'à la grève tournante". Un amendement à la résolution suggérée par le conseil d'administration y ajoutait les mots suivants: "que la grève totale illimitée soit évaluée plus tard, selon les circonstances". Toute la stratégie est laissée aux mains des dirigeants et au comité central de stratégie.

Rejet des offres patronales

Les congressistes ont d'abord rejeté l'ensemble des offres actuelles de la partie patronale "parce qu'elles sont inacceptables".

Ils ont ensuite proposé à la partie patronale de confier à "un conseil spécial d'arbitrage les clauses du projet non encore déclarées réglées à la table provinciale de négociation, compte tenu des ajustements qui peuvent y être jugés nécessaires".

On a rejeté un amendement qui aurait posé comme condition que la partie syndicale revienne à ses demandes initiales sur les clauses non réglées.

Ce conseil spécial serait formé de trois ou cinq membres "agréés par les deux parties".

Il s'en est fallu de peu pour que soit rejetée une autre résolution réclamant que soient considérées comme réglées les "grilles de traitements" et la garantie qui les accompagne quant à la double augmentation minimum de 5 p. 100 et

Voir ARBITRAGE, page 2

● *Autres informations sur le congrès de la CEQ et la situation scolaire*
—pages 17, 27, 28 et 42

Benson met Washington en garde contre un retour au protectionnisme

NEW YORK. (PC) — Le ministre des Finances du Canada a donné aux Américains l'avertissement qu'un retour des Etats-Unis au protectionnisme risquerait de provoquer une réaction à l'échelle mondiale.

M. Edgar Benson, qui s'adressait aux délégués du Conseil national du commerce étranger, en congrès à l'hôtel Waldorf Astoria, a soutenu que "nous devons continuer à avancer dans la voie de la libéralisation du commerce et que nous ne pourrons y parvenir sans le leadership sûr et certain des Etats-Unis".

Le texte du discours de M. Benson, dont c'est le premier à l'étranger depuis la formation du gouvernement Trudeau, a été remis aux journalistes avant qu'il ne soit prononcé.

M. Benson a dit que l'une des tâches les plus complexes du nouveau gouvernement de M. Richard Nixon sera de mettre au point une nouvelle politique de commerce avec l'étranger pour les années 70.

"Votre nouvelle administration, a-t-il assuré, peut certainement compter sur la compréhension et l'appui du Canada. Mais ce ne sera pas une compréhension sans interrogation ni un appui sans critique. Toutefois, si les Etats-Unis continuent à rejeter le protectionnisme, nous, au Canada, sommes certainement prêts à travailler avec vous en vue de résoudre les problèmes difficiles dans ce domaine."

Bien qu'il ne contienne rien de nouveau concernant la politique canadienne en matière de commerce, le discours du ministre n'en reste pas moins significatif, en ce qu'il constitue une réaffirmation de cette politique au moment où est sur le point de s'inaugurer la nouvelle administration républicaine.

M. Benson a exprimé sa crainte du retour, au cours des derniers mois, du sentiment de protectionnisme aux Etats-Unis. Il a attribué ce phénomène à une réaction ayant suivi le succès du Kennedy Round (Accord général sur les tarifs et le commerce).

"En tout cas, a-t-il dit, je dois signaler qu'un protection-

Voir BENSON en page 2

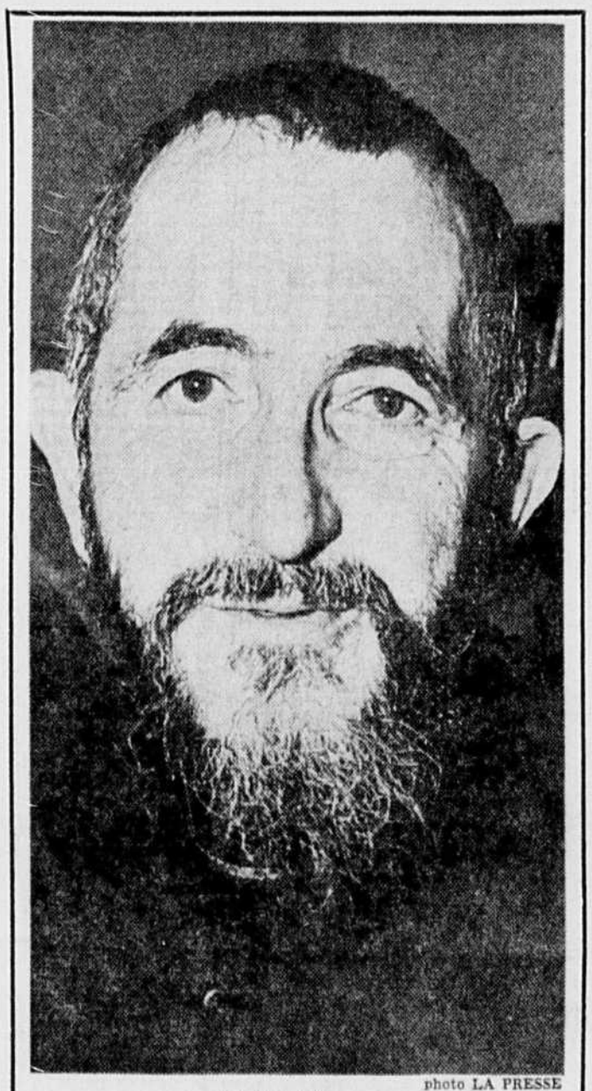

photo LA PRESSE

L'abbé Pierre

fondateur de l'Emmaus

L'abbé Pierre de retour à Montréal

Le fondateur de l'oeuvre d'Emmaüs, l'abbé Pierre, est arrivé en fin de semaine à Montréal où il séjournera pendant quelques jours. Il a été accueilli à Dorval par le directeur de l'Emmaüs québécois, l'abbé Laurent-Robert Laporte.

L'un des buts de la visite de l'abbé Pierre à Montréal est d'avoir des discussions avec le centre montréalais en vue de la mise sur pied, au printemps de l'année prochaine, d'un secrétariat international pour coordonner les activités de l'oeuvre dans les 27 pays où sont établies plus d'une soixantaine de communautés de chiffonniers.

Durant son séjour dans la métropole, l'abbé Pierre loge au Centre d'Emmaüs. Il est accompagné du romancier français Roland Bonnet. Ce dernier était arrivé à Montréal deux jours avant l'abbé Pierre. M. Bonnet vient d'effectuer une tournée des communautés Emmaüs en Extrême-Orient.

L'OTAN lance un sérieux avertissement à l'URSS

BRUXELLES (PC, AFP, PA) — Le Canada et ses partenaires de l'OTAN ont lancé samedi à l'Union soviétique un avertissement sérieux laissant prévoir un recours à la force en cas d'agression soviétique aux frontières des pays de l'Alliance.

M. Manlio Brosio, secrétaire général de l'OTAN a déclaré pour sa part que la réunion du conseil atlantique a démontré un "esprit fondamental" de solidarité" et les ministres ont eu, malgré certaines divergences, une évaluation réellement commune de la situation créée par l'invasion de la Tchécoslovaquie.

M. Brosio a ajouté qu'il s'était agi "d'une des meilleures réunions du conseil auxquelles il ait participé".

Diplomatiquement, selon des observateurs canadiens, le ton du communiqué publié par les ministres de l'OTAN est assez dur, quoique nuancé du désir de travailler au relâchement de la tension Est-Ouest.

Les ministres de l'Alliance s'étaient d'abord réunis pour évaluer les conséquences de l'invasion de la Tchécoslovaquie. Ils ont prévenu l'URSS que de nouvelles interventions dans des pays étrangers à l'OTAN mais affectant la situation européenne ou méditerranéenne "créeraient une crise internatioale aux conséquences graves".

Le long communiqué, destiné évidemment à être lu par l'URSS, ajoutait que l'OTAN était décidée à sauvegarder la liberté de ces pays membres, et qu'elle ne pouvait "rester indifférente à toute circonstance pouvant nuire à sa sécurité".

Le communiqué ne faisait d'allusion précise à aucun pays en avertissant l'URSS. Mais au cours de la conférence, plusieurs ministres se sont inquiétés du sort de la Yougoslovavie, de l'Autriche, de la Roumanie et de l'Albanie.

Ces pays font partie de la "zone grise" où une attaque soviétique comporterait de graves conséquences pour la sécurité des 14 pays membres de l'Alliance atlantique.

Dans le communiqué les ministres ont rappelé que dans les cas de la Hongrie en 1956 et de la Tchécoslovaquie en

Voir OTAN, page 2

Un compromis franco-allemand pourrait suivre la conférence monétaire de Bâle

d'après PA, Reuter, AFP

Les gouverneurs des banques centrales occidentales ont tenu ce matin une autre réunion à Bâle, en Suisse, pour discuter les difficultés monétaires internationales et en particulier les problèmes du franc. Mais aucune déclaration officielle n'a été faite quant aux mesures projetées pour soulager la pression qui s'exerce sur la devise française.

On estime à Bâle qu'il faudra attendre d'une part le "jugement" des marchés financiers qui ont rouvert ce matin, d'autre part le discours télévisé que prononcera ce soir le premier ministre français, M. Maurice Couve de Murville, alors qu'il s'adressera à la nation.

D'autre part, les cinq gouverneurs des banques centrales du Marché commun ont tenu, au début de l'après-midi, leur brève réunion bimensuelle au siège de la Banque de règlements internationaux. Ils se sont séparés sans communiqué, ni déclaration pour regagner leur capitale respective.

La "Tribune" de Genève écrit aujourd'hui que le gouvernement français a décidé de dévaluer le franc. Le journal mentionne que la France a retardé l'annonce publique de cette dévaluation du fait que les pourparlers visant à une réévaluation du mark allemand se poursuivent. Selon le journal, tout dépend de l'attitude de l'Allmagne, mais nous ne savons pas encore ce qu'elle décidera.

Voir BALE, page 2

AUJOURD'HUI

• L'école des autres
— page 18

• Hôpitaux inadéquats
— page 24

Beaucoup de questions restent sans réponses

par Pierre SAINT-GERMAIN

envoyé spécial de LA PRESSE à l'OTAN

BRUXELLES — Il est peut-être vrai, comme l'a déclaré le secrétaire général, M. Manlio Brosio, en commentant samedi le communiqué final, que cette session ministérielle de l'Alliance atlantique a été l'une des plus intéressantes, mais il faut bien dire aussi qu'elle a laissé beaucoup de questions sans réponses.

Le résultat le plus clair des travaux tenus à Bruxelles, soulignait-on dans les couloirs après le baisser de rideau, c'est que cette rencontre a permis de réaffirmer la solidarité de l'Occident, même si la France ne s'est pas associée aux mesures "pratiques" découlant de la crise tchécoslovaque. On pouvait s'attendre à un tel résultat, cela va de soi, à la suite de l'intervention soviétique en Thécoslovaquie et des craintes que cet acte généralement inattendu a suscitées, notamment en Europe.

Cependant, la mise en garde que les alliés occidentaux ont adressée à Moscou ne revêt pas, notent les observateurs, toute la fermeté qu'auraient souhaitée les éléments extrémistes du Conseil atlantique. Ces éléments ne se satisferont pas, paraît-il, de la principale conclusion, que tire l'OTAN, c'est-à-dire que "toute intervention soviétique ayant une influence directe sur la situation en Europe et en Méditer-

Voir QUESTIONS, page 2

Droits réservés

Incendie en Ecosse: 26 morts

GLASGOW (AFP) — Une dse plus horribles tragédies qu'ait connue l'Ecosse, s'est déroulée, ce matin, en quelques minutes à Glasgow, où 26 hommes et femmes ont péri, brûlés vifs, en tentant en vain de se sauver par des fenêtres à barreaux. Le drame a éclaté dans un entrepôt de tissus d'ameublement situé au coeur des docks à Glasgow. Un violent incendie s'est déclaré au rez-de-chaussée de l'immeuble. "Soudain, j'ai entendu des cris affreux", déclare un témoin, M. George

Voir INCENDIE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 32 à 42
Arts et Spectacles / 10 à 12
Bandes dessinées / 22
Courrier "Que faire?" / 20
Décès, naissances, etc. / 54
Editorial / 4
Finance / 24 à 26
Horoscope / 21
Informations étrangères / 29
Les secrets de polichinelle / 18
Loisirs et récréation / 22
Mots croisés / 34
"Mot-mystère" / 22
Nouvelles nationales / 17
Nouvelles régionales / 26
Radio et télévision / 30-31
Sports / 45 à 55
Tribunaux / 8
Vie féminine / 18 à 21
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 21

CKAC 73

ARBITRAGE

SUITE DE LA PAGE 1

les limites d'augmentations minimum.

L'arbitrage ne serait pas la seule façon "pacifique" de régler le différend. Les négociateurs syndicaux ont toute la lattitude désirée pour explorer ces moyens.

La grève

Mais en cas d'échec "dans l'utilisation de ces moyens pacifiques", les dirigeants de la CEQ devront "voir à l'organisation et à la réalisation de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève tournante inclusivement". On leur demande que "la grève totale illimitée soit évaluée plus tard, selon les circonstances".

Le président de la CEQ, M. Raymond Laliberté, a proposé une résolution privilégiée soustrayant à l'étude par le congrès des modalités touchant la grève tournante. Le tout est laissé au comité de stratégie, qu'on appelle le "stratex", et aux dirigeants. Quelqu'unes des 18 commissions qui avaient siégé dans la journée avaient adopté des résolutions précisant les dates des débrayages et certaines modalités.

Déjà, à la suite de leur action, des enseignants ont subi des sanctions. Une résolution prévoit que la CEQ offrira une assistance financière et toute la protection collective jugée adéquate aux enseignants qui seraient éventuellement congédiés, suspendus ou pénalisés.

Le congrès demande aussi aux principaux d'écoles, qui font partie de la même organisation syndicale, de n'exercer aucune pression sur les enseignants et de demeurer neutres "devant les difficultés que rencontrent les enseignants avec les commissions scolaires".

Dans son exposé, à l'ouverture du congrès, le président de la CEQ, M. Laliberté, avait réclamé que les enseignants ne répondent pas à la provocation par la réaction spontanée.

"L'objectif que nous nous sommes fixé, on s'en souviendra, a-t-il dit, c'est toujours de signer une convention collective acceptable aux deux parties dans la poursuite d'une réforme de qualité et dans le maintien de la dignité de l'enseignant.

"S'il nous faut encore modifier nos positions, par exemple, inventons de nouvelles façons de les rendre acceptables aux commissaires. S'il nous faut expliquer un à un nos objectifs à la population, envahissons le terrain de l'information; nous ne sommes pas des vulgarisateurs de profession pour rien, je l'espère. En somme, les moyens de pression devant être mesurés à leur rendement en terme de négociation, soyons davantage rusés que soupe au lait..."

Le congrès réunissait quelque 800 participants, y compris les observateurs. Après l'exposé de M. Laliberté sur l'état des négociations, les congressistes ont participé aux travaux de 18 commissions. La synthèse de ces commissions fut étudiée en assemblée générale au cours de la soirée, samedi.

Les dirigeants de la centrale ainsi que les membres du comité de stratégie se sont réunis hier matin, dans un hôtel de la rive sud. Aucune décision n'a été communiquée à la suite de cet entretien.

QUESTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

ranée provoquerait une crise internationale aux conséquences graves".

En revanche, aux yeux des journalistes du camp socialiste venus voir ce qui se passait à l'OTAN, les décisions prises à Bruxelles constituent un "renforcement du dispositif agressif du bloc militaire atlantique". Comme ces observateurs reflètent le point de vue officiel, il est facile de prévoir, devant une telle réaction, que le "bloc militaire socialiste" ne manquera pas de mettre en oeuvre de nouvelles mesures de vigilance. Il s'ensuivra immanquablement, peut-on craindre, un durcissement de la politique des blocs.

De tous les pays qui prenaient part à la session, c'est la France qui a été le plus conscient de ce danger. Paris ne participera donc pas à l'effort militaire qu'entreprendra l'Alliance atlantique, du fait de la menace suscitée par l'invasion de la Tchécoslovaquie et aussi de la présence accrue des navires soviétiques en Méditerranée.

Le ministre des Affaires étrangères M. Michel Debré a réaffirmé, signalait-on dans l'entourage de sa délégation, que la France ne saurait s'associer à la politique des blocs, jugée incompatible avec la détente. Celle-ci estime Paris, ne peut être obtenue qu'au moyen de rapprochements bilatéraux. Toutefois, comme on sait, M. Debré a déclaré que l'alliance atlantique représente un facteur de stabilité et que, pour cette raison, la France en demeurera membre.

Il n'en reste pas moins, constatent les observateurs, que la position française à l'égard de l'OTAN n'a pas changé. Pour Paris, les Etats-Unis continuent à y exercer, sinon à y imposer, leur hégémonie. Bien entendu, l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, sans parler de la révolte de mai-juin en France et d'autres événements, dont l'élection de M. Nixon à la présidence, ont permis un certain rapprochement entre de Gaulle et la Maison blanche, mais "le fond des choses n'a pas été modifié".

Par ailleurs, on notait après lecture du communiqué final de la session que l'"avertissement" à l'URSS était vague. Par qui et comment sera définie l'atteinte à la sécurité qui mettrait en action le mécanisme défensif de l'OTAN ?

Compte tenu des divergences qui existent au sein des alliés, soutenait-on, on voit mal comment ils pourraient se mettre rapidement d'accord sur une décision aux conséquences incalculables. Il est vrai que tout le monde, dans les couloirs, venait de lire la déclaration de lord Wigg selon laquelle l'OTAN avait vainement tenté, en août, de sonner l'alerte auprès de ses membres lors de l'affaire tchécoslovaque.

OTAN

SUITE DE LA PAGE 1

août dernier, les Etats-Unis avaient annoncé leur intention de ne pas intervenir. L'Alliance a d'ailleurs évité de nommer des pays afin d'épargner à ceux-ci d'autres difficultés avec les Soviétiques.

Le communiqué, le plus sévère publié par l'OTAN depuis plusieurs années, contient cependant des passages conciliatoires qui traduisent un espoir d'améliorer les relations Est-Ouest, malgré l'affaire tchèque.

La délégation canadienne que dirigeaient M. Michell Sharp, ministre des Affaires extérieures, et M. Léo Cadieux, ministre de la Défense, a participé à la rédaction du communiqué, sans soumettre toutefois aucune idée fondamentale.

Le Canada a cependant appuyé pleinement le document. Les désaccords mineurs entre M. Sharp et le secrétaire américain à la Défense, M. Clifford se sont apparemment aplanis.

Les Canadiens, comme les autres membres de l'Alliance, ont été heureux de voir la France signer les principales articles du document. Bien qu'elle se soit retirée des forces militaires intégrées de l'Alliance, la France aurait contribué à la préparation des passages les plus durs du communiqué.

La prochaine réunion ministérielle de l'OTAN aura lieu à Washington les 10 et 11 avril prochains, et le comité de planification de la défense se réunira à Bruxelles le 16 janvier.

A la réunion du comité, M. Cadieux avait annoncé que le Canada ajournerait sa décision de réduire de 20 pour cent sa division aérienne en Europe, et il doit préciser en janvier combien de temps se prolongera cet ajournement.

M. Cadieux est rentré au Canada samedi, tandis que M. Sharp partait pour Buenos Aires se joindre à une mission en Amérique latine qu'il avait quittée pour assister aux réunions de l'Alliance.

Moscou réagit violemment

La Pravda a réagi violemment hier au communiqué "belliqueux" de l'OTAN. C'est un texte de guerre froide, incapable cependant d'intimider les pays socialistes, mais dangereux parce qu'il relance la course aux armements en Europe et encourage les "revanchards" ouest-allemands, dit en substance l'organe du parti.

"Ce communiqué est inspiré de l'esprit des pires époques de la guerre froide. Si, ces dernières années, les diplomates de l'OTAN s'étaient efforcés de polir soigneusement le style de leurs déclarations, pour leur donner un caractère non belliqueux, le communiqué de samedi rbonde en grossières attaques contre les pays socialistes. Le mythe usé d'une prétendue 'menace soviétique' est replacé au premier plan.

"Nous ne pensons pas, poursuit le Pravda, que les stratèges atlantiques aient à ce point perdu le sens des réalités pour imaginer sérieusement qu'ils peuvent intimider qui que ce soit dans le camp socialiste. Leur but évident est d'épouvanter certains membres de l'OTAN. Les chefs militaires américains et leurs complices de Bonn agitent devant leurs alliés l'épouvantail fripé de la 'menace communiste' pour les obliger à rester dans l'OTAN à l'expiration de l'échéance de l'an prochain".

BENSON

SUITE DE LA PAGE 1

nisme accrû aux Etats-Unis entraînerait inévitablement une réaction semblable ailleurs en raison du rôle important des Etats-Unis dans l'économie mondiale."

M. Benson a déclaré que le Canada est disposé à rechercher une réduction "systématique, simultanée et multilatérale" des barrières tarifaires dans les principaux secteurs du commerce entre les pays industriels de l'Atlantique-Nord et des côtes du Pacifique.

L'accord canado-américain sur les automobiles et les pièces d'autos fonctionne bien pour les deux pays, a-t-il fait remarquer, et pourrait s'étendre aux métaux non ferreux et aux produits forestiers.

Le ministre a précisé que l'intérêt du Canada dans le commerce international repose sur la solution de trois problèmes de base :

— Elimination des barrières autres que tarifaires, telles que les quotas, qui empêchent une distribution efficace des ressources entre les pays industriels de la partie nord de l'hémisphère occidental.

— Modifications de l'évaluation artificielle des importations et des exportations aux fins de douanes, en vue de l'ajuster aux taxes nationales.

—Mise au point de mesures pour libérer le commerce en tenant compte des grandes corporations multi-nationales qui opèrent, d'une façon générale, indépendamment des gouvernements et qui ne prennent pas de décisions d'après les mêmes critères que les corporations nationales.

Enfin, M. Benson a dit que, malgré l'invasion de la Tchécoslovaquie par ses voisins communistes, il faut continuer à encourager le commerce entre l'Est et l'Ouest.

INCENDIE

SUITE DE LA PAGE 1

Hendry. "En quelques secondes j'ai vu des hommes et des femmes s'agripper désespérément aux barreaux des fenêtres, hurlant de terreur. Ils ne pouvaient sortir. Il n'y avait rien à faire. Les pompiers arrivés à la rescousse ne pouvaient les aider non plus. Rapidement, toutes ces personnes ont été enveloppées par une fumée noire et soudain les cris ont cessé. On n'entendait plus que le crépitement furieux des flammes qui sortaient des fenêtres et du toit."

Il y avait 27 personnes à l'intérieur de l'entrepôt, indique la police. Trois d'entre elles ont pu sortir par la porte, juste au début de l'incendie. Elles ont été légèrement brûlées. Parmi les victimes se trouvent des directeurs de la firme "B. Stern" à laquelle appartient l'entrepôt.

Une centaine de pompiers ont combattu pendant plusieurs heures, l'incendie qui menaçait de se propager à d'"immenses entrepôts de whisky voisins. Dans la rue, "où il faisait presque nuit" tant le nuage de fumée était épais, le désordre était indescriptible. Tandis que retentissaient les sirènes d'ambulances et de voitures de pompiers, des centaines de curieux s'étaient approchés, malgré les efforts de la police pour les disperser." Des jeunes filles travaillant dans des immeubles voisins étaient en proie à des crises nerveuses, indique un autre témoin. Une femme se tordant de douleur criait: "Mon mari est dans la fournaise, que Dieu lui vienne en aide" . . . Les pompiers, équipés de masques à gaz, déversaient des tonnes de neige carbonique sur l'entrepôt. Au début de l'après-midi des renforts de police sont arrivés pour s'efforcer d'évacuer le quartier. Le feu est pratiquement éteint.

BALE

SUITE DE LA PAGE 1

Au cours de l'après-midi, sur le marché des changes de Londres, la livre sterling est tombée au niveau le plus bas jamais enregistré, par suite de volumineux achats de marks allemands. Quant au franc français, il est toujours à son plancher de soutien officiel.

A la Bourse de Paris, on a enregistré une légère détente sur le marché de l'or et une légère reprise des valeurs françaises, dans l'attente des décisions qui seront prises à Bâle, et des déclarations que le premier ministre français doit faire, ce soir, à la télévision.

Une vague de spéculation a suivi les rumeurs selon lesquelles le franc serait dévalué et le mark allemand réévalué à la hausse.

Les gouverneurs des banques centrales occidentales ont tenu une autre réunion ce matin alors que circulait la rumeur que l'Allemagne fédérale était disposée à accorder à la France un crédit d'urgence d'un milliard de dollars.

Cette réunion devait être suivie d'une autre rencontre, celle des gouverneurs des cinq banques centrales du Marché commun.

La prolongation des conversations de Bâle, qui devaient d'abord s'achever dimanche, est considérée comme l'indice certain de l'imminence d'une solution. On s'attend à un compromis franco-allemand car, souligne-t-on, l'Allemagne n'a pas moins d'intérêt que la France et les autres membres du club des "dix" à voir le calme et le bon sens prévaloir dans les relations monétaires internationales.

Selon une source américaine à Bâle, les Allemands auraient effectivement proposé aux Français un crédit d'un milliard de dollars, mais ces derniers n'auraient pas accepté les conditions qui y étaient attachées, notamment sur les hausses des prix, d'autant qu'ils n'étaient pas vraiment demandeurs. Un tel prêt aurait eu, pour les Allemands, le gros avantage de diminuer d'autant l'excédent de leur balance des paiements, un des principaux arguments des partisans d'une réévaluation du mark.

Les pertes françaises de devises la semaine dernière ont été trop importantes — on parle de près de 400 millions de dollars pour jeudi et vendredi derniers seulement — pour continuer dans la même voie sans rien tenter. C'est pourquoi les observateurs à Bâle, estiment, en l'absence de toute indications de source française, que les gouverneurs ayant constaté leur différend (si différend il y a vraiment) pourraient en référer dès ce matin à leurs gouvernement respectifs à qui ils laisseraient le soin d'aplanir les dernières difficultés.

Quoi qu'il en soit, les observateurs estiment qu'une décision ne saurait tarder, car c'était le chaos la semaine dernière sur le marché des changes. On croit savoir qu'un milliard de dollars en fonds spéculatifs ont été envoyés à Francfort au cours des deux dernières semaines. Dans la seule journée de vendredi dernier, l'institut d'émission ouest-allemand a dû fournir des marks pour une valeur de 150,000,000 de dollars.

L'industrie automobile prise à partie

WASHINGTON (AFP) — La Commission fédérale du commerce a rendu public aujourd'hui un rapport préparé par deux de ses bureaux et critiquant l'industrie automobile qui n'offrirait pas de garanties suffisantes pour ses nouvelles voitures et n'honorerait pas toujours les garanties offertes.

La commission annonce qu'elle ouvrira une enquête publique à ce sujet, le 9 janvier, avec l'intention de proposer des remèdes législatifs au Congrès.

Le rapport, déclare la commission, "conclut que beaucoup de nouvelles voitures sont livrées aux acheteurs en mauvais état; que les propriétaires (de voitures) éprouvent des difficultés à obtenir des réparations simplement et rapidement; que le travail des réparations effectuées sous garantie laisse souvent à désirer; et que les exceptions, limites et conditions des garanties ne sont pas indiquées clairement aux acheteurs".

A l'Université

Non à l'accroissement du "Pouvoir étudiant" !

Aux étudiants qui réclament des pouvoirs accrus afin de participer davantage à la direction des universités, 52 p.c. des Canadiens répondent NON, 38 p.c., OUI. Au Royaume-Uni 43 p.c. des opinions recueillies favorisaient le point de vue estudiantin.

Si, par ailleurs, on s'en tient aux seules études, 43 p.c. des adultes interrogés chez nous — 35 p.c. seulement au Royaume-Uni — estiment qu'on pourrait faire davantage confiance aux enseignés pour ce qui est de l'élaboration des programmes et règlements, de la sélection des cours, de la préparation ou de la suppression des examens, etc . . .

Naturellement, les plus jeunes des adultes favorisent dans une plus grande proportion, soit 47 p.c., que les plus âgés, 31 p.c., l'accession des étudiants aux leviers de commande universitaires.

Question posée : Croyez-vous, oui ou non, qu'on devrait accorder aux étudiants une voix plus importante au chapitre en ce qui concerne : a) la direction générale de l'université; b) la direction du seul secteur des études (cours, examens, etc.) ?

	ROYAUME-UNI	CANADA
	(direction générale)	
Oui	43%	38%
Non	42	52
Indécis	15	10
	100%	100%
	(direction des études)	
Oui	38%	47%
Non	46	40
Indécis	19	13
	100%	100%

Des Américains veulent acheter nos 26 "Sabre"

OTTAWA (PC) — Un acheteur américain essaie actuellement de s'approprier 26 "Sabre", des avions à réaction de combat, qu'il voudrait ensuite revendre à un pays étranger dont on ignore, pour le moment, le nom. Des représentants de la société chargée de disposer des biens de la Couronne ont en effet confirmé que cet Américain avait présenté la plus haute des soumissions faites pour l'achat de ces avions.

Ces mêmes représentants ont ajouté que toute vente de cette nature devrait être soumise à l'approbation du Cabinet, précisant qu'aucune décision n'a encore été prise. Des modifications apportées récemment aux règlements de la Société pour la disposition des biens de la Couronne permettent maintenant de vendre des avions intacts et non plus seulement pour le rebut.

Selon une autre source, ces 26 "Sabre", s'ils étaient vendus à l'Américain, seraient ensuite livrés à Mexico, pour relivraison dans un autre pays.

La vente d'appareils semblables a déjà entraîné des remous politiques à Ottawa. Ainsi, en 1956, le gouvernement Saint-Laurent devait bloquer une tentative d'achat d'Israël, après que ce pays eût envahi l'Egypte.

Schroeder candidat à la présidence

BONN (Reuter) — Le parti démocrate-chrétien de l'Allemagne de l'Ouest a décidé de présenter la candidature de M. Gerhard Schroeder, ministre de la Défense du gouvernement Kiesinger, à l'élection, en avril prochain, pour le poste de président de la République. Son adversaire sera M. Gustav Heinemann, ministre de la Justice et candidat du parti social-démocrate.

H. ERIC FEIGELSON, C.R.
AVOCAT
EDIFICE DE COMMERCE
1080, COTE BEAVER HALL
866-4691

B.P.
GRAND SPÉCIAL D'AUTOMNE SUR REVÊTEMENT et CORNICHES

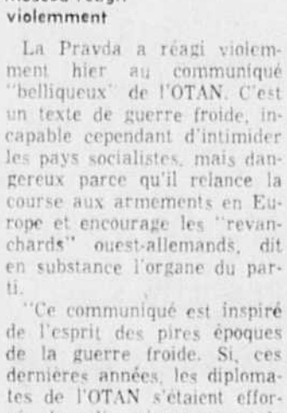

BENOIT PERRAS
Président

1—Parements
2—Soffites
3—Gouttières
4—Revêtements
5—Persiennes

REVÊTEMENT D'ALUMINIUM

FENETRES EN ALUMINIUM	PORTES EN ALUMINIUM	AUVENTS EN FIBRE DE VERRE et autres spécialités

GARANTIE DE 20 ANS • ESTIMATION GRATUITE

B.P.
ALUMINIUM
774, PIERRE-VIGER
BOUCHERVILLE
655-1324
CENTRE D'ACHATS BOUCHERVILLE

tous les chemins mènent au Seaway

Windsor
Seaway Inn
Toronto
Seaway—Seaway Towers
Kingston
Capri Seaway
Ottawa
Talisman Seaway
Montréal
Seaway Motor Inn—Capri Seaway
Oromocto, N.B.
Oromocto Seaway
Halifax
Citadel Seaway

Vous êtes assuré d'un accueil chaleureux lorsque vous signez le registre d'un hôtel Seaway! Tous les hôtels Seaway offrent de superbes chambres, des repas succulents, des piscines, le confort de la climatisation, le stationnement gratuit, en un mot un service d'hôtellerie complet.

Pour réservations, composez:

Toronto—	766-4392
Montreal Seaway—	932-1411
Montreal Capri—	739-2771
Ottawa—	722-7601
Windsor Inn—	253-7281
Kingston—	546-1744
Halifax—	422-1391
Oromocto—	357-8424

Seaway HÔTELS

Tout ça!

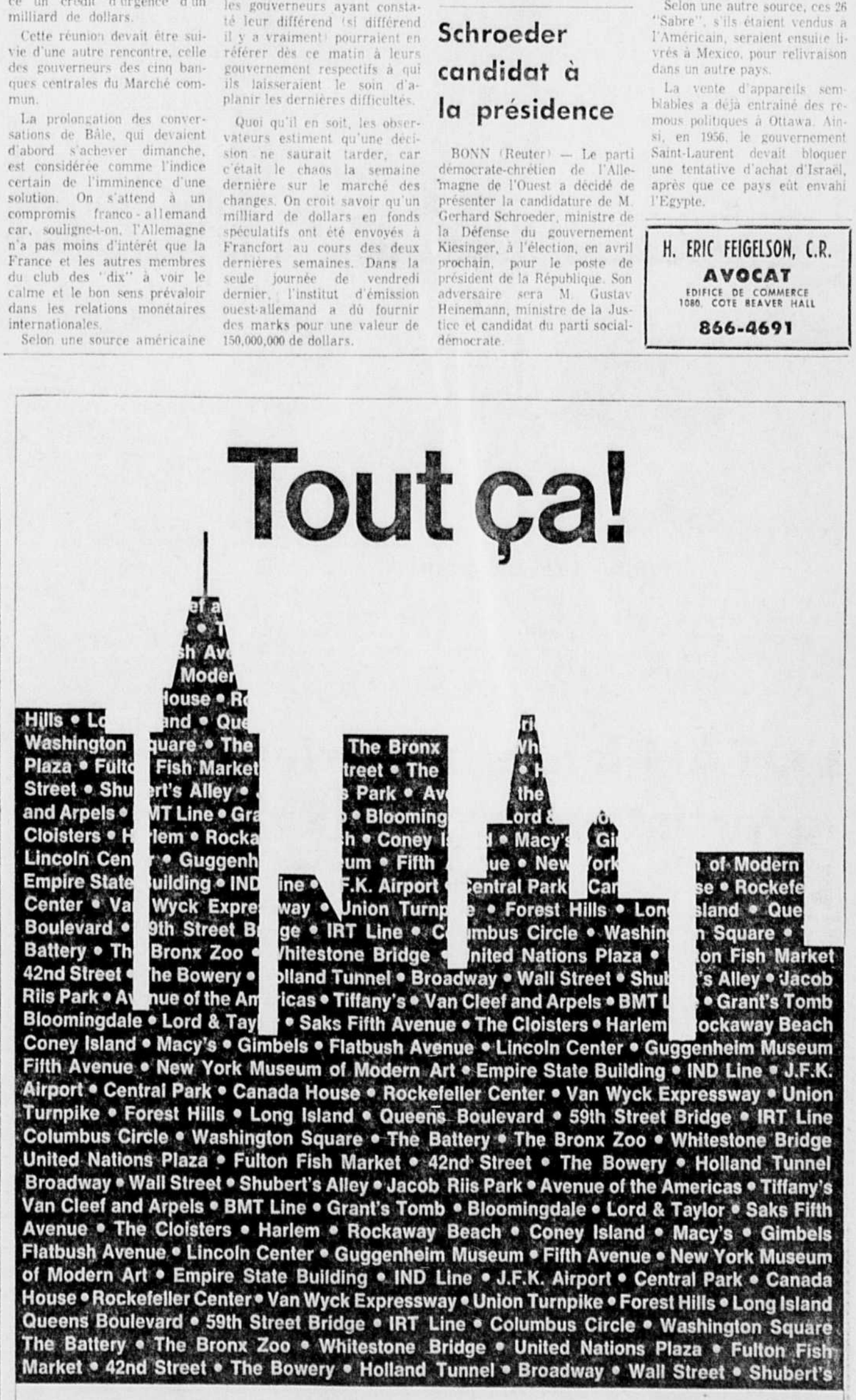

New York!...Oui tout ça...et bien plus encore pour seulement $56 aller-retour classe économique de Montréal

Sans doute, certains de ces endroits vous sont familiers. Mais vous en connaîtrez bien d'autres quand vous irez à New York. Tout ça, ce n'est qu'un avant-goût de New York. Parlez-en à votre agent de voyage ou appelez Air Canada à 931-4411.

AIR CANADA

Requête de bref mandamus contre le juge Laganière

par Pierre VENNAT

M. William D. Taylor, ancien acheteur des villes de Chomedey et de Laval, vient de signifier en Cour du Banc de la reine une requête pour l'émission d'un "bref mandamus" contre le juge Gérard Laganière, intimé.

M. Taylor qui avait été congédié par Laval après la fusion d'août 1965 mais avant l'élection de novembre, après avoir été soupçonné d'avoir trempé dans un détournement de fonds de la ville, désire que la Cour du Banc de la Reine ordonne au juge Laganière de rendre immédiatement son jugement à la suite de la pré-enquête qu'il a présidée dans l'affaire Taylor.

Le même "bref mandamus" a été signifié au premier ministre J.-J. Bertrand en sa qualité de ministre de la Justice; au juge Edouard Archambault, en sa qualité de juge en chef de la Cour des Sessions de la paix du district de Montréal qui avait ordonné la préenquête; à Me André Chaloux en sa qualité de procureur chef de Montréal; à l'assistant directeur de police Henri Francoeur, signataire de la plainte au nom de la ville de Laval, et à la ville de Laval elle-même.

Le premier ministre Bertrand, le juge Edouard Archambault, Me Chaloux, l'assistant-directeur Francoeur et la ville de Laval se sont mis en cause dans cette affaire qui avait fait couler beaucoup d'encre lors des élections de novembre 1965.

Les experts en droit municipaux font remarquer qu'il est très rare qu'un "bref mandamus" soit accordé par un juge pour forcer un autre juge à rendre jugement.

C'est Me Jean-Louis Léger, candidat conservateur défait à Laval lors des dernières élections fédérales qui défend les intérêts de la ville dans cette affaire.

On ignore quand la requête sera entendue.

Par ailleurs, il est probable que le Conseil de Laval où il se passe souvent des scènes disgracieuses aura enfin son code de procédures. Le conseiller Eddy Kaplansky a demandé au gérant Marc Perron de soumettre un rapport à la prochaine séance du conseil à ce sujet.

M. Kaplansky avait déjà présenté un avis de motion le 7 août 1967 pour que la ville prépare un tel code, mais on n'a jamais donné suite à cet avis de motion.

Enfin, la querelle de la Fraternité des policiers de Laval n'est pas terminée. Au contraire !

Les cinq policiers, présidés par M. Jean-Paul Baillargeon qui veulent déloger par la voie des tribunaux le bureau actuel de la Fraternité, ont été déboutés par le juge Emile Lamarre, de la Cour supérieure, mais ils viennent d'en appeler du jugement.

La police nie être en train de dresser une liste d'indésirables

Le directeur Jean-Paul Gilbert, de la police de Montréal, a démenti au début de l'après-midi la teneur d'une information publiée ce matin dans le quotidien de langue anglaise "The Montreal Star", voulant que le Service de la police de Montréal soit actuellement à dresser une liste de fomentateurs de troubles étrangers en vue de recommander aux autorités de l'Immigration canadienne d'interdire leur entrée au Canada à l'occasion de la tenue de la Conférence Hémisphérique pour mettre fin à la guerre au Vietnam qui doit se tenir à Montréal du 28 novembre au premier décembre.

L'article publié en première page du "Montreal Star" ce matin précisait que la police de Montréal avait l'intention de recommander d'interdire l'entrée au Canada de MM. Robert "Bobby" Seale et Enrique Arrias et du Rév. Père Blas Bonpane, trois des invités à la Conférence Hémisphérique.

"Le Service de la police de Montréal n'a jamais communiqué de tels renseignements au représentant du Montreal Star et ils sont totalement sans fondement", précise le directeur dans sa déclaration écrite.

Et il poursuit en ces termes : "Le directeur de la police de Montréal, lors d'un entretien avec le représentant du Star, le 8 novembre dernier, avait exprimé une opinion à l'effet que le ministère de l'Immigration devrait apporter une sérieuse attention à la question d'admettre au Canada des apôtres de la violence de réputation internationale. A cet égard, le directeur de la police de Montréal avait également confié au représentant du Star qu'il avait demandé de conférer avec les autorités de l'Immigration canadienne à ce sujet.

"Il n'a jamais été question, ajoute-t-il, ni avec le représentant du Star, ni avec aucun autre membre de la presse, de s'opposer à la tenue de la Conférence Hémisphérique. Il n'a jamais été question d'interdire l'entrée au Canada de quelque délégué que ce soit à cette conférence. Il a été question, et il est encore question, que le directeur de la police de Montréal rencontre, dans les meilleurs délais possibles, le ministre de l'Immigration afin de faire préciser la politique du gouvernement fédéral au sujet de la venue au Canada, et particulièrement à Montréal, de personnes jugées indésirables.

"Cette rencontre sollicitée auprès du ministre de l'Immigration, révèle-t-il, s'inspire directement des dispositions prévues par la Loi sur l'immigration."

En conclusion, le directeur Gilbert précise qu'il n'a jamais demandé ou suggéré d'interdire l'entrée au Canada d'aucun délégué à la conférence et que s'il désire communiquer au gouvernement du Canada ou à l'un de ses ministres des renseignements de nature confidentielle il ne le fera sûrement pas par l'entremise d'un représentant du Montreal Star.

Le président de la CSN à la conférence

D'autre part, le Comité d'organisation de la Conférence Hémisphérique a annoncé à midi que le président de la CSN, M. Marcel Pepin, participera à la conférence en tant qu'orateur.

M. Raymond Laliberté, président de la Corporation des enseignants du Québec, organisme qui groupe quelque 25,000 membres, doit également prendre la parole à cette conférence.

De plus, le comité annonce que M. Abraham Cohen, conseiller de la ville de Montréal, sera l'un des invités d'honneur à cette conférence à laquelle on attend quelque 2,000 représentants.

Trois frères surpris en train de voler

Trois frères et un quatrième complice sont présentement détenus dans les cellules de la police de Montréal-Nord, à la suite d'une tentative de vol à un magasin "Utilité Inc.", au 6027 est, boulevard Henri-Bourassa, peu après minuit samedi matin.

Il s'agit de Jean-Claude, Jean et Jean-Pierre Aumont, âgés respectivement de 37, 35 et 29 ains, ainsi que de Robert Bazinet, 25 ans.

C'est en patrouillant que les sergents-détectives Gaston Roussin et Jean-Marie DeRoy, de Montréal-Nord, ont d'abord aperçu deux individus en train de charger un camion, dans une ruelle, à l'arrière du magasin.

Comme ils s'approchaient, pour vérification, les deux hommes ont pris la fuite, mais ont vite été rejoints, quelques centaines de pieds plus loin, par l'un des policiers.

Quant aux deux autres voleurs, ils ont été appréhendés à l'intérieur du magasin. Dans le camion, d'autre part, l'on a retrouvé des cartouches de cigarettes d'une valeur de $1,696.

Accusation de meurtre

MATANE, (PCf) — Une accusation de meurtre qualifié a été portée aujourd'hui contre un citoyen de Sept-Iles, Charles Carrier, âgé de 37 ans.

L'accusation fait suite à la mort de son épouse, Monique Lechasseur, 29 ans, tuée à coups de couteau, le 9 novembre dernier, à son domicile de Matane.

Carrier ne vivait plus avec son épouse depuis déjà quelque temps.

Il a comparu devant le juge Charles Brome Quimper, de la Cour provinciale, qui a fixé son enquête préliminaire au 25 novembre.

photo René Picard, LA PRESSE

Huit familles évacuées à Saint-Léonard

Les pompiers de Saint-Léonard, aidés de ceux d'Anjou, ont combattu durant près d'une heure, hier soir, un incendie qui s'était déclaré dans une maison d'appartements située au 7340, boul. Lacordaire. Huit familles ont du évacuer leurs logements respectifs endommagés par l'eau et la fumée. Une femme a été blessée légèrement dans l'incendie. Les dégâts causés par le feu seraient d'environ $15,000.

Les quatre postes de conseillers du nouveau quartier St-Michel attirent de nombreux candidats

par Raymond MASSE

Il y a définitivement une forte affluence d'aspirants candidats pour les quatre sièges de conseillers que les électeurs du nouveau quartier montréalais de Saint-Michel-Nord seront appelés à combler le dimanche 1er décembre.

"De deux choses l'une", fait remarquer un observateur.

"Ou nombreux sont ceux qui sont animés par un esprit civique souhaitable ou l'indemnité annuelle de $5,000 est alléchante et suffit à les attirer." ($1,500 de ces $5,000 ne sont pas "imposables", c'est-à-dire que, selon la charte, chaque conseiller a droit à une indemnité de $3,500 par année, "plus une somme de $1,500 par année pour frais de déplacement et autres dépenses".)

22 contribuables obtiennent un bulletin

Lors de l'ouverture des bureaux, à l'hôtel de ville de Montréal, ce matin, un grand total de 22 contribuables avaient obtenu depuis le 6 novembre un bulletin de présentation pour l'un des quatre postes de conseillers.

Dans la seule journée de vendredi, huit contribuables ont demandé et obtenu un bulletin de présentation.

Mais seulement trois des 22 contribuables ayant obtenu un bulletin de présentation en spécifiant respectivement pour quel siège ils brigueront les suffrages ont jusqu'ici rapporté les documents requis dûment remplis que Me Robert Bouchard, président général du scrutin, a "acceptés".

Mise en candidature officielle: mardi midi

Les autres aspirants candidats — s'il y en a encore! — ont jusqu'à 4 h. 30, lundi après-midi, pour obtenir un bulletin de présentation. Tous les aspirants candidats (sauf évidemment les trois qui l'ont déjà fait) ont jusqu'à midi, mardi, pour les faire accepter par le président de l'élection, étant donné que c'est à cette heure (midi) que la mise en candidature officielle aura lieu dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal.

Les bulletins que Me Bouchard a jusqu'ici acceptés sont ceux de: M. Origène Vézina, 7141, 10ème Avenue (siège no 3); M. Charles Lafontaine, 5601, avenue des Epinettes (siège no 1); et M. Jean-Claude Larouche, 8352, 9ème Avenue (siège no 3).

Répartition des 22 bulletins émis

Les 22 bulletins de présentation jusqu'ici émis permettent de prévoir qu'il y aura — à moins de "retraits stratégiques" ou autres — six candidats pour le siège no 1, cinq pour le siège no 2, sept candidats pour le siège no 3, puis quatre candidats pour le siège no 4.

En voici la répartition exacte, jusqu'ici:

Siège no 1: MM. Charles Lafontaine, Alfred Spada, Nicola Ciamarra, Joseph-F.-Marcel Toutant, André Desroches et Roger Poirier;

Siège no 2: MM. Marcel Ducharme, Gérard Caron, Aimé Sauvé, Richard Morency et André Larue;

Siège no 3: MM. Origène Vézina, Jean-Claude Larouche, Ernest Rousselle, Roland Handfield, Wilfrid Rochon, Michel Archangelo Luccisano et Paul-Emile Lessard;

Siège no 4: MM. Léopold Lavoie, Pierre Bégin Rolland Larivière et Rocco Luccisano.

Les enseignants du PSBGM demandent la conciliation

Les enseignants du Protestant School Board of Greater Montreal ont décidé de demander la conciliation.

Contrairement à la majorité des associations d'enseignants, la Montreal Teachers Association (qui groupe les enseignants du PSBGM) n'était pas allée en conciliation, estimant qu'elle obtiendrait de meilleurs résultats par négociation directe.

Ces négociations n'ont pas abouti à ce que le syndicat considérait "un compromis acceptable"; en fait, précise le porte-parole de l'Association, l'offre finale de l'employeur constitue un raidissement de leur position.

Trois balles dans le corps

Le blessé de Dorval dans un état critique

Atteint de trois balles vendredi soir, dans ce qui semble être, selon la police, un autre règlement de compte, un individu de 37 ans gît encore dans un état critique à l'hôpital Général de Lachine.

C'est vers 10 h. 30 du soir que Charles Gallinger, du 2050 du boulevard de Maisonneuve, a été trouvé baignant dans une mare de sang, près de son auto, dans le terrain de stationnement de l'aéroport de Dorval. Il était blessé à la tête, au cou et à l'abdomen.

C'est un automobiliste qui a fait la découverte, prévenant aussitôt la RCMP, chargée de l'ordre, comme on le sait, à l'aéroport de Dorval, et qui a confié à son tour l'enquête à la Sûreté municipale de Dorval.

On n'a pu trouver, sur les lieux, l'arme ayant servi à l'attentat. Au fait, selon certains, il est fort probable que l'attentat ait été commis ailleurs, dans quelque ruelle montréalaise ou sur la route.

Puis, croyant la victime morte, on en aurait déposé le corps dans sa propre auto avant de lui faire prendre le chemin de l'aéroport. Abandonné par ses agresseurs dans le terrain de stationnement, Gallinger, qui mesure 5'9" et pèse 175 livres, aurait trouvé suffisamment de forces pour sortir de la valise, à l'aide d'une paire de pinces ou autre outil se trouvant dans cette dernière. C'est alors qu'il aurait réussi à attirer l'attention d'un passant.

Si l'on en croit certains rapports, Gallinger aurait un casier judiciaire passablement chargé et plus d'une de ses connaissances auraient trouvé la mort dans des règlements de compte du même genre.

DISPARU

Cet adolescent de 14 ans, Robert Burton, est disparu du Boy's Farm, à Shawbridge, depuis le 24 octobre dernier. Le disparu, qui mesure 5 pieds 8 pouces et pèse 140 livres, a les yeux bleus et les cheveux bruns. Au moment de sa disparition, il portait une chemise à carreaux et un pantalon kaki. Toute personne pouvant donner des renseignements sur ses allées et venues est priée de communiquer avec la Sûreté du Québec, en composant : 395-4141.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

rue Hudson Bay, à Obedjiwan.

ACCIDENT DE CHASSE

M. Maurice Ewing, 61 ans, du 138, rue Ranking, à Windsor Mills, comté de Richmond, tué, vers 1 h. hier après-midi, dans un accident de chasse survenu sur sa ferme, à Kingsbury, dans le même comté.

VICTIME DE L'ONDE

M. Normand Pinard, 24 ans, des rangs nos 4 et 5, à Roquemaure, comté d'Abitibi-Ouest, s'est noyé dans le lac Abitibi, vers 10 h. 30 hier matin. Son corps a été repêché peu après.

BEBE EBOUILLANTE

Leonard Lawrence, 11 mois, du 5740, boul. Saint-Laurent, est mort ébouillanté, vers 6 h. vendredi soir, dans la baignoire de l'appartement de ses parents.

L'accident serait survenu lorsque la mère, qui lavait ses deux enfants, a dû s'absenter de la salle de bain. C'est à ce moment-là que l'un des deux enfants a ouvert le robinet d'eau chaude. Le petit Leonard, qui était dans le bain, a été aspergé d'eau bouillante.

Les policiers, mandés sur les lieux, ont rapidement transporté l'enfant à l'Hôtel-Dieu, où les médecins n'ont pu que constater sa mort.

Le corps de la jeune victime a par la suite été transporté à l'Institut médico-légal, où, à la suite d'une autopsie pratiquée samedi matin, les médecins légistes ont déclaré qu'il s'agissait d'une mort accidentelle.

Hold-up dans une taverne

Deux cagoulards, dont l'un était armé d'un revolver, ont fait main basse sur une somme de $368.60, vers 7 h., samedi matin, à la taverne Pall Mall, au 2687, rue Wellington.

C'est en laissant croire au gérant, M. John Yate, 65 ans, qu'ils étaient de la police que les deux individus ont pu pénétrer dans la taverne.

LES CLINIQUES DE LA CROIX-ROUGE

Aujourd'hui : sous le patronage de la CECM: Ecole Jean-Jacques Olier, 310 est, rue Roy, dans la salle de l'école, de 2 h 30 à 5 h 30 de l'après-midi, et de 7 h à 9 h 30 du soir.

Place Victoria: Société des hémophiles, 800 square Victoria, centre commercial, de 10 h du matin à 4 h 30 de l'après-midi.

Chevaliers de Colomb, conseil de Mackayville, 3809, Laflèche. Sous-sol de l'église St-Jean-Eudes, 2000 boul. Marie, Laflèche, de 2 h à 5 h 30 et de 7 h à 9 h 30.

Sous le patronage des Lions et de la Légion canadienne, Salle de la Légion Canadienne, rue Collège, Richmond, 2 h 30 à 5 h 30 et de 7 h à 9 h 30.

Demain : CEGEP de Sherbrooke, Grande salle du pavillon numéro 1, rue Joliette (via Galt ouest et Joliette), entrée latérale, Sherbrooke, 11 h 45 à 5 h.

B'Nai Brith, Manège Royal Canadian Hussars, 4185, Côtes-des-Neiges, 2 h 30 à 10 h 30.

CEGEP de Bois de Boulogne, 10500, Bois de Boulogne, salon de la Résidence, 10 h à 1 h et de 2 h à 5 h 30.

Mercredi : Lennoxville, Université Bishop, Gymnase de l'Université, 1 h à 5 h 30 et de 7 h à 9 h.

Université de Montréal: Hall d'entrée de l'aile U-1, 2900 boul. Mont-Royal, 10 h à 6 h.

Jeudi : Université de Montréal: Hall d'entrée de l'aile U-1, 2900 boul. Mont-Royal, 10 h à 6 h.

Université de Sherbrooke, Grand Hall d'Honneur, pavillon central, 10 h à 5 h (sans interruption).

Vendredi : Compagnie Imperial Tobacco du Canada Ltée, 3810, St-Antoine, salle à manger de la manufacture, 9 h à 12 h. et de 1 h 15 à 3 h 30.

Compagnie Canada Flooring Limitée, 1304, av., Beaumont, cafétéria, 10 h à 11 h 30 et de 2 h à 5 h 30.

Revenu Provincial, 105, rue St-Jacques ouest, 5e étage, 9 h à 1 h.

Compagnie Dominion Textile Ltée, Magog, cafétéria, 9 h à 12 h et de 1 h à 5 h.

BEAUX-ARTS

SUITE DE LA PAGE 3

pants. Les occupants ont d'ailleurs manifesté une vive méfiance envers la présidente du Syndicat des professeurs, Mlle Duquet.

La même séance d'information indiquait que, côté administrateurs de l'école, c'était le statu quo et que, côté appariteurs, sans qu'il n'y ait eu de leur part de déclaration officielle, il semblait que les recommandations des occupants leur plussent.

M. Monat a d'autre part manifesté de l'appréciation pour une partie de l'activité des non-occupants, en ce qu'ils se préoccupent maintenant de participation, etc., au lieu de se contenter de n'être pas d'accord avec l'occupation.

Enfin, samedi, "l'exécutif du comité des non-occupants" déclarait se considérer "comme le seul organisme habilité à représenter ses membres. Il en découle qu'à partir de ce 16 novembre 1968 l'exécutif de l'AGEEBAM devient nul par rapport à l'ensemble des étudiants".

"Le comité des non-occupants demande au gouvernement une prise de position immédiate vis-à-vis de la réintégration. Des mesures d'urgence s'imposent."

Demande de hausse des tarifs des camionneurs

Le Bureau des Tarifs du Québec Inc. qui représente 194 compagnies de transport réalisant un chiffre d'affaires de plus de $300 millions par année réclame de la Régie des Transports du Québec la permission d'augmenter ses taux de transports. Par ailleurs, la Ligue canadienne industrielle du trafic s'oppose à cette augmentation et demande conséquemment à la Régie de ne pas l'accorder.

Les deux adversaires se sont retrouvés en présence vendredi à la séance publique présidée par le juge Pierre Roger, président de la Régie des transports, et ont tous deux fait valoir leurs vues.

La Ligue représente 1200 expéditeurs au Canada, dont 325 au Québec. Elle s'oppose à la majoration des taux parce que celle-ci va entraîner une hausse des prix généralisée. Les consommateurs ne réalisent pas, dit un porte-parole de la Ligue, que les frais de transport comptent jusqu'à 50 pour cent du prix de détail des marchandises.

La Ligue ajoute que les tarifs des camionneurs ont été augmentés en janvier 1967 et en juin 1968.

Le Bureau des Tarifs rétorque que l'augmentation de juin 1968 n'en était pas une véritable, puisqu'il s'agissait d'une reclassification et qu'elle n'a pas entraîné de hausses de tarifs.

Dans son rapport préparé à l'intention de la Régie pour le compte du Bureau des Tarifs du Québec, M. L.J. Carrière, de la compagnie comptable Clarkson, Gordon, affirme que, pour permettre aux entreprises de camionnage de réaliser en 1969 un revenu net avant impôt sur le revenu de 7 pour cent par rapport au revenu brut, une augmentation générale et immédiate des taux de transport d'au moins 10 pour cent s'impose.

Trois raisons principales motivent la demande de hausses de taux, a dit M. Roland Pouliot, c.a., directeur général du BTQ. Il y a d'abord l'augmentation du coût de la main-d'oeuvre, et l'on s'attend que lors de l'expiration de la convention collective les chauffeurs de camion demanderont d'autres augmentations de salaires.

Il y a également, dit M. Pouliot, l'accroissement effarant des dépenses d'exploitation depuis le 1er janvier 1967, et enfin, les nouveaux taux d'immatriculation qui entreront en vigueur dans quelques semaines au Québec.

L'avocat qui représente les expéditeurs, Me George Allison, a tenté de démontrer, en rappelant que le BTQ n'a obtenu les états financiers que de 59 entreprises de camionnage sur une possibilité de 194, que la majorité des entreprises constituant cet échantillon sont en fait les moins efficaces de toutes, et que les grosses entreprises n'attendent pas après les hausses de tarifs pour faire des profits.

Le directeur général de la BTQ a répondu qu'en fait les entreprises canadiennes de camionnage sont sous-capitalisées et qu'il leur faut des revenus additionnels, qui leur permettront de financer l'achat d'équipement.

TEST de GROSSESSE

BREVINDEX en 5 minutes retard de 14 jours $6.00

PREGNOSTICON en 2 heures retard de 8 jours $8.00

Prises de sang à la pharmacie ou à domicile
ANALYSES MEDICALES : urine, sang, glycémie, etc...

PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE

Laboratoire à succursale — 921 est Ste-Catherine — 842-9622

OUBLIEZ VOTRE **hernie**

Grâce aux 3 créations de MYOPLASTIC KLEBER
• RILSAN
• SUPER CONFORT
• RELAX

GARANTIE DE 2 ANS — Ces gammes exclusives renforcent votre paroi et maintiennent les organes en place sans ressort, ni coussin. COMME AVEC VOS MAINS — Flexibles, légères et lavables. MYOPLASTIC est ajustée dans 14 pays. CONSULTATION GRATUITE.

JOSEPH PAULER, applicateur professionnel
L'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON
6339, rue SAINT-HUBERT, suite 201, Montréal — 274-5479
Station de METRO Beaubien

Des parents et des amis au loin?

HEURE DU PACIFIQUE
HEURE DES MONTAGNES
HEURE CENTRALE
HEURE DE L'EST
HEURE DE L'ATLANTIQUE
3 MINUTES — $1.00

Profitez de ces "chouettes" d'aubaines!

De minuit à 6h du matin — toutes les nuits — en faisant vous-même vos appels.

Appels dans le Québec et l'Ontario.
Le plus bas tarif de 3 minutes jamais vu — 75 cents ou moins — ajouté au boni des Appels Familiaux: 10 minutes pour le prix de 5, 12 pour le prix de 6, etc.

Appels dans les autres provinces
Un dollar *ou moins* pour 3 minutes — excepté pour certains endroits éloignés. Profitez du décalage dans le fuseau horaire pour appeler n'importe où au Canada.

Bell Canada

Si l'interurbain automatique n'est pas en service dans votre localité, la téléphoniste fera votre appel au même tarif économique. L'heure au poste d'origine gouverne l'application de ces tarifs.

Bell Canada, l'un des composants du Réseau Téléphonique Transcanadien

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	1020	8	7⅞	7⅞
Abitibi Pr	4000	56	56	56
Alcan	1500	29⅜	29⅛	29⅛
Algoma	200	22	21⅞	21⅞
Anglo CP	—	6	6	—
Arg Pr	300	12⅞	12⅞	12⅞
Asbestos	3025	23	23	23
Atl Sg	1800	6⅜	6⅜	6⅜
Bq CN	4350	12⅝	12¾	12⅞
Bq Eprgne	500	11¾	11¾	11¾
Bq Imp	1450	20⅛	19¾	20
Bq Mont	2769	16	15⅞	15⅞
Bq NE	650	22¾	23½	23¼
Bq Prov	1250	10½	10⅜	10½
Bq Royale	3510	24	23⅞	23⅞
Bq Tor D	700	19⅞	19¾	19¾
Bell Ph	2250	47⅜	47⅛	47¼
Brazil	272	18½	18½	18½
BA OIL	5850	45½	44⅞	45
BC Forest	—	27	26	—
BC Phone	—	66⅝	66⅛	—
Brinco	4500	5⅛	5	5⅛
Brinco w	1440	110	105	110
Bruck B	100	15	15	15
CAE	11634	12⅞	11¼	11½
Cal Pow	—	27¾	27½	—
Cal Pr	—	108	109	—
Can Cem	—	34	33¼	—
CD Sugar	—	38¾	38¼	—
CP Mortgag	—	11⅜	11⅜	—
Can Steam	—	35	35	—
C Brew	400	9	9	9
CPI w	2080	595	585	595
C Fndtn	—	8½	8½	—
C Hydroc	—	22½	22½	—
CIL	—	14¾	14¾	—
CIL Pr	100	66¼	66	66
Cl Pow	—	31	30¾	—
C Interurban	—	8	7½	—
C Marconi	2600	8	8	8
CP	2238	75	74⅝	75
CP 13 Pr	—	10	9¾	—
CP 4p.c. Pr	—	7½	7½	—
CPI Pr	595	28⅜	28¼	28¼
Canron	1100	19½	19½	19½
Central Del	400	15⅜	15¼	15¼
Chemcell	8750	11⅜	11⅛	11¼
Cgl Cell	—	5¼	495	—
Cominco	520	34¼	33¾	33⅞
Cons Bath	2440	16¾	16½	16½
Cons Bath Pr	1300	19¾	19¾	19¾
Cons B W	500	270	265	265
Cons Text	—	15	15	—
Consu Glass	301	86	85	86
Coronation	4300	400	365	375
Couvrette	1900	8¾	8½	8½
Cr3d. Foncier	—	60	60	—
Cr Zell	—	19	19	—
Crush Int	320	23⅝	23⅝	23⅝
Debhold	—	96½	96½	—
Denault A	—	17	16¾	—
Denison	—	73	73	—
Dist Seag	1300	48⅜	48	48⅜
Dome Pete	150	89	89	89
D Bridge	—	16⅜	16⅜	—
D Coal Pr	—	14	14	—
Do Fasco	270	24	24	24
D Glass	450	14⅞	14⅝	14⅞
D Glass Pr	—	17¾	17¾	—
Dosco	—	10	9¾	—
D Stores	435	15⅝	15½	15⅝
Domtar	800	10¾	10⅝	10⅝
D Text	—	16¾	16½	—
Donohue	1000	6½	6½	6½
Du Pont	—	39	37¾	—
Enamel (A)	400	6	6	6
Falcon	—	99	99	—
Famous Play	—	65	64⅞	—
Fin Collection	—	22	21⅞	—
Fleetwood	—	25	23¾	—
Fraser	100	19	19	19
Fulcrum Inv	2000	6⅜	6⅜	6⅜
Glengair	500	260	260	260
GB Can Inv Pr	—	33⅛	33⅛	—
GL Paper	1200	22	21	22
Guar Trust	—	10¾	10¾	—
Hdy Andy	200	8⅛	8	8⅛
Hawk Sidd	500	450	435	435
Hollinger	100	34½	34½	34½
Home (A)	620	33¼	33¼	33¼
Home (B)	—	33¼	32¾	—
Horne Pf	600	410	400	405
H Smith Pr	390	28	28	28
Hud Bay M	187	74½	74	74
HBC	3000	23⅛	23	23
Husky Oil	3870	25⅜	25	25⅜
Husky D w	—	14¾	14¾	—
Imp Oil	486	77¾	77	77
Imp Tb	370	17	17	17
I Tob	200	5⅛	5⅛	5⅛
Ind Acp	2525	27	26½	26½
IAC w	—	950	950	—
I Nickel	1880	39¾	39¼	39¼
I Util	1200	44½	44	44½
Int Util	400	43½	43½	43½
Inter PL	1050	21¾	21¾	21¾
Inter Wts	100	10⅛	10⅛	10⅛
Invest Gr	900	9⅞	9⅞	9⅞
Jamaica	10500	75	70	70
Labatt	3250	20	20	20
Labatt Pr	100	23	23	23
Lamongt	400	5	5	5
Lau Fin	200	6½	6½	6½
Lau F	—	17	17	—
Levy	—	35	35	—
Loblaw A	100	8¾	8¾	8¾
Loblaw B	200	8⅞	8¾	8¾
Loeb M	—	12⅛	12⅛	—
MacLaren	—	19¾	19¾	—
MacMillan	1100	26¾	26½	26¾
Marit Tel	303	19¼	19¼	19¼
Massey F	1740	22	22	22
Melchers	9253	10¼	10	10
Marche Union	2010	12⅛	11¾	11¾
MitchR	300	12½	12½	12½
Molson A	1200	26½	26¼	26½
Molson (B)	—	27	26⅞	—
Moore Corp	800	28¾	28½	28⅝
Morse R A	150	18⅞	18⅞	18⅞
Mussens	—	8	8	—
Nat Contain	100	10	10	10
NB Tel	—	13⅛	13	—
Noranda	1326	63	62¾	63
North C Gas	500	18¼	18⅛	18⅛
NS Light	400	9	9	9
Osahawa	1000	42	42	42
Petrofina	—	18	18	—
Pac Pete	1600	22½	22¼	22½
Placer	—	33¼	33¾	—
Pow Corp	680	11⅞	11¾	11⅞
Pow C	650	13⅞	13½	13⅞
Price	3606	12½	12¼	12½
Price Pr	—	59	59	—
Radio Eng	1375	45	44¾	45
Readers D	—	9	9	—
Reitman's	900	16½	16⅜	16½
Rio Algom	140	34⅜	34⅜	34⅜
Rolland A	300	8¼	8	8¼
Royal Trust	1450	24¼	24¼	24¼
St-L Cem (A)	—	27⅞	27¾	—
Salada F	—	15	14⅜	—
Scott LaS	125	27	27	27
Shell Can	300	30¼	30¼	30¼
Shell I Pr	125	30¼	30¼	30¼
SherW	—	25	25	—
SherW Pr	—	100	100	—
Shop Save	500	23¾	23¾	23¾
Sicard ép.c.	—	19	19	—
Simpsons	300	37	37	37
Sogemines	725	17¾	17⅜	17¾
SS Steel	100	6⅛	6⅛	6⅛
Sttel Can	3080	27⅜	27⅜	27½
Steinbg (A)	200	16	16	16
Texaco Can	—	34	33½	—
T Grp A	—	13⅛	13	—
Tr-C PL	2645	38½	37¾	38½
Tr-C PL 2.75	—	70½	70½	—
Tr Mt PL	580	14	13¾	13¾
Trizec	17300	310	295	295
UAP Inc	135	31	30½	31
Un Carbide	300	19⅞	19⅞	19⅞
Union Oil	—	46	46	—
U Westburne	—	13	13	—
Velcro	100	43½	43½	43½
Walk GW	400	39½	39½	39½
Warnock Pr	—	19⅝	19½	—
W Knapp	4100	30	29	30
Weldwood	125	22¾	22⅝	22⅝
WCoast Tr	433	30	29⅝	29⅝
Weston	1360	22⅝	22⅝	22⅝
Zeller's	200	16⅞	16⅞	16⅞
Zeller's Pr	—	41⅜	41	—

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Africana	11500	73	72	73
Agassiz	58400	85	82	83
Ajax	—	12	12	—
Amg B Bel	—	6	6	—
Ameranium	—	5	4½	—
Am Met Ent	300	425	425	425
Arno	1000	4	4	4
Atl Mines	—	30	28	—
Baker Talc	12700	79	71	75
Barvellee	—	15	14	—
Bateman	40500	14	13½	13½
Beld-Cort	—	13	13	—
Black Hawk	—	103	103	—
Blue Bon	600	325	330	335
Bluewater	1000	13½	13½	13½
Bruce-Presto	7000	7½	7½	7½
Bruneau	2500	11½	10	10
Brunswick	—	900	890	—
Burnt Hill	1000	79	79	79
Camflo	3100	570	535	535
C Arena	10	500	500	500
CDRH	600	11¾	11¾	11¾
C Homestd	200	880	880	880
C Security A	1200	330	325	325
Canadore cmd	—	49	48	&
Cnnon Mines	31600	37½	32	36
Cap. Bldg.	900	6⅛	6	6
Comm H M	605	5½	5½	5½
Chipman	3400	6½	4	6½
Chib Copper	45000	12	9½	11
Chemalloy	200	470	460	470
Cassiar	—	16½	16½	—
Carbeto	2750	26	25	26
Commdore	253	9	9	9
Cominga	2000	5½	5½	5½
C Canorama	—	18	17	—
C Manitoba	3000	64	54	58
C Mogador	800	15	15	15
C Monpas	—	10	10	&
C New Pac	200	100	100	100
C Propriet	4100	37	36	37
C Virginia	3000	125	121	125
Corgemines	7100	70	65	66
Crawford Ont	8400	9	8½	8¾
Credo	2000	27	26	26
Crownbridge	—	11	11	—
Crusade	1000	4	4	4
Daering Ex	1500	7½	2½	7½
Dauphin	3000	26	25	26
Devil's Elbow	1000	23½	23½	23½
Dom Exp	900	75	74	75
Domco	100	9½	9½	9½
Dumont	58500	45	39	41
Duvan	—	8	8	—
Eagle Gold	19500	640	615	630
East Sull	—	660	660	—
Fab Met	4100	6	6	6
Fidelity	4000	40	39½	39½
FleetMfg	—	435	415	—
FT Reliance	—	80	77	&
Fox Lake	6500	8½	8	8½
Futurity	—	49	49	—
Glen Lake	500	275	275	275
Grt W Min	1500	42	41	42
Grissol	400	6¾	6⅝	6¾
Gurdian Mines	500	61	61	61
Inland Ch	500	450	450	450
Inspiratn	800	150	150	150
Int Atlas	1200	90	82	85
Int Norvalie	200	12	12	12
Int Dredg	1000	4	4	4
Jorex	1000	155	155	155
Keltic Mng	—	13	11	—
Kenting	—	29	29	—
Kiena	2100	135	119	119
Kodiac Pet	5800	130	120	130
Laduboro	—	53	49	—
Lingside	—	5	4½	—
Louanna G	2500	25	24	24
Madeline	900	375	370	375
Magnetics I	300	420	420	420
Matachewan	7700	41	40	40
Memorah Mines	1600	17	15	17
Mid-Chib	2000	19	18	18
Midepsa	—	195	195	—
M Mines	5000	39½	30	31
Mistango	21800	46	40	40
Molyb	—	245	245	—
Mt Pleast	152600	32	25	34
NAut Vd	800	195	190	195
N Formaq	1000	12	12	12
N Glacier	2000	16	16	16
NW Castig	3000	73	73	73
Newrich	1000	15	15	15
NA Rare	31700	66	65	57
NW Canalk	11500	14	13	13
Opem Ex	500	24	24	24
Pat Silver	5200	28	27½	28
Paudash	—	4	4	—
Pce Riv	1400	6¼	6¼	6¼
Peel Eld	—	52	52	—
Peso S	1600	450	440	440
Phoenix O	400	625	625	625
P Ridge	—	16	16	—
Pitt Gld	1000	5	5	5
Pow Pr	—	20¼	20¼	—
Pr Potash	—	7	7	—
Que Chib	—	65	62	—
Que Cobalt	—	150	150	—
Que Explo	800	19	16	16
Queenston	6500	25	24	25
Rancheria	2000	25½	24	24
Rouyn Ex	4000	8	7	8
RA Pete	1000	115	115	115
Rusty L	5000	8½	8½	8½
St-L Div	—	95	95	—
St Lucie Ex	125000	17	16	16
Sapawe	200	8¾	8⅞	8¾
Seaway H	—	34¼	34¼	—
Select Fin	5200	5½	4½	5½
Silver Reg	11000	86	82	85
Silver Sum	5000	14½	14½	14½
Silver T	1200	85	85	85
Sobeys (A)	—	8½	8½	—
S Dufault	106500	27	23	24
Spartan Air	—	100	100	—
Stairs Ex	3000	10	10	10
Subeo	3600	250	244	250
Sullivan	1000	570	565	565
Surlaga	1000	175	125	175
Tache	3000	9	9	9
Tazin	1000	8	8	8
Texaco C Pr	—	70¼	70¼	—
Tib Exp	—	3	3	—
Titan	—	10	10	—
Tor Ll	—	375	375	—
Trsterre	—	16½	16	—
Un Obalski	3000	103	101	101
Val-Mar	1050	12½	12	12
V Der Hout	3600	5¾	5½	5¾
Wabasso	400	11	11	11
Waite Dufault	2000	22	20	22
West Hill	2000	35	35	35
West Tin	—	8	8	—
Wisconsin	1000	34	34	34

Devises étrangères

PAYS	Unité mon.	En monnaie canadienne
Afrique du Sud	Rand	1.50
Afrique frnc.	Franc CFA	.0044
Allemagne O	Mark	.2707
Antilles ang.	Dollar	.5585
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.1951
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0214
Bermudes	Livre	2.5778
Birmanie	Kyat	.2272
Bolivie	Peso	.0967
Brésil	Cruziero	.2932
Bulgarie	Lew	.9180
Ceylan	Roupie	.1826
Chili	Escuda	.1289
Colombie	Peso	.0649
Costa-Rica	Colon	.1633
Danemark	Couronne	.1430
Egiypte	Livre	2.4918
Equateur	Sucre	.0494
Espagne	Peseta	.0155
Etats-Unis	Dollar	1.07 13-32
Finlande	Mark	.2578
France	Franc	.2160
Grece	Drachme	.0361
Guatemala	Quetzal	1.0848
Haiti	Gourde	.2175
Hollande	Florin	.2959
Honduras (Rep.)	Lempira	.5370
Honduras (Brit.)	Dollar	.6659
Hongrie	Forint	.0909
Indes	Roupie	.1430
Indonesie	Rupiah	.0247
Irak	Dinar	3.0342
Iran	Rial	.0150
Islande	Krona	.0193
Israel	Livre	.3115
Italie	Lire	.001723
Jamaique	Livre	2.5718
Japon	Yen	.003000
Liban	Livre	.3394
Malaisie	Dollar	.3512
Mexique	Peso	.0860
Nicaragua	Cordoba	.1536
Norvege	Couronne	.1504
Nouv. Zelande	Dollar	1.2024
Pacifique(c. fr.)	Franc CFP	.0150
Pakistan	Roupe	.2256
Panama. (Rep.)	Balboa	1.07 13-32
Paraguay	Guarani	.0087
Perou	Sol	.0245
Philippines	Peso	.2749
Porto-Rico	Dollar	1.07 13-32
Portugal	Escuda	.0376
Rep. Dmonic	Peso	1.07 13-32
Roumanie	Leu	.1789
Royaume-Uni	Livre	.5606
Salvador, El	Colon	.4296
Singapour	Dollar	.3512
Suede	Couronne	.2076
Suisse	Franc	.2497
Syrie	Livre	.2685
Tchcoslovaquie	Couronne	.1488
Turquie	Livre	.1217
R.S.S.	Rouble	1.1936
Uruguay	Peso	.0043
Venezuela	Bolivar	.2393
Yougoslavie	Dinar	.9859

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.81	3.07
Andreae Equity	4.14	4.52
All Cdn Com	8.94	9.77
All Cdn Div	10.83	11.84
All Cdn Ven	10.36	11.32
American Growth	7.86	8.59
Associate Investors	5.64	5.70
Beaubrun	44.26	48.06
Canada Growth	—	—
Canada Security	—	—
Cdn Channing Venture	5.69	6.24
Cdn Gas Energy	14.19	15.55
Cdn Investment Fund	4.49	4.93
Cdn Scudder Fund	20.61	20.61
Cdn Sec Growth	10.26	11.24
Cdn Trusteed	5.05	5.52
Canafund	61.61	64.69
xChase Fund	14.30	15.63
Champion Mutual	8.25	8.97
Collective Mutual	7.89	8.62
Commonwealth Intl	13.06	14.31
Commonwealth Intl Lev	16.87	18.49
xCompetitive Capital	10.96	11.98
Corporate Investors	6.51	7.11
Corporate Inv Stock Fund	6.11	6.68
xDividend Shares	4.14	4.54
Dominion Compound	5.09	5.53
xDreyfus	16.35	17.84
Entarea Investment	5.95	6.50
European Growth	8.77	9.58
Executive Fund of Cda	8.49	8.91
Exec Inv Intl Ltd	8.91	9.36
Federated Financial	6.85	7.49
Federated Growth	7.54	8.24
xFidelity Trend	32.66	35.50
Fonds Collectif A	7.98	8.69
Fonds Collectif B	5.02	5.18
Fonds Collectif C	10.38	11.28
Fonds Desjardins A	5.39	—
Fonds Desjardins B	4.37	—
Fraser Fund	12.66	12.72
Gis Compound	11.10	12.14
Gis Income	4.78	5.23
Growth Equity	8.67	9.48
Growth Oil and Gas	22.53	—
Guardian Growth	10.34	—
Harvard	9.53	10.42
Investors Growth	12.41	13.50
Investors Intl Mutual	9.14	9.94
Investors Mutual	5.85	6.36
Keystone Canada	9.06	9.94
xKeystone Cust S-1	23.69	25.85
xKeystone Cust S-4	7.47	8.15
xKeystone Cust K-2	7.90	8.62
Le Fonds P.E.P.	4.20	4.57
xLexington Research	18.33	20.03
Maritime Equity	4.08	4.46
Molson M Fund	5.56	6.08
Mutual Accumulating	5.99	6.55
Mutual Bond	8.73	9.12
Mutual Bond Income	5.04	5.27
Mutual Growth	8.02	8.77
Mutual Income	6.43	7.03
Natrusco	14.80	15.42
Natural Resources	8.36	9.14
xOne William Street	18.03	18.03
Pension Mutual	11.40	12.46
Principal Growth	6.20	6.77
Provident Mutual	7.69	8.36
Prov Stock Fund	7.06	7.68
xPutnam Growth	14.82	16.20
Radisson	4.52	—
Regent Fund	11.88	12.98
Royfund	6.03	6.21
Sav Inv Pret et Rev	8.08	8.88
Sav Inv Am Pret	12.21	13.42
Spec	12.00	13.18
Taurus	8.25	9.07
xTechnol	9.02	9.83
Timed Investment Fund	6.88	6.91
United Accumulative	12.73	13.91
United American	3.31	3.64
United Venture	6.20	6.81
Universal Savings Equity	7.24	7.91
Western Growth	6.14	6.71
York Fund of Canada	5.11	5.55

x—U.S. funds.

du parquet de la bourse

Marché en baisse à Montréal, mixte et indécis à N. York

A l'indice, tous les principaux secteurs évoluent en baisse irrégulière, dans une ambiance modérée, à la **Bourse de Montréal** cet après-midi. L'indice combiné s'inscrit à 178.85, en baisse de 0.70.

Les pétroles et les mines de premier plan viennent en tête parmi les titres en baisse. Imperial Oil baisse de 1¼ à 77, BA Oil de ¾ à 45, Inco de ½ à 39¼, Cominco de ⅜ à 33⅞ et Husky Oil de ¼ à 25⅜. Dome Pete, par contre, gagne 2 points à 89 sur un volume d'échanges restreint.

Parmi les titres les plus actifs, CAE Industries recule de 1⅛ à 11⅝, Chemcell de ¼ à 11¼ de même que la Banque Royale à 24. Oshawa "A" à 42, Simpsons à 37 et Abitibi (le privilégié) à 56 se replient de ½ respectivement. Union Carbide se replie de ⅜ et Canadian Breweries de ⅛.

Sont en hausse, Radio Engineering de 1 à 45 de même que United Auto Parts "A" 31, Great Lakes Paper à 22 et Seagrams à 48⅜ gagnent ½ chacun, Noranda ⅝ à 63 et Coronation Credit 35 cents à 4.00.

A la Bourse Canadienne, Wabasso aux industrielles perd 1¾ à 11 et Select Financial Industries s'élève de 1½ à 5.50. Dans le secteur minier, Surlaga gagne 45 cents à 1.75 et Eagle Gold 15 à 5.30. Baker Talc perd 6 cents à 73 cents et Dumont Nickel 3 à 40 cents.

Les deux plus actives, Mt. Pleasant gagne 8 cents à 32 et South Dufault 2½ à 26 cents.

* * *

A **Toronto,** les industrielles sont dans l'ensemble légèrement en baisse cet après-midi tandis que les pétroles de l'Ouest gagnent du terrain.

Imperial Oil baisse de 1⅝ à 77, Canadian Goldale de ⅞ à 34⅛. Seaway Hotels à 34⅛ et Industrial Acceptance à 26¼ se replient de ¾ chacune. Versatile Manufacturing, dont les revenus annuels par action cette année baissent de $1.01 à 57 cents, se replie de 1½ à 8½.

Transair s'élève de 1 point à 8, Dylex Diversified de ⅞ à 69 et Revenue Properties de ½ à 18½. Dome Pete gagne 1 point à 88½, Canadian Faraday 20 cents à 3.50 et Discovery 13 cents à 1.79.

* * *

Wall Street à l'instar de certaines dernières séances évolue dans une tendance mixte et indécise cet après-midi.

Les hausses l'emportent sur les baisses mais l'indice des industrielles clés de Dow Jones se replie de 1.31 à 964.57.

D'autre part, l'indice des 60 titres clés de la PA, marque un gain de .4 à 3.59.8; celui des industrielles reste inchangé tandis que les chemins de fer et les services publics s'élèvent de .2 et de .9 respectivement.

Les aciers sont inchangés à légèrement en hausse et les automobiles évoluent dans une tendance mixte et étroite. Les pétroles sont fermes, notamment Sinclair Oil qui de concert avec Atlantic Richfield ont décidé de vendre une partie de leurs propriétés à British Petroleum. Sinclair hausse d'environ 6 points et Atlantic de 1 point.

* * *

LONDRES. (Reuter) — Les cours sont mixtes à la Bourse de Londres, aujourd'hui. Les craintes suscitées par la position de la monnaie, la possibilité de nouvelles restrictions économiques ou monétaires et l'échec apparent des pourparlers sur la Rhodésie, sont autant de facteurs qui expliquent l'irrégularité de la Bourse.

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.	Ch. Net
Amco In	63	12	11¾	12	+ ⅜
Asamera O	1833	12⅜	11¼	12¼	+1
BellPh 2.50	3	48¼	47¾	48¼	+1
Brazil 1	140	17½	17¼	17¼	— ⅛
BA Oil 1.10	5	47⅛	47⅛	47⅛	+ ⅛
Camp Ch	100	8⅜	8 3-16	8⅜	+3-16
C Javelin	132	14⅜	13¾	13¾	— ⅜
CMarc .10	68	9	8¾	9	+ ⅜
CnCdnF	90	3⅞	3¾	3⅞	+1-16
Creole 2.60a	40	41¾	41½	41¾	+ ⅛
CrownPet .60	19	32	31⅜	31¾	+ ½
Dome Pet	12	83⅜	82½	82¾	— ⅝
Domtar .60	32	12	11¾	11¾	— ⅛
Delectrn	100	17⅛	16¼	16½	
FordCan .5a	z280	271	262½	271	+10
GiantYl .40	106	12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
Goldfield	147	10⅜	10⅛	10⅛	— ⅛
Holigr 1.20	4	32⅜	31⅝	32¾	+ ⅜
HntChA .32	11	46⅜	45¾	45¾	— ¾
Imp Oil 2a	19	72¾	72¼	72¼	—1
Jup Cp	23	14¾	14¼	14½	+ ⅛
L Shore	56	5¾	5⅝	5⅝	
Merrill I	214	2¼	2⅛	2 3-16	+ ⅛
Molyb C	41	2⅛	2 1-16	2 1-16	
Molybd	51	31⅞	31⅛	31⅜	— ⅛
NCdn Oils	57	7 3-16	7	7	— ¼
Peel Elder	24	48¾	47⅝	48½	+ ½
PowCan .44	2	11	10⅞	10⅞	— ⅛
RaymEng .36	23	21¼	20	20¾	+1¼
RioAlg .40	5	32⅛	31⅝	32⅛	+ ⅜
Scurry Rn	68	37¾	36¾	36¾	
Syntex .40	209	69⅞	69¼	69⅜	+ ⅛
TrLux .60b	21	61½	60	61¼	+1½
U Asb .07e	139	8	7⅝	7⅝	—5-16
Utahl .80a	14	16⅝	16½	16½	
WrHarg	399	3¼	3 1-16	3 3-16	+5-16

Seagrams hausse ses dividendes

Le conseil d'administration de la Distillers Corporation-Seagrams Limited vient d'annoncer une hausse des dividendes trimestriels qui seront versés le 13 décembre 1968 à tous les détenteurs d'actions enregistrés au 27 novembre 1968. La valeur des dividendes payables par action passera de 25 cents à 30 cents (en monnaie canadienne). Cette hausse porte donc le taux réel de dividende annuel à $1.20 par action, soit une augmentation de 20 pour cent sur l'ancien taux de dividende.

En annonçant cette décision du conseil d'administration, M. Samuel Bronfman, président, a fait remarquer que "cette hausse des dividendes témoigne de l'augmentation graduelle des ventes, de l'actif et des bénéfices de la Corporation". Toujours selon M. Bronfman, "il est particulièrement réconfortant de noter que pour la première fois dans son histoire, l'actif de la Corporation a franchi le cap du milliard de dollars".

Le déficit du budget des USA tomberait à $3 milliards

WASHINGTON (AFP) — Le déficit du budget des Etats-Unis tombera aux environs de 3 milliards de dollars pendant l'année fiscale en cours, soit 2 milliards de moins que l'estimation faite en juillet et 5 milliards de moins que celle fait en janvier, a déclaré le directeur du budget, M. Charles Zwick.

Au cours d'une interview radiodiffusée, M. Zwick a estimé que les recettes dépasseront les prévisions et s'élèveront à 182 milliards de dollars. Cette progression résultera du fait que le rythme de l'expansion en 1968 a été plus fort que prévu initialement. Les dépenses fédérales, pour leur part, seront de l'ordre de 185 milliards de dollars, a-t-il dit.

Une nouvelle acquisition de Petrofina

Canadian Fina Oil Limited, une filiale de Petrofina Canada Ltée, annonce qu'elle a acquis de la Camerina Oil and Gas Ltd., une filiale de French Petroleum, des permis d'exploration dans la baie d'Hudson.

Par suite de cet achat, Fina détient maintenant 6¼% des droits d'exploration sur 70 millions d'acres dans ce bassin géologique des plus prometteurs. Pour le moment, aucun autre détail n'est disponible concernant cette transaction.

Cours du dollar

NEW YORK (PC) — La devise canadienne est inchangée aujourd'hui à $0.93 5-32 par rapport au dollar américain.

La livre sterling est en baisse de 1-16 à $2.38 17-64.

(PC) — La devise américaine est inchangée à $1.07 11-32 par rapport au dollar canadien de même que la livre sterling à $2.55 13-16.

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.	Ch. Net
Abbot L 1	16	68¾	68	68¾	+ ⅞
Abex C 1.60	48	49¼	48¼	48¾	+ ¾
Addres 1.40	80	83⅜	81¾	83⅜	+ ⅜
Admirl	44	21⅝

Tchécoslovaquie: les journalistes et les étudiants s'agitent

PRAGUE (AFP, UPI, PA) — Pendant que 600 journalistes de Prague envisagent de prendre action à la suite de l'interdiction de deux de leurs journaux, les étudiants tchécoslovaques occupent pacifiquement leurs facultés, et ce pour une durée de trois jours, en guise de protestation contre la remontée des forces "conservatrices" au sein du plénum du comité central du parti communiste.

En fait, l'occupation avait déjà commencé hier, journée internationale des étudiants. Les dirigeants avaient mis la population en garde contre des manifestations dans la rue. De fortes concentrations de policiers et de miliciens gardaient hier les points stratégiques de Prague et notamment le quartier où est située l'ambassade soviétique.

Le texte de la résolution de politique générale adopté par le plenum du comité central ne sera rendu public que ce soir. Néanmoins, un "comité exécutif du présidium", composé de huit membres, a été désigné. Cet organisme sera selon les paroles de M. Husak, "un organe opérationnel chargé de diriger le travail du parti". Il s'agirait de diluer l'autorité de M. Dubcek, premier secrétaire du parti.

Selon les observateurs, les éléments majeurs qui semblent se dégager des travaux du plenum du comité central sont les suivants : remontée des "conservateurs" au secrétariat du comité central et dans les organismes du parti, neutralisation apparente de M. Alexandre Dubcek.

Le retour en force des "conservateurs" est un fait indéniable, dit-on. Celle de M. Lubomir Strougal, tant au présidium restreint du comité central, à la tête du bureau provisoire du parti communiste de Bohême et Moravie (en fait le parti communiste tchèque) et au secrétariat du comité central est particulièrement remarquée.

Varsovie élimine Adam Rapacki

VARSOVIE (AFP, UPI, PA) — A la suite des élections au comité central du parti communiste polonais qui ont clôturé les travaux du 5e Congrès de ce parti, M. Wladyslaw Gomulka a conservé son poste de premier secrétaire, mais trois postes au présidium ont changé de titulaire. MM. Adam Rapacki, Franciszek Waniolka et Eugenius Szyr ne font plus partie du bureau politique.

Un DC-6 est détourné sur La Havane

MERIDA, Mexique (UPI-PA) Plusieurs hommes armés ont obligé le pilote d'un DC-6 de la société Mexicana Airlines à modifier sa route et à se rendre à Cuba. L'appareil effectuait le vol régulier Merida-Mexico.

Le DC-6 s'est posé sans encombre à La Havane qu'il pourra quitter vraisemblablement dans le courant de la journée pour reprendre la route de Merida.

Panagoulis est condamné à mort

ATHENES (AFP, UPI, PA) — Le tribunal militaire d'Athènes a condamné à mort hier Alecos Panagoulis, accusé d'avoir tenté d'assassiner, le 13 août dernier, M. Georges Papadopoulos, chef de la junte militaire grecque.

Un autre accusé dans la même affaire, M. Eleftherios Veryvakis, un avocat de 33 ans, a été condamné à la détention perpétuelle. Le tribunal a imposé des sentences de prison allant d'un an avec sursis à 24 ans à 9 autres accusés. Quatre accusés ont été jugés innocents.

L'exécution de la sentence contre Panagoulis doit intervenir, selon les lois en vigueur, dans les 72 heures après sa condamnation. On se demandait toutefois hier soir à Athènes si Panagoulis sera exécuté. La réponse à cette question, d'après les observateurs, est beaucoup plus d'ordre politique que judiciaire.

Pour certains, le premier ministre Papadopoulos se refuserait à ternir la réputation qu'il s'est faite d'avoir pris et conservé le pouvoir sans effusion de sang.

Condamné à mort non pas pour l'attentat contre M. Papadopoulos, mais pour désertion et tentative de renverser le régime social par la force, Panagoulis avait déclaré au cours de son procès: "Si je meurs, ce sera en combattant pour la liberté et d'autres continueront après moi. Ce gouvernement qui s'est instauré par la force devra partir par la force."

* * *

A l'annonce de cette nouvelle, les "Organisations antidictatoriales grecques de Montréal" ont adressé un appel au gouvernement du Canada et au peuple canadien pour qu'ils agissent d'abord en sauvant le patriote Panagoulis et en arrêtant la junte grecque sur "la pente criminelle des exécutions massives".

Téléphoto PA

Irlande: survie des guerres de religion

Au cours des manifestations qui se sont déroulées samedi à Londonderry en Irlande du Nord, un jeune homme a réussi à sauter la barricade au moment où se faisaient face les manifestants et les policiers. Cette manifestation faisait partie d'une campagne lancée par un comité de citoyens catholiques qui accusent les autorités municipales (protestantes) de discrimination dans l'emploi, le logement et le droit de vote. A l'issue de cet incident les manifestants se sont réunis dans la principale Place de la ville pour y entendre des discours. Ils se sont ensuite dispersés, mais les autorités craignent des accrochages aujourd'hui.

Une autre manifestation nationaliste tourne à la bagarre en Irlande du Nord

LONDONDERRY, (PA,UPI) — Les leaders du mouvement nationaliste de l'Irlande du Nord ont transformé aujourd'hui une séance judiciaire en une manifestation politique qui s'est terminée par des échanges de coups avec les policiers.

Une foule de près de 1,000 personnes s'était rassemblée devant le palais de justice de Londonderry où Gerry Fitt, un républicain qui est député au Parlement de Londres, et 45 autres personnes ont comparu sous l'accusation d'avoir troublé la paix publique lors d'une manifestation le 5 octobre dernier.

Le causes ont été remises au 5 décembre. A la fin de l'audience, la foule se dirigea vers l'hôtel de ville. Le cortège était dirigé par Fitt, porté sur les épaules de ses partisans. Fitt harangua la foule du portique de l'hôtel de ville. La police, craignant apparemment que les manifestations n'envahissent la mairie, s'interposa pour bloquer l'entrée.

Aussitôt des bousculades se produisirent et des coups de poing furent échangés entre manifestants et policiers. L'ordre fut rétabli en l'espace de quelques minutes, la police procédant à quelques arrestations.

La bataille terminée, les dockers rassemblés devant l'hôtel de ville déclarèrent la grève et entreprirent de défiler dans les rues de la ville en dépit d'un ordre du gouvernement interdisant de telles manifestations.

Hier, le parti nationaliste dirigé par M. Edward McAteer a lancé une campagne de désobéissance civile en réclamant des réformes gouvernementales.

Les nationalistes, fortement appuyés par les catholiques qui forment un tiers des 1,500,000 habitants d'Irlande du Nord, affirment que les gouvernements municipaux dominés par les protestants pratiquent la discrémination à l'endroit des catholiques dans l'emploi, le logement et les élections locales.

Le gouvernement provincial, dominé par le parti unioniste, protestant et probritannique, a promis des réformes, mais les habitants en majorité catholiques de Londonderry s'impatientent et s'agitent depuis quelque temps.

Samedi, des militants des droits civiques ont défilé jusqu'au coeur de la ville, faisant fi de l'interdiction de la police. Les policiers ont réussi à arrêter la marche après un accrochage avec les manifestants.

Les Etats-Unis auraient sommé Saigon de se rendre à Paris

(d'après UPI et AFP) — Les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils ne négocieront pas un nouvel accord avec Hanoï et ont lancé un ferme avertissement à Saigon de se rendre à la table des négociations, affirment, aujourd'hui, des diplomates à Paris.

Les mêmes personnes affirment que Washington a dit à Saigon que "constitutionnellement, ils ne pouvaient accepter" de remplir un rôle secondaire, à l'ombre du Sud-Vietnam, à la table des négociations.

Selon ces sources diplomatiques autorisées, l'avertissement ferme de Washington à Saigon est apparemment intervenu à la suite d'une mise au point catégorique d'Hanoï précisant qu'il ne se pliera pas aux conditions du Sud-Vietnam voulant que le Front national de libération ne jouisse pas d'un statut égal autour de la table des négociations.

Toujours selon les diplomates, le message des Etats-Unis a été remis personnellement au président Nguyen van Thieu à Saigon. Dès lors, la rumeur a voulu que ce dernier remanie son cabinet peu avant d'annoncer la fin du boycottage des pourparlers élargis de Paris.

Entre-temps, une importante opération de ratissage eut lieu, hier, à Danang dans le but de décourager un plan d'attaque que le Vietcong semble s'apprêter à diriger contre la grande base militaire américaine. Selon des rapports américains et sud-vietnamiens, l'opération de ratissage aurait fait 416 morts, chez les communistes, dans la seule journée d'hier.

Le convre-feu qui fut de 24 heures, dans la journée d'hier, à Danang, a été réduit à douze heures, aujourd'hui.

Un général sud-vietnamien affirme, aujourd'hui, que des troupes nord-vietnamiennes traversent toujours la zone démilitarisée en dépit des accords intervenus entre Washington et Hanoi à Paris.

Dans la journée d'hier, les pilotes américains ont détruit, dans la zone, neuf bunkers nord-vietnamiens, ont déclenché cinq incendies et ont tué quatre Nord-Vietnamiens.

C'était la dix-neuvième fois que l'aviation et l'artillerie américaines ripostaient à des attaques venues de la zone depuis l'arrêt des raids aériens au Nord-Vietnam, le 1er novembre dernier.

On tente de sauver un enfant avec le sang d'un chimpanzé

ATLANTA (UPI) — Une fillette de trois ans a dû recevoir deux longues transfusions de sang hier, ayant réagi négativement à une intervention sans précédent par laquelle son système sanguin fut relié à celui d'un chimpanzé.

Les médecins de l'hôpital Egleston d'Atlanta signalent que l'état de la fillette a continué de se détériorer et qu'on a dû recourir à un inhalateur pour l'aider à respirer.

Vendredi, la fillette a subi une opération de six heures dans laquelle on a relié son système circulatoire à celui d'un chimpanzé de 68 livres dans l'espoir de la sauver de l'hépatite, une maladie du foie. L'opéraiton devait permettre au foie de la patiente de récupérer et de combattre l'infection, ses fonctions étant assumées par le système sanguin du singe.

L'enfant demeure dans un état critique et est dans le coma depuis l'opération.

"Zond-6" a atterri en utilisant une nouvelle technique

MOSCOU, (AFP-UPI-PA) — L'agence Tass a confirmé aujourd'hui que la station automatique "Zond-6" a regagné la Terre hier après un vol Terre-Lune-Terre de sept jours. L'appareil s'est posé à l'endroit prévu, en Union soviétique.

Un nouveau système de retour sur terre a été expérimenté avec "Zond-6", ajoute Tass. Il s'agit d'une descente orientée avec utilisation de la force ascensionnelle aérodynamique de l'appareil qui se pose. Avant d'entreprendre son vol de retour, "Zond-6" a contourné la Lune à une altitude de 1,502 milles dans le but de mettre à l'épreuve tout un appareillage dans des conditions réelles d'une expédition vers la Lune.

Les observatoires occidentaux de Bochum, en Allemagne de l'Ouest, et de Jodrell Bank, en Angleterre, avaient annoncé dès hier que "Zond-6" était revenu sur terre. On croyait cependant que l'appareil avait amerri dans l'Océan indien comme l'avait fait "Zond-5" en septembre dernier.

La nouvelle technique d'atterrissage semble utiliser le phénomène du rebondissement, celui que l'on peut constater quand on lance un caillou à la surface de l'eau.

Au cours d'une première étape, l'appareil arrive dans les couches denses de l'atmosphère à la vitesse de 24,591 milles à l'heure. Cette entrée réduit la vitesse à 16,900 milles à l'heure. L'engin sort de l'atmosphère et remonte dans l'espace tout en poursuivant sa course balistique.

La seconde étape intervient alors et l'appareil replonge vers les couches denses de l'atmosphère où ses qualités aérodynamiques assurent son retour en un endroit précis.

On croit que Zond-6 a transporté des petits animaux et des insectes au cours de son voyage. Zond-5 transportait des tortues, des mouches et des vers dans son vol autour de la Lune. Le but de cette expérience aurait été de vérifier les effets des rayons cosmiques sur la vie animale.

Pendant ce temps, TASS a annoncé samedi que les spécialistes soviétiques ont lancé le même jour un satellite artificiel "Proton-4" d'un poids record de 17 tonnes.

TASS précise que le poids du dernier étage de la fusée porteuse n'est pas compris dans les 17 tonnes. Le poids de l'appareillage scientifique représente à lui seul, 12,5 tonnes.

Le satellite gravite sur une orbite dont voici les caractéristiques: périgée 150 milles, apogée 300 milles; période de révolution: 91,75 minutes.

Comme ses prédécesseurs Proton 1, 2 et 3, le nouveau satellite est destiné à l'étude des rayonnements cosmiques. Ce sont des études qui exigent un appareillage encombrant et surtout très lourd a ajouté TASS.

Les trois premiers Proton, lancés respectivement les 16 juillet 1965, 2 novembre 1965 et 6 juillet 1966, pesaient chacun 12.2 tonnes.

Le trait frappant de la présente expérience est le poids de ce nouveau satellite, qui se trouve porté à 17 tonnes.

Franco reçoit Rusk à Madrid

MADRID, (UPI, AFP) — M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, s'est entretenu aujourd'hui pendant une heure avec le chef de l'Etat espagnol, le général Franco, au palais du Pardo.

M. Rusk, accompagné de certaines personnalités américaines, est arrivé en Espagne samedi pour une série d'entretiens avec les dirigeants espagnols.

A l'audience de ce matin, M. Rusk était accompagné notamment de M. Robert F. Wagner, ambassadeur des Etats-Unis à Madrid. Pendant ce temps, le général Earle G. Wheeler, chef de l'état-major inter-armes américain, s'entretenait avec le général Jose Lacalle Larraga, ministre espagnol de l'air. Leurs entretiens portent essentiellement sur le renouvellement de l'accord des bases américaines en Espagne.

L'Italie est au bord de la crise

ROME (PA) — L'Italie entreprend aujourd'hui une semaine qui s'annonce difficile : une grève nationale des fonctionnaires est prévue pour ce soir, les étudiants ont annoncé des manifestations d'envergure et enfin le gouvernement est sur le point de démissionner.

La grève de 24 heures des employés de l'Etat doit débuter ce soir par le débrayage des employés du rail pour appuyer leurs demandes d'augmentation de salaires. A minuit, les postiers, les employés du téléphone et de l'électricité se joindront à eux. Et pour compléter le tableau, les fonctionnaires s'abstiendront de se rendre aux tribunaux, aux bureaux des divers ministères, aux écoles et aux agences gouvernementales.

L'ordre de grève, lancé par les syndicats d'allégeance catholique et communiste, touche deux millions de travailleurs. Une bonne partie du pays se trouvera donc paralysée. La semaine dernière, plus de dix millions de syndiqués des entreprises privées ont fait une grève de 24 heures.

En même temps, les factions étudiantes déçues du rythme sur lequel s'opère la réforme universitaire ont annoncé qu'elles feraient front commun avec les travailleurs dans d'autres manifestations cette semaine.

Depuis une semaine, les étudiants occupent quatre des universités du pays. Des affrontements violents entre manifestants et forces de l'ordre sont survenus la semaine dernière, et, samedi, des étudiants se sont bagarrés avec les troupes de choc de la police de Florence lorsqu'une manifestation organisée pour demander la libération d'étudiants emprisonnés dégénéra en émeute.

D'autre part, la direction de l'Université de Rome a annoncé qu'elle avait fait interrompre les circuits téléphoniques à la faculté de Droit occupée parce que les étudiants avaient logé de nombreux appels téléphoniques vers d'autres pays.

Le malaise étudiant et les grèves sont reliés à l'incertitude qui plane sur les milieux gouvernementaux.

Depuis cinq mois, la formation minoritaire des Chrétiens démocrates évolue boiteusement sous la férule du premier ministre Giovanni Leone, dans l'attente du retour des socialistes vers leur coalition.

Les socialistes sont maintenant prêts et on croit que M. Leone présenterait sa démission mardi.

Mercredi, le conseil national des chrétiens démocrates doit se réunir pour discuter de la reconstitution d'un gouvernement de centre-gauche.

En général, on s'attend que M. Mariano Rumor, secrétaire du parti et le ministre du Trésor Emilio Colombo seront les principaux candidats au rôle du premier ministre.

Le médecin de Pie XII est mort à Rome

ROME, (UPI, PA) — Un médecin tombé en disgrâce après avoir refilé à la presse des renseignements et des photos concernant l'agonie et la mort du pape Pie XII, est décédé à l'âge de 77 ans, annonce, aujourd'hui, un journal de Rome.

Le docteur Riccardo Galeazzi-Lisi est mort, samedi, dans la capitale italienne où il est inhumé, aujourd'hui. Considéré comme le plus grand oculiste de son pays, le docteur Lisi était membre des plus grandes sociétés médicales. Il connut la disgrâce en 1958 lorsqu'il fut surpris à vendre des photos qu'il avait prises de Pie XII sur son lit de mort. Dès lors, des sociétés savantes l'expulsèrent de leurs rangs et il dut démissionner de son poste de directeur des services médicaux au Vatican.

Le docteur Lisi en appela des jugements sévères portés contre lui, et il fut, par la suite, réhabilité par quelques-unes des sociétés savantes. Une cour de justice ne le condamna pas moins à payer 12,900 dollars à des confrères qui avaient rédigé des articles médicaux pour lui.

La grève des instituteurs de New York est terminée

NEW YORK — (UPI, PA, AFP) — Les instituteurs de New York ont approuvé aujourd'hui par une écrasante majorité l'accord intervenu entre les autorités et leur syndicat mettant ainsi fin à une grève de dix semaines qui, au total, a fait perdre 11 jours de classe à plus d'un million d'élèves.

Un porte-parole de la Fédération des instituteurs a déclaré que les 55,000 professeurs retourneront en classe dès cet après-midi.

Le vote secret des syndiqués a débuté hier soir, après avoir été retardé par un groupe de grévistes mécontents, et s'est terminé vers midi avec un total de 17,658 voix en faveur de la fin de la grève et 2,738 contre.

Néanmoins, il est encore possible que l'accord soit rejeté par les directeurs du district d'Ocean Hill - Brownsville de Brooklyn où une dispute au sujet du transfert de certains professeurs a constitué le point crucial du conflit.

C'est le maire de New York lui-même, M. John Lindsay, qui a annoncé hier qu'un accord de principe était intervenu entre les parties. La dernière séance de négociations a duré plus de 26 heures.

L'essentiel c'est d'être sûr de soi

VOUS AUSSI

Quels que soient votre âge, votre occupation et votre degré d'instruction, vous pouvez tirer profit de notre cours de culture humaine. Ce n'est pas un cours théorique, mais un cours pratique de 15 semaines.

UN SEUL SOIR PAR SEMAINE

Les frais de cours sont déductibles selon l'article II(1)q.c. de la loi de l'impôt sur le revenu.

Venez assister à une DEMONSTRATION GRATUITE

Rendez-vous au Palais du Commerce, suite 219 ... ou entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur. (Venez en METRO, descendez à la station Berri — de Montigny et prenez la sortie Ontario).

Mercredi le 20 nov. ou vendredi le 22 nov. à 8 h p.m.

Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, composez 842-8136

Depuis 1954, plus de 11,000 gradués enthousiastes, dans 4 provinces canadiennes.

Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions

L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION DES ÉCOLES PRIVÉES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC INC.

Extra-Spécial DE LA SEMAINE

AU PAVILLON COLONIAL

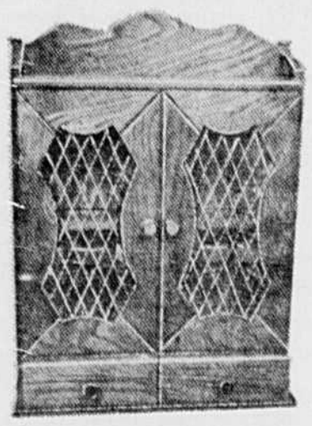

Etagère à épices, pratique et décorative. Beau fini chêne — Deux portes à grillage, deux tiroirs.

Valeur de $12.95

ACHAT SPECIAL Seulement $6.95

Le style colonial, c'est une spécialité chez Jean-C. LeBlanc. 1001 meubles et accessoires de décoration.

Jean C. Le Blanc AMEUBLEMENT INC.

5826 rue ST-HUBERT 272-1122

• Sortie Rosemont du Métro — • Stationnement gratuit à l'arrière

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ABUD - RAHIB (Wahiba) — A Causapscal, le 15 novembre 1968, à l'âge de 61 ans et 10 mois, est décédée Mme Wahiba Rahib, épouse d'Alexandre Abud. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Mme Paul Abud (Thérèse), de Dalhousie, Mme Laurier Genet (Jeannette), d'Alma, Bernadette, de Causapscal, M. et Mme Joseph Abud, Jean-Louis, Camille, M. et Mme Philippe Abud, de Dalhousie, Maurice et Carol, de l'Université d'Ottawa, son frère, Tasp Rahib, de Détroit, son beau-frère, Nacime, de Dalhousie, sa belle-mère, Mme Sheaby Abud, de Dalhousie. Exposée à sa résidence de Causapscal. Les funérailles auront lieu mardi, le 19 novembre 1968 des salons Richard et Turbide, à Causapscal, où le service sera célébré à 3 h p.m. Inhumation au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALLARD (Adélard) — Subitement, à Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Adélard Allard, époux d'Evangéline Doucet, père de Marie, Francine et André. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle Boul. Décarie et
Ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDETTE (Rosario) — A Pont-Viau, le 16 novembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Rosario Audette, époux de Marguerite Rinfret, demeurant à 217, Boischatel. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
24, rue St-Florent à Pont-Viau
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Gilles, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (André) — A Montréal, le 15 novembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. André Bastien, inspecteur technicien au Gouvernement Provincial, époux de Joséphine Rouleau, demeurant à 6465, 3ème ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils
4733, rue Papineau,
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Marc, de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Léonie) — A Laprairie, le 16 novembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Edouard Beaulieu, née Léonie Hébert, mère de Mme Jean-Paul Morney (Rachel), Mme Gilbert Denault (Madeleine) et Suzanne. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
223, rue St-Jacques, Laprairie,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi de Laprairie où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ville Lemoyne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERCIER (René) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. René Bercier, époux de Parmina Demers, demeurant à 3143 Bannantyne. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIRON (Réal) — A Montréal, le 15 novembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Réal Biron, époux de Noëlla Thibault, père de Jean, Mireille (Mme Pierre Lacasse), Lorraine (Mme Denis Reid), Marie-Luce (Mme Richard Delcourt). Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAS PRIX D'HIVER
SUR TOUS NOS
MONUMENTS
Cette politique nous permet de garder en place tout notre personnel, d'une année à l'autre.
ET VOUS OBTENEZ EN PAYANT MOINS :
LE MEME CHOIX IMBATTABLE !
LA MEME QUALITE SUPERIEURE !
LA MEME GARANTIE DE SATISFACTION !
Nous sommes représentants exclusifs
ROCK OF AGES
pour Montréal et la région
A VOTRE SERVICE :
6752 est, Sherbrooke
Tél. 255-4076 Rés. 387-9404
Todoro & Bigras LIMITÉE
MAURICE BOUCHER, président

BLANCHETTE (Adeodat) — A Chartierville, le 14 novembre 1968, à l'âge de 75 ans est décédé M. Adeodat Blanchette, ex-député, comté Compton, époux de Lucienne Carpentier, demeurant à Chartierville. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bertrand Gaudreau
de Chartierville
à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Chartierville où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULAY (Fernand) — A Hervey Jonction, le 15 novembre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Fernand Boulay, chef de Gare au C.N.R., époux de Reine Ménard. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie Est,
à 8 h.45, pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULET (Lucien) — A Ville de Laval, le 17 novembre 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Lucien Boulet, époux de Anésie Gaulin, demeurant à 280A, Boul. Ste-Rose. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
167, Boul. Ste-Rose à Ste-Rose
à 1 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 2 h p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CIRICILLO (Gaetano) — A Montréal, le 15 novembre 1968, à l'âge de 64 ans est décédé Gaetano Ciricillo, époux de feu Juliette Pelletier, demeurant 2143 Wolfe. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1385, Ontario est
à 9 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLARKSON (Samuel) — A l'hôpital Général de Lachine, le dimanche 17 novembre 1968, est décédé Samuel Clarkson, époux d'Alice Gambier, père de Leslie, grand-père de Karen, Bruce et Janice. Lui survit également sa belle-fille, Joyce Clarkson. Service à la chapelle
J. W. MacGillivray & Son
5644, av. Bannantyne, Verdun
mercredi 20 novembre, à 1 h p.m. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

CLOUTIER (Donat) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Donat Cloutier, fils de feu Joseph Cloutier et de feu Malvina Cournoyer, demeurant à 2515 Boul. Lapointe. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons.
J.-A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Marcel, comté Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Joseph Azade) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 72 ans est décédé M. Joseph Azade Cormier, ex-pensionnaire du Canadien Pacifique, époux en 1ères noces de feu Rose Vincelette, et en 2es noces de Léonie Martin, demeurant 4442 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTNOIR (Ethelbert) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Ethelbert Cotnoir, ex-épicier, époux de Reina Lemay. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc
17, ave Laurier est
pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELISLE (Antoinette) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve J. Wilfrid Delisle, née Antoinette Bourette, demeurant à 8498 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie Est,
pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELISLE (Marie-Anne) — A St-Amable, comté Verchères, le 15 novembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Marie-Anne Chayer, épouse de feu Arthur Delisle. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils,
527, rue Ste-Hélène, à Longueuil,
à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Amable, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Philippe-Romuald) — A St-Jérôme, le 16 novembre 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Philippe Romuald Demers, époux de Marie-Blanche Raymond, demeurant à 259, chemin Rivière-du-Nord. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien & Desrosiers
470, rue Labelle
pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Siméon) — Subitement, à Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Siméon Desrochers, époux de feu Hélène Desrochers, demeurant à 7230, rue Chambord. Les funérailles auront lieu mardi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 Est, rue Jean-Talon,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré à 11 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Arthur) — A Montréal-Nord, 16 novembre 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Arthur Dubé, époux de Blanche Cousineau, demeurant à 10,886A, Boul. St-Vital à Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130, Boul. Pie-IX
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Marcel Briere
spécialiste graveur de monuments
DIRECTEMENT DU CLIENT A L'ARTISAN
11707 PELLETIER
MTL-NORD - 324-2186

IMPRIMERIE
A. DESMARAIS
ENRG
Cartes mortuaires
Faire-part
Monuments
336, Cartier — Laval
SERVICE A DOMICILE
382-2822

DESJARDINS (Fernande) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Armand Desjardins, née Fernande Lamothe, mère de Roger, Bernard, Marcel, Fernand, René, Raymonde (Mme D. Blanchard), Jeannine (Mme R. Proulx), Denise (Mme P. Primiano), Monique (Mme J. G. Galarneau), Lucille (Mme J. G. Blouin). Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème ave,
Rosemont,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-Lasalle, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EISWALD (Aurore) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Arthur Eiswald, née Aurore Giroux, demeurant à 8056 Des Erables. Elle laisse 1 fils: Robert; 1 fille: Mildred; 1 belle-fille: Gertrude; 1 gendre: Gérald; 1 soeur, Jeanne (Mme veuve Ernest Bélanger). Les funérailles auront lieu mardi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRENIERE (Rachel) — Subitement à Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 44 ans, est décédée Rachel Provençal, épouse de Guy Frenière, demeurant à 2017 rue Wolfe, mère de Richard et Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNIER (Félicien) — A Oka, le 17 novembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Félicien Gagnier, époux de Gilberte Lapierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Proulx & Frère,
156, rue Notre-Dame
pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka, où le service sera célébré à 2 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Alcide) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Alcide Gagnon, époux d'Albertine Gagnon, demeurant à 6514, 1ère Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 Est, ave Laurier
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Arthur) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Arthur Gagnon, époux d'Aline Petit, demeurant à 6520, 2e Avenue, Rosemont, père de Jacqueline (Mme André Hébert), Lyse et Robert. Il laisse dans le deuil sa bru, Lise Bélanger, ses frères, Sévérin, Antonio, ses soeurs, Alma et Délima, ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle 11e Avenue, Rosemont
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eugène où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (ROLLAND) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Rolland Gagnon, époux de Rosina Gratton, demeurant à 5135 Des Sorbiers, père de Yvon, Jacques, Louise, Normand, Suzanne, Denis, Roger et Pierre. Il laisse dans le deuil, sa mère, Mme veuve Arthur Gagnon; ses frères: l'abbé René, Arthur, sa soeur Yvette (Mme Maurice Leclerc), ses brus et une petite-fille, Isabelle. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc,
4504, rue Ste-Catherine est,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAZAILLE (Robert) — Accidentellement, à Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 22 ans, est décédé M. Robert Gazaille, fils de Fernand Gazaille et de Alice Archambault, frère de Mme G. Juteau (Ghislaine), Mme S. Desormeaux (Claire), Mme E. Binette (Pauline), Cécile et Francine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème ave,
Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Blanche) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Blanche Thibaudier, épouse de feu Camille Giroux, demeurant à 1442 rue Aird. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4504 rue Ste-Catherine Est
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Nicolet, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (Germaine) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Jos Siméon Guilbault née Germaine DeSerres. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc
185, rue De Castelnau Est
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUITARD (Adolphe) — Subitement à Lachine, le 15 novembre 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Adolphe Guitard, président de Lachine Plumbing and Heating Ltd, époux de Linette Dunberry, père de Lise (Mme Louis Charbonneau) et René. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-André-Hubert, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY (Julien) — A Montréal, le 17 novembre 1968, est décédé M. Julien Joly, époux de Gisèle Beaudoin, autrefois de Notre-Dame-de-Grâce. Exposé aux salons Urgel Bourgie Ltée, angle Boul. Décarie et ave Notre-Dame-de-Grâce, jusqu'à lundi soir, 10 h., pour être ré-exposé aux salons Omer Landreville, 674, rue St-Louis à Joliette, mardi à 1 h. p.m. Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Landreville,
674, rue St-Louis, Joliette,
à 9 h. 45, pour se rendre à la cathédrale de Joliette, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KERVRAN (Louis) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Louis Kervran, ex-inspecteur de l'Assurance-Chômage de la rue St-Urbain, époux de Lise Bourdier, demeurant à 8169 Mirepoix. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 Est, ave Laurier
pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LADOUCEUR (André) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. André Ladouceur, saturateur à l'emploi de Canadien Gypsum, époux de Gabrielle Cyr, demeurant à 5759 St-André. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 Est, ave Laurier
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAGACE (Albert) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 81 ans 1 mois, est décédé M. Albert Lagacé, frère de MM. Ulric, Odilon et Adélard Lagacé. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Roy Inc.
7018, rue De Marseille
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANESE (Joseph) — A Montréal-Nord, le 17 novembre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Joseph Lanese, anciennement propriétaire de Shoe Craft Rgter, époux d'Antoinette Iorio, demeurant à 11219, London, Montréal-Nord. Il laisse dans le deuil son fils Antonio, ses filles: Gina et Mme Anna Prévost; aussi son père Antonio Lanese, son frère: Michel; ses soeurs: Nicolette, Mmes Marie Frénette et Rosa Vizioli. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc,
11,130, boul. Pie-IX
à 9 h 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pompéi, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPARE (Laurette) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Laurette Laparé (Bourdon), autrefois de Villeray, laissant 2 fils, Claude et André, ses soeurs Jeanne (Mme Arthur Dessureault), et Gabrielle (Mme Jean-Paul Lesage). Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERTU (Jeanne) — A Montréal, le 15 novembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Roméo Lavertu, née Jeanne Drapeau, demeurant à 2521 St-Charles. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame Ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIOLETTE (Léa) — A Beauharnois, le 16 novembre 1968, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Roger Laviolette née Léa Arseneault, demeurant rue St-André. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Inc.
127, rue Ellice à Beauharnois
pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Henri) — A Pointe-Claire, le 15 novembre 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Henri Lefebvre, époux de Gabrielle Lefebvre, père de Louis. Les funérailles auront lieu mardi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
281, rue Bord du Lac,
Pointe-Claire,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Régina) — A St-Stanislas de Kostka, le 17 novembre 1968, à l'âge de 79 ans 5 mois, est décédée Mme veuve Arthur Lemieux née Régina Fortier, mère de Maître Albert Lemieux, avocat et juge de la Cour du Bien-être social. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Richmond Roy et Fils
à St-Stanislas de Kostka,
Comté Beauharnois
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESSARD (Dosithé) — A Montréal, le 15 novembre 1968, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Dosithé Lessard, époux de feu Aurore Despatie. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALOUIN (Lucienne) — Subitement à Laval-des-Rapides, le 16 novembre 1968, est décédée Mlle Lucienne Malouin, demeurant à 45 Montée Major à Laval-des-Rapides. Elle laisse dans le deuil ses soeurs Valéda (Mme veuve Hector Perreault), Cécile (Mme veuve Honoré Roussin), sa belle-soeur Mme veuve Paul Malouin, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 Bellechasse
angle 11ième Ave, Rosemont
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, à Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

METIVIER (Antoinette) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Armand Métivier, née Antoinette Bélanger, demeurant à 8193 St-Denis. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
340 Jarry Est
à 8 h 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Marie-Louise Alberta) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Noël Morin, née Marie-Louise Alberta Lamaire, mère de Mme Gaston Lepage (Thérèse) et de Norbert. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
185, rue De Castelnau Est
à 7 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 8 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOSS (Maria Armandine) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Henry Moss née Maria Armandine Jetté, mère de Madeleine (Mme A. Grilli), Jacqueline (Mme R. Begin) de Sherbrooke, Margo (Mme T. Cleary), le lieutenant-colonel Henri Moss, Roger, Jean-Paul et 1 soeur Révérende Soeur Marie de l'Annonciation, Congrégation Bon-Pasteur. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 55, pour se rendre à l'église St-Kevin où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Maurice de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

In memoriam

RIVERIN (Adrien) — A la mémoire d'un cher père et grand-père, décédé le 18 novembre 1967. De tes enfants et petits-enfants qui n'oublieront jamais. Ken, Madeleine, Kevin, Brenda, Gregory.

O'FARRELL (James Douglas) — A Chambly, le 16 novembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé M. James Douglas O'Farrell, époux de Thérèse Fournier, demeurant à 952 rue Mongeon, père de Francine, Diane et James Douglas. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils
330 Martel
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 3 h p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'GRADY (Catherine) — A Rawdon, le 17 novembre 1968, à l'âge de 95 ans, est décédée Catherine McKenna, épouse de feu John O'Grady, mère d'Ernest et Kathleen (Mme Robert Pontbriand). Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Viateur Lévesque
555, rue Queen, Rawdon
pour se rendre à l'église St-Patrick, de Rawdon, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (William) — A Lemoyne, le 16 novembre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. William Parent, époux d'Alicia Tessier, demeurant à 211 René-Philippe. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils Inc.
200 rue St-Louis
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERROTTA (Connie) — A Montréal, 16 novembre 1968, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Michel Perrotta née Connie Frascarelli, mère de Josette, Ricky et Ronny. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
282, rue Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILLIERE (Léon-L.) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Léon-L. Pillière, époux de feu Marie-Anne Baril, demeurant 11906 Bois-de-Boulogne, Bordeaux. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILON (J. Achille) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. J. Achille Pilon, époux de feu Albina Montpetit. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 Boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Télesphore, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILON (J.-Emilio) — A Montréal, le 15 novembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. J.-Emilio Pilon, époux de Jeanne Duval, demeurant 7597 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mardi, le 19 courant Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie
745, boul. Crémazie Est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILON (Yvette) — Subitement à Montréal, le 17 novembre 1968, est décédée Mlle Yvette Pilon, fille de feu Arthur Pilon et de feu Annie Binette. Lui survit une soeur, Jeanne (Mme L. McMorst). Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PREFONTAINE (Raymond) — A St-Marc-sur-Richelieu, le 16 novembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Raymond Préfontaine, époux d'Almaida Hébert, demeurant Rang du Ruisseau Nord de St-Marc. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
881, Mgr Laval à Beloeil
à 10 h. pour se rendre à l'église de St-Marc-sur-Richelieu, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de McMasterville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRUD'HOMME (Arthur) — A Montréal, le 16 novembre 1968, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Arthur Prud'Homme, ex-employé de l'Hydro-Québec, époux de feu Rosa Lequin. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4036, rue Belair,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-René Goupil, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAWAYA (Helwee) — A Montréal, le 17 novembre 1968, à l'